TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 532 — 40 PAGES — SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1978

THE LIBRARY THE UNIVERSITY OF

Le système monétaire européen

Les Italiens semblent bien s'être exclus eux-mêmes du S.M.E.

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 23 p.; Grèce, 29 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Défense et diplomatie de l'Occident

LE « CLUB DES QUATRE »

Le président Giscard d'Estaing, persuadé que le pouvoir ne se partage pas et que les contacts humains sont irremplaçables, a, autant que ses prédécesseurs, le goût de la diplomatie personnelle. Il n'est pas l'inventeur des sommets, mais il s'est toujours efforcé de restreindre le nombre des participants.

Déjà, lorsqu'il lança l'idée des conseils européens, il souhaitait limiter la participation aux chefs de gouvernement, sans les ministres des affaires étrangères. Mais la Constitution de certains partenaires de la France ne le permet pas. En 1975, quand le président de la République proposa des « sommets des pays industrialisés », il voulut d'abord inviter à Rambouillet les seuls dirigeants qui « pèsent » économiquement le plus lourd — les quatre de la Guadeloupe et le Japon, — mais il ne put décemment tenir à l'écart l'Italie, qui présidait alors le conseil des Neuf. L'année suivante, à Porto-Rico, les Etats-Unis invitèrent le Canada. Arguant du caractère économique de ces réunions, les institutions de la C.E.E. obtinrent à Londres, en 1977, un siège définitif.

Pourtant, en marge du sommet de Londres, puis à Bonn en juillet, MM. Callaghan, Carter, Giscard d'Estaing et Schmidt tinrent de discrètes réunions séparées, sous prétexte de discuter de Berlin. Nul ne fut dupe, et la conversation s'élargit aux affaires mondiales, mais la face des absents était sauve. C'est à ce moment d'ailleurs que M. Giscard d'Estaing suggéra à ses partenaires de prendre rendez-vous au cours de l'hiver.

Le président de la République poursuit avec constance une idée simple : les dirigeants qui portent les plus grandes responsabilités en Occident, ceux qui disposent d'un poids politique ou économique déterminant, ne peuvent comprendre leurs difficultés respectives sans réfléchir ensemble et se livrer en confiance à des examens de conscience communs. L'intimité sera quasiment totale à la Guadeloupe puisque chaque participant sera accompagné d'un seul fonctionnaire, les épouses étant conviées aux intermèdes mondains pour accentuer le caractère « informel » de la rencontre. L'ambiguïté de cet anglicisme est commode pour apaiser les absents. Il signifie que, officiellement... la réunion ne sera pas officielle !

Formelle ou non, la rencontre de la Guadeloupe consacrera une double évolution. D'abord, celle de la place de l'Allemagne fédérale dans le monde. Après la guerre, les sommets occidentaux réunissaient ses vainqueurs, les Trois Grands. L'expédition de Suez mit fin au tripartisme franco-anglo-américain. De Gaulle l'aurait volontiers relancé si Londres et Washington s'étaient prêtés, comme il le réclama en 1958 dans un mémorandum qui fit beaucoup de bruit, à une coopération d'égal à égal avec la France pour l'ensemble des problèmes planétaires. Il n'obtint pas satisfaction. Aujourd'hui, nul ne conteste à l'Allemagne fédérale une place dans ce qui ressemble fort à un directoire occidental de fait. Même si l'on assure qu'il n'est pas prévu de renouveler le sommet de la Guadeloupe, les précédents impriment déjà à ce type de rencontre une certaine périodicité.

Enfin, la Guadeloupe consacrera une nouvelle entente entre Paris et Washington. Récemment encore, la diplomatie française récusait toute relation spéciale euro-américaine. Mais l'Amérique de M. Carter n'est plus celle de M. Kissinger, qui voulait rassembler sous sa houlette le troupeau atlantique. A la Guadeloupe ne se réunira qu'un petit club fermé. C'est toute la différence.

(Lire nos informations p. 6.)

Au Chili

DÉCOUVERTE D'UN CHARNIER

(Lire page 6.)

• *EST-OUEST : M. Carter apporte son soutien à M. Ceausescu*

• *OTAN : la France aura son propre système de radars volants*

Les rapports entre pays industrialisés, les relations Est-Ouest, les questions de défense sont au centre d'une actualité diplomatique chargée.

● A WASHINGTON, *M. Carter a déclaré que des* « dossiers substantiels » *seront étudiés lors de la réunion de la Guadeloupe, les 5 et 6 janvier, à laquelle, outre le président américain, participeront MM. Giscard d'Estaing, Callaghan et Schmidt. L'annonce de cette rencontre n'a pas encore provoqué de réaction officielle des autres pays industrialisés. L'amertume est cependant grande dans certaines capitales à Tokyo notamment.*

● A BUCAREST, *M. Blumenthal,* secrétaire américain au Trésor, *commence ce vendredi des conversations avec les dirigeants roumains. Le président Carter entend ainsi montrer que les Etats-Unis appuient la Roumanie dans sa querelle avec l'U.R.S.S. (Lire page 7.)*

● A BRUXELLES, *se termine ce vendredi après-midi la session* des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, qui a été bien *morne. C'est cependant à cette occasion que M. François-Poncet, chef de la diplomatie française, a déclaré qu'à la suite du refus de Paris de participer au réseau de détection AWACS de l'OTAN, la France se dotera de son propre système aéroporté de surveillance aérienne.*

La France avait fait savoir, il y a une dizaine de jours, à ses partenaires de l'Alliance atlantique, sa décision de ne prendre aucune part au système AWACS de l'OTAN et, en revanche, d'adopter *« un système qui lui soit propre aussi bien sur le plan des techniques que sur celui de sa mise en œuvre »*. Il s'agira, selon M. François-Poncet, d'*« un dispositif important, nécessaire à l'autonomie et à l'indépendance de notre force nationale de dissuasion et de notre capacité*

Selon des informations recueillies de source militaire à Paris, la France avait le choix entre trois attitudes : participer à l'édification du système AWACS de l'OTAN conçu sur le modèle de ce qui se fait, aux Etats-Unis, pour le seul compte de l'armée de l'air américaine ; prendre un abonnement aux informations recueillies par les avions utilisés par l'OTAN sans participer activement à la mise en place opérationnelle du système ; développer son propre arsenal.

Le besoin d'une telle panoplie de défense, destinée principalement à la surveillance aérienne à basse altitude, est commun aux grands pays dans le monde. Les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, et désormais les pays membres de l'organisation militaire atlantique, ont, chacun pour leur part, ressenti cette exigence et défini des matériels qui sont déjà ou seront en service.

C'est ainsi que les Etats-Unis ont déjà commandé, pour leur propre armée de l'air, vingt-quatre Boeing-707 AWACS et souhaitent en acquérir dix autres. La Grande-Bretagne met en place son propre système, le Nimrod, à partir d'un quadriréacteur Comet modifié et l'Union soviétique dispose d'un appareil équivalent, le Moss.

Dans sa loi de programme 1977-1982, qui définit les orientations militaires à long terme, mais qui n'indique pas expressément la solution retenue pour remplir de telles missions aériennes, le gouvernement français observe toutefois que *« les moyens de détection et de défense à basse altitude de l'armée de l'air seront améliorés »*.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 6.)

17 milliards pour le déficit de la Sécurité sociale

Les assurés verseraient les deux tiers et les entreprises un tiers à la suite du relèvement des cotisations-vieillesse et du déplafonnement partiel des cotisations-maladie

Le conseil des ministres du 13 décembre doit prendre une série de mesures pour combler le déficit du régime général des salariés, la plus importante institution de la Sécurité sociale. 17 milliards de francs de recettes nouvelles seront dégagés à cette occasion.

Sauf modification de dernière heure, toujours possible, cette somme serait demandée pour les deux tiers aux assurés — ce qui freinerait sensiblement la consommation, donc la croissance — et pour un tiers aux entreprises. Les cotisations d'assurance-vieillesse seraient majorées de 1,75 point (dont 1,25 point à la charge de salariés), tandis que 5 points de la cotisation d'assurance-maladie actuellement calculés sur le salaire-plafond le seraient désormais sur la totalité des rémunérations. En outre, 700 millions seraient obtenus par la création de cotisations sur les chômeurs recevant 90 % de leur ancien salaire et sur certains retraités. Le choix entre cette dernière formule et des taxes sur l'alcool et le tabac fait encore l'objet de discussions au sein du gouvernement (lire page 36 l'analyse des projets du gouvernement).

Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, se prononce, dans l'interview qu'elle accorde ci-dessous au Monde, pour un freinage des dépenses de maladie, et pour une participation de tous les Français — y compris de certains retraités — à l'effort de solidarité nationale proportionnellement à leurs revenus. Elle n'écarte pas, personnellement, une taxe supplémentaire sur le tabac.

Un entretien avec Mme Simone Veil

« Chacun doit payer en fonction de ses revenus »

« Y a-t-il vraiment un déquelques spécialistes qui essa ficit de la Sécurité sociale. Les quelques spécialistes qui essayent d'y voir clair admettent qu'il y a effectivement un « trou de trésorerie » en 1978, mais ils demandent quand même où sont passés les excédents de 1976 et 1977. N'y a-t-il pas eu des erreurs de gestion ou des retards de paiement de la part de l'Etat employeur et des entreprises ?

— Je sais bien que certains Français n'y croient pas. Ils se méfient, en se souvenant de leur étonnement de l'année dernière. « Comment ? On nous annonçait » un déficit de 10 à 15 milliards, » et voilà qu'on apprend maintenant qu'il a disparu par miracle ! » C'est qu'ils oublient les mesures considérables prises pour résorber le déficit prévu : je rappelle qu'en 1976 on a augmenté à deux reprises le taux des cotisations, ce qui a apporté 13 milliards de francs en année pleine, réduit certains remboursements, abaissé très fortement la T.V.A. sur le médicament. Cela a été aussi le cas dans le passé, lors des nombreuses crises financières de la Sécurité sociale : 1961, 1966, 1967... Mais il n'y a jamais eu et il n'y a pas actuellement — malheureusement — de déficit artificiel.

» Dès le mois d'octobre, nous avons dû prendre des mesures de trésorerie très importantes pour assurer la continuité des paiements... Sans ces mesures, nous ne pourrions plus actuellement payer les pensions ou rembourser les dépenses de maladie dans les délais normaux.

» Je fais remarquer d'ailleurs que les syndicats, présents dans les conseils d'administration des caisses, ont eux-mêmes appelé l'attention il y a quelques mois sur ce déficit.

» Quoi qu'il en soit, les questions de présentation comptable sont compliquées et, pour éviter toute ambiguïté, je compte proposer au gouvernement une formule inspirée de la commission des comptes de la nation, pour contrôler et authentifier les dettes et recettes prévisibles qui sont inscrites au budget de la Sécurité sociale.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 37.)

AU JOUR LE JOUR — Ça va changer

« Le territoire a changé, l'économie a changé, les Français eux-mêmes ont changé », *a déclaré M. Giscard d'Estaing à Vichy, pour nous expliquer que rien n'est plus pareil qu'avant.*

Mais comme il a, d'autre part, rêvé pour l'an 2000 d'une douce France avec ses paysages harmonieux, sa culture millénaire et sa paix intérieure retrouvée — un paradis dont les traces ont été quelque peu effacées depuis un certain nombre de décennies, — on peut se demander si, pour cela, il faut changer de territoire, changer d'économie et changer de Français. A moins qu'il ne s'agisse simplement de changer de changement.

BERNARD CHAPUIS.



(Dessin de KONK.)

« Protéger pour les uns, redécouvrir pour les autres la douce France... » (Lire nos informations page 35.)

L'AFRIQUE, CONTINENT DES RÉFUGIÉS

M. Poul Hartling, haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés, a achevé jeudi 7 décembre une visite de deux jours à Paris, principalement consacrée aux réfugiés indochinois.

A l'issue de sa visite, M. Hartling a défini, dans une conférence de presse, les objectifs de la réunion qui aura lieu à Genève les 11 et 12 décembre pour étudier la question posée par l'afflux massif des réfugiés indochinois. M. Hartling a rappelé que, en dépit de l'émotion suscitée par les « boat people » indochinois, le plus grand nombre des réfugiés se trouvent actuellement en Afrique.

par J.-C. POMONTI

Nairobi. — *« Une situation qui va empirer avant de s'améliorer »,* note le dernier rapport de la CETA, la Conférence des Eglises de toute l'Afrique. *« A moins,* ajoute-t-il, *que les gouvernements africains apprennent à créer des institutions capables de résoudre des différences individuelles ou des vues conflictuelles sans recourir à la violence ou à la répression. »* Comme ces conditions sont loin d'être remplies, l'Afrique demeure sans doute le continent des réfugiés : un pour cent habitants, avancent les pessimistes. Ce taux tient compte des « personnes déplacées » à l'intérieur des frontières légales d'un même Etat. Il ne traduit pas, en revanche, les variations de cette population de réfugiés au gré des conflits armés en Rhodésie, au Shaba, en Ogaden ou en Erythrée. D'une saison à l'autre, la « carte des réfugiés » peut être sujette à de profondes modifications.

Le Soudan offre l'hospitalité à plus de deux cent mille Erythréens. Avec le succès relatif de l'offensive éthiopienne actuelle contre les fronts de libération érythréens, cette masse de réfugiés devrait croître de façon substantielle.

(Lire la suite page 4.)



Lire page 25 :

CONFESSIONS DE FOI JUIVES

« Moi, croyant, privilégié et mégalomane »
par JOSY EISENBERG.

« INSIANG », DE LINO BROCKA

Un cinéaste philippin contre la fatalité

A *Tondo*, aux Philippines, dans un village de baraques, grouillant, bruyant, surpeuplé, Insiang, jeune fille âgée de *dix-sept* ans, travaille comme blanchisseuse à la maison tandis que sa mère, abandonnée par son mari, vend du poisson au marché. Elles deviennent rivales à cause d'un beau garçon costaud — et oisif — dont la mère a fait son amant.

Telle est, à grands traits, l'intrigue d'*Insiang*, film philippin de Lino Brocka, découverte de la Quinzaine des réalisateurs au dernier Festival de Cannes (*le Monde* du 26 mai). Une découverte et un choc. Car, sur ce thème mélodramatique, se greffe constamment la réalité sociale d'un sous-prolétariat des bidonvilles, voué aux sous-produits de la culture américaine, à la misère, au chômage, à la promiscuité génératrice de violents conflits. Car cette réalité sociale est montrée, traitée, sans misérabilisme et avec un humanisme qui rappelle le grand cinéma universel du Japonais Kurosawa. Car le tragique de la condition féminine apparaît en clair dans l'histoire d'Insiang, qui, intérieurement blessée, lutte pour retrouver sa dignité de femme, d'être humain.

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 29.)

Le Monde

idées

COMMUNICATION

ÉLOGE DE LA TÉLÉVISION OU L'ÉPIPHANIE DES SIGNES

par GUY CROUSSY (*)

IL faut aimer l'image électronique. De tous les messages, celui de la *télévision est le seul qui soit* reçu, au même instant, dans une chaumière et dans une gentilhommière, dans les plis sinueux des banlieues et dans les hôtels particuliers, dans les courées des cardeuses de coton et dans les cottages à l'anglaise des filateurs, dans les habitations cubiques des sidérurgistes et dans les résidences des maîtres de forges, à Neuilly et *à la Goutte d'Or, dans une man*sarde et au palais de l'Elysée.

A l'émission, le message est unique et universel.

A la réception, *il* est multiple et particulier.

Le message efficace

Sortie de ses fonctions purement informatives, la télévision étend ses rapports avec notre civilisation à la représentation symbolique. Son *talent est donc de nature* à lui attirer l'attention des hommes d'action à l'acuité émoussée par une journée d'agitation et l'attention de cette partie de la population qu'on dit intellectuelle et qui oblige les concepteurs. Aussi est-elle tenue de répondre à toutes attentes, même les plus hautes, à toutes les visées, même les plus basses.

Nulle écriture ne suggère davantage, ne trahit davantage, n'est davantage matrice de symboles. L'image électronique fouille l'espace familier, décompose le temps quotidien, échappe au filtre de la raison et surprend dans la disponibilité nue : l'infra-humain. Même l'œil *vigilant qui décrypte les codes,* identifie les signes, reconnaît les rêts, se trouble et n'accommode plus, car la télévision est la technique qui dit « je » : elle abolit la distance entre l'émetteur et le receveur. Voilà le chef d'Etat, la courtisane de haute volée, le mondain le plus rare, le savant le plus secret qui pénètrent sans infraction dans la salle familiale. Position *frontale. Message frontal. Les yeux* dans les yeux. Ils parlent. Ils sont là aussi bien que le voisin de chaise. Ils ont des mots simples, des répliques du tour de table. Ils se soucient de nos soucis, rêvent nos rêves. Ils partagent.

L'image impose ses portions de sens et son intimité discursive. Elle jette un charme à ceux qu'elle saisit dans la grâce de la condition la *plus humble, elle surprend au repos* du soir, brise le rêve des capacités acquises, des aptitudes innées, des petites vanités et des ambitions sordides. *Evanouies les obsessions de* l'intelligence rationnelle, pratique, intuitionnelle. Finies les affres de l'élocution aisée, de la démarche assurée, de la poignée de main franche, des signes de l'éducation *raffinée qui doit rendre l'invisible* visible, l'homme est en disponibilité. L'administrateur de bureau qui a vécu sa journée dans un escalier de service, à la botte — « *sine ira et studio* », — sans haine et sans passion, adopte l'attitude de l'homme du chantier qui a connu le campement, la grue et le bull. L'objectif est ciblé, cerné, sans défense à l'heure où se succèdent l'appel du large et *l'attrait de la sédentarité.*

Voilà le miracle de l'image électronique : spontanée et immédiate, elle exprime le monde tel qu'il se *vit et non tel qu'il s'analyse. A l'ins*tant où un mur s'effondre quelque part dans l'univers, où la terre secoue son écorce, où une poignée de main se noue au-dessus du désert, l'image exprime l'épreuve.

Intuition immédiate, pensée limpide, miroir insidieux, elle explore l'inconnu, notre semblable.

Le film se « monte », cela veut dire qu'il se laisse morceler en une *mosaïque intemporelle. L'image* électronique fait vrai, d'une prise, d'un élan, d'une ligne. Nul message ne bénéficie d'un support aussi efficace pour le transport de son énergie.

Les signes brisés

Chaque civilisation possède ses propres réseaux de communication et ses propres codes, perçus et identifiés par tous, cependant particuliers. La télévision appartient au langage universel, elle possède donc des exigences universelles : créer un être commun qui nous ressemblerait comme une image, un message simple destiné à l'échange entre les civilisations, un monde où les meilleurs sont les plus forts, où les valeurs matérielles sont bafouées par les valeurs morales, où les pauvres *ont de la noblesse d'âme, où* les riches sont humiliés par leurs propres biens, où les nobles se battent par rage et les roturiers par vertu et nécessité.

Le mauvais sentiment passe mal le tube cathodique.

Le couple est son unité de mesure universelle. La vie à deux en société conjugale, voilà sa matière imaginaire habitée par un être réel.

Le couple est toujours d'actualité avec ses plaisirs conquis. Les plaisirs de la vie molle (la conversation, les jeux d'après repas, l'encyclopédie et les yeux émerveillés, la tablée), les plaisirs de l'esprit (le piano pour l'enfant qui reproduit les *gestes sempiternels qu'on a rêvés* pour lui, la partition sur le fauteuil, la bibliothèque en teck), les plaisirs des sentiments quand ils ne sont pas passions (les émotions manifestées avec retenue, les signes légers du bien-être, le chatouillement *vague d'une taille enlacée avec déli*catesse, pas de crispations, pas de gestes efforcés), les plaisirs de commodité (la maison au nom fleuri qui se distribue en concepts d'utilité), les plaisirs du bonheur rural au naturel (la fuite aux champs, le bonheur bucolique du renouveau).

L'image électronique aime les cuirs, les meubles cirés, les pas feutrés de l'hiver ; l'effervescence du printemps avec son *agitation imbé*cile, son retour à la jeunesse, ses produits de beauté qui regénèrent ; les sources et les torrents de l'été, les fromages sans matières grasses, les espaces verts où l'on est heureux de vivre sans exister ; les sens apaisés de l'automne.

Passent les signes annuels qui composent nos belles images électroniques. Reflets de nous-mêmes et du monde que nous avons bâti à force de volonté.

La télévision fonctionne comme une usine de produits de beauté : elle fabrique des cosmétiques et vend de l'espoir.

Pareil au technicien d'un institut de biologie maritime qui cueille un échantillon en mer pour l'analyser au laboratoire, le concepteur d'un message télévisuel prélève les signes que l'individu manifeste. La quête d'une information, la mesure d'un comportement, l'étude d'une opinion sont des actes de communication. La télévision traite les éléments qu'elle reçoit de nous-mêmes, c'est *son seul destin actuel.*

Ainsi, à l'aube de sa vie, possède-t-elle déjà ses signes brisés. Il lui *reste à y renoncer,* à les *oublier* et à lever le ton. Enfin, il reste aux hommes de haute création, de science et de communication à l'animer et à en *assumer la destinée.* Elle peut devenir un art. C'est concevable. Il ne faut jamais l'oublier.

(*) Professeur de techniques d'expression et de communication à l'I.U.T. de Lille-I, auteur de *Ne pleure pas, la guerre est bonne, le Loup-Cervier*, etc.

Qui est le jardinier ?

par GABRIEL MATZNEFF

LES gens croient que, communiquer, c'est être entendu, comme d'autres pensent qu'aimer, c'est posséder. Or, c'est le contraire qui est vrai : aimer, c'est donner, se donner, et communiquer, c'est entendre, se mettre à l'écoute de l'autre.

Les intellectuels ont volontiers de brillantes idées sur la communication, mais, dans la vie quotidienne, ils manquent souvent d'attention envers leur prochain. Si les gens sont seuls c'est que la plupart de leurs prétendus dialogues ne sont que des monologues. Dans les débats, où les interlocuteurs piaffent d'impatience, se coupent la parole, cela est vrai jusqu'à la caricature ; mais cela vaut aussi pour la plupart des conversations, et même des lectures.

Si les gens qui ne nous aiment pas se font de nous une image qui ne correspond aucunement à ce que nous sommes en réalité, c'est parce qu'ils nous écoutent, nous regardent et nous lisent à travers une grille déformante. Cette grille, née de leur propre difficulté d'être, les empêche de voir ce qu'il y a de bon en nous, et ne décrypte que ce qu'il y a de mauvais. Les gens qui nous dénigrent sont toujours des gens qui ne nous connaissent pas, qui refusent de nous re-connaître, qui veulent nous tenir dans l'illégitimité.

Cette méchanceté n'est pas un simple travers mondain, parisien : c'est une très grave maladie de l'âme. Si les pères du désert interdisent avec tant de fermeté la médisance, c'est parce qu'il savent que la condamnation du prochain est, par excellence, la marque du diable. L'enfer, c'est le rejet de l'autre, comme dans ces toiles de Czapski, bouleversant peintre de la modernité et de l'incommunicabilité, où les personnages, murés dans leur solitude, ne se regardent jamais, ou se regardent sans se voir (1).

Des colloques sur la communication ? Des livres sur la communication ? Soit, mais il est plus urgent d'aider les gens à se délivrer des serpents qu'ils ont dans le cœur. Il faut leur enseigner la bienveillance. Ce qui manque cruellement au monde contemporain, c'est une théologie de l'icône, c'est-à-dire une théologie du visage et de la contemplation du visage ; une théologie de la transparence à l'autre.

Faut-il donc se tuer pour que les gens qui ne vous témoignaient jusqu'alors qu'indifférence et hostilité découvrent soudain que vous êtes irremplaçable ? L'amical brouhaha qui se fait autour de Drieu La Rochelle mort forme un curieux contraste avec la solitude qui était celle de Drieu La Rochelle au bord du suicide. Les variations émues sur le charme de l'homme et le talent de l'écrivain rappellent macabrement cette publicité d'une entreprise américaine de pompes funèbres : « Mourez ! Nous ferons le reste. » *La seule chose que les gens reprochent à l'homme singulier, c'est d'être vivant. Au cimetière, ils sont prêts à lui rendre justice. Enfin, la communication est établie.*

Après la résurrection du Christ, près du tombeau vide, Marie de Magdala pleure, désespérée. Elle voit Jésus, mais elle ne le reconnaît pas : elle le prend pour le jardinier. Dans la vie, nous sommes souvent ainsi : Dieu passe près de nous, mais nous ne voyons que le jardinier, et, comme Marie de Magdala, nous nous croyons abandonnés. Dans chaque être humain brille l'étincelle divine. C'est cette icône christique que nous devons nous appliquer à découvrir sur le visage de ceux que nous aimons, mais aussi sur celui de ceux que nous n'aimons pas. C'est alors que nous cesserons d'être seuls.

(1) Joseph Czapski expose actuellement à la Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud, 75006 Paris.

CORRESPONDANCE

La liberté d'expression implique la publication

Un de nos lecteurs, M. Yves Mary, de Paris-17e, nous écrit :

Un certain nombre de textes que vous avez publiés en page « Idées » expriment, tantôt en filigrane, et tantôt en bonne et due forme, l'incrédulité de leurs auteurs quant à leurs chances d'être publiés.

En effet, après s'être épanchés avec toute la fougue qui caractérise ceux qui dévoilent leurs convictions profondes, voilà qu'en fin de course, comme essoufflés par leur propre audace, ils en viennent à douter de la voir reproduite aux couleurs de l'encre d'imprimerie.

Ce doute est, hélas ! l'apanage de ceux qui, n'étant pas des professionnels de l'expression, craignent de se voir rejeter, avec leur prose, dans les oubliettes de l'amateurisme par des journalistes qui veilleraient sinon à ce que tout passe par leur plume, *du moins à sélectionner ceux qui* « méritent » de contrevenir à cette règle.

Ce sentiment d'incrédulité est notamment très fort chez les jeunes, qui semblent croire, au départ, avoir plusieurs obstacles à franchir : ne va-t-on pas considérer leurs idées comme excessives ? Ne va-t-on pas noter leur écrit comme une copie d'école ? Comment demander... à un adulte, de publier le texte... d'un jeune, quand *celui-ci brocarde la société*... de ses aînés ?...

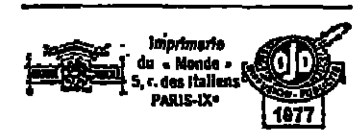
Si l'on en juge par le contenu du *Monde*, de tels obstacles n'existent pas *a priori* et l'incrédulité de ses jeunes correspondants n'est pas fondée puisqu'ils peuvent se manifester librement.

Cette leçon de journalisme mériterait de faire école là où elle est encore ignorée, car la tâche d'un professionnel n'est-elle pas, tout en publiant lui-même, d'aider *les autres à publier aussi* ?

Dans cette société de médias qui est la nôtre, la liberté d'expression ne consiste plus seulement à pouvoir dire à son voisin ce que l'on pense intimement. Elle consiste également à pouvoir, à l'occasion, le dire, soi-même, au plus grand nombre. Et comment y arriver sinon *en publiant* ?

Tout média, quel qu'il soit, s'honore donc en publiant chaque jour la liberté d'expression, et va plus loin quand il l'accueille tel un invité de marque : en page 2. Ce qui est plus qu'un symbole.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Le pouvoir et dame Culture

par MICHEL PATY (*)

LE *langage informatique*, dernier cri de l'intelligentsia giscardienne, a cette vertu de transformer les réalités en mémoires, en informations, de telle sorte que le pouvoir (que dans ma naïveté marxisante, dépassée ô combien, je croyais *jusqu'ici être celui du Capital*) y affirmerait sa véritable nature ; ce serait le pouvoir de l'information, sur l'information, ni plus ni moins, et par voie de conséquence, le pouvoir de ceux qui se trouvent aux nœuds de ce complexe informatique : j'ai nommé nos *experts*, reconnus déculturés, certes, mais efficaces et savants, au sens de cette capacité qui est leur à débrouiller, à partir de tous ces messages codés en binaire sur ruban ou disque magnétique, de tous ces bip-bip *qui leur parviennent, le fil* de la réalité sociale, dans le sens de la meilleure gestion.

Le « pouvoir », selon cette vue, qu'exprime, par exemple, Philippe Nemo, n'est autre que la proximité des « *nœuds de plus forte communication sociale* » : « *Le pouvoir, en ce sens, a tendu, depuis l'entrée de la France dans l'ère technologique, à appartenir de plus en plus aux hommes et aux institutions capables de parler le langage de la technique, et d'utiliser les supports modernes de la communication.* » (1). Le pouvoir effectif est ici curieusement confondu avec l'efficacité d'une fonction, avec l'appartenance à une bureaucratie dirigeante. Il est vrai que quelques *experts ont été récemment faits* ministres : leur fonction idéologique — voilée du masque technocrate des décisions politiques — n'en est alors qu'amplifiée. Même aujourd'hui, MM. Giraud et Aigrain s'illusionnent-ils d'un pouvoir indépendant d' « experts » sur l'industrie et la recherche ? Leurs récentes déclarations respectives, visant à soumettre l'une et l'autre aux impératifs du libéralisme économique, illustrent à *merveille comment* ils ne sont que des rouages : des rouages certes situés aux centres apparents de décision, mais qu'entraîne un mouvement qui les dépasse, et dont la cause ne s'évanouit pas dans la quasi-immatérialité d'une information-informatisée.

Une expression antérieure à cette nouvelle mode informatique témoignait d'un sens plus exact de la nature réelle des *fonctions* : on parlait — et ce n'était pas péjoratif, mais l'objectivité simple — de *grands commis*. Le capitalisme était encore, il est vrai, teinté d'archaïsmes ; et il n'avait pas encore fini d'homogénéiser son idéologie, consacrée aujourd'hui dans le vocabulaire. Les mots-illusionnistes : brillant exercice à la mode, où les *nouveaux penseurs* sont passés maîtres. Jongler avec les mots en des tours de passe-passe — où les médias tiennent par nécessité un *rôle fondamental*, — de sorte à escamoter la réalité, à la travestir en illusion : c'est à quoi la technocratie *libérale* aimerait faire servir la philosophie, et c'est à jouer à ce jeu qu'elle l'appelle. Le prince choie les brillants jongleurs ; il les envoyait, voici peu, convier à ses soupers.

Le parti pris de *langage informatique* opère d'étonnantes transformations. Ces *mémoires* et ces *stockages* et ces *pertes* et ces *performances* (la mémoire sociale du type technologique davantage performante que la mémoire ancienne du type culturel, du moins en avance-t-on l'hypothèse) aboutissent à alléger *considérablement* le *poids* de la réalité sociale, et en premier lieu de la production dans ses formes et ses rapports, que l'on peut s'étonner de ne pas voir évoquer lorsqu'il est question de pouvoir. Mais pourquoi s'étonner, puisque tout est information ?

Cet effet d'illusion, proprement linguistique, reçoit par un surprenant mouvement en retour, une compensation qui vaut d'être notée. Ne nous parle-t-on pas, dans la foulée, de « proportion la plus élevée possible de matière grise » à insérer dans la production, de « capital intellectuel », qui serait dilapidé ou au contraire investi socialement ? Après la dé-réalisation de ce qui est immédiatement matériel (l'économie, le pouvoir réel), voici la transfor*mation des réalités d'ordre intel*lectuel et spirituel en objets et marchandises, leur chosification libre-échangiste, leur « réification », selon l'expression de Karl Marx. En sorte que l'effet d'illusion n'est pas simple mais double. On a vu la fonction du premier. Celle du second est évidente : il faut rentabiliser l'intelligence. Elle vise à la justification de l'élitisme. Elitisme et « efficience » que nous prépare la mise au pas de l'Université et de la Recherche.

Ne reste-t-il rien à créer aujourd'hui ?

Mais comme cela fait bien peu de supplément d'âme, on invoque la religion, voire les prophètes, comme révolte irréductible, intemporelle. D'un côté, la rationalité, la science sans âme. Et ces sciences sociales, dont on nous dit qu'elles « prouveront aisément » que la torture, la guerre et l'injustice « sont nécessaires à la survie du groupe » : l'illusion se poursuit, car, s'agit-il *de sciences* ou *de quelle utilisation de quelle science, et pour qui ?* A qui ferait-on croire que Massu et Pinochet faisaient ou font de la science, car la question est aussi crue ? Il est vrai que le second a pu fournir un banc d'essai aux exploits d'un économiste. Mais ce n'est pas de cette question-là, autrement sérieuse, que l'on nous parle, bien entendu. De l'autre côté, les révoltes et les valeurs, telle la justice, dont l'idée nous viendrait d'une révélation qui se perd dans la nuit des temps, stable et donnée une fois pour *toutes : comme si cette valeur*, comme les autres, ne venait pas de notre lente expérience, de notre longue histoire. Et ne reste-t-il donc rien à créer aujourd'hui ? D'où cette conception archéologique de la culture, ramenée à « *un commentaire inlassable des œuvres du passé* ».

Et d'où s'ensuit l'appel aux clercs, hommes de culture (littéraire, tiens, la science n'a donc pas de part à la culture ? Retournez à votre violon, M. Einstein !), dépositaires de la mémoire culturelle, à se désempoussiérer de leurs universités vieillottes et à rejoindre l'agora où tout se passe, ces fameux nœuds de plus forte communication sociale...

Dame culture, la tante de province sans âge et mal accoutrée fera bonne figure parmi les gandins dans les salons du pouvoir. Ils louchent sur l'héritage ; mais elle a peut-être déjà fait son testament...

(*) Maître de recherche au C.N.R.S. Université Louis-Pasteur, Strasbourg.

(1) Philippe Nemo : « La nouvelle responsabilité des clercs », *le Monde* du 8 septembre.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	226 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	165 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BOUCHARD PÈRE & FILS
Depuis 1731
80 Hectares dont 68 hectares de premiers crus et grands crus



"Documentation L.M." sur demande à Maison
BOUCHARD PÈRE & FILS
au Château Boîte Postale 70
21202 BEAUNE CEDEX
Tél. (80) 22.14.41
Télex Bouchar 350 830 F



Le Monde

étranger

LA CRISE EN IRAN

M. Carter «ne sait pas» si le chah pourra se maintenir au pouvoir

Pour la première fois, le président Carter a publiquement exprimé, jeudi 7 décembre, son incertitude sur la capacité du chah à se maintenir au pouvoir. Interrogé à ce sujet au cours d'un « petit déjeuner de presse », le chef de la Maison Blanche a répondu : « Je ne sais pas, mais je l'espère. La décision appartient au peuple iranien. Nous n'avons jamais eu l'intention et nous n'envisageons pas d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran. »

M. Carter a reconnu que « des abus avaient été commis contre des prisonniers politiques » en Iran, mais que « le chah avait eu tendance à agir vers l'établissement de principes démocratiques et une libéralisation sociale » dans son pays, « allant parfois à l'encontre des vœux des dirigeants religieux traditionnels ».

● A Bruxelles, au cours d'une conférence de presse tenue en marge de la réunion de l'OTAN, un adjoint du secrétaire d'Etat américain a déclaré que « les droits de l'homme fleurissent réellement en Iran » où « la possibilité d'exprimer des opinions a évolué favorablement depuis quelques mois ».

● A Moscou, le communiqué commun soviéto-afghan, publié à l'issue de la visite de M. Taraki en U.R.S.S., affirme que les deux pays « s'opposent vigoureusement à toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures de l'Iran » et s'engagent « à respecter la souveraineté et l'indépendance de ce pays ».

Les alarmes des Américains

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Le gouvernement iranien et les Américains attendent anxieusement le dimanche 10 décembre, dixième jour du grand deuil chiite, le Moharam, que l'opposition prépare fébrilement. A l'ambassade des Etats-Unis, on redoute la formation à cette occasion d'une procession qui pourrait rassembler un million de personnes sinon plus et l'arrivée impromptue de l'ayatollah Khomeiny, qui ferait descendre tout Téhéran dans la rue. « *Il y a deux mois*, déclare un diplomate américain, *le chah avait 75 % de chances de se tirer d'affaire ; maintenant il n'en a plus que 50 % ; si l'Achoura se passe mal et si la paralysie économique continue, ce pourcentage baissera encore.* »

Un communiqué militaire a été lu, jeudi, à la radio et au journal télévisé du soir, interdisant toute manifestation. Toutefois, en fin d'après-midi, un émissaire venait annoncer aux journalistes étrangers que le chah et ses conseillers avaient décidé de tolérer les « *processions pacifiques* ». Il semble qu'après avoir hésité, et se rendant compte que de toute façon, il n'empêcherait pas les fidèles de descendre dans la rue, le souverain ait opté pour ce compromis afin de réduire la tension, tout en espérant que le communiqué militaire réduirait l'affluence.

Auparavant, le conseil des ulémas de Téhéran, le Front national et l'Association des commerçants et artisans du Bazar avaient lancé des appels en faveur de la marche qu'entend diriger dimanche l'ayatollah Taleghani, auquel pourraient se joindre des chefs religieux d'autres villes. Le texte des bazaris précise que ce défilé « *témoignera de la ferme détermination du peuple de démettre les usurpateurs et de se préparer à participer pleinement à la souveraineté nationale* ». Il demande à « *toute la population de Téhéran, des villes et des campagnes alentour, de participer à la marche pour démontrer au monde entier qu'elle est décidée à poursuivre inlassablement la lutte sous la direction du grand chef national iranien, l'ayatollah Khomeiny* ».

Une « troisième force » ?

De son côté, M. Sandjabi, secrétaire général du Front national, a recommandé la non-violence et souligne que, s'il se produisait des « *violences sur provocation, la responsabilité en incomberait entièrement au gouvernement* ». Les différents mouvements demandent à la population de se rassembler en huit points de la capitale avant de converger vers l'avenue Reza-Chah jusqu'à la place Chahyad.

A la veille de cette nouvelle épreuve de force, les diplomates américains en poste à Téhéran ont incité leur gouvernement à réaffirmer son appui au chah. Les dirigeants de Washington ont visiblement plusieurs fers au feu. Ils estiment que, aux Etats-Unis, le courant favorable au départ du souverain (*le Monde* du 6 décembre) s'est manifesté trop tôt et ils s'en irritent d'autant plus que c'est la position d'une partie de la grande presse américaine. Ils souhaitent gagner du temps dans l'espoir de redresser une situation qui ne leur paraît pas encore désespérée et pensent que, si le régime parvient à passer le cap de l'Achoura, une certaine lassitude se manifestera au sein de la population. Les Américains déplorent que le régime ne « *fasse pas plus et mieux* » pour rallier la « *bourgeoisie silencieuse* » et ils s'emploient eux-mêmes, semble-t-il, à faire un travail de « *propagande* » et de « *récupération* » au niveau des différentes corporations (commerçants, industriels, ingénieurs, etc.).

Les diplomates américains estiment également que l'opposition a remporté une victoire en affaiblissant le chah, ce qui devrait permettre à une « *majorité raisonnable* » d'appuyer une formule dans laquelle le souverain « *régnerait sans gouverner* », ce qui éviterait de créer un vide et d'aboutir à un changement de régime, redouté à Washington. Malgré les échecs enregistrés, les Américains veulent tenter une nouvelle fois de dégager entre l'armée et l'ayatollah Khomeiny une « *troisième force* » qui serait utilisable même s'ils devaient se résoudre, en fin de compte, au départ du souverain. Leurs craintes tiennent, bien évidemment, à l'importance géopolitique de l'enjeu iranien pour Washington.

Des émissaires ayant la confiance de l'opposition religieuse se sont efforcés de réduire les alarmes des Américains. Ils font remarquer que les partisans de l'ayatollah Khomeiny qui prônent une politique d'indépendance nationale sont les meilleurs garants, en raison de leur foi contre une mainmise de l'U.R.S.S. sur l'Iran. Ils minimisent les risques d'une déstabilisation des régimes des pays voisins dont la majorité suit l'orthodoxie sunite et n'a guère d'affinité avec les chiites ; ils font en outre remarquer que si risque il y avait, il existerait encore plus pour les républiques musulmanes de l'U.R.S.S. Ils notent que, quel que soit le futur régime, il aura besoin des ressources pétrolières pour assurer le développement du pays. Ils soulignent à ce propos que les Américains auraient intérêt à admettre un gouvernement plus indépendant à leur égard. En revanche, le soutien à un régime imposé contre la volonté populaire risquerait de coûter plus cher aux Etats-Unis, dans la mesure où l'économie du pays sera périodiquement paralysée par les grèves et les troubles.

Si la guerre civile éclate...

Les opposants font valoir que, si la situation n'est pas rapidement débloquée par le départ du chah, il existera un risque réel de voir le pays sombrer dans la guerre civile. Ils précisent que des inscriptions du genre de « *se purifier et s'organiser pour la lutte armée* » apparaissent à Qom et qu'ils craignent d'être débordés par les « *activistes* ». Les religieux s'efforcent manifestement de résister à leur pression dans l'espoir de faire basculer une partie de l'armée dans leur camp et dans la crainte que le Pentagone ne l'emporte en finissant par imposer une dictature militaire.

Si la guerre civile éclate, disent-ils, ou bien l'U.R.S.S., qui a une frontière de 2 000 kilomètres avec l'Iran, tentera d'en profiter directement, ou bien les Etats-Unis interviendront militairement et politiquement, ce qui aboutira à internationaliser le conflit iranien, donc à y introduire le Kremlin.

Les universitaires américains, qui ont fait une enquête à la demande du Conseil national de sécurité, ont été plus sensibles à la plupart de ces arguments que les diplomates et certains hommes politiques. En fait, si l'avenir du régime iranien se décidera finalement à Téhéran, il se jouera aussi à Washington où les avis sont actuellement partagés sur la voie à suivre.

PAUL BALTA.

La négociation israélo-égyptienne

Le Caire et Jérusalem feraient une très «grave erreur» en ne signant pas le traité de paix avant le 17 décembre

déclare le président des États-Unis

Le président Carter a affirmé jeudi 7 décembre que l'établissement de nouvelles colonies de peuplement juives sur la rive occidentale du Jourdain, après le 17 décembre, serait une violation des accords de Camp David. Rappelant qu'une divergence d'opinions avait surgi entre lui et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, sur cette question, M. Carter a rappelé que « *son interprétation* (est qu'à Camp David) *un moratoire a été accepté sur l'établissement de nouvelles colonies de peuplement jusqu'à ce qu'un accord soit conclu sur la façon d'établir un gouvernement autonome sur la rive occidentale du Jourdain et dans la bande de Gaza* ».

M. Carter a rappelé qu'il rejetait tout lien entre la durée du moratoire sur l'établissement de nouvelles colonies et le traité de paix israélo-égyptien, comme l'a fait M. Begin.

Le président américain, marquant une certaine irritation, a assuré qu'il « *aimerait que les accords de Camp David soient respectés dans leur ensemble, sans réticence et avec enthousiasme* ». « *Ce n'a pas été le cas jusqu'à présent*, a-t-il noté en regrettant « *de nombreux contretemps, des tergiversations sur des divergences relativement sans importance, et des déclarations publiques excessives des deux parties* ».

« *L'Egypte et Israël*, a-t-il conclu, *feraient une très grave erreur en ne signant pas le traité de paix avant le 17 décembre. Le non-respect de cette date créerait, en effet, un précédent établissant que les délais fixés n'ont pas de signification.* »

● A BERNE, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Dayan, a déclaré qu'un « *nouveau Camp David* » serait peut-être nécessaire pour mettre fin à l'impasse dans les négociations de paix israélo-égyptiennes. « *L'insistance des Egyptiens à renégocier l'article 6 du projet, qui accorde la priorité sur les autres accords conclus par l'Egypte*, a-t-il dit, *créerait un problème difficile. L'article 6 constitue un compromis accepté par les Egyptiens, et sa suppression priverait de toute signification l'ensemble du traité.* »

● A PARIS, où il est arrivé jeudi soir, M. Moustapha Khalil, premier ministre égyptien, a déclaré qu'il ne prévoyait pas de changement dans son programme en vue de rencontrer MM. Dayan ou Weizman. « *Je leur ai communiqué*, a-t-il dit, *le programme de ma journée, et je leur laisse le choix du lieu et de la date d'une éventuelle rencontre.* »

● AUX NATIONS UNIES, passant outre aux protestations des Etats-Unis et d'Israël, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté deux résolutions réaffirmant son appui à l'O.L.P. et assurant qu'un règlement sans les Palestiniens serait « *une paix injuste* ». — (A.F.P., U.P.I.)

ASIE

Japon

Le gouvernement formé par M. Ohira ne paraît pas de nature à définir une politique neuve

De notre correspondant

Tokyo. — M. Ohira, qui a été élu, jeudi 7 décembre, premier ministre par le Parlement, a aussitôt présenté son gouvernement. Bien que son élection ait été retardée par une fronde de ses adversaires au sein du parti majoritaire, il a obtenu, à la Chambre basse, les 254 voix des libéraux démocrates et des indépendants affiliés à la formation gouvernementale.

Le nouveau premier ministre est apparemment sorti vainqueur de la querelle interne aux libéraux démocrates puisqu'il a maintenu sa décision de nommer M. Saito, un membre de sa action, à la tête du secrétariat général du P.L.D., poste-clé pour contrôler le parti, ce à quoi s'opposaient les autres clans demandant qu'il soit attribué à une personnalité moins liée à M. Ohira. Les postes de président du conseil exécutif et de président du conseil politique reviennent respectivement à MM. Kuraishi, du clan Fukuda, et Komoto, ministre du commerce et de l'industrie dans le précédent cabinet et membre de la faction de l'ancien premier ministre Niki.

La vice-présidence du P.L.D. devant revenir à M. Nishimura, le numéro deux de la faction Tanaka, on peut penser que M. Ohira, avec dans son ombre l'ancien premier ministre, a assur son contrôle sur la formation majoritaire. La seule concession de M. Ohira fut de déclarer que ces nominations étaient « *provisoires* ».

On note dans le nouveau cabinet le maintien à son poste de ministre des affaires étrangères de M. Sonoda. Apparemment, M. Chira a tenu à conserver une personnalité expérimentée, connaissant les dossiers pour préparer le sommet des pays industrialisés qui doit se tenir à Tokyo en juin et mener les négociations commerciales avec les Etats-Unis. D'autant plus que M. Ohira a supprimé le poste de ministre d'Etat chargé des affaires économiques avec l'extérieur, créé il y a un an. Le ministre des affaires étrangères avait, en la personne de M. Ushiba, diplomate de carrière, qui occupait ce poste, un aide précieux. Il est d'ailleurs prévu que celui-ci poursuivra la supervision des négociations du *Tokyo Round* et préparera le sommet de juin.

M. Ohira avait annoncé un cabinet « *nouveau et expérimenté* » : la plupart des observateurs sont sceptiques. On note certes l'apparition sur le devant de la scène de figures nouvelles (ce qui ne veut pas dire d'éléments jeunes : la moyenne d'âge du gouvernement est de soixante-trois ans). Ce sont, en général, de vieux routiers de la politique qui n'ont pas une grande expérience gouvernementale ou ont occupé des postes de second plan dans différents cabinets. On se demande en particulier si les ministres chargés des affaires économiques seront à la hauteur de leur tâche, compte tenu des difficultés que traverse actuellement le Japon, aux finances, M. Ippei Kakeno, « M. Prudence », est un expert des questions fiscales (le Japon met actuellement au point un système de T.V.A.), proche de M. Ohira il a fait toute sa carrière dans le ministère dont il prend, aujourd'hui, la tête.

Le choix de M. Ohira pour le ministère de la justice était particulièrement attendu, étant donné l'amitié qui le lie à M. Tanaka dont le procès est actuellement en cours pour sa participation à l'affaire Lockheed. Le portefeuille a été attribué à M. Yoshimifurui (soixante-quinze ans), un proche de M. Ohira, ami de la Chine comme lui, mais qui n'appartient à aucun groupe. C'est tout de même une garantie pour M. Tanaka.

D'une manière générale, M. Ohira a chois des personnalités en demi-teintes. Il s'agit, un peu à son image, de politiciens qui passent pour des « colombes » du P.L.D. — à l'exception du ministre de l'agriculture, M. Watanabe, membre de la Eeirankai (Association des tempêtes de printemps), groupe d'extrême droite du P.L.D. qui, lui, a été imposé par M. Nakasone. Le retour des « colombes » inquiète en particulier les Coréens du Sud : M. Ohira, ami de la Chine, passe pour être plus flexible que M. Fukuda, une éminence grise du lobby pro-Séoul, sur la question de la reconnaissance de Pyongyang.

Les grands clans n'ayant pas « tenors », on peut y voir le signe qu'ils ne sont pas disposés à faciliter la tâche de M. Ohira, qui n'a pour soutien sûr que le clan de M. Tanaka. Il ne faut guère s'attendre à de grands changements d'orientations politiques, le nouveau cabinet étant plutôt destiné à gérer les affaires qu'à innover.

PHILIPPE PONS.

LE NOUVEAU CABINET

Le nouveau gouvernement japonais est ainsi constitué :

Premier ministre : M. Masayoshi Ohira ; ministre de la justice : M. Yoshimi Furui ; ministre des affaires étrangères : M. Sunao Sonoda ; ministre des finances : M. Ippei Kaneko ; ministre de l'éducation : M. Yosaburo Naito ; ministre de la santé et des affaires sociales : M. Ryutaro Hashimoto ; ministre de l'agriculture, des forêts et des pêches : M. Michio Watanabe ; ministre du commerce international et de l'industrie : M. Masumi Esaki ; ministre des transports : M. Kinji Moriyama ; ministre des postes et des télécommunications : M. Niqichi Shirahama ; ministre du travail : M. Yuko Kurihara ; ministre de la construction : M. Motosaburo Tokai ; ministre de l'intérieur : M. Naozo Shibuya.

Directeur général de l'agence de planification : M. Tokusaburo Kosaka ; directeur général de l'agence des sciences et technologies : M. Iwazo Kaneko ; directeur général de l'agence de défense : M. Ganri Yamashita ; directeur général de l'agence pour l'environnement : M. Sanichiro Uemura.

M. KOSAKA (agence de planification) :

Directeur général de l'Agence de planification, M. Tokusaburo Kosaka, âgé de soixante-deux ans, est entré dans la vie politique assez tard : il y a tout juste dix ans. Issu d'une famille de financiers, il a longtemps assumé des fonctions de responsabilité au Keidanren (patronat). Il est resté très lié aux milieux d'affaires et a occupé plusieurs postes ministériels dans les gouvernements Tanaka. Son frère, M. Zentaro Kosaha, membre du P.L.D. depuis 1955, fut aussi, il y a quelques années, à la tête de l'Agence de planification.

M. Kosaka n'appartient à aucune faction du P.L.D. En 1971, il créa le Shimpu seiji kenkyukai (institut de recherches politiques du Vent nouveau) qu'il a récemment transformé en un forum comprenant des politiciens relativement jeunes qui cherchent à dépasser les ossifications des clans traditionnels pour donner des orientations nouvelles au camp conservateur. Ce groupe de réflexion comprend, en plus des politiciens, des barons de l'industrie, des économistes et des journalistes.

M. ESAKI (commerce international et industriel) :

Ministre du commerce international de l'industrie, M. Masumi Esaki, âgé de soixante-trois ans, est un homme habile qui a démontré sa souplesse à plusieurs reprises lorsqu'il fut nommé à des fonctions gouvernementales. Elu député pour la première fois en 1946, à l'âge de trente-deux ans, c'est un membre, depuis sa création, du clan Tanaka. C'est aussi un proche de M. Ohira qu'il aida beaucoup pour son élection.

Deux fois directeur de l'Agence de défense (dans le cabinet Ikeda, en 1960, puis dans le dernier gouvernement Sato), il est connu pour son sens politique et est notamment estimé des partis d'opposition qui voient en lui un interlocuteur valable. Excepté lorsqu'il présida le comité pour le budget au Parlement, il ne s'est jamais vraiment occupé des affaires économiques.

Pakistan

Mme BHUTTO SE VOIT INTERDIRE TOUTE ACTIVITÉ POLITIQUE

Mme Bhutto, la femme de l'ancien premier ministre condamné à mort, et qui assure son intérim à la tête du Parti populaire pakistanais, s'est vu interdire samedi 2 décembre toute activité politique par les autorités.

Par ailleurs, le directeur de l'hebdomadaire *Viewpoint*, M. Mazdar Ali Khan, et un journaliste de la rédaction, M. Hussain Naqi, ont été arrêtés dimanche 3 décembre au siège du journal. Les autorités n'ont pas donné les raisons de ces arrestations. (A.F.P.)

[Edité à Lahore, « Viewpoint » est le plus libre de ton et le plus progressiste des hebdomadaires pakistanais anglophones. Malgré les dispositions restreignant la liberté de la presse, il a gardé une grande indépendance et publié, ces dernières semaines, des articles critiquant, parfois sur le ton satirique, le régime du général Zia-Ul-Haq. Son directeur est une personnalité de réputation internationale.]

Chine

UN DAZIBAO FAIT APPEL AU PRÉSIDENT CARTER

Pékin (A.F.P.). — Un « groupe des droits de l'homme » chinois a lancé par voie de dazibao un appel au président Carter et au Congrès américain pour qu'ils « s'occupent de l'état des droits de l'homme en Chine ». Le dazibao demande au chef de la Maison Blanche de ne pas protester seulement pour des personnalités mondialement connues (comme les dissidents soviétiques) et contre une « oppression ratée », mais de s'élever contre une « oppression réussie » en Chine, où l'expression d'une opinion différente peut mener jusqu'à l'exécution.

Lu peu avant minuit, jeudi 6 décembre par deux diplomates occidentaux, ce dazibao avait disparu vendredi aux premières heures de la matinée. Déjà, dans la nuit, des commentaires réprobateurs avaient été écrits sur deux affiches, tels que : « N'avez-vous pas honte de dire cela ? », « Etes-vous vraiment chinois ? »

Alice.

FEMME MYTHIFIÉE, FEMME MYSTIFIÉE.



Par Claude Alzon

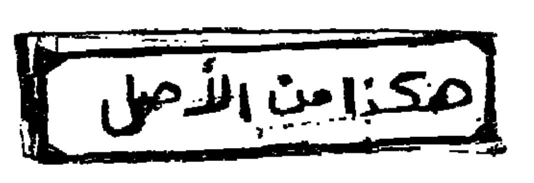
L'HOMME c'est la raison, l'énergie, l'égoïsme ; la femme c'est le corps, la faiblesse, et l'amour. Ce credo phallocratique a permis à l'Église au XIXe siècle de maintenir la femme dans son enfermement.

Nombre de féministes le reprennent aujourd'hui dans l'espoir de sauver à bon compte notre société malade par l'avènement de la Femme-Messie.

L'auteur montre qu'il n'existe pas de nature féminine, dégage les raisons profondes de l'oppression de la femme par l'homme et expose les conditions d'une véritable égalité entre les sexes.

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE



RÉFUGIÉS

L'AFRIQUE, CONTINENT DES RÉFUGIÉS

(Suite de la première page.)

A l'autre extrémité du continent, une moyenne quotidienne d'environ deux cents Africains de Rhodésie gagnent les trois camps de transit vers la Zambie mis à leur disposition par le Botswana. Comme en Erythrée, une fraction aujourd'hui importante de la population africaine de Rhodésie — sans doute le dixième de près de sept millions de Noirs — a été « déplacée » à l'intérieur du territoire, soit qu'elle ait été regroupée derrière les barbelés de « villages protégés », soit qu'elle ait fui la guerre dans les *Tribal Trust Lands* (réserves africaines) pour grossir la masse des squatters dans les *townships* africaines construites en bordure des villes européennes.

Quatre millions de « personnes déplacées »

Fin 1977, le haut commissariat aux réfugiés des Nations unies estimait à 3 700 000 le total des réfugiés et des personnes déplacées sur le continent, soit 700 000 individus de plus qu'un an plus tôt. *« Aujourd'hui, on doit dépasser les 4 millions »*, estime M. Matsumoto, le nouveau représentant du haut commissariat à Nairobi.

La réconciliation entre l'Angola et le Zaïre, après le deuxième conflit du Shaba, a permis de remettre un peu d'ordre dans les vastes déplacements de population entre ces deux Etats. Fin novembre, 110 000 réfugiés Zaïrois en Zambie et surtout en Angola avaient regagné leur pays depuis l'amnistie politique décrétée en juin précédent par Kinshasa. Près de la moitié des exilés zaïrois en Angola auraient donc été rapatriés, souvent après plusieurs années d'absence, puisque les premiers départs remontent à la crise katangaise de 1960-1965. En revanche, le rapatriement de 500 000 Angolais réfugiés au Zaïre depuis la guerre de 1975-1976 semble poser plus de problèmes.

Un conflit prenant trop souvent la relève d'un autre, des Etats qui n'ont pas terminé de procéder à la réinsertion de leurs propres réfugiés sont déjà soumis au flux de nouveaux arrivants. En 1975-1976, après l'indépendance du Mozambique, 85 000 personnes ont été rapatriées de Tanzanie et de Zambie. Le Mozambique, à la fin d'une guérilla de dix ans menée avec succès par le FRELIMO dans la moitié septentrionale du pays, a compté plus d'un million de réfugiés et de *« personnes déplacées »*. Depuis trois ans, il accueille les réfugiés de Rhodésie en nombre croissant : en dehors des camps de guérilla de la ZANU (l'Union *nationale africaine du Zimbabwe*, de M. Mugabe), une quarantaine de milliers de civils végètent dans des centres d'hébergement. Leur sécurité pose des problèmes identiques à celle des réfugiés africains de la ZAPU (l'Union populaire africaine du Zimbabwe, de Joshua Nkomo) en Zambie. Dans les deux cas, les camps de réfugiés peuvent devenir une cible facile pour l'aviation rhodésienne, en raison de la faiblesse militaire du Mozambique et de la Zambie. Une menace identique pèse sur les trois camps de transit du Botswana qui abritent près de 50 000 réfugiés de Rhodésie.

Les camps de réfugiés foisonnent sur les *frontières* de territoires contestés. A Tindouf, en Algérie, *entre 40 000* et 70 000 Sahraouis attendent la fin d'une guerre du Sahara occidental. Sur la frontière de la Namibie (Sud-Ouest africain), l'Angola abrite 5 000 Namibiens, dont les camps demeurent à la portée de coups de main militaires sud-africains, comme l'a démontré le raid sud-africain du 4 mai sur Cassinga, où plusieurs centaines de personnes ont été massacrées. Pour Luanda, aux problèmes posés par les réfugiés zaïrois et namibiens s'ajoute celui, dont on connaît mal l'ampleur, des « personnes déplacées », en raison de la poursuite de la guérilla menée par l'Unita de Jonas Savimbi, avec l'appui de l'Afrique du Sud, dans le sud et même le centre du pays.

Guérillas et répression

En Ogaden, sur les basses terres et sur les marches orientales de l'Ethiopie, la reprise d'une guérilla somalie en juin fait *obstacle* au *retour* des *nomades* ou des paysans chassés par la guerre qui a sévi de juin 1977 à mars *1978. Plus de 80 000* Somalis d'Ogaden sont actuellement dans des camps en territoire *somalien. On évalue à 500 000 le* nombre des personnes déplacées, dont un bon nombre se sont *réfugiées sur la frontière entre* les deux pays, sans pour autant vivre dans des centres d'hébergement. A Djibouti, le même conflit a fait passer la population réfugiée de 5 000 à 11 000 de juin 1977 à juin 1978.

Le récent conflit armé entre l'Ouganda et la Tanzanie a provoqué deux nouveaux courants, de part et d'autre de la frontière. 31 000 personnes se seraient réfugiées à Bukoba, sur le lac Victoria, à la suite de l'occupation, pendant deux semaines d'une fraction du territoire tanzanien par l'armée ougandaise. La Tanzanie accueille déjà plus de 150 000 réfugiés, dont 120 000 qui ont fui les affrontements du Burundi de 1972. La balkanisation du continent, dont les frontières ont été tracées par les Européens au gré de leurs conquêtes, demeure à cet égard une source importante de déplacements de réfugiés.

Autre cause : la répression organisée par plusieurs régimes. Six *cent mille Guinéens ont fui en* Côte-d'Ivoire ou au Sénégal les excès du régime de Conakry. La moitié de la population de la Guinée-Equatoriale, soit 200 000 personnes, se seraient réfugiées au Cameroun et au Gabon, fuyant la répression du président Macias Nguema. La Tanzanie et Kenya accueillent des milliers de réfugiés ougandais depuis l'accession au pouvoir, en 1971, du maréchal Idi Amin Dada. Les déplacements de la population se succèdent en cascades. La Tanzanie offre l'hospitalité à des Burundais, tandis que le Burundi accueille des Rwandais, au même titre que l'Ouganda, dont les intellectuels s'enfuient à Dar-Es-Salaam, à Nairobi, en Europe occidentale et aux Etats-Unis.

Les grandes migrations de demain se dessinent. Ainsi, en juin *1976, des milliers de Sud-Africains* ont fui leur pays. Ils ont trouvé refuge dans les pays limitrophes, — *Lesotho, Swaziland et* Botswana — mais les risques encourus ou les difficultés d'établissement les incitent à s'éloigner davantage. Près d'une centaine d'entre eux ont déjà trouvé, au Kenya, une troisième terre d'asile après avoir transité en Zambie, au Mozambique ou en Tanzanie.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● A BANGKOK, un porte-parole du ministère de l'intérieur a déclaré vendredi 8 décembre *que la Thaïlande n'accordera pas* le droit d'asile à une flottille d'une centaine de bateaux chargés de réfugiés qui feraient actuellement route vers ses côtes, car ceux-ci *« ont été délibérément jetés dehors »* par Hanoï. Les réfugiés recevront *toutefois* vivres et médicaments avant d'être refoulés vers le large, et *« une attention spéciale sera accordée aux femmes et aux enfants malades »*. — *(A.F.P.)*

● A KUALA-LUMPUR, M. Ghazali Shafie, ministre malaisien de l'intérieur, a critiqué jeudi 7 décembre les méthodes de sélection des réfugiés vietnamiens par les pays occidentaux, qui choisissent « *la crème* » et laissent « *l'écume* » dans les camps. Il a annoncé qu'il proposera lundi à Genève que la Malaisie soit simplement un « relais » où les réfugiés arriveraient avant d'être envoyés dans des camps qui pourraient par exemple être situés dans l'île de Guam, dans le Pacifique, d'où ils seraient acheminés vers les pays d'accueil. — *(A.F.P.)*

Hongkong croule sous le poids des immigrants légaux et illégaux

Correspondance

Hongkong. — Les Sino-Vietnamiens qui ont quitté le Vietnam pour la Chine et qui, par la suite, se rendent *illégalement à Hongkong*, doivent-ils être considérés comme des réfugiés ? Non, estiment les autorités de la *colonie*, *arguant* du fait que la Chine est, pour eux, le pays de premier asile. En novembre, plus de deux cents Sino-Vietnamiens ont été raccompagnés *manu militari* jusqu'à la *frontière* chinoise... où les autorités ont refusé de les reprendre. En attendant qu'il soit statué sur leur sort, ces personnes ont été transférées dans une prison de l'île de Lantao. Les autorités ne désespèrent pas, semble-t-il, de convaincre les Chinois de reprendre ceux qu'ils considèrent comme des *« immigrants* illégaux ».

On estime à au moins cent soixante *mille le nombre de Sino-Vietnamiens* — ou Hoa — à avoir franchi la frontière chinoise. Le gouvernement de *Hongkong* entend empêcher un exode massif de ces derniers. Un journaliste de Hongkong a pu recueillir à Canton le témoignage d'un jeune Sino-Vietnamien : il disait son désarroi devant la perspective d'être *envoyé* dans une ferme d'Etat, lui qui avait quitté le Vietnam pour éviter d'être déplacé dans une « nouvelle zone *économique* ». Un autre disait sa surprise devant la mainmise de l'administration chinoise sur la *population*, *beaucoup plus grande*, selon lui, qu'au Vietnam, ou *« au moins, on peut toujours corrompre un cadre et se procurer de faux papiers »*.

Un élément inquiète vivement les autorités de Hongkong : la Chine a *de plus en plus tendance à leur faire* prendre en charge certains de ses problèmes internes. Ainsi, le chô*mage, dont la presse chinoise* a récemment reconnu qu'il constituait une question grave, est vraisemblablement l'un des facteurs qui expliquent le formidable accroissement d'immigrants légaux auquel on assiste depuis plus d'un an. En novembre, plus de dix *mille* Chinois sont entrés à Hongkong, dûment munis de laissez-passer. Au total, l'immigration légale va *représenter*, pour l'année 1978, un accroissement de population de plus de soixante-dix *mille* personnes. Dans les provinces du Kwantung et du Fukien, il semble désormais facile d'obtenir un laissez-*passer pour Hongkong : une lettre* d'un ami, et non plus seulement d'un parent, suffit. En outre, les autorités *provinciales ont maintenant le droit* de délivrer des laissez-passer sans en référer à Pékin. D'après des *témoignages d'immigrants arrivés* récemment, les autorités, dans la province du Fukien, tiennent le langage suivant : *« Hongkong ne compte que cinq millions d'habitants. Il y a encore de la place là-bas pour au moins trois millions de Chinois. »*

Un accroissement de près de cent mille personnes

Face à une telle politique, qui rend les projets du gouvernement de Hongkong en matière de logement et d'équipements sociaux *totalement* inopérants, les Britanniques sont juridiquement désarmés. N'est-il pas stipulé, dans l'*accord de cession des* Nouveaux Territoires à la Grande-Bretagne, que *« les ressortissants Chinois en bonne santé physique et mentale conservent le droit permanent d'entrer et de s'établir à Hongkong, ainsi que d'en ressortir »* ? Des entretiens diplomatiques visant à *établir un quota d'immigrants légaux* n'ont pas abouti.

Il ne faudrait pas croire que cet afflux d'immigrants légaux a rendu moins considérable l'immigration illégale. Le « passage à Hongkong » — à la nage et de nuit — se poursuit : cinq mille « illégaux » ont été pris sur le fait de janvier à *septembre ; il faut multiplier ce chiffre* par trois ou quatre pour obtenir le nombre de passages réussis. *Il ne s'écoule guère de semaine sans* que la presse ne fasse état de cadavres flottant dans les eaux territoriales.

L'immigration, légale ou clandestine, va représenter cette année *pour la colonie un accroissement* de population de près de cent mille personnes. La tragédie des réfugiés *vietnamiens échouant en Malaisie* et en Indonésie est donc suivie ici avec anxiété. A Hongkong, plus de cinq mille réfugiés *vietnamiens attendent* d'être pris en charge par un pays tiers. L'attitude des autorités de Hongkong à leur égard (1) a été jusqu'à présent exemplaire. En serait-il encore de la sorte si elles étaient *confrontées à une situation* d'exode massif ?

La pression démographique sur Hongkong aura pour effet d'y rendre plus aigus les problèmes nés de la densité de population : promiscuité dans les grands ensembles, criminalité élevée. L'urbanisation en cours des Nouveaux Territoires sera probablement accélérée, et les compagnies privées trouveront dans cet afflux d'immigrants une main-d'œuvre docile et bon marché.

HENRI LEUWEN.

(1) Les Vietnamiens fugitifs qui ont pu gagner directement les eaux territoriales de Hongkong sont considérés comme des réfugiés et, à ce titre, bénéficient d'un droit d'asile. Mais ils ne sont pas autorisés à s'établir définitivement dans la colonie.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez.

AFRIQUE

Guinée

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE A M. SEKOU TOURÉ D'APPORTER LA PREUVE QUE M. DIALLO TELLI EST ENCORE EN VIE

Amnesty International lance un défi au président guinéen M. Ahmed Sékou Touré, *« pour qu'il donne la preuve que l'ancien secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), M. Diallo Telli, est encore en vie »*.

La section française d'Amnesty International, dans un communiqué publié jeudi 7 décembre, se montre *« très inquiète de l'usage fréquent de la torture en Guinée »*. C'est ainsi que se référant *au sort de M. Diallo Telli*, l'organisation constate que *« l'ancien secrétaire général de l'O.U.A. n'a jamais été jugé par un tribunal indépendant et qu'aucune condamnation n'a été prononcée publiquement contre lui »*.

« Nous craignons qu'on l'ait laissé mourir de faim et de soif », précise Amnesty International, qui ajoute que ce sort est celui de *« beaucoup d'autres prisonniers politiques guinéens »*.

Répondant par ailleurs aux récentes accusations du président Sekou Touré, traitant l'organisation *« d'ordure »*. (*le Monde* du 28 novembre), Amnesty International précise *« qu'elle ne porte aucun jugement sur aucun système politique, économique ou social »*.

Son *« seul* credo *statutaire, conclut-elle, est la Déclaration universelle des droits de l'homme. Amnesty International combat ses violations où que ce soit et quels qu'en soient ses responsables »*.

[Dans son numéro en date du 8 novembre, l'hebdomadaire « Jeune Afrique » avait publié des révélations sur les conditions de « l'assassinat de Diallo Telli », selon lesquelles l'ancien secrétaire général de l'O.U.A. était mort en détention au camp Boiro le 25 février 1977, où on lui avait appliqué la « diète noire » (privation d'eau et de nourriture) (« le Monde » daté 5-6 novembre).]

Ethiopie

Le P.C.F. évoque l'« aspiration légitime » du peuple érythréen à l'identité nationale

Tandis que le lieutenant-colonel Mengistu, chef de l'Etat éthiopien, poursuit à Belgrade — où il a rencontré jeudi 7 décembre le maréchal Tito — une tournée *officielle en Europe* de l'Est, les combats se poursuivent en Erythrée. Selon l'envoyé spécial dans la province rebelle du quotidien égyptien *Al Ahram*, l'aide militaire soviétique à l'Ethiopie s'est élevée en 1977 à 1 milliard de dollars.

Dans une enquête effectuée au lendemain de la chute de Keren entre les mains de l'armée éthiopienne le journaliste égyptien affirme que treize généraux et deux cent cinquante officiers so*viétiques, ainsi que deux mille* Cubains ont pris part à la direction des opérations en Erythrée.

La poursuite de l'offensive gouvernementale suscite de nombreuses réactions et manifestations de solidarité. Dans une *déclaration publiée ce vendredi* par *l'Humanité*, M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., souligne que *« la volonté d'obtenir des avantages au plan militaire — qui ne saurait régler le fond du problème — semble l'emporter sur la recherche d'une nécessaire solution politique »*.

Il rappelle ensuite *« la position constante du P.C.F. »* selon laquelle *« une solution juste et durable appelle la satisfaction des aspirations légitimes du peuple érythréen à l'identité nationale et à l'autodétermination, afin qu'il puisse choisir son destin librement et sans ingérence extérieure »*.

D'autre part, le Comité de soutien à la lutte de libération du peuple érythréen (C.S.L.L.P.E.) (1) organise samedi 9 décembre, de 9 h. à 23 h., à l'université de Jussieu (ampithéâtre X2, 1, rue Guy-de-la-Brosse, 75005 Paris, métro : Jussieu) une *Journée d'étude et de solidarité avec la lutte de libération du peuple érythréen*. De nombreuses personnalités participeront à cette manifestation, dont deux anciens ministres, MM. Michel Jobert et Louis Terrenoire.

(1) 50, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75012 Paris.

Une mise au point du F.P.L.E.

Après la publication du bulletin de l'étranger : « Une défaite *des nationalistes érythréens » (le Monde* du 30 novembre), *M. Nafi H. Kurdi, représentant en France du F.P.L.E. (Front populaire de libération de l'Erythrée), nous a adressé une lettre dont voici les principaux extraits :*

1) D'emblée, il est affirmé : *« Comme l'avaient annoncé au début de la semaine les membres de la junte d'Addis-Abéba, les troupes éthiopiennes se sont emparées de Keren, qu'elles encerclaient depuis le mois d'août »*. Lors de l'offensive de l'été dernier, aux premiers engagements d'envergure pour reprendre la ville de Keren, les quatre-vingt-dix mille agresseurs éthiopiens ont essuyé des défaites retentissantes. Et c'est le F.P.L.E. qui les a encerclés, et non le contraire. D'autre part, l'affirmation mensongère du Derg reprise dans votre éditorial et selon laquelle *« la prise de Keren (...) a été rendue possible (...) par la trahison de certains éléments de la garnison assiégée »* nous choque énormément.

2) L'article poursuit : *« Nul n'ignore d'ailleurs que l'une des causes essentielles de l'échec du mouvement nationaliste est la division... »*. Il est normal que des contradictions existent au sein de notre révolution. Mais aucun Erythréen ne diverge sur l'objectif de la lutte, à savoir l'indépendance nationale.

3) Une autre affirmation gratuite est avancée : *« Les concours extérieurs qui leur étaient largement accordés ont cessé »*. Notre peuple a, aujourd'hui plus que jamais, beaucoup d'amis. Mais le F.P.L.E. a toujours compté sur ses propres forces, et l'aide extérieure n'a jamais *constitué* un facteur déterminant dans la progression de notre combat.

4) *« Farouchement attachés au respect des frontières héritées de la colonisation, les dirigeants africains sont restés sourds aux appels désespérés des Erythréens. »* Encore un jugement pour le moins prématuré. Notre lutte de libération n'est pas une remise en question du principe de l'intangibilité des frontières, legs du colonialisme, et sur ce point nous ne désespérerons jamais de convaincre la totalité des pays africains. (...) Par précaution, pour préserver la population et ses forces, l'armée populaire du F.P.L.E. a décidé, le 21 novembre, d'évacuer l'axe Asmara-Massouah, et le 27 la ville de Keren. Mais elle n'en a pas moins infligé aux forces de la « Sainte Alliance » de lourdes pertes en hommes et en matériel. (...)

Notre lutte de libération, vieille de dix-huit années, est la guerre prolongée d'un peuple opprimé. Ce n'est pas une offensive, si *brutale qu'elle puisse être*, qui pourra l'anéantir.



IDÉE CADEAU
IDÉE LUMIÈRE
TIZIO

Lampe de bureau et de table à halogène. Articulée, orientable en tous sens.

Créée par Richard Sapper pour Artemide.

PARIS
ARCASA
219, rue Saint-Honoré - Paris 1er
DESIGN S.A.
226, boulevard Saint-Germain - Paris 7e
ELECTRORAMA
7, boulevard Saint-Germain - Paris 5e
ESPACE & LUMIÈRE
17, rue des Lombards - Paris 4e
JAMICA
94, boulevard du Montparnasse - Paris 14e
LE BIHAN
25, rue du Faubourg-Saint-Antoine - Paris 11e
MORAND ECLAIRAGE
14, rue du Ranelagh - Paris 16e
ROUVE
94, rue de Rennes - Paris 6e

LILLE
G.S.T.
14, rue Léon Trulin - Lille

LYON
ARRIVETZ S.A.
68, cours La Fayette - Lyon 3e
NÉON RHÔNE-ALPES
56, rue du Lac - Lyon 3e

MARSEILLE
AMEUBLEMENT DÉCORATION
167, rue de Paradis - Marseille 6e

NICE
INTÉRIEUR INTERNATIONAL
Centre Commercial Cap 3000

Distribution Artemide :
HORAS INTERNATIONAL
Paris : 130, rue Championnet - 75018
Bruxelles : 144, avenue Louise - 1050

Artemide

DANIEL FARGEAU & ASSOCIÉS

Empire Centrafricain

DÉCHU POUR « DIFFAMATION DE SON AUGUSTE PÈRE... »

Le prince Georges, fils aîné de l'empereur Bokassa Ier de Centrafique, a été déchu de son titre nobiliaire par décret impérial rendu public, jeudi 7 décembre, sur les ondes de Radio-Bangui.

Aux termes du décret lu par le premier ministre, M. Henri Maidou, le prince Georges est déchu de son titre nobiliaire pour avoir tenu des *« propos diffamatoires à l'égard de son auguste père, Sa Majesté Impériale Bokassa Ier »*. *« Cette déchéance*, a précisé M. Maidou, *s'étend à toute sa descendance. »* — *(A.F.P.)*

[Le prince Georges avait été arrêté puis expulsé de Bangui le 6 octobre, en compagnie de sa femme et de ses deux jeunes enfants, après dix-sept jours d'assignation à résidence sans qu'on lui ait notifié les motifs de cette mesure (« le Monde » du 10 octobre).]





Quand la Namibie vote...

II. — La prudence des multinationales

Les élections organisées par Pretoria et tenues pour « nulles et non avenues » par l'ONU se déroulent en Namibie du 4 au 8 décembre, sans la participation du mouvement nationaliste le plus important, la SWAPO. Le principal parti en lice, l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.) a mené une campagne « à l'américaine ». Le taux élevé de participation est — pour une part — dû à des pressions sur les électeurs dénoncées par plusieurs personnalités (le Monde *du 7 décembre).*

De notre envoyée spéciale
CHRISTIANE CHOMBEAU

Oranjemund. — Perdus dans un désert interminable, balayé par un vent infernal, les employés blancs des mines de diamants de la C.D.M. (Consolited Diamond Mines, filiale de la De Beers pour la Namibie) attendent avec inquiétude les résultats des élections. « *Que va-t-il se passer après ?*, demande, anxieux, un jeune cadre. *Que va faire la SWAPO ? Va-t-il y avoir de nouvelles élections sous supervision des Nations unies ? Pensez-vous qu'il y aura une recrudescence de la guérilla si l'Alliance démocratique de la Turnhalle gagne ?* » Les questions se bousculent.

Oranjemund, quatrième ville de Namibie, est une petite oasis de huit mille habitants (dont trois mille Blancs), créée de toutes pièces pour les besoins de la mine. Il faut montrer patte blanche pour s'y rendre, c'est-à-dire demander une autorisation à la direction qui, après enquête, vous donne — ou non — son accord. Les 10 000 kilomètres carrés qui l'entourent sont, en effet, déclarés « zone interdite » pour protéger des voleurs des gisements, où les diamants sont extraits à la pelle mécanique.

Les visiteurs sont rares. Aussi leur fait-on rapidement part des soucis du moment. Actuellement, les employés blancs se préoccupent de l'avenir du pays. Ils craignent de voir arriver au gouvernement le mouvement nationaliste noir SWAPO, présenté par la presse et la radio sud-africaines comme une organisation communiste inféodée à Moscou et à Cuba. Certains voient déjà ses militants s'installer à Windhoek, la capitale de la Namibie, nationaliser les mines ou du moins exiger une importante participation, et imposer des Noirs namibiens aux postes de responsabilité. « *On verra bien, mais s'il n'est plus possible de travailler, on partira* », disent déjà quelques-uns de nos interlocuteurs.

Rares sont ceux qui prêtent foi aux déclarations des responsables de la SWAPO affirmant qu'il ne sera pas question, du moins dans un premier temps, de nationaliser les mines, mais seulement de « *répartir les richesses* ».

Les Blancs aimeraient savoir qui aura le dessus lors des retrouvailles : la branche extérieure de la SWAPO, formée par les exilés, qui mènent la guérilla et rencontrent les dirigeants des pays de l'Est, ou bien la SWAPO intérieure dont de nombreux militants ou responsables sont pasteurs ou prêtres, et donc considérés comme plus modérés.

Des Blancs désorientés

Indiscutablement, leur cœur penche vers la D.T.A., regroupement de plusieurs partis ethniques, soutenue par l'Afrique du Sud. Mais les élections, auxquelles ne participe pas la SWAPO, les embarrassent. Ils ne savent qu'en penser. Ils tiennent, en effet, à une reconnaissance mondiale du futur régime namibien. L'ONU demande la tenue d'élections, mais en sa présence et avec la participation de la SWAPO, après le départ du plus gros des troupes sud-africaines. Tant qu'une telle situation ne verra pas le jour, il y a fort à penser que la guérilla continuera et même qu'elle s'intensifiera.

Par ailleurs, les Occidentaux font l'objet aux Nations unies de pressions constantes de la part du tiers-monde et des pays africains, en particulier, pour voter des sanctions contre l'Afrique du Sud. Ils sont parvenus jusqu'à présent à les éviter. Des sanctions économiques, si elles étaient votées et appliquées, affecteraient sérieusement les sociétés multinationales installées en Namibie.

Les échos qui parviennent à Oranjemund sur les irrégularités commises et les pressions exercées pendant l'établissement des listes électorales — Pretoria affirme que 93 % des Namibiens se sont enregistrés — finissent de désorienter les Blancs de la C.D.M. Ils souhaiteraient une victoire de la D.T.A. sur la SWAPO, mais au cours d'élections reconnues par la communauté internationale. En attendant, contrairement aux petites industries et aux petits commerces qui se sont lancés à corps perdu dans la campagne électorale aux côtés de la D.T.A., ou des fervents partisans de la ségrégation raciale représentés par l'AKTUR, les sociétés multinationales jouent la carte de la prudence.

Ménageant la chèvre et le chou, leurs dirigeants n'hésitent pas à soutenir financièrement plusieurs organisations, indépendamment de leurs options politiques, pour peu qu'elles aient quelques chances de figurer parmi les maîtres de la Namibie de demain ou d'après-demain.

Rio Tinto (Grande-Bretagne) qui exploite la mine d'uranium, la De Beers (Afrique du Sud) pour les diamants et Amaz Corporation (Etats-Unis) pour le cuivre rencontrent régulièrement la SWAPO et tiennent à maintenir leurs contacts.

La C.D.M., par exemple, s'est opposée, pendant la campagne électorale, à ce que la D.T.A. organise, comme elle le désirait, un barbecue dans les rues d'Oranjemund. Elle l'a, en revanche, autorisée à tenir un meeting, qui, au dire des habitants, n'a guère rassemblé plus d'une douzaine de personnes. En effet, en grande majorité, les travailleurs migrants noirs soutiennent la SWAPO.

Préparant l'indépendance de la Namibie, la De Beers a transféré le siège de sa filiale de Kimberley à Windhoek, et, dans un discours récent, son président, M. Harry Oppenheimer, a déclaré que toute augmentation du capital de la C.D.M. se ferait avec une participation namibienne. La De Beers a, par ailleurs, réuni un fonds d'investissements pour financer des recherches et aider au développement économique de la Namibie. Elle a également créé dans le Nord, en Ovamboland, un centre de formation technique.

Depuis plusieurs mois, la C.D.M. se lance à corps perdu dans une bataille contre la ségrégation raciale au sein de son entreprise et dans sa ville. Pour la première fois, un bébé noir est né à Oranjemund en octobre dernier. En effet, la politique suivie jusqu'à présent était de recruter en Ovamboland des hommes qui, ne trouvant pas d'emploi dans leur région, acceptaient de venir, seuls, travailler pendant une période de huit mois environ à plus de 2 000 kilomètres de leur domicile. A présent, quatorze familles noires habitent dans la cité blanche. Cent sont attendues dans les mois à venir, et les maçons se hâtent de construire leurs maisons.

Les clubs sportifs et sociaux sont désormais ouverts à tous, pour peu que les intéressés puissent payer le droit d'entrée, assez élevé il est vrai. L'école, en tout cas, est gratuite, et déjà des enfants noirs étudient auprès d'enfants blancs. Certes, nous dit le directeur M. Kitt Hodge, il n'est pas facile d'accueillir d'un seul coup autant d'enfants d'un niveau culturel et scolaire disparate. Mais la tâche qui l'attend, quand les cent familles seront là, ne semble pas lui faire trop peur.

Le directeur de la C.D.M., M. John Richards, reconnaît que plusieurs Anglais, Ecossais et Sud-Africains ont quitté la mine lorsqu'on a commencé à parler d'intégration. Les résistances sont encore vives, mais un processus irréversible est en marche.

Rio Tinto et Amax Corporation ne sont pas encore allées jusqu'à l'intégration, mais ont aussi un programme social progressiste pour cette partie d'Afrique. Elles offrent à leurs ouvriers les salaires les plus élevés du pays.

D'inestimables richesses

L'objectif de ces multinationales est évident. L'enjeu est important. D'apparence ingrate, ce pays de 835 000 kilomètres carrés, peuplé d'un million d'habitants, cache sous son sable et sa rocaille des richesses inestimables. Les diamants, à eux seuls, assurent 40 % du produit national. Bien que la C.D.M. exploite ses mines vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les réserves sont assurées pour vingt ans. Lorsque la mine d'uranium de Rio Tinto, à Rossing, travaillera à plein rendement — normalement l'an prochain — ses revenus supplanteront ceux de la C.D.M.

Une autre mine d'uranium, exploitée par la General Mining (Afrique du Sud), devrait s'ouvrir prochainement à Langer-Heinrich, non loin de Rossing.

La Namibie possède, en outre, des gisements appréciables de cuivre, plomb, cadnium et zinc. Et, actuellement, des prospections sont menées dans de nombreux endroits pour rechercher du pétrole et de nouveaux minerais.

Les fonds marins de la côte namibienne, bien que ratissés par de nombreuses compagnies de pêche sud-africaines, soviétiques et européennes, sont riches en poisson. La pêche assurait, encore récemment, 25 % des exportations.

Cependant l'agriculture et l'élevage emploient toujours le plus grand nombre de bras (40 % de la population). En dehors du karakul (peau d'astrakhan), ce secteur est encore pauvre. Mais le Nord du pays, où se trouvent les terres les plus fertiles, ne demande qu'à être mieux exploité. L'ouverture du complexe hydro-électrique de Ruacana, sur le fleuve Cunene, à cheval sur la Namibie et l'Angola, qui ne pourra sans doute pas être achevé tant que la tension demeurera vive, permettrait de mieux développer cette région qui est aussi la plus peuplée.

On comprend, en dressant le bilan des richesses du pays, pourquoi l'Afrique du Sud tient à confier le territoire à un gouvernement « ami ». Cela tient aussi à des raisons stratégiques. Depuis l'indépendance des colonies portugaises et l'installation de gouvernements socialistes en Angola et au Mozambique, Pretoria se sent menacé. Il ne veut pas d'un Etat marxiste en Namibie, ce qui, selon une récente déclaration du premier ministre M. Pieter Botha, ne saurait manquer d'arriver si la SWAPO accédait au pouvoir. Pretoria préfère voir son « front » fixé à la rivière Cunene plutôt qu'au fleuve Orange, qui coule à moins de 700 kilomètres de la ville du Cap. Pour le moment, la tendance est au renforcement du contingent sud-africain dans le Nord, où Pretoria dispose d'un aéroport et de bases ultra-modernes dont la principale est à Grootfontein, au centre de l'Ovamboland.

FIN

AUCHAN
Casser les prix, c'est notre métier.

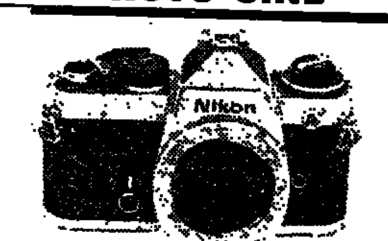
HI-FI SON

L'ENSEMBLE 4.490 F

Ampli AKAI AM 2200 2x20 watts platine AKAI AP 100 semi automatique Enceintes WHARFEDALE DENTON 2 voies - 25 watts	1 990,00 F
Ampli AKAI AM 2200 2x20 watts platine TECHNICS SL 210 manuelle. Enceintes SCOTT S. 176 2 voies - 30 watts	2 290,00 F
Ampli tuner PIONEER SX 450 2x24 watts PO/GO/FM platine AKAI AP 100 semi automatique. Enceintes WHARFEDALE LINTON 3 voies - 30 watts	2 790,00 F
Ampli AKAI AM 2400 2x40 watts Platine manuelle TECHNICS SL 2000 Enceintes 3A APOGEE 2 voies - 50 w.	3 260,00 F
Ampli AKAI AM 2600 2x60 watts Platine TECHNICS semi auto. SL 220. Enceintes 3A ALLEGRETTO 3 voies - 50 watts	4 490,00 F
Radio K7 Stéréo HI FI VOX RKS 1000 PO/GO/FM	890,00 F

PHOTO-CINE

BOITIER NU 2.335 F



Reflex NIKON FE boîtier chromé :	2 335,00 F
Agrandisseur AHEL 24x36 sans objectif :	449,00 F
Caméra sonore SANKYO 600 XLS :	2 299,00 F
Projecteur sonore SANKYO Sound 501 :	1 499,00 F

Ces appareils sont garantis un an, pièces et main-d'œuvre.

FONTENAY/BOIS
AVENUE DU MAL. JOFFRE - TEL 876.47.85
RER VAL de FONTENAY
ouvert du mardi au samedi de 9h à 22h - le lundi de 14h à 22h

Lentilles de contact
SOUPLES
On ne les sent plus sur l'œil.

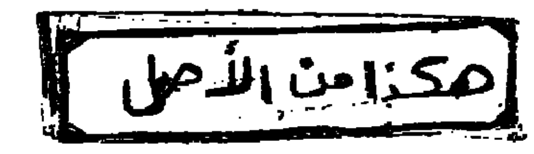
Encore plus douces...
Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...



Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 Paris - Tél. 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

Une longue histoire de confort
Une longue tradition de qualité
PEROL Frères 30, Faubourg St-Antoine, 75012 Paris - Tél. : 343.
Pour les connaisseurs et amateurs de meubles de style, un rendez-vous à ne pas manquer.





DIPLOMATIE

LE SOMMET DE LA GUADELOUPE

Nous traiterons de dossiers substantiels

déclare le président Carter

L'annonce jeudi 7 décembre à l'Elysée d'une rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement américain, britannique, français et ouest-allemand, les 5 et 6 janvier à la Gaudeloupe, n'avait suscité vendredi matin aucune réaction officielle des gouvernements occidentaux non invités — qu'ils appartiennent à la Communauté européenne, à l'Alliance atlantique ou qu'ils participent, comme le Japon, aux « sommets industrialisés ».

La presse de ces pays, le Japon écarté, n'a pas encore commenté la nouvelle. Il est certain cependant qu'elle a provoqué chez les exclus une amertume et une mauvaise humeur qui se sont manifestées dans les coulisses du Conseil Atlantique réuni à Bruxelles (lire l'article de Jacques Amalric).

A Paris comme à Bonn, Londres et Washington, on insiste sur le caractère « *informel* », « *personnel* » et « *amical* », voir « *familial* » de la rencontre. La date et le lieu, précise-t-on, ont été choisis en fonction des convenances de chacun (MM. Callaghan et Schmidt doivent passer les fêtes de fin d'années aux Caraïbes). Elle n'est motivée par aucune crise et n'implique aucune périodicité, ajoute-t-on.

Aucune conférence de presse n'est prévue et chaque participant sera accompagné d'un seul collaborateur, qui ne sera ni ministre des affaires étrangères ni porte-parole. Ce seront, pour M. Carter, so nconseiller M. Brzezinski ; pour M. Callaghan, le secrétaire général du cabinet, Sir John Hunt ; pour M. Schmidt, M. Jorgen Rufus, conseiller de la chancellerie, et sans doute, pour M. Giscard d'Estaing, le secrétaire général de l'Elysée, M. Jacques Wahl.

« *Ce sera une réunion entre amis, mais nous discuterons de dossiers substantiels* », a dit M. Carter. En principe, il n'y aura pas d'ordre du jour. Le communiqué de l'Elysée insiste sur le caractère « *politique* » des conversations. Ceci ne signifie pas que les problèmes monétaires par exemple ne seront pas abordés, mais ils ne le seront que sous l'angle politique. Les « quatre » pourraient discuter notamment des répercussions sur le dollar de *la mise en place* du S.M.E. Mais l'absence du Japon — qui participe aux sommets « industrialisés » — *interdit toute discussion* économique approfondie. Les « quatre » se consacreront surtout à ce qui préoccupe plus particulièrement l'Amérique du Nord et l'Europe.

Parmi les questions, qui de toute évidence, seront abordées, figurent au premier rang la *détente et les relations* Est-Ouest dans la perspective d'un accord soviéto-américain sur les *armements stratégiques* (SALT 2 inquiète particulièrement M. Schmidt) ; l'attitude de la *Chine, son ouverture sur l'Occident* et ses répercussions sur les relations avec Moscou ; le désar*mement avant la réunion, en jan*vier, de la nouvelle conférence de Genève avec participation française (*M. Giscard d'Estaing* essaiera de faire progresser les propositions qu'il a faites à *l'ONU*) ; *le Proche-Orient et les* négociations égypto-israéliennes ; l'évolution de l'Afrique.

C'est au cours du petit déjeuner qu'ils ont pris ensemble, le 17 juillet, à Bonn où ils se trou*vaient pour le sommet « industrialisé »* que M. Giscard d'Estaing proposa à ses trois interlocuteurs *de se revoir au bout de six mois.* Il avait d'abord été envisagé de tenir ce projet secret jusqu'à ce *que la rencontre ait eu* lieu. Mais il apparut rapidement que les préparatifs, notamment l'arrivée *prochaine d'un détachement* américain précurseur pour assurer la sécurité du président, provoque*raient inévitablement des fuites.* Aussi, les quatre se résignèrent-ils à annoncer officiellement leur *rendez-vous.*

MAURICE DELARUE.

LA RENCONTRE PORTERA « SUR LES QUESTIONS POLITIQUES »

Un communiqué publié jeudi 7 décembre à l'Elysée déclare que le président de la République « *a invité le président des Etats-Unis, M. Carter, le chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schmidt, et le premier ministre du Royaume-Uni, M. Callaghan, à des conversations de caractère personnel et informel, portant sur les questions politiques et sur les évolutions internationales qui présentent un intérêt particulier pour leurs relations mutuelles* ».

Le communiqué précise que « *chaque chef d'Etat ou de gouvernement sera accompagné d'un seul assistant* ».

L'AMOUR-PROPRE DES JAPONAIS EST FROISSÉ

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Il n'y avait pas eu, vendredi en fin de journée, de réaction officielle du Japon à l'annonce de la réunion de la Guadeloupe. Tous les journaux ont cependant fait état de cette nouvelle en titrant sur l'exclusion du Japon de la rencontre.

En substance, les quotidiens japonais, tout en notant le caractère non officiel de l'entrevue, soulignant qu'il est étonnant que le Japon, pays hôte du prochain sommet « industrialisé », ne soit pas convié à des entretiens où seront peut-être décidées les grandes lignes de celui-ci.

L'absence, pour l'instant, de réaction officielle n'est pas significative d'un acquiescement du Japon à l'initiative de ses partenaires : depuis plusieurs jours en effet, la vie politique nippone était suspendue à la formation du nouveau cabinet qui vient d'être présenté. Certains journaux avancent qu'en fait le président français aurait choisi précisément cette période, où Tokyo était dans l'impossibilité de réagir, pour annoncer une rencontre qui, incontestablement, mécontente les Japonais. En fait, l'exclusion du Japon — qui, disent certains hauts fonctionnaires, en privé, « *pèse tout de même plus lourd que l'Italie ou le Canada dans l'avenir économique du monde* » — ravive l'ambiguïté de sa situation internationale — « *géant economique, nain politique* » — que les Japonais espéraient peu à peu voir s'estomper. La possibilité d'une visite de M. Carter à Tokyo avant le sommet de juin a été évoquée ce vendredi matin au cours d'un entretien téléphonique entre le président américain et M. Ohira, nouveau premier ministre. Un voyage qui pourrait être un baume pour l'amour-propre nippon incontestablement froissé.

Ph. P.

LA SESSION DU CONSEIL ATLANTIQUE

Peut-on encore discuter à quinze ?...

Bruxelles. — L'Alliance atlantique n'est plus ce qu'elle était... Les avis, jeudi 7 décembre, au siège de l'OTAN, étaient pratiquement unanimes : non seulement le secrétaire d'Etat américain n'avait pas jugé bon de se déplacer — invoquant pour justifier son absence son voyage de médiation au Proche-Orient, mais ne convainquant personne puisqu'il va trouver le temps de faire escale samedi à Londres pour donner une conférence au Royal Inestitute, — mais encore les Quatre Grands ont choisi la traditionnelle session des ministres des affaires étrangères pour annoncer qu'ils ont décidé de se rencontrer « amicalement » le mois prochain à la Guadeloupe.

Le coup a été rude pour les onze délégations non concernées par cette annonce et les réactions plus qu'épidermiques. L'incident illustre l'aspect « rétro » de ces sessions atlantiques, où plus rien de fondamental ne se passe.

Peut-on encore, en 1978, mener une discussion politique significative à quinze ? Américains, Britanniques, Allemands et Français ont déjà répondu par la négative : les sessions de l'OTAN ne constituent plus un forum adéquat à cette indispensable concertation. Les choses sérieuses exigent un cercle plus restreint, n'en déplaise aux petits pays de l'Alliance, pour lesquels le rituel a fini par l'emporter sur le fond. Cela est d'autant plus vrai que la *réunion de la Guadeloupe*, faisait-on remarquer, n'est pas motivée par des questions conjoncturelles.

Cette rencontre s'inscrit, en fait, dans une nouvelle conception de *la concertation entre Occidentaux,* plus réaliste et plus sélective. Reste à savoir si les Quatre ont choisi la meilleure façon de présenter cette innovation à leurs partenaires. Ils seront, en tout cas, mal venus de s'étonner des réactions de mauvaise humeur qui pourraient se manifester ici ou

De notre envoyé spécial

là. L'épisode, d'une certaine manière, explique le « succès limité » du dernier sommet européen. Peut-être si Paris et Bonn avaient été plus attentifs aux problèmes intérieurs de l'Italie et n'avaient pas considéré comme acquis à l'avance le « oui » de Rome, les choses se seraient-elles passées autrement.

Force est de constater que la session de l'OTAN qui se termine ce vendredi n'a guère été passionnante. La sensation, si l'on peut dire, a été due à M. Owen, qui a surpris son auditoire en proposant, pour débloquer les négociations de Vienne sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe centrale (M.B.F.R.), une réunion des ministres des affaires étrangères du pacte de Varsovie et de l'OTAN.

« *Mon gouvernement*, a déclaré le secrétaire au Foreign Office, *a déjà proposé, à Washington, en mai, une rencontre ministérielle dans le cadre des M.B.F.R. Je renouvelle cette proposition aujourd'hui, mais je la place dans un contexte plus large, en vue de développer un dialogue plus large entre le pacte de Varsovie et l'OTAN. Je ne désire pas gaspiller d'autres années en œuvrant uniquement sur la base d'un dialogue bilatéral entre pays membres. Il est encore impossible d'envisager des réunions de nos chefs militaires, de nos dirigeants et même de nos ministres de la défense ; mais je crois qu'un dialogue entre ministres des affaires étrangères aurait déjà pu avoir lieu.* »

La proposition de M. Owen n'a pas soulevé l'enthousiasme des Français, qui ne participent déjà pas aux négociations de Vienne. M. François-Poncet a d'ailleurs profité de la session pour rappeler qu'en mai, aux Nations unies, M. Giscard d'Estaing a proposé la réunion d'une conférence européenne sur le désarmement conventionnel. L'idée d'une telle réunion, qui empiète sur les M.B.F.R., fait peu à peu son chemin. Elle serait maintenant bien accueillie, notamment par la R.F.A. ; c'est en tout cas ce qui ressort des propos de M. Genscher. La délégation ouest-allemande, en revanche, a fort mal réagi aux projets de M. Owen, qualifiés d'« *intempestifs* ». Selon Bonn, aucun progrès ne peut et ne doit être accompli à Vienne, tant qu'il ne sera même pas possible de s'entendre avec les Soviétiques sur le niveau réel des troupes du pacte de Varsovie.

Les Américains n'ont pas paru *non plus prêts à soutenir l'initiative* britannique, volontiers qualifiée dans les couloirs d'« *opération publicitaire personnelle* ». Seul, M. Simonet, le ministre belge, lui a apporté son appui.

Les ventes d'armes à la Chine

Le problème des ventes d'armes à la Chine a été abordé, mais il est peu probable que la session définisse une doctrine en la matière. La France, notamment, s'oppose aux pays qui voudraient « *faire de la Chine une arme contre l'U.R.S.S.* » et estime qu'il n'appartient pas à l'Alliance, en tant que telle, de se prononcer sur cette question.

C'est un peu la même attitude qu'ont défendue, à propos des droits de l'homme, les représentants de Paris, Bonn et Washington. Oui sur le principe, mais pas au détriment de la détente, puisque « *la détente est fondamentalement nécessaire au développement des libertés* ». Les discussions ont confirmé la modération dont Washington veut *maintenant faire preuve sur* ce sujet. Le souci d'améliorer les relations avec Moscou n'est pas étranger à cette évolution de la position américaine.

JACQUES AMALRIC.

La France aura son propre système de radars volants

(Suite de la première page.)

Le Chef d'état-major des armées, le général Guy Méry, avait constaté, de son côté, dès mars *1976*, que « *la défense aérienne française devait améliorer ses moyens de détection à basse altitud,e car c'est dans cette tranche d'altitude que se situe, actuellement, le danger majeur* ».

N'étant pas en première ligne d'un front d'engagement militaire qui se situerait en Centre-*Europe ou dans l'Europe* du Nord et jugeant qu'elle dispose, donc, des délais supplémentaires *de riposte que lui laisse* la défense alliée dans ces régions, la France a refusé d'acquérir des AWACS pour des *raisons* politiques et financières. Le système de l'OTAN a été considéré, à *Paris*, comme étant un investissement hors de prix — l'équivalent de 8 à 9 milliards de F *à partager entre les pays* signataires de l'accord — et, surtout, comme étant un dispositif de commandement et de contrôle de la défense aérienne alliée.

Par ses caractéristiques techniques et ses équipements électroniques ou de transmissions à bord, le Boeing AWACS est, en efet, un poste de commandement du champ de bataille, adapté au théâtre des opérations du Centre Europe, à partir duquel les états-majors intégrés de l'OTAN peuvent désigner et contrôler les objectifs. Le ministère français de la défense, opposé à l'acquisition de tels avions, a craint que, par ce biais, les troupes françaises ne soient replacées sous un commandement étranger duquel elles s'étaient exclues il y a douze ans maintenant.

L'abonnement éventuel aux données recueillies, *interprétées* et transmises par les Boeing AWACS de l'OTAN a également été écarté *par la France. Certes, les stations*-radars au sol, installées aux frontières du nord-est, font partie de la *chaîne de détection* fonctionnant, depuis la Norvège jusqu'à la Turquie, pour le compte de *l'OTAN et la France* est abonnée aux informations de ce dispositif allié de surveillance aérienne, *NADGE (pour Nato air défence* ground environment) malgré sa décision de se retirer du comman*dement intégré.*

Mais, à la différence du système AWACS, le réseau NADGE est neutre et il est fondé sur le principe d'un échange des informations. La France recueille, pour son compte personnel, des informations de défense aérienne par radars statiques et, à titre de réciprocité, elle les communique à des stations comparables de l'OTAN en échange des informations rassemblées par celles-ci. Ce n'est pas le cas du dispositif AWACS pour lequel l'information recueillie par les avions civils circule à sens unique, de façon unilatérale, au bénéfice des états-majors alliés.

Le coût à payer pour garder une indépendance

Dans ces conditions, la troisième solution — développer un système national de détection aérienne à basse altitude — a été *retenue* par le gouvernement français, même s'il ne s'agit, pour l'instant, que d'une décision de principe, sans engagement financier ferme. Le choix, au niveau des premières études, s'est porté sur le principe d'un système de veille aérienne qui ne soit pas seulement « focalisé » sur le centre-Europe, mais soit adapté à la Méditerranée et à l'Atlantique et puisse, en dernier sessort, servir d'appui-radar à d'éventuelles opérations extérieures.

Les radars actuellement en service en France ont de bonnes performances à moyenne et à haute altitudes. Pour la menace à basse altitude, la défense aérienne utilise, pour le moment, les informations transmises par un réseau de guet à vue le long des frontières terrestres et maritimes, insuffisant et dépassé. C'est la raison pour laquelle il est acquis que ce réseau devra être remplacé ou complété par un ensemble de radars terrestres ou aéroportés spécialisés *dans* la détection de moyens hostiles à très grande vitesse et à basse altitude.

On *ne* dissimule pas le fait, au ministère de la défense, que la réalisation de cet ensemble exigera des efforts techniques et financiers considérables. Mais on estime que cet investissement est le coût à payer pour maintenir une capacité militaire indépendante.

Dans un premier temps, il a *été décidé d'installer* sur le nouvel avion de combat Mirage-2000 un radar moderne permettant l'interception à basse altitude et d'équiper la chaîne de détection radar, aux frontières nord-est et sud-est, avec des matériels au sol de couverture aérienne à basse altitude. Ces matériels sont, principalement, les radars d'altimétrie Satrape, et les radars de surveillance Centaure et Aladin qui présentent, selon leur constructeur, de bonnes performances à basse altitude.

Un programme très ambitieux

Au terme des réflexions en cours dans les états-majors, il restera à arrêter définitivement un choix sur la formule d'un système aéroporté de veille-radar. C'est sans doute la décision la plus importante à prendre sur le double plan, financier et technique, dans la mesure où, à l'heure actuelle, aucun des avions en service dans l'armée de l'air française ne paraît se prêter à une telle mission opérationnelle.

On peut penser néanmoins que la décision de principe, annoncée jeudi à Bruxelles par M. Fran*çois-Poncet*, de retenir la solution d'un système de détection aéroporté venant compléter le réseau de radars terrestres, sera accueillie favorablement dans les milieux politiques en France, et sans doute au R.P.R. Après la décision de lancer la construction d'un sixième sous-marin nucléaire, cette déclaration du ministre français des affaires étrangères donne à penser que, lors de la révision, prévue pour juin 1979, de la loi de programmation militaire, d'intenses débats auront lieu au gouvernement, dans les états-majors et au Parlement sur l'évaluation des crédits de la défense pour les années prochaines et sur les sacrifices éventuels qu'il faudra faire si l'on veut réellement mener à bien des programmes aussi ambitieux.

JACQUES ISNARD.

AMÉRIQUES

Chili

La découverte d'un charnier relance la question des personnes disparues depuis 1973

Santiago-du-Chili *(A.P.)*. — Vingt-cinq corps au moins, en décomposition, ont été découverts dans une carrière de chaux abandonnée, à 40 kilomètres au sud-ouest de Santiago, lors de fouilles *entreprises* à la *suite* d'informations communiquées aux autorités par Mgr Enrique Alvear, évêque auxiliaire de Santiago.

Il a fallu creuser sur 4 mètres de profondeur pour atteindre les *corps*, qui, *semble-t-il*, avaient été jetés dans un grand four à briques, lequel avait été ensuite comblé. Dans les milieux de la police, on déclare que les corps étaient probablement là depuis trois ou quatre ans. Citant des sources non identifiées, le journal *La Tercera* écrit que la plupart des crânes semblent porter des impacts de balles.

La nouvelle a *fait naître* l'hypothèse que les corps pourraient être ceux de certains des six cents *militants ou sympathisants* de gauche, disparus depuis le putsch de septembre 1973.

Un groupe, représentant des familles de disparus, a déclaré que rien ne prouvait encore que les corps soient ceux des leurs, mais que la découverte démontre le bien-fondé de leurs demandes, en vue d'une enquête approfondie sur les disparitions.

Les fouilles ont été entreprises à la suite d'un aveu fait à un prêtre, en confession, il y a deux semaines environ. Le pénitent aurait été un ex-agent de la police secrète DINA, maintenant dissoute, qui serait passé, depuis, à l'étranger. La teneur de la confession est parvenue à l'épiscopat et une commission a été constituée pour mener une enquête secrète à la carrière. Elle était dirigée par Mgr Alvear et comprenait, notamment, Mgr Christian Precht, le responsable épiscopal pour les droits de l'homme, deux avocats, qui furent de hauts fonctionnaires dans le gouvernement démocrate-chrétien de M. Frei, et deux directeurs de journaux.

Nicaragua

LE GÉNÉRAL SOMOZA LÈVE L'ÉTAT DE SIÈGE ET PROMET UNE AMNISTIE TOTALE

Managua *(A.F.P.)*. — Le général Somoza a accepté jeudi 7 décembre les conditions posées par le Front élargi d'opposition (FAO) comme un préalable aux discussions sur l'organisation d'un plébiscite au Nicaragua.

L'état de siège et la loi martiale imposés en septembre dernier sont désormais levés, précise-t-on. De plus, une loi d'amnistie totale pour *les prisonniers politiques* sera présentée au Congrès dans vingt ou trente jours, et le contrôle exercé *sur les émissions* de radio et de télévision sera levé. Enfin, les sandinistes qui se trouvent au *Nicaragua ou à l'extérieur* du pays seront autorisés à reprendre une vie normale et ne seront passibles d'aucune *sanction* pour leurs actes passés.

Selon le plan proposé par la com*mission de médiation, composée* de représentants des Etats-Unis, de la République Dominicaine et *du Guatemala, un référendum* pourrait être organisé en janvier afin de déterminer si le général Somoza *doit ou non aller jusqu'*au bout de son mandat présidentiel, qui expire en 1981.

● *La Colombie, Cuba, le Panama, le Venezuela et la République démocratique du Yémen* ont déposé, jeudi 7 décembre, à la commission politique de l'Assemblée des Nations unies, un projet de résolution qui « *condamne la répression contre la population civile nicaraguayenne et la violation de la souveraineté du Costa-Rica par les autorités nicaraguayennes* ». Ce *texte*, déposé dans le cadre d'un débat sur « *le renforcement de la sécurité internationale* », « *exige des autorités nicaraguayennes qu'elles mettent fin aux actions militaires ou autres qui mettent en péril la sécurité de la région, et à toutes les répressions contre le peuple de ce pays, ainsi qu'aux violations massives et répétées des droits de l'homme* ». — *(A.F.P.)*

● *M. François Mitterrand* a participé jeudi 7 décembre à un rassemblement organisé par le Club des droits socialistes de l'homme (1) devant l'ambassade d'Argentine à Paris. Depuis une dizaine de semaines, par solidarité avec les mères et les épouses de « disparus » qui manifestent le même jour place de Mai à Buenos-Aires, le Club appelle à un tel rassemblement chaque jeudi. Pour la première fois jeudi 7 décembre, la rue où se trouve la représentation argentine était barrée par un cordon de police. L'ambassadeur, M. Tomas de Anchorena, avait proposé à M. Mitterrand de le recevoir. Le premier secrétaire du P.S. n'acceptait de lui parler que dans la rue, devant l'ambassade, et l'entretien n'eut finalement pas lieu. Une cinquan*taine de personnes ont participé* à ce rassemblement.

(1) 190, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 608-20-39.

● *Le Comité de solidarité avec le peuple argentin* a indiqué jeudi 7 décembre à Mexico qu'il y avait en Argentine 49 camps de réclusion de prisonniers politiques et 5 centres de torture. Ces 5 centres, selon le Comité, sont ceux de Campo-de-Mayo, Tucuman, Azul, dans la province de Buenos-Aires, et ceux de *la Rivera* en Cordoba et de Resistencia, dans la province de Chaco. — *(A.F.P.)*

EXCLUSIF: LE JAZZ CLANDESTIN A MOSCOU, VERDI, BACH EN PRISON, HI-FI: CHOISIR UNE CHAINE, TOUS LES CONCERTS.

Au sommaire du n° 6 du Monde de la Musique : Verdi et son temps, un portrait de Mirella Freni, Bach en prison, le ballet du Kirov, un compositeur provençal : Saboly, les clowns musiciens, un témoignage exclusif : le jazz clandestin à Moscou, le rock en France, ce qu'il faut savoir pour choisir une chaine Hi-Fi, l'électrophone de vos enfants, les meilleurs disques de l'année, un grand entretien avec *Phil Glass et bien sûr tous les concerts à Paris* et en province. Le Monde de la Musique, chaque mois chez votre marchand de journaux, 7 F.

LE MONDE DE LA MUSIQUE.

toutes les musiques,
de tous les pays, de tous les temps.

Le Monde Télérama

Le Monde
dossiers et documents

Numéro de décembre

LA MORT

L'ÉLEVAGE EN FRANCE

Le numéro : 3 F
Abonnement un an
(dix numéros) : 30 F

…ON DU CONSEIL ATLANTIQUE

…ncore discuter à quinze ?

DIPLOMATIE

EN ENVOYANT M. BLUMENTHAL A BUCAREST

Le président Carter marque son appui à M. Ceausescu dans sa querelle avec Moscou

Le président Carter a demandé à M. Michael Blumenthal, secrétaire américain au Trésor, de se rendre à Bucarest les 8 et 9 décembre. « Cette visite, a dit le porte-parole de la Maison Blanche, doit être placée dans le contexte des consultations régulières entre MM. Carter et Ceausescu, depuis la visite en août aux Etats-Unis du président roumain ».

Quelques jours après la réunion à Moscou du pacte de Varsovie, marquée par la tension entre la Roumanie et ses alliés, le gouvernement américain entend montrer clairement son appui aux dirigeants roumains. Le secrétaire au Trésor doit remettre à M. Ceausescu un message du président Carter qualifié d'important.

M. Blumenthal, qui vient de faire un séjour à Moscou, puis à Bonn, ne parlera pas seulement de la coopération économique. On indique d'ailleurs à Washington qu'un haut fonctionnaire du Conseil national de sécurité prendra part aux conversations. En annonçant ce voyage imminent, le porte-parole de la Maison Blanche s'est félicité du *« rôle constructif et de la politique d'indépendance de la Roumanie »*. Mais des menaces sont apparues récemment. Les dirigeants soviétiques ont été très irrités par la visite que fit, l'été dernier, à Bucarest et à Belgrade le président Hua Kuo-feng. Puis, à l'occasion de la session du comité consultatif du pacte de Varsovie, ils ont essayé d'amener leurs alliés à prendre activement part à leur querelle avec la Chine. Tel était le sens des propositions de réforme du pacte de Varsovie.

La Roumanie a refusé catégoriquement de renforcer les pouvoirs des organismes de l'alliance (seul le peuple roumain et ses dirigeants sont habilités à commander leurs soldats, a dit M. Ceaucescu). Elle ne veut pas accroître ses dépenses militaires et surtout elle estime que ses troupes mises à la disposition du pacte de Varsovie pour s'opposer, le cas échéant, à une action « impérialiste » en Europe ne devraient, d'aucune manière, permettre à l'U.R.S.S. de renforcer son dispositif face à la Chine. Il y a sur ce point un désaccord total entre M. Ceausescu, pour lequel les Chinois sont des amis, et les services soviétiques, qui présentent maintenant les successeurs de Mao comme des associés de l'OTAN en Asie.

Mouvements de troupes ?

Ces derniers jours, les ministres de la défense des pays membres du pacte de Varsovie se sont réunis à Berlin-Est. Ils ont publié des déclarations vagues et lénifiantes et affirmé dans un communiqué que leurs travaux s'étaient déroulés *« dans une atmosphère amicale et dans une espèce d'entente réciproque »*. Le maréchal Oustinov, ministre soviétique, a estimé pour sa part que cette rencontre *« contribuera à renforcer la coopération entre les alliés socialistes »* et *« à maintenir au niveau nécessaire la capacité défensive des Etats du pacte »*. Au même moment, cependant, rejoignant sur ce point précis la position de la Roumanie, le comité central du P.C. hongrois tout en rappelant la nécessité de *« développer la capacité de défense du camp socialiste »*, s'est prononcé pour un fre   ge de la course aux armements dans l'intérêt du *« progrès économique et social des peuples »*.

Quant à la cohésion des Etats du pacte de Varsovie, elle relève davantage du vœu que de la réalité. La semaine dernière, alors que la nouvelle tension soviéto-roumaine était rendue publique, les services de renseignements américains auraient décelé des mouvements de troupes à proximité de la frontière avec la Roumanie. Ces indications ont sans doute donné à penser à M. Carter que le moment était venu de montrer sans équivoque qu'il soutenait la cause de M. Ceausescu. Dans ce contexte, la visite de M. Blumenthal à Bucarest prend valeur d'avertissement.

BERNARD FÉRON.

PROCHAINE VISITE A PARIS DU ROI HUSSEIN DE JORDANIE

Le roi Hussein de Jordanie se rendra en visite officielle, à Paris, du lundi 11 au jeudi 14 décembre, a annoncé, jeudi 7 décembre, M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République. Le roi et la reine de Jordanie seront accueillis, le 11 décembre, à 13 heures, à l'aéroport d'Orly, par le président de la République qui offrira dans la soirée un dîner en leur honneur, à Trianon.

Le 12 décembre, le roi de Jordanie sera reçu à déjeuner au Quai d'Orsay, par M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères. A 17 heures, il aura un entretien avec M. Giscard d'Estaing.

La visite se poursuivra, le 13 décembre, par une journée consacrée aux activités privées du roi, qui quittera Paris, le 14 au matin.

M. EDWARD RICHARD SCHREYER SUCCÉDERA A M. JULES LÉGER COMME GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Ottawa *(A.F.P.)*. — M. Edward Richard Schreyer, ancien premier ministre du Manitoba, sera le prochain gouverneur général du Canada, a confirmé jeudi 7 décembre, à Ottawa, le cabinet du premier ministre du Canada. Sur recommandation de M. Pierre Elliott Trudeau, la reine Elizabeth a donné son approbation à la nomination de M. Schreyer. Il succédera, à la fin de janvier 1979, à M. Jules Léger, qui aura exercé les fonctions de gouverneur général du Canada pendant cinq ans, après avoir été ambassadeur à Paris.

Aux termes de l'article 9 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, qui tient lieu de Constitution au Canada, le pouvoir exécutif appartient à la reine. En fait, celle-ci n'exerce qu'en de rares occasions ses fonctions, qui sont délégués au gouverneur général.

[M. Schreyer aura quarante-trois ans le 21 décembre. Il sera le vingt et unième gouverneur général du Canada, mais le cinquième Canadien à remplir ces fonctions depuis qu'elles sont régulièrement attribuées à un compatriote de M. Trudeau. Elu pour la première fois à l'Assemblée provinciale du Manitoba en 1958, à l'âge de vingt-deux ans, M. Schreyer fut réélu en 1959 et en 1962. En 1965, il entre à la Chambre des communes, où il siège jusqu'en 1969. Devenu ensuite premier ministre du Manitoba sous l'étendard du Nouveau Parti démocrate (socialiste), il est battu en 1977 par le parti progressiste conservateur. « Homme de l'Ouest », de souche germanique, M. Schreyer parle anglais, français et ukrainien.]

● *La section française d'Amnesty international* organise, le dimanche 10 décembre, à 18 h. 30, au foyer du palais du Trocadéro, une réunion publique à l'occasion du trentième anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. M. Martin Ennals, secrétaire général d'Amnesty international sera interrogé, au cours de cette manifestation, par huit journalistes sur les violations des droits de l'homme dans le monde.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● **UN INDUSTRIEL JAPONAIS**, M. Susuki, cadre de la Société des industries synthétiques d'Amérique centrale, Insinca, a été enlevé, jeudi 7 décembre, à San-Salvador. Le président de la société Insinca, M. Matsumoto, Japonais, avait été enlevé le 17 mai dernier et retrouvé mort quelques mois plus tard. L'enlèvement avait été revendiqué par les Forces armées de résistance nationale (FARN), qui détiennent actuellement le Hollandais Frits Schuytema, directeur de la filiale de Philips au Salvador. — *(A.F.P.)*

Équateur

● **LE TRIBUNAL ELECTORAL SUPREME** a désigné officiellement jeudi 7 décembre les deux candidats qui participeront au second tour de l'élection présidentielle : MM. Jaime Roldos (populiste) et Sixto Duran (droite). Les résultats officiels créditent M. Roldos de 381 215 suffrages, tandis que M. Duran en obtient 328 461. Le second tour a été fixé au 8 avril 1979. — *(A.F.P.)*

Ghana

● **UN DECRET** a instauré, jeudi 7 décembre, une Assemblée constituante de 122 membres qui délibérera sur un projet de constitution pour l'établissement d'un *« gouvernement national de transition »*. L'Assemblée devra ensuite, avant le 16 avril 1979, soumettre au conseil militaire suprême le projet, déjà éprouvé par le gouvernement il y a trois semaines. Le Ghana, qui vit sous un régime militaire depuis 1972, devrait ainsi être doté d'un gouvernement constitutionnel, au plus tard le 1er juillet 1979. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● **LE MINISTRE CHINOIS DE L'AERONAUTIQUE**, M. Lu Tung, est arrivé jeudi à Londres pour une visite officielle de deux semaines. M. Lu Tung, qui est accompagné d'une délégation de vingt-trois personnes, s'intéressera à divers aspects de l'industrie aéronautique : cellules, moteurs, recherche et développement, techniques de production et de gestion, formation du personnel. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● **UNE CINQUANTAINE DE PRISONNIERS SAHRAOUIS**, militaires et civils, ont été libérés par les autorités mauritaniennes, jeudi 7 décembre, à Nouakchott, indique l'A.F.P. La cérémonie de libération s'est déroulée en présence du chef d'état-major de l'armée mauritanienne, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna ould Heydala, et du chef d'état-major particulier du président Saleck, le lieutenant-colonel Abdel Kader. « *Ce geste*, a déclaré ce dernier, *est l'expression certaine de notre volonté d'aller vers la paix au Sahara Occidental* ». Nouakchott avait récemment démenti avoir suspendu *sine die* tout contact avec le Front Polisario comme l'assurait le mouvement nationaliste *(le Monde* du 7 décembre).

Pays-Bas

● **LE GOUVERNEMENT ISRAELIEN** a officiellement demandé l'extradition du collectionneur hollandais Pieter Menten, condamné à quinze ans de prison pour complicité dans le massacre de juifs polonais durant la dernière guerre, et qui a été remis en liberté le 4 décembre par la justice néerlandaise. Le ministre israélien de la justice a précisé qu'une requête a été transmise à Interpol demandant que Menten soit aussitôt arrêté s'il quittait le territoire hollandais. D'autre part, les autorités helvétiques ont annoncé que Pieter Menten ne pourrait plus séjourner en Suisse où il avait cherché refuge en 1976. Le 6 décembre, Dublin avait pris la même mesure. — *(A.P., A.F.P.)*

Suisse

● **L'ENVOI D'UN COLIS PIEGE**, adressé dans la soirée du 6 décembre, au consulat général de Turquie à Genève *(le Monde* du 8 décembre) a été revendiqué par *« la nouvelle résistance arménienne »*. Les agences de presse ont, en effet, reçu un *« communiqué numéro quatre »*, précisant que la ville de Genève avait été choisie comme théâtre de l'attentat parce que *« c'est là que les Nations unies ont poignardé notre peuple dans le dos »*, en supprimant toute référence au génocide arménien de 1915 dans un rapport présenté à la sous-commission des droits de l'homme, qui a tenu en septembre dernier une importante réunion au Palais des nations. — *(Corresp.)*

Union soviétique

● **LES CENDRES DE RAMON MERCADER**, l'assassin de Trotski, reposent au cimetière de Kountsovo, à Moscou, où ses obsèques ont eu lieu le 24 octobre dernier en présence d'un nombre impressionnant de dignitaires du K.G.B. L'urne n° 822 porte l'inscription « Lopez R.I. », nom sous lequel il avait vécu en U.R.S.S. depuis sa libération d'une prison mexicaine. La nouvelle de la mort de Mercader, le 18 octobre dernier à Cuba, où il était soigné pour un cancer des os, annoncée à Moscou par l'entourage de sa famille, avait été mise en doute par la suite par l'hebdomadaire allemand *Spiegel*. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● **LES RELATIONS DIPLOMATIQUES SOVIETO-ZAIROISES**, *« gelées »* après la guerre du Shaba au printemps dernier, ont été normalisées, a rapporté jeudi 7 décembre l'agence zaïroise de presse. Celle-ci précise que l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Kinshasa, M. Ivan Lavrov, a été reçu par le général Mobutu Sese Seko, dans son village natal de Gbadolite. Cette rencontre marque la fin d'une *« période troublée entre Moscou et Kinshasa »*, ajoute l'agence. — *(Reuter.)*



SEUIL

JEAN ZIEGLER

Main basse sur l'Afrique

L'étude du phénomène national est un des grands moments de ce livre au même titre que les portraits si attachants de Nasser, Lumumba, N'Kruma qui attestent qu'une cohabitation est possible entre l'analyse critique et la sympathie.
Francis Fonvielle Alquier
Les Nouvelles Littéraires.

Une arme sans complaisance pour les militants de demain.
Christian Casteran
Le Matin

Coll. Combats
304 pages 49 F

Par l'auteur de :
Une Suisse au-dessus de tout soupçon

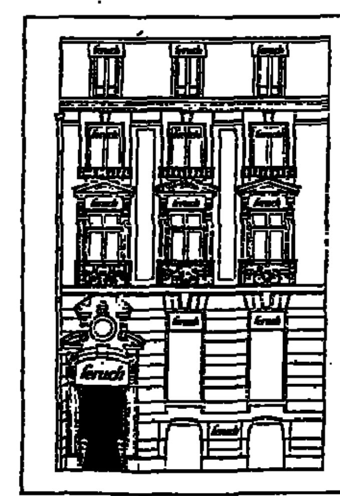
(Publicité)

COMODO

COMODO 79 n'est pas une réédition du précédent, mais est, comme lui, une énorme banque d'informations.
Des milliers de renseignements, d'adresses, de conseils intéressants, judicieux, d'idées astucieuses, foisonnent en effet au fil des pages de ses 20 rubriques. Chacune est, à elle seule, un livre complet...
Et puis, un volume s'ajoutant à l'autre avec ses mises à jour et son index cumulatif (qui renvoie aux thèmes de ce volume et à ceux du précédent), COMODO devient une véritable encyclopédie de la vie quotidienne du Français des années 80 et de sa famille.

COMODO 79
960 pages
95 F

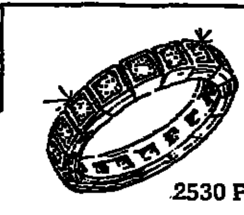


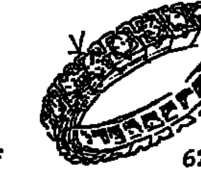


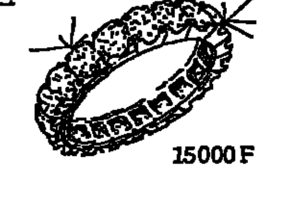
UN HOMME ET UNE FEMME EN FERUCH ADORENT BRILLER. AVEC DISCRETION.

C'est un Noël précieux, raffiné, délicat.
Les vêtements portent la griffe de Gilbert Feruch.
Elle a choisi un smoking amazone, ou un spencer satin sur pantalon d'alpaga, ou un spencer velours sur chemisier taffetas, ou une robe du soir, allurée, vaporeuse. Il l'accompagne, très sobre, en smoking à col châle, ou bien, plus simplement en tennis bleu-marine, en flanelle anthracite.
Gilbert Feruch, quatre somptueux étages pour préparer les fêtes.

gilbert feruch
35, rue François-Ier - Paris 8e.

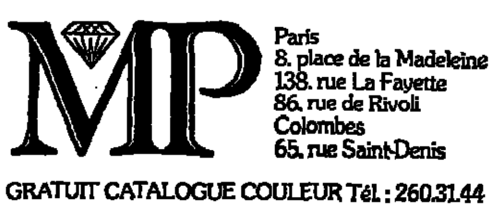

2530 F


6280 F


15000 F

PUBLIVIT 2178

"Je suis content du choix que je propose, à partir du moment où je vois un client hésiter entre 300 alliances diamants"

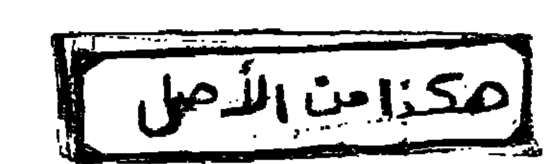


Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli
Colombes
65, rue Saint-Denis

Le Directeur

GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél : 260.31.44

"CRÉDIT DIAMANT" 6 MOIS sans frais
après acceptation du dossier et comptant légal



EUROPE

Italie

M. Andreotti a présenté au Sénat les derniers projets de révision du concordat

De notre correspondant

Rome. — Les négociations entre le Saint-Siège et l'Etat italien pour la révision du concordat de 1929 sont en bonne voie. Le président du conseil, M. Giulio Andreotti, l'a précisé mercredi 6 décembre en présentant au Sénat les derniers projets élaborés par les délégations des deux parties. Celles-ci sont d'accord sur l'essentiel et leurs initiatives rencontrent l'approbation de la quasi-totalité des groupes parlementaires. Seul le parti radical (libertaire) milite pour la suppression du concordat.

Décidée en octobre 1967, la révision du concordat mussolinien avait longtemps traîné malgré la disponibilité du Saint-Siège. Ce n'est qu'en 1976 que des délégations bilatérales de trois membres chacune devaient être constituées. Elles ont travaillé dans un climat excellent, étant d'accord pour réformer non seulement la lettre du concordat mais son esprit en s'appuyant sur la Constitution italienne et les textes du dernier concile (*le Monde* des 20 septembre 1968, 9 avril 1971, 11 février 1975, 25 et 27 novembre 1976).

Avec trois fois moins d'articles que celui de 1929, le nouveau concordat ressemblerait à une loi-cadre. Ses grandes lignes sont déjà établies : l'Etat italien ne se réclamera plus de la religion catholique ; la liberté de conscience sera garantie à tous les citoyens ; il n'y aura plus de privilèges pour les clercs ; les annulations de mariage seront assimilées à des sentences de tribunaux étrangers ; l'enseignement religieux perdra tout caractère obligatoire, y compris dans les classes élémentaires.

L'une des questions en suspens est le statut des institutions ecclésiastiques. Pour la résoudre, M. Andreotti a proposé de créer une commission spéciale. Le parti communiste — en conflit avec l'Eglise dans plusieurs régions « rouges » — ne s'y est pas opposé, à condition que l'Etat ne reconnaisse que les établissements strictement culturels. — R. S.

Le référendum constitutionnel en Espagne

M. Giscard d'Estaing a envoyé jeudi 7 décembre un télégramme au roi Juan Carlos d'Espagne pour le féliciter du « choix démocratique » de son pays. Le président Carter a déclaré que tous ceux « qui aiment la justice ont remporté une victoire en Espagne », et l'agence Tass estime que le « référendum a éliminé les lois réactionnaires du régime fasciste ».

Plus nuancés, les dirigeants politiques espagnols s'interrogent sur les raisons de nombreuses abstentions et du mouvement du rejet au Pays basque.

Le gouvernement de M. Suarez a, pour sa part, exprimé sa satisfaction.

Les partis s'interrogent sur les causes des nombreuses abstentions

De notre correspondant

Madrid. — La plupart des partis politiques se disent satisfaits des résultats du référendum constitutionnel, mais également inquiets. Pourquoi tant d'électeurs se sont-ils abstenus ? C'est la question à laquelle certains leaders se sont efforcés de répondre. Le parti communiste note un certain « désenchantement » chez les travailleurs, qui ont constaté que la démocratie ne les avait pas aidés à résoudre leurs problèmes. Le président du Congrès des députés, M. Alvarez de Miranda, de l'Union du centre démocratique, se demande si l'activité parlementaire a vraiment répondu aux aspirations populaires. Beaucoup placent la politique de consensus au banc des accusés : faute du jeu normal entre le gouvernement et l'opposition, nombre d'Espagnols se seraient éloignés de la politique ou, plutôt, ils n'auraient pas appris à s'y intéresser.

Le plus virulent dans ses conclusions a été, comme d'habitude, M. Fraga, secrétaire général de *la formation de droite, l'Alliance* populaire. Selon lui, les quelque 32 % d'abstentions prouvent que le gouvernement centriste a échoué. A l'heure du scrutin, il aurait été lâché par une partie de son électorat, alors que la gauche, elle, a voté en bloc. Le centre droit aurait vu dans la politique de consensus une *« faiblesse »*, une *« constante ouverture vers la gauche »*, et, pour cette raison, se serait éloigné du gouvernement centriste, *« qui n'a pas appliqué le programme sur lequel il avait été élu »*.

M. Fraga est donc d'accord avec le parti socialiste pour dire que la Constitution a été votée plus par la gauche que par la droite. C'est ce qui fait dire à M. Alfonso Guerra, dirigeant socialiste, que M. Suarez ne sera sans doute pas tenté de lancer immédiatement son parti dans une aventure électorale. D'après la Constitution, le chef du gouvernement doit choisir, en effet, dans un *délai de trente jours, soit de solliciter* la confiance des députés, soit d'appeler à des élections législatives. Comme la Constitution sera promulguée à la fin de l'année, le chef du gouvernement disposera donc encore du mois de *janvier pour se décider.*

Le résultat du référendum pèsera lourd dans la balance. L'issue des négociations engagées entre le gouvernement, le patronat et les syndicats pour la signature d'un nouveau pacte social sera un autre élément déterminant. C'est du moins ce qu'a indiqué M. Rafael Arias-Salgado, secrétaire général de l'U.C.D.

Au Pays basque, les nationalistes ont interprété les résultats de mercredi (une grande majorité d'abstentions et de non) comme la preuve qu'ils disposent d'un ample appui populaire. Ils en feront état à l'heure de négocier avec Madrid un statut d'autonomie. *« Le gouvernement*, disent-ils, *devra satisfaire nos revendications, car il est démontré que le peuple est prêt à lutter avec nous. »* M. Patxi Iturrioz, député du Mouvement communiste *d'Euzkadi, qui a remplacé il y a* un mois aux Cortes M. Francisco Letamendia, va même plus loin : *« Le futur statut*, dit-il, *ne pourra pas être limité par la Constitution »*, puisque celle-ci a été rejetée au Pays basque. Or, le gouvernement soutient le *contraire*, et avec lui la quasi-totalité des partis représentés au Parlement.

CHARLES VANHECKE.

En tête des régions contestataires

Le Pays basque est lui-même coupé en deux

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Les résultats officiels du référendum placent les quatre provinces du Pays basque en tête des contestataires parmi les régions d'Espagne qui *demandent* un statut d'autonomie (54,48 % d'abstentions) avant la Galice (49,30 %), les Asturies (38,46 %) et la Catalogne (32,29 %). Parmi les 45,52 % qui ont choisi de déposer un bulletin dans l'urne, 68,78 % se sont prononcés pour l'adoption de la Constitution, 23,83 % pour le refus. Il y a eu 5,80 % de bulletins blancs et 1,59 % de bulletins nuls.

Ces résultats confirment que le Pays basque tel que le conçoivent *autonomistes et séparatistes* intransigeants est en réalité coupé en deux ; au nord, les deux provinces les plus « basques » : le Gulpuzcoa (capitale Saint-Sébastien) s'est abstenu à 56,55 % et a donné 63,87 % de « oui », 29,83 % de « non » et 5,14 % de bulletins blancs ; en Biscaye (capitale Bilbao), il y a 56,06 % d'abstentions, 70,88 % de « oui », 21,62 % de « non » et 5,59 % de bulletins blancs.

Au sud, on constate que l'Alava (capitale Vitoria) s'est abstenu à 40,70 %, que les « oui » totalisent 71,39 % des votes, les « non » 19,18 %, les *bulletins blancs* 7,96 %. L'écart se creuse encore en Navarre avec seulement 33,42 % d'abstentions et parmi les votants 75,67 % de « oui », 16,96 % de « non » et 6,40 % de bulletins blancs.

Les résultats traduisent bien la situation complexe de ces quatre provinces séparées au début de la guerre civile, le Guipuzcoa et la Biscaye s'étant trouvés dans le camp républicain, l'Alava et la Navarre dans celui des nationalistes. Bien avant l'ère franquiste, sous la république comme sous la monarchie, l'Alava et la Navarre avaient été lentement « colonisées », disent les Basques, par le pouvoir centralisateur. A la fin de sa « croisade » en 1939, *Franco avait récompensé* les fidèles *requetes* navarrais en leur conservant une large part de leurs *fueros* (droits locaux). Il avait fait de même avec l'Alava. Puis ces deux provinces ont reçu des fonctionnaires « espagnols » tandis que les industriels castillans investissaient leur capitaux en recrutant de la main-d'œuvre à bon marché dans les provinces pauvres de l'Espagne.

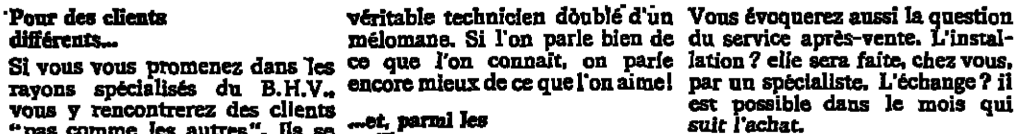
Ceci explique cela. Parmi les partis qui ont préconisé l'abstention ou le « non », chacun crie victoire. Le parti *nationaliste* basque, qui a pris la tête du mouvement pour le boycottage, ne peut cependant pas revendiquer la plus grande partie des abstentions, sans oublier que la fourchette des abstentions normales pour un référendum *se situe* entre 20 % et 25 %. Le P.N.B. peut cependant s'octroyer la majeure partie des abstentionnistes « actifs », c'est-à-dire 30 % environ des électeurs inscrits. Dans le camp des « non », ce sont les partis de l'Abertzale, *notamment* la Gauche d'Euskadi, qui peuvent revendiquer la majorité des 23,83 % de « non ». Quant aux grands partis espagnols, ceux que les Basques appellent les « succursalistes » parce qu'ils ont tous une fédération locale basque (P.S.O.E., U.C.D. et P.C.E.), ils se partagent presque les trois tiers des 68,78 % de « oui », ne laissant qu'une toute petite portion du « gâteau » à l'Alliance populaire.

Il y a en tout cas un grand vaincu au Pays basque. C'est le terrorisme, qui n'a pu empêcher le scrutin de se dérouler régulièrement. Les militants de l'ETA *actuellement en prison ont fait* savoir qu'ils avaient voté « non ». C'est là un moyen d'expression plus démocratique que la mitraillette.

LÉO PALACIO.

L'INTELLIGENCE
ou pourquoi choisir Continental Edison au B.H.V.

jusqu'au 31 décembre 1978 CRÉDIT GRATUIT 9 MOIS à partir de 850 F d'achat*



Pour des clients différents...

Si vous vous promenez dans les rayons spécialisés du B.H.V., vous y rencontrerez des clients "pas comme les autres". Ils se documentent, ils comparent, ils interrogent. Certains se font faire une démonstration, d'autres demandent un délai de réflexion... Bref, ils se comportent comme s'ils étaient dans un centre d'information plutôt que dans un grand magasin. Et, c'est bien naturel. Quand il s'agit d'un achat important, le choix doit pouvoir se faire en toute tranquillité, sans "pression commerciale", comme c'est malheureusement souvent le cas.

...des vendeurs technico-mélomanes

Les vendeurs du B.H.V. l'ont *parfaitement compris. Leur premier* réflexe est donc de vous écouter. Car, forcément, votre *problème n'est pas celui du voisin.* En hifi particulièrement. La chaîne que vous venez choisir doit répondre à vos critères personnels. Le volume du lieu d'écoute, la place dont vous disposez, l'importance que vous accordez aux différentes sources sonores, tout cela entre en ligne de compte. Et votre vendeur est un interlocuteur particulièrement compétent. Formé régulièrement par des stages chez les fabricants et des visites aux Salons professionnels, il est au fait des matériels les plus récents, des techniques les plus complexes. Un véritable technicien doublé d'un mélomane. Si l'on parle bien de ce que l'on connaît, on parle encore mieux de ce que l'on aime!

...et, parmi les meilleures marques, Continental Edison

Votre vendeur va donc vous présenter une sélection des meilleures marques. Dans le labyrinthe des appareils et la jungle des performances il vous conduira, sûrement, vers un choix intelligent.

Et très probablement il vous parlera de la hifithèque 003 CONTINENTAL EDISON. La platine est *à entraînement direct : il saura* vous dire les performances et la fiabilité d'un tel procédé.

L'ampli-préampli est de 2 x 40 watts : une puissance qui suffit aux locaux de grandes dimensions, un tuner PO-GO-MF ultra-sensible, un lecteur-enregistreur de cassette équipé du système Dolby, des enceintes type clos à trois voies... de quoi parler encore pendant des heures !

Bien entendu, vous aurez noté d'emblée que cet ensemble très complet est regroupé dans un meuble qui occupe, au sol, moins d'un quart de m2. C'est la fin des éléments disparates et des fils enchevêtrés. Beau et pratique à la fois.

Alors ?

Alors vous allez parler prix, et vous apercevoir que la hifithèque CONTINENTAL EDISON tient dans un budget très raisonnable. Vous évoquerez aussi la question du service après-vente. L'installation ? elle sera faite, chez vous, par un spécialiste. L'échange ? il est possible dans le mois qui *suit* l'achat.

En plus, les techniciens du service après-vente disposent d'un standard efficace et d'une "clinique" pour diagnostiquer et opérer.

Séduit, enchanté, convaincu, enthousiaste, ravi, vous allez prendre votre décision. Et si votre vendeur vous suggère un délai de réflexion, ne l'écoutez pas. L'intelligence, c'est aussi parfois, de savoir céder à la passion.

Continental Edison

HIFITHEQUE 003

TD 9753 – Platine à entraînement direct – Manuelle.

PA 9718 – Ampli 2 x 40 W efficaces.

TU 9745 – Tuner PO-GO-MF.

LE 9763 – Lecteur-enregistreur de cassettes Dolby.

2 CE 9884 – Enceintes à trois voies – Puissance nominale 40 W.

RV 003 A – Meuble de rangement.

*après acceptation d'un découvert en compte COFINOGA ou d'un crédit B.H.V.



8 B.H.V. : RIVOLI • PARLY 2
MONTLHERY • GARGES • FLANDRE
BELLE-EPINE • ROSNY 2 • CRETEIL BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE

(Publicité)

UN ARTISAN SOVIÉTIQUE A PARIS

Sculpte devant vous des jouets en bois à l'**EXPOSITION-VENTE** DU COMITÉ DE PARIS DE L'ASSOCIATION FRANCE-U.R.S.S.

Vous y trouverez sa propre production ainsi qu'un grand choix d'articles soviétiques : objets d'art populaire, jouets, matriochkas, balalaïkas, samovars, pierres sculptées de l'Oural et de Tcheliabinsk, laques *de Mstéra et Kholoui*, chapkas, toques, vêtements, tissus brodés, montres, timbres, livres d'art, ouvrages d'étude de la langue russe, cartes, produits alimentaires, etc.

Présentation d'une exposition. Projection de diapositives. Informations voyages

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1978
de 9 h. à 19 h. sans interruption
SALON DE L'HOTEL MODERNE
8 bis, place de la République
75011 PARIS





(Publicité)

BIASI ING. LEOPOLDO & C. SPA
Via delle Ferriere, 1
VERONA - ITALIE

SOCIETE PRODUCTRICE DE :

— Chaudières en acier à usage civil et industriel
— Chaudières en fonte à usage civil ;
— Radiateurs en fonte et en aluminium,

déjà active sur le plan européen,
CHERCHE
pour sa Société Française

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

afin de lui *confier* la gestion commerciale et administrative.
Le candidat idéal, âgé de 45 ans minimum, devra être capable d'organiser, développer et gérer d'une manière autonome le réseau commercial déjà existant en France.

Le lieu du poste sera : *Paris ou Lyon.*
Adresser curriculum vitae à :
SOC. BIASI - Casella Postale 536 - 37100 VERONA (Italie).

Publicité

TOURISME S.N.C.F. ET CHEMIN DE FER FÉDÉRAL ALLEMAND vous proposent : MUNICH « A LA CARTE »

Départs individuels tous les jours toute l'année

MUNICH, la capitale de la BAVIERE, mérite assurément une visite. Vous pourrez flâner à pied dans le centre de la ville, vieille de 800 ans, et admirer toutes les curiosités, de la « MARIENPLATZ » à la célèbre Pinacothèque, l'une des plus importantes galeries de peinture du monde entier.

Et puis, MUNICH est la ville des fêtes et elles jalonnent toute l'année. A peine finie la « Fête d'Octobre de la Bière » que s'annoncent les festivités de NOEL.

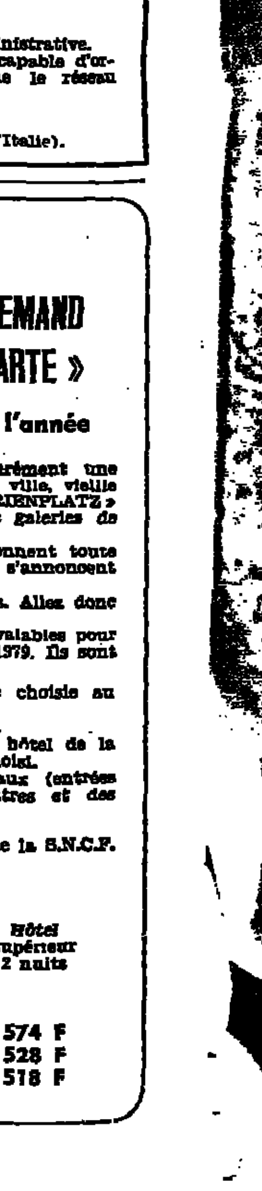
Vous le voyez, cette ville présente bien des charmes. Allez donc les vérifier par vous-même.

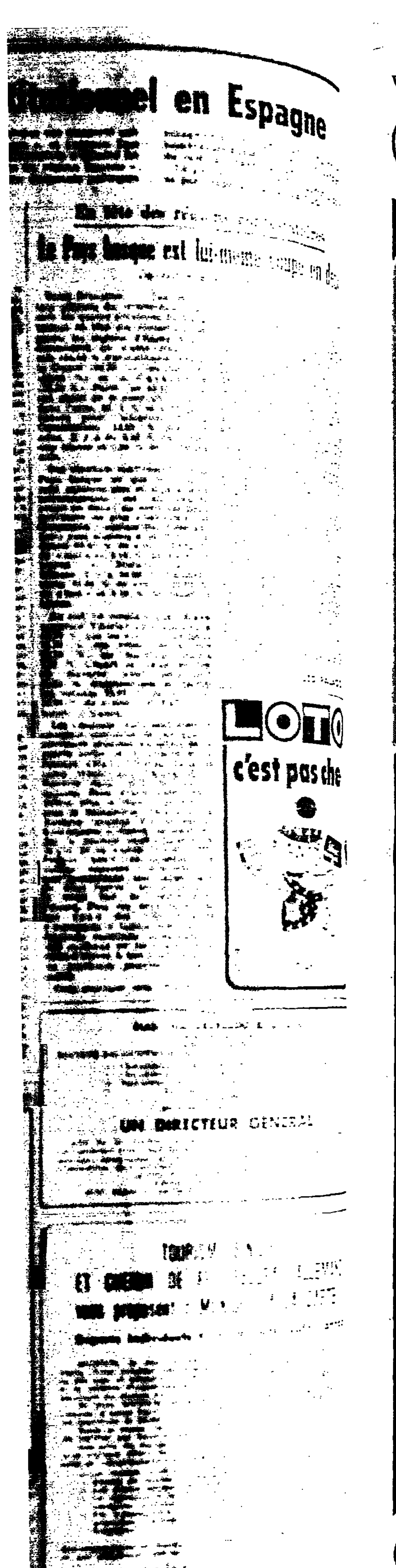
Les prix du voyage « MUNICH A LA CARTE » sont valables pour tous voyages effectués du 1er octobre 1978 au 31 mars 1979. Ils sont nets et comprennent par personne :

— Le voyage aller-retour par train dans la classe choisie au départ de toutes les gares S.N.C.F.
— Les places assises réservées à l'aller et au retour.
— Le logement à MUNICH et le petit déjeuner en hôtel de la catégorie retenue suivant le nombre de nuits choisi.
— Un « passeport » réservant des avantages spéciaux (entrées gratuites, excursions, réduction dans des théâtres et des magasins).

Renseignements et inscriptions : dans toutes les gares de la S.N.C.F. et par téléphone : 566-49-44 (LAV 17 A).

EXEMPLE DE PRIX « MUNICH A LA CARTE » Voyage en deuxième classe + Départ de :	Hôtel standard 3 nuits	Hôtel supérieur 2 nuits
— PARIS, ESSONNE, HAUTS-DE-SEINE, SEINE-ET-MARNE, SEINE-SAINT-DENIS, VAL-DE-MARNE, VAL-D'OISE	610 F	574 F
— COTE-D'OR	564 F	528 F
— MARNE	554 F	518 F





Pour les Fêtes

AUX FOURRURES DU NORD

Toutes les merveilleuses Collections 79...

Des milliers de manteaux

réalisés dans les plus belles pelleteries du monde, avec label d'origine : (vison Black Diamond, Blackglama, Emba, Saga, Majestic, Zibeline de Russie, Chinchilla, Breitschwanz, Astrakan Swakara, Castor, Ragondin Marmotte, Rat d'Amérique, Murmel, Opossum, Mouton doré, Agneau Toscane, etc...)

Des créations de Nina RICCI LANVIN, André SAUZAIE, Ted LAPIDUS, GROSVENOR (Canada)

Des Prix Sensationnels !

COLLECTION BOUTIQUE

MANTEAUX

Lapin naturel	1850 f	Opossum	4250 f	Murmel	5850 f
Lapin fantaisie	2250 f	Ragondin	4250 f	Zorinos	6250 f
Flanc de Marmotte	2250 f	Patte de Guanaco	4850 f	Queue de Vison	6450 f
Patte Chevrette	2250 f	Astrakan russe pleines peaux	4850 f	Astrakan Swakara	6750 f
Chinayo	2350 f			Marmotte	9250 f
Ragondin morceaux	2450 f	Rat d'Amérique	5450 f	Astrakan Swakara qualité supérieure col Vison	9750 f
Patte d'Astrakan	2650 f	pastel-ranch-dark	6450 f		
Hamster	3250 f	Loup des Andes	5450 f		
Toscane	3250 f	Ragondin col Renard	5750 f	Loup du canada	11750 f

VESTES

Lapin naturel	1150 f	Coyote	3850 f	Vison pastel	6250 f
Chevrette marron	1250 f	Loup Texas	3850 f	Renard bleu	6750 f
Agneau Toscane toutes couleurs	1850 f	Astrakan marron	4850 f	Renard roux	6850 f
		Vison et cuir	5850 f	Vison allongé pastel	8750 f

COLLECTION VISON

MANTEAUX

Vison pleines peaux	6750 f	Vison ranch	14750 f	Vison Black Diamond	22750 f
Vison dark pleines peaux	8750 f	Vison Tourmaline	15250 f	Vison Blackglama	38750 f
Vison dark allongé	12850 f	Vison demi buff	17250 f	Vison Lunaraine col Zibeline	38500 f
Vison pastel	14750 f	Vison Blackglama	17250 f	Vison Black Diamond	42750 f

MANTEAUX LONGS ET CAPES DU SOIR

MANTEAUX				CAPES	
Chinchilla	47500 f	Vison Blackglama	45000 f	Vison Black Diamond	38500 f
Vison blanc	45000 f	Chinchilla	65000 f	Vison Blackglama	36750 f
Vison Koh i noor	54500 f	Zibeline	115000 f	Astrakan Breitschwanz et Vison blanc	32750 f

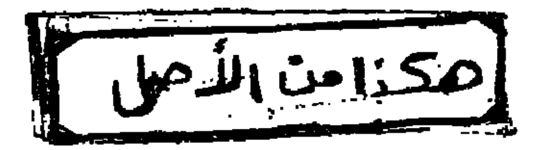
Service après vente
Les plus larges facilités de paiement
Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord



100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e. métro Muette



Le Monde

le débat européen

Les Italiens semblent bien s'être exclus eux-mêmes du S.M.E.

Bruxelles (Communautés européennes). — Ce sera un départ politiquement pénible que connaîtra probablement le système monétaire européen (S.M.E.). A moins, bien sûr, que dans les prochains jours, les Italiens ne reviennent sur leur attitude de refus, ce qui pourrait inciter les Irlandais à faire de même. M. Ortoli, vice-président de la Commission européenne, part, samedi 9 décembre, pour Rome pour délibérer de cette affaire, sans ignorer qu'il s'agit désormais d'un débat essentiellement de politique interne et donc difficile à infléchir.

Pourtant, si l'on fait un instant abstraction du battage orchestré à Rome et ailleurs sur le thème de l'arrogance française pour s'en tenir aux faits, c'est bien l'attitude du gouvernement Andreotti qui, dans toute cette affaire, est difficile à saisir. Durant les semaines qui ont précédé le conseil européen, les Italiens n'ont pas agi autrement que s'ils voulaient se mettre à dos les Allemands et les Français. Il fut ainsi impossible pour M. Giscard d'Estaing, lors de son entrevue avec M. Andreotti, d'apprendre le montant de l'aide qu'il voulait obtenir : *« On vous communiquera les chiffres dans les prochains jours »*, dit-on alors du côté italien ; mais rien n'est venu. A *Bonn et surtout* à Paris où, personne ne peut l'ignorer, on est très sensible à ce qui touche au pouvoir de l'Assemblée de Strasbourg, on a peu apprécié que les Italiens, sans prévenir, se prononcent, aux côtés des Anglais, en faveur de l'amendement du Parlement européen visant à porter les crédits du fonds régional en 1979, de 620 millions d'unités de compte à 1,1 milliard d'unités de compte. Le faire revenait à privilégier le Parlement par rapport au conseil européen puisque ce sont les chefs de gouvernement eux-mêmes qui, en décembre 1977, ont approuvé ce montant de 620 millions. Vue de Paris et de

De notre correspondant

Bonn, une autre maladresse de l'Italie fut de se placer presque avec ardeur, alors que ses intérêts sont si différents, dans les traces de Londres pour réclamer une réforme radicale de la politique budgétaire et de la politique agricole de la Communauté.

Vint le conseil européen précédé il est vrai de l'article hostile au S.M.E. dans *l'Unita (le Monde* du 5 décembre). Lorsque s'engagèrent les discussions sur les « actions parallèles » en faveur des pays les moins prospères de la C.E.E., M. Andreotti soumit à ses collègues des demandes qui furent jugées exorbitantes par l'ensemble *de ceux-ci* : 1,8 *milliard* d'unités de compte de subvention pour cinq ans. L'Allemagne proposa pour l'Italie et l'Irlande 400 millions d'unités de compte par an pendant trois ans (200 millions sous forme de bonifications d'intérêts, 200 millions par le truchement d'un « guichet spécial » du Fonds régional européen). La France, 200 millions par an pendant cinq ans sous forme de bonifications d'intérêts. La différence — 1 milliard d'unités de compte contre 1,2 milliard d'unités de compte — est faible, et personne ne doute que si M. Andreotti l'avait voulu, mais à l'évidence tel n'était pas le cas, on aurait pu arriver d'une manière ou d'une autre aux chiffres allemands. Ce *fut, semble-t-il, le thème de* l'aparté entre M. Giscard d'Estaing et M. Andreotti : en contrepartie d'un effort supplémentaire *de notre part, vous engagerez-vous* à faire le nécessaire pour adhérer au S.M.E. ? A la question de confiance ainsi posée par le président de la République M. Andreotti se déroba, évoquant la nécessité de consulter ses forces politiques.

La suite, on la connaît. M. Giscard d'Estaing, considérant que les exigences de M. Andreotti étaient sans commune mesure avec les contraintes limitées, qui résulteront pour l'Italie de sa participation au S.M.E. avec des *marges de fluctuation autorisées* de 6 %, las aussi de cette tactique de négociation, de l'acquis communautaire, employée par les Anglais et, désormais à leur suite, par les Italiens, brusqua un peu les choses. A lui, à qui il a été si souvent reproché de se montrer trop accommodant à Bruxelles, peut-on maintenant faire grief d'avoir parlé net ? Peut-être effectivement lui a-t-il manqué le geste un rien démagogique qui *aurait amélioré sa position* personnelle, mais qui, sur le fond, n'aurait rien changé. Car, encore une fois, tout porte à croire qu'un *alignement des offres françaises* sur celles du chancelier Schmidt n'aurait pas suffi pour convaincre M. Andreotti. Ce geste supplémentaire en *faveur* de l'Italie et de l'Irlande, M. Schmidt, en tant que président de la réunion, se devait de le faire. Les Belges, jamais à la traîne lorsqu'il s'agit de rejeter la responsabilité d'une déconvenue sur les Français, affirment maintenant qu'ils étaient, eux aussi, prêts à le faire. Ceci n'est pas exact et il semble bien au contraire que M. Vanden Boeynants se montra un des protagonistes les plus coriaces dans la discussion. Mais peu importe ces querelles dérisoires sur le thème « c'est toi, c'est pas moi ». La réalité importante que révèle le déroulement du conseil européen n'est-elle pas bien davantage que les différences d'actions, aujourd'hui grossies à *plaisir*, l'impressionnante connivence franco-allemande ? Comment ne pas voir que le chancelier Schmidt, combien capable *pourtant d'utiliser habilement* les atouts qu'offre la présidence, n'a guère insisté pour persuader le président de la République d'as*souplir sa position sur* les *crédits* du fonds régional ? Il a allégrement escamoté toutes discussions sur les mécanismes budgétaires ou sur la *réforme* de la politique agricole commune. Sur tous les points, Français et Allemands, co-auteurs de cette initiative de relance de la coopération monétaire, restent très proches. Les Italiens qui, à l'inverse des Anglais, disposent encore d'une grande cote d'amour dans la Communauté, ont-ils raison de s'exclure d'une opération qui demeure prometteuse et, par leur attitude, de renforcer cet axe franco-allemand dont ils disent régulièrement être très préoccupés ? Telles seront sans doute les questions sur lesquelles M. Ortoli va *tenter de faire réfléchir* ses interlocuteurs romains.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'Assemblée nationale accepte la directive de la C.E.E. sur la T.V.A.

Jeudi 7 décembre, l'Assemblée a examiné les articles additionnels qui introduisent dans le droit interne français la sixième directive communautaire sur la T.V.A. Sont ainsi reprises les dispositions du projet rejeté jeudi dernier par l'Assemblée, modifiées cependant dans le sens souhaité par la commission des finances.

M. NEUWIRTH (R.P.R.) estime qu'il conviendrait de supprimer les dispositions uniques en Europe que comporte le système français de T.V.A. Le ministre reconnaît qu'il faudra aider les entreprises à reconstituer leurs fonds propres.

En ce qui concerne la détermination du champ d'application de la T.V.A., un amendement communiste tend à reporter au 1er janvier 1983 l'application aux professions libérales. Le gouvernement s'y oppose; l'Assemblée également.

M. FABIUS (P.S.) souhaite que l'application des dispositions en discussion n'entraîne pas de hausse de prix des produits vendus ou des prestations fournies dépassant la répercussion nette du nouveau *système d'imposition*. Son amendement est repoussé après avoir été jugé sans portée juridique par le ministre. Ce dernier indique à M. Chapel (U.D.F., Morbihan) que les écoles normales privées bénéficieront de l'exonération. Un amendement de M. MEXANDEAU (P.S., Calvados) propose de limiter l'exonération aux établissements d'enseignement privé qui ont passé un contrat d'association avec l'Etat. Le ministre s'oppose à cette mesure *« restrictive »*. L'Assemblée fait de même. Le groupe communiste et les socialistes proposent de reporter, au 1er janvier 1980, la date d'entrée en vigueur des articles additionnels, date fixée en janvier 1979 par le gouvernement. Les amendements de l'opposition sont repoussés.

En conclusion de la discussion, M. FOYER (R.P.R.) entend expliquer son vote final afin *« qu'il ne soit pas une nouvelle fois caricaturé comme l'a été celui intervenu à l'Assemblée jeudi dernier »*. Il fallait, explique-t-il, s'opposer à la disparition progressive du pouvoir législatif du Parlement français en raison du mécanisme des directives communautaires. *« Il y a là*, insiste-t-il, *un problème à résoudre et à résoudre d'urgence : telle était la portée du vote considérable intervenu jeudi dernier. »* Et M. Foyer conclut : *« Nous n'avons jamais eu l'intention d'ouvrir une crise à propos de cette affaire. »*

M. COMBRISSON (P.C.), évoque le spectacle offert mercredi par le R.P.R. et ajoute : *« C'est un vote de dignité que nous émettrons en repoussant ce soir ce projet. »* M. HAMEL (U.D.F.), indique que son groupe votera le texte et M. FABIUS (P.S.), que le sien ne le votera pas.

Au scrutin public, l'ensemble du projet de loi de finances rectificatives pour 1978, complété des deux rectificatifs, est adopté par 279 voix contre 200 sur 483 votants.

(Lire page 12 la suite du compte rendu du débat à l'Assemblée nationale.)

● *M. Jean Foyer, député R.P.R.* de Maine-t-Loire, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a déposé mercredi 6 décembre, une proposition de loi tendant à la création de délégations parlementaires pour *les Communautés européennes.*

M. Foyer indique, dans l'exposé des motifs de sa proposition, qu'il s'agit par là de permettre au Sénat et à *L'Assemblée nationale « d'être mieux informés de la construction communautaire par une meilleure connaissance des travaux en cours »*.

M. Foyer se réfère à l'exemple de certains pays de la Communauté, comme la R.F.A., la *Grande-Bretagne*, le *Danemark* et l'Italie, qui ont déjà pris ce genre de dispositions destinées à garantir un meilleur contrôle des *Parlements* nationaux sur les décisions communautaires.

● *ERRATUM. — Dans l'article* intitulé « La sonnette et l'ECU » *(le Monde* du 8 décembre), nous avons indiqué que le Fonds d'in*tervention européen* serait doté de 25 milliards d'ECU, soit 120 milliards de francs. C'est 150 milliards de francs environ *qu'il fallait* lire.

L'ASSEMBLÉE EXAMINERA LE 11 DÉCEMBRE LES PROPOSITIONS DU R.P.R. ET DU P.C. SUR LA CAMPAGNE EUROPÉENNE.

A la demande de M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, la conférence des présidents a décidé jeudi 7 décembre d'inscrire à l'ordre du jour du lundi 11 décembre la proposition de loi du groupe R.P.R. *« portant interdiction de recevoir des subsides d'origine française ou étrangère pour les élections à l'Assemblée des Communautés européennes »*. et celle du groupe communiste *« tendant à interdire l'ingérence d'une institution étrangère dans l'élection des représentants français à l'Assemblée européenne »*. Ces deux textes, qui font l'objet d'un même rapport de M. Michel Aurillac (R.P.R.), ont été adoptés par la commission des lois, qui a retenu le texte de la proposition du R.P.R., plus complet *(le Monde* du 7 décembre).

A ce sujet, M. Alain Richard, député socialiste du Val-d'Oise, membre de la commission des lois, nous prie de préciser que son groupe s'est abstenu sur l'ensemble de la proposition de loi. *« Le vote négatif ud groupe socialiste*, indique-t-il, *n'a porté que sur l'article premier, qui interdisait le financement des partis, auquel il est favorable. En revanche, le groupe socialiste a approuvé l'article 2, qui interdisait « les campagnes d'information » portant sur les élections enuropéennes en général, au motif que de telles campagnes risqueraient de fausser la compétition entre les listes. »* Seul le groupe U.D.F. a voté contre l'ensemble du texte, les commissaires communistes et R.P.R. votant pour.

Après les déclarations du président du R.P.R.

M. MITTERRAND : un choix précis et cohérent.

M. François Mitterrand, recevant jeudi des journalistes au siège du P.S., a estimé que l'attitude de M. Jacques Chirac sur l'Europe constituait *« un choix politique précis et cohérent »* que la direction du R.P.R. semble donner délibérément la primauté à une politique dure sur l'Europe, au risque de provoquer, de ce fait, quelques départs du groupe parlementaire gaulliste.

Il estime, enfin, que même si M. Chirac n'a pas intérêt à provoquer une dissolution de l'Assemblée nationale et, par conséquent, de nouvelles élections législatives, si tôt après le scrutin de mars dernier, la compétition entre les deux formations de la majorité (R.P.R. et U.D.F.) devrait gagner chaque jour en âpreté.

M. LECANUET : monstrueux et injurieux.

M. Jean Lecanuet a évoqué jeudi soir 7 décembre, à l'issue de la réunion du conseil national de l'U.D.F., l'appel aux Français de M. Jacques Chirac. Le président de l'U.D.F. a déclaré : *« La majorité a besoin d'union et non de querelles. L'outrance des propos tenus est telle que je me refuse à entrer dans une polémique. Comment imaginer que le président de la République pourrait avoir quelque rapport que ce soit avec l'inféodation de la France ? (...) Le propos est monstrueux. Je l'écarte pour ne penser qu'à la majorité (...). Nous accuser d'être le parti de l'étranger est une injure et un propos irréfléchi. »*

M. Lecanuet a souligné que *« les parlementaires R.P.R. n'ont pas le même comportement que leur leader »*, puis il a indiqué : *« Les Français ont élu une majorité. Ils veulent le maintien de cette majorité. »*

M. Michel Debré : M. Chirac a eu raison

M. Michel Debré a déclaré, jeudi 7 décembre, à Europe 1, que, *« s'il n'obtenait pas de la part du gouvernement les garanties qu'il réclame pour l'Europe »*, il serait, *« avec grand regret, obligé de se séparer de la majorité »*.

M. Debré a ajouté : *« Il arrivera un jour où l'affaire européenne sera à ce point importante que le problème pour les députés se posera effectivement : cohésion de la majorité ou exigences fondamentales de la France. »*

L'ancien premier ministre a affirmé que le gouvernement français pouvait encore obtenir un accord précisant clairement que l'Assemblée européenne ne siégera que deux mois par an, et que les questions qu'elle devrait voter seraient inscrites à un ordre du jour préalablement établi par le conseil européen.

M. Debré a poursuivi :

« A mon grand regret et avec un désespoir profond au cœur, je vois, alors que nous devrions tous être unis pour les problèmes de l'économie, de la société, de notre avenir, une sorte de guerre civile qui se lève, et elle ne peut pas ne pas se lever, parce qu'il y a des hommes, dont je suis, et au rang desquels Chirac vient de se mettre avec éclat, qui ne peuvent pas accepter que, sous prétexte d'intégration européenne, quasiment atlantique, on veuille mettre la France dans le creux, dans le rang. M. Chirac a eu raison de dire que le drame était désormais devant nous. Après avoir gagné les dernières élections législatives, la majorité a pris une mauvaise voie. Sans douter le moins du monde de la sincérité du président de la République et du premier ministre, je crois que ces prochaines élections sont une très mauvaise affaire pour la France et qu'ils en supporteront les conséquences. »

M. LABBÉ : il faut voir cet appel avec un certain recul.

Interrogé jeudi 7 décembre à TF 1 sur l'appel adressé par M. Jacques Chirac aux Français, M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire du R.P.R., a notamment déclaré :

« Il faut voir l'appel lancé par M. Chirac avec un certain recul. M. Chirac est d'ailleurs lui-même un homme qui, dans les circonstances actuelles, prend un certain recul. De plus, cet appel vient au moment où les projets du président de la République sont fortement contrariés par le conseil européen (...). Nous sommes désormais un peu tombés dans la zone du mark, ce qui est préoccupant (...). La construction européenne ne peut pas progresser uniquement avec des affirmations. Il y faut aussi des refus. Un jour peut-être, nous saurons gré à M. Chirac d'avoir formulé ces refus. Nous devons en tout cas les isoler des péripéties des débats parlementaires. M. Chirac a eu une démarche gaulliste. Il a pris date au-delà des élections présidentielles de 1981. Un appel de cette hauteur mérite une certaine réflexion. Il n'a pas été construit en fonction des élections de juin prochain ou de l'élection présidentielle (...). M. Chirac voit la France au-delà de sa représentation actuelle. On a le souci de la France et on le fait passer avant toute autre considération. »

Après avoir souligné que la trêve parlementaire conclue entre le R.P.R. et le gouvernement avait été *« parfaitement respectée »*, M. Labbé ne s'est pas prononcé sur le point de savoir si cette trêve serait reconduite pour la session de printemps.

● *M. Michel Poniatowski* a estimé, jeudi 7 décembre, à la télévision belge, que la querelle concernant l'Europe *« n'a pas causé de surprise en France, ni pour le P.C., qui est contre l'Europe, ni pour l'U.D.F., qui est pour »*. L'ancien ministre d'Etat a ajouté : *« La surprise est venue du P.S. et du R.P.R., qui sont hésitants. Un débat est ouvert au R.P.R. et il est loin d'être clos. (...) Je souhaite une liste unique de la majorité, mais les positions prises actuellement la rendent* difficile. »

● *M. Bernard Stasi*, député U.D.F., vice-président du Centre des démocrates sociaux s'est dit *« surpris par la violence »* des propos de M. Chirac. Il a ajouté : *« J'observe, que le maire de Paris n'a rien perdu de sa fougue et de sa vigueur. Il est en bonne voie de rétablissement. Personne ne veut construire l'Europe supranationale. Elle n'est pas envisageable dans les quarante années à venir. Aucun parti politique ne la préconise. M. Valéry Giscard d'Estaing a sur ce point la même position que son prédécesseur, M. Pompidou. Il est pour une Europe confédérale. Il l'a dit très clairement. »*

● *M. Jean Foyer*, député R.P.R. du Maine-et-Loire, président de la commission des lois, a déclaré jeud. à R.T.L. :

« Je ne pense pas que nous allions vers une crise gouvernementale. Une trêve ne se rompt que s'il se produit des événements qui justifient cette rupture. » Pour M. Foyer, la constitution d'une liste unique de la majorité pour les élections européennes est compromise : *« Je vois difficilement comment, dans les circonstances actuelles, une liste comm.: e pourrait se constituer. »*

● *M. Gilbert Grandval*, président de l'Union travailliste, estime, dans un communiqué : *« La plus élémentaire loyauté aurait dû faire reconnaître à M. Chirac que la netteté de la déclaration sur l'Europe faite par M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de sa récente réunion de presse, constitue une magnifique victoire posthume pour le général de Gaulle. »*

● *M. Thierry Jeantet*, secrétaire national du M.R.G. a déclaré : *« Les propos de M. Chirac ont un parfum néo-droitier pour ne pas dire néo-guerrier qui ne masque pas la profonde solidarité des gaullistes et des giscardiens sur une Europe au capitalisme musclé. En vérité, il y a entre eux une seule nuance, Chirac c'est le capitalisme français et Giscard le capitalisme américain. »*

L'U.D.B. ENVISAGE DE S'ASSOCIER A LA CAMPAGNE ANTI-IMPÉRIALISTE

L'Union démocratique bretonne (parti autonomiste et socialiste), qui vient de réunir une convention nationale à Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord), réaffirme l'orientation retenue en mai dernier par son quatorzième congrès : *« Tout faire pour assurer la présence des formations autonomistes aux élections européennes. »* Elle constate, toutefois, que les contacts qu'elle avait pris, au cours de ces derniers mois, avec les autres mouvements autonomistes n'ont pas eu les résultats qu'elle souhaitait, et conclut à *« l'impossibilité de présenter une liste des peuples de France »*. L'U.D.B. souligne que *« c'est essentiellement la nature de la loi électorale française — qui fait de l'Hexagone une seule circonscription électorale et entraîne donc des frais qui atteignent 200 millions de centimes pour la seule impression des bulletins de vote — qui est responsable des difficultés rencontrées par les autonomistes »*. Elle demande aux partis de gauche de *« condamner le caractère antidémocratique de ces dispositions »*.

L'U.D.B. ne renonce pas pour autant à *« faire entendre la voix du peuple breton »*. Son bureau politique a reçu mandat de prendre contact avec le « Comité d'initiative pour une campagne anti-impérialiste » créé avec la participation du P.S.U. *(le Monde* du 30 novembre) afin de *« s'associer éventuellement à cette tentative »*. Le parti breton réaffirme également *« son hostilité, dans le contexte étatique actuel, à toute augmentation des pouvoirs politiques de l'Assemblée européenne »*.

POINT DE VUE

LA FRANCE INTERDITE

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

LE président de la République fait la politique intérieure de Charles X et la politique extérieure de Napoléon III avec la légitimité de Louis-Philippe. Je ne sais si cela se terminera par un 1830, un 1848 ou un 1870, mais cette pas*sion du dix-neuvième siècle nous* perdra tôt ou tard et sans attendre l'an 2000.

Il est vrai que la France n'est jamais si grande que lorsqu'elle remonte d'un abîme. Perdue en 1420, elle dominait la chrétienté en 1490. *Mais alors, toutefois,* elle avait le nombre. Elle ne l'a plus de longue date au relatif, par rapport aux pays qui l'environnent, et bientôt même, *par l'effet d'une politique délétère, on* la verra régresser tout de bon. On nous annonce que, dans cent ans, nous serons moins peuplés que sous Philippe le Bel : mais alors, l'Angleterre avait quatre millions d'habitants, et l'Allemagne six ou sept.

Notre déclin démographique procède de deux grandes aventures militaires qui nous ont été fatales : les guerres de l'Empire et la première *guerre mondiale*. Quant à la seconde guerre mondiale, si elle nous a épargné en vies, elle nous a frappé à l'âme : et quand l'âme est touchée, les *nuits* de *Paris ne* se *passent* plus comme le pensait Napoléon.

Le terrorisme actuellement exercé par un pseudo-féminisme n'exprime que la phase ultimement cérébralisée de ce processus où, contrairement à ce qu'on croit ou feint de croire, ce *sont les valeurs propres à la maternité* et non celles d'une indécrottable masculinité qui sont mises en cause. Le « machisme » ne s'est jamais si bien porté, merci : au lieu de trouver une limite et un contrepoids dans les valeurs qui lui opposaient *la maternité* et la vie, il trouve dans ce pseudo-féminisme un reflet accommodant de lui-même, où il se mire et se complaît.

Le propre du pouvoir actuel est de n'avoir le courage de rien. Le général de Gaulle nous apprit jadis *à quel point la parole peut être une* action. Aujourd'hui, la parole est, au contraire, utilisée pour ne pas agir. Lorsqu'on nous parlait naguère de la France, on faisait appel à notre mémoire, donc à une force d'émotions et de motivations que notre pudeur n'inhibait pas, mais secrètement canalisait. A présent, lorsqu'on nous parle de l'Europe, d'une Europe sans passé et sans avenir, c'est à notre puissance d'oubli que l'on fait confiance.

Le comportement du chef de l'Etat est à cet égard absolument symbolique d'une politique qui a de puissantes connivences, et au terme de laquelle la mémoire sert non pas à se souvenir mais à oublier, non pas à assurer une continuité mais à consommer une rupture. Pour une nation qui se trouve prise, comme on ne cesse de nous le dire, *dans* une « crise de civilisation », c'est un processus absolument diabolique.

La comédie européenne est le *théâtre d'ombres où l'on répète chaque* jour la tragi-comédie de notre agonie politique. Nous ne faisons plus d'enfants : et voilà M. Jean-*François Deniau* qui nous propose l'« allocation familiale » européenne Montherlant disait déjà que l'allocution et l'allocation étaient les deux mamelles de la France : elles seront notre apport à la construction de cette Europe où, paraît-il, ne cesse de souffler l'esprit de Charlemagne. M. Jean-François Deniau s'est déjà, du reste, distingué en publiant un livre, *l'Europe interdite* (1), où il explique *par a + b que la construction européenne* est une vaste rigolade, mais que, en effet, le seul moyen d'en sortir c'est de « faire des Européens ». *En éprouvettes ?*

De même, *notre* agriculture va mal : l'Europe s'en chargera, elle payera même *les obsèques. De* même, notre monnaie va mal. Une fois de plus souffle l'esprit de Charlemagne, Jules et Jim se rencontrent et inventent l'ECU qui transforme l'Europe occidentale en zone mark. Le sommet de Bruxelles est *un échec pour la construction véritablement* communautaire de l'Europe, et cet échec devrait arrêter incontinent tout homme politique censé sur la pente où nous entraîne l'élection au suffrage direct d'un prétendu Parlement déjà malade d'inutilité et d'usurpation. Mais il n'en est *rien.* On continuera de prouver le mouvement en tournant en rond : les politiciens européens finiront en derviches tourneurs.

En dépit des *feintes mises* au point, il n'y a aucun doute à avoir sur la politique qui est actuellement menée à l'encontre du sentiment *national* et de *la tradition* nationale. Le chef de l'Etat est, avant tout, un ancien membre du comité Jean-Monnet. Rien n'indique qu'il ait en quoi que ce soit changé en lui-même les options de cet organisme voué depuis son origine à l'abolition de la France en tant *qu'Etat-nation. Mais* il sait parfaitement qu'il n'existe pas de *majorité* en France pour une telle politique, et qu'il convient de manœu*vrer pour l'imposer.*

Le processus est bien connu : on prend des engagements subreptices, et ensuite l'on orchestre le chantage *bien connu à la* « parole de la France ». C'est ainsi que Robert Schuman avait procédé pour faire avaler au Parlement la Communauté charbon-acier, qui fut ensuite tout ce qu'il avait dit qu'elle ne serait pas. Mais c'est ainsi aussi qu'il échoua, ayant abusé de la crédulité publique, dans l'entreprise de la Communauté européenne de défense.

C'est bien un semblable mécompte que pourraient tôt ou *tard connaître* nos « libéraux avancés », lorsqu'ils devront bien finir par consulter le pays par référendum. Pour lors, la *manœuvre du* pouvoir est simple : parvenir tant bien que mal, et coûte que coûte, à ces fameuses élections « européennes » dont l'absence de légitimité est de plus en plus ressentie, et ensuite s'appuyer sur les exigences que ne manquera pas *d'avoir* cette *Assemblée pour* persuader les Français qu'ils se trouvent engagés dans un processus irréversible qu'ils *ne* peuvent manquer de sanctionner par une « mise à jour » du traité de Rome. Alors, l'Europe ne cessera pas pour autant d'être interdite, mais la France le *deviendrait* aussi. A moins précisément que les Français ne décident de reprendre en main leurs affaires, une manie sécu*laire qu'ils ont. Il est* seulement à craindre que les communistes, les gaullistes ayant de longue date mis leur drapeau dans leur poche, ne trouvent là un rôle dont j'espère au moins qu'ils seront reconnaissants à M. Giscard d'Estaing en lui élevant une statue de marbre *rose.*

(1) Le Seuil éd.



clarations du président du R.P.R.

M. Michel Debré : M. Chirac a eu raison

Gillette présente : Gillette Contour, le 1er rasoir à tête pivotante au monde.

J. WALTER THOMPSON

Le 1er rasoir qui baisse la tête sous le nez...

...et qui la relève sous le menton.

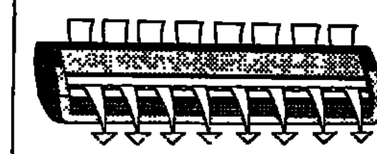
Avec son nouveau rasoir à tête pivotante, Gillette améliore une fois de plus la technique de rasage.

La tête pivotante de Gillette Contour permet de suivre automatiquement et avec une précision jamais atteinte les contours de votre visage.

Cette nouvelle technique garantit un angle de coupe parfait tout au long du rasage puisque les deux lames de Gillette Contour restent en contact quasi permanent avec votre peau.

La tête pivotante n'est pas la seule innovation de Gillette Contour :

- sa cartouche à 2 lames, plus compacte et plus fine, complète parfaitement l'action de la tête pivotante, en permettant l'accès aux endroits les plus difficiles, sous le nez et le menton,
- les espaces ménagés entre les deux lames facilitent l'évacuation du savon au rinçage.



Enfin, Gillette Contour a su allier ce nouveau progrès technique à la qualité traditionnelle des lames Gillette.



Gillette® Contour

de loin le meilleur rasage de près.

Produit disponible dans les prochaines semaines.

هكذا من الأصل

مكتبة الأهرام

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PAR 279 VOIX CONTRE 200

Les députés adoptent le collectif budgétaire

Jeudi 7 décembre, sous la présidence de M. Huguet (*P.S.*), l'*Assemblée nationale* achève la discussion générale du projet de loi de finances rectificative pour 1978.

Interviennent successivement MM. MONTDARGENT (P.C., Val-d'Oise), qui estime évidente l'incompatibilité entre le mandat parlementaire de M. DASSAULT et ses fonctions professionnelles, et qui demande à nouveau la nationalisation de cette société ; *LEGER (P.C., Ardennes), qui* critique la politique de reclassement des travailleurs handicapés ; HAGE (P.C., Nord), qui estime justifiée l'opposition provoquée par les mesures concernant les professeurs d'éducation physique ; VILLA (P.C., Paris), qui souligne l'insuffisance de l'aide aux maisons de la culture, au théâtre et au cinéma ; JAROSZ (P.C., *Nord), qui dénonce la suppression* de l'allocation aux agriculteurs retraités continuant d'exploiter ; SOURY (P.C., Charente), qui insiste pour que soient supprimés les montants compensatoires, et BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine), qui relève que « *le pouvoir d'achat des bourses d'études continue à baisser tandis que le pourcentage des boursiers diminue* ». Ce dernier orateur souligne également au nom de Mme CONSTANS (P.C., Haute-Vienne), le « *malthusianisme* » de la politique d'éducation du gouvernement.

Pour M. PAPON, ministre du budget, l'important c'est que le déficit de 1978 contribue à soutenir l'activité économique. Ce déficit, affirme-t-il, n'est pas inflationniste ; son financement sera ainsi assuré : 10 milliards et demi *correspondant au produit net des* emprunts émis par le Trésor, 15 milliards couverts par d'autres moyens non monétaires (bons du Trésor, augmentation des dépôts des correspondants du Trésor, notamment la Caisse des dépôts) et le solde par la création de monnaie.

M. MONORY, ministre de l'économie, traite du dossier Dassault. Il indique notamment que *l'Etat* aura immédiatement la disposition des actions et tous les droits qui leur sont attachés, mais ne règlera effectivement la totalité du prix convenu que dans un délai de quatre ou cinq ans. En ce qui concerne le Crédit agricole, il rappelle que non seulement les représentants du Crédit agricole mais aussi ceux de l'agriculture ont participé à la *négociation*.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des articles. En ce qui concerne les conséquences fiscales de l'exercice d'une activité professionnelle par la femme mariée, elle repousse un amendement *communiste* qui proposait de consacrer dans le droit fiscal l'égalité des époux devant la loi. Un amendement *socialiste* propose de son côté de supprimer la notion de chef de famille dans le droit fiscal. M. NEUWIRTH (R.P.R.) propose quant à lui que, par dérogation, l'épouse puisse également réclamer des impositions distinctes pour les revenus *tirés de son propre* travail. M. PAPON, ministre du budget, confirme l'intention de son ministère d'étudier ce problème. L'amendement socialiste est repoussée par 270 voix contre 198, celui de M. Neuwirth par 268 voix contre 202.

Un amendement socialiste vise à remédier à « *l'injustice* » qui supprime pour les personnes handicapées lorsqu'elles se marient l'avantage dont elles bénéficient lorsqu'elles sont célibataires (une part et demie de quotient familial). Opinion partagée par le groupe communiste. Combattu par le gouvernement, l'amendement est toutefois repoussé. Il en va de même des propositions communistes concernant la fiscalité directe locale et l'exonération de la taxe foncière.

Est en revanche adopté un amendement de M. LAGOURGUE *(U.D.F., La Réunion) sur le prix* des carburants dans les DOM. Le taux maximum de la taxe spéciale de consommation sur le carburant est porté à 140 F par hectolitre pour l'essence et le super-carburant et à 55 F pour le gas-oil.

A l'article modifiant les ressources du Fonds de garantie contre les calamités agricoles, afin de rétablir sa situation financière, interviennent MM. PASTY (R.P.R., Creuse), LAURISSERGUES (P.S., Lot-et-Garonne) et FONTAINE (non inscrit, La Réunion). *M. MEHAIGNERIE*, ministre de l'agriculture, explique qu'il s'agit de mieux indemniser ce qui doit l'être, mais de n'indemniser que ce qui mérite de l'être. *Il annonce* une prochaine réforme du régime d'indemnisation des calamités.

M. ICART (U.D.F.), rapporteur général, indique qu'il a souhaité que la cour des comptes enquête sur les conditions dans lesquelles certaines indemnités ont été attribuées. *M. VIVIEN (R.P.R.)*, président de la commission des finances, annonce qu'il vient de saisir le président de cet organisme. Plusieurs députés, dont M. CHAUVET (R.P.R., Cantal), proposent de supprimer cet article qui établit pour trois ans, à *compter du 1er janvier 1979, une* contribution additionnelle complémentaire de 7 % sur les contrats d'asurance des véhicules à usage agricole. Le ministre insiste sur la solidarité nationale et sur la solidarité interne à l'agriculture. Combattus par le gouvernement, les amendements de suppression sont finalement rejetés par 235 voix contre 134 *sur 474 votants*.

MM. CESAR (apparenté R.P.R., Gironde) et COUEPEL (U.D.F., Côtes-du-Nord) proposent de n'établir la contribution additionnelle complémentaire qu'à compter du 1er janvier 1980 et pour les seules années 1980 et 1981. Ils *proposent également* d'en ramener le taux de 7 à 5 %. Le gouvernement accepte. L'Assemblée également, tout en marquant à l'initiative de M. PASTY le caractère exceptionnel de cette taxe, qui devra faire place à un nouveau régime d'essai. Au scrutin public, l'Assemblée repousse ensuite, par 272 voix contre 203, *un amendement communiste* combattu par le gouvernement qui ne taxait que les grandes exploitations.

Le gouvernement propose un article additionnel qui modifie le barème de l'impôt sur les spectacles. M. PAPON rappelle que les paliers de recettes mensuelles qui servent actuellement de base au calcul de cet impôt n'ont pas *été relevés depuis 1968. Il propose* donc d'actualiser le barème d'imposition des réunions sportives. L'Assemblée accepte.

Enfin, un amendement de M. FOYER (R.P.R.) frappe de nullité les délibérations des assemblées des départements et des communes ayant pour effet la restitution à certains redevables de tout ou partie des impôts acquittés pour le compte de ces collectivités.

DASSAULT ET LE CREDIT AGRICOLE

En séance de nuit, sous la présidence de M. La COMBE (R.P.R.), l'Assemblée examine l'article concernant la prise de participation de l'Etat dans le capital de la société des avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation. Pour M. COMBRISSON (P.C., Essonne), *la nationalisation du groupe Dassault* constituait la seule solution envisageable. M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine), s'interroge sur le principe même d'une *participation qui, estime-t-il,* devait être « *l'ultime recours* ».

M. ICART s'interroge sur l'objectif recherché par *l'Etat*, sur les modalités de sa prise de participation, sur le coût de cette dernière et son financement. M. VIVIEN présente un amendement qui, *adopté* par la commission, conduit à une nouvelle rédaction de l'article et prévoit notamment que *le gouvernement* présentera au Parlement un rapport sur les moyens financiers affectés au soutien des programmes de l'ensemble des sociétés aéronautiques ainsi qu'aux commandes passées auprès de ces *sociétés*. Ce rapport devra justifier les raisons d'une prise de participation de l'Etat et ses conclusions pourront donner lieu au dépôt d'un projet de loi *spécifique autorisant l'acquisition* par l'Etat d'une partie du capital des sociétés aéronautiques.

M. PAPON précise que la société Dassault réalise moins du tiers de son chiffre d'affaires avec la défense. Il souligne ensuite le caractère exceptionnel de la procédure *adoptée*. Il rappelle que M. Barre s'est déclaré favorable à un débat d'ensemble à l'occasion de *l'examen d'un projet* de loi qui serait déposé à la prochaine session. Aussi souhaite-t-il que l'amendement de la commission soit retiré.

M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime), énumère trois éléments qui lui paraissent « *inacceptable* » : 1) *M. Dassault sera plus riche* de 54 milliards d'anciens francs. « *Dans la conjoncture actuelle*, déclare-t-il, *cela est choquant.* » 2) L'Etat ne sera pas en mesure d'orienter la politique industrielle de l'entreprise. 3) Le Parlement se prononcera avant le débat de fond. La solution qui s'impose, affirme à son tour l'orateur, est celle de la nationalisation.

M. VIVIEN (R.P.R.), compare les résultats obtenues par la SNIAS et par Dassault. M. Dassault, observe *M. Papon*, ne sera pas non plus riche demain mais il aura simplement modifié la composition de son patrimoine. Au scrutin public l'amendement de la commission est finalement repoussé par 281 voix contre 0, l'opposition s'abstenant. L'article concerné est ensuite adopté dans le texte du gouvernement.

M. VACANT, (P.S., Puy-de-Dôme), *prend ensuite la défense* des professeurs d'éducation physique et sportive. M. HAGE *(P.C.)*, propose de réduire de 20 millions les crédits du budget de la jeunesse et des sports. Après l'intervention de M. Berest, (U.D.F., Finistère), son amendement est rejeté par 282 voix contre 200. Il en va de même d'un amendement socialiste *qui supprimait les crédits* destinés au transfert de l'université de Paris-VIII. En ce qui concerne les dépenses ordinaires du service militaire, M. MAILLET, *(P.C., Oise), s'interroge « sur les opérations exceptionnelles effectuées par l'armée en 1978 et qu'il est demandé au Parlement de financer »*. Il dénonce, à cette occasion, la politique africaine du gouvernement.

L'Assemblée aborde ensuite l'examen de l'article additionnel qui réforme les conditions d'activité *du Crédit agricole* et assujettit les caisses à l'impôt sur les sociétés. Interviennent dans la discussion, M. BIWER (U.D.F., Meuse) qui souhaite que le dynamisme du Crédit agricole ne soit pas pénalisé et M. JAROSZ (P.C., Nord) qui propose de supprimer *un article qui, à son avis, porte* atteinte au caractère mutualiste de la banque agricole et aurait des conséquences néfastes sur l'agriculture. Son amendement est repoussé par 285 voix contre 197.

Le gouvernement propose de qualifier la caisse nationale de Crédit agricole d'établissement public à caractère industriel et commercial. L'Assemblée accepte. Il est ensuite décidé, toujours à l'initiative du gouvernement, qu'un décret en Conseil d'Etat *déterminera* les conditions dans lesquelles certaines catégories de bénéficiaires de prêts des caisses agricoles pourront *ne pas avoir la* qualité de sociétaire.

L'Assemblée nationale a, d'autre part, examiné les articles additionnels qui introduiront dans *le droit interne français*, la sixième directive communautaire sur la T.V.A. *(Lire page 10.)*

Au scrutin public, l'ensemble du projet de loi, complété des deux *rectificatifs*, est adopté par 279 voix contre 200 sur 483 votants. Il y a eu 4 abstentions volontaires, MM. Deniau, Gissinger, Haby, R.P.R., et Ginoux, U.D.F., et 5 non votants, MM. Debré, Druon, Gorse, Schvartz, R.P.R., et Branger, non-inscrit.

La séance est levée samedi, à 0 heure 50.

PATRICK FRANCES.

● *L'Assemblée nationale* a adopté définitivement, jeudi 7 décembre, sans débat, deux *projets de loi autorisant l'approbation* d'accords internationaux : le premier concerne la coopération monétaire avec la Banque des Etats de l'Afrique centrale ; le second exonère de la taxe sur les salaires les établissements culturels français en Suède et *suédois en France*.

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a adopté, jeudi 7 décembre, le projet de loi adopté par le Sénat, qui supprime l'exigence de la licence en droit ou du diplôme d'un institut régional d'administration pour les étudiants candidats au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature. Les conditions d'ouverture de ce concours seraient les mêmes que *pour le concours de* l'ENA.

● *M. Roger Fenech (U.D.F.)*, député du Rhône, a été élu président de l'intergroupe de l'Assemblée nationale chargé des problèmes des rapatriés, en remplacement de M. Maurice Arreckx (U.D.F.), député du Var.

M. Couve de Murville déplore les mauvaises conditions dans lesquelles le Parlement est amené à connaître des accords internationaux

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a examiné, *jeudi* **7 décembre, sur le rapport de M. Georges Gorse (R.P.R.), quatre projets de loi autorisant l'approbation d'accords conclus entre la France et Djibouti.**

M. Gorse a regretté la longueur des délais mis par le gouvernement pour soumettre au Parlement les accords internationaux et l'incertitude des critères qui président au choix des accords nécessitant ou non l'autorisation *parlementaire*.

M. Maurice Couve de Murville (R.P.R.), président de la commission, a déploré les mauvaises conditions dans lesquelles le Par*lement est amené à connaître* des accords internationaux conclus par la France.

M. Couve de Murville s'est étonné que certains des accords *conclus* avec Djibouti, tels l'accord domanial, l'accord maritime et l'accord relatif aux mesures transitoires en matière de justice, n'avaient pas été soumis au Parlement. Il a indiqué qu'il avait saisi le ministre des affaires étrangères de cette affaire. Enfin, *M. Couve de Murville a regretté* que, dans la plupart des cas, les accords soumis au Parlement soient déjà entrés en application. La commision s'est montrée unanime pour appuyer M. Couve de Murville dans ses démarches, afin que soient respectés les droits du *Parlement, autrement dit,* la Constitution.

La commission a adopté à l'unanimité trois des quatre projets de loi ; les communistes ont *voté contre le projet relatif à la* coopération militaire entre la France et Djibouti, les socialistes *se sont abstenus*.

La commission a examiné, d'autre part, le rapport de M. Marc Masson (U.D.F.) sur le projet de loi autorisant la ratification de la convention franco-allemande additionnelle à la convention européenne d'entraide *judiciaire en matière pénale* du 20 avril 1959.

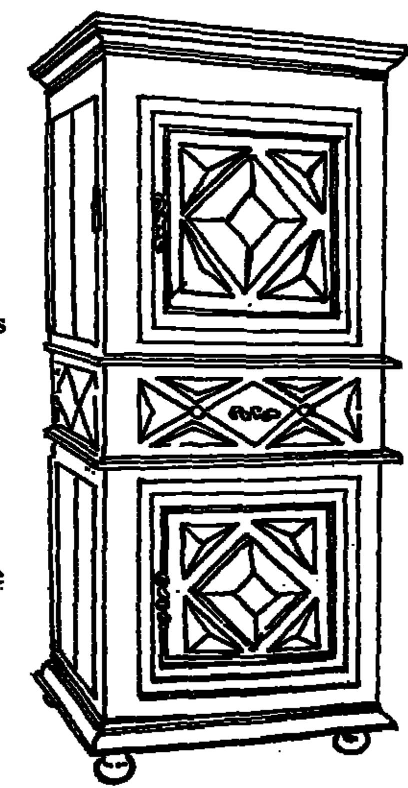
M. Jean-Pierre Cot (P.S.) a souhaité avoir des explications du gouvernement sur ses projets *concernant l'« espace judiciaire européen »*, et il a rappelé les craintes des socialistes quant à cette notion et à la convention de Strasbourg sur le terrorisme. M. Robert Montdargent (P.C.) s'est interrogé sur les rapports entre la convention additionnelle *franco-allemande* et l'espace judiciaire européen Relevant que les délits politiques ne sont pas men*tionnés comme étant exclus* du champ d'application de la convention additionnelle, il a exprimé la crainte que les dispositions de ce texte ne permettent, *par leur souplesse*, de mettre en cause les libertés.

M. Masson a indiqué que la convention additionnelle, conclue le 24 octobre 1974, est antérieure aux *projets de création* d'un espace judiciaire européen. Il a rappelé que les dispositions de l'article 2 de la convention européenne prévoient expressément que l'entraide judiciaire pourra être refusée si la demande se rapporte, notamment, à des infrac*tions politiques*.

La commission a adopté le projet autorisant la ratification de la convention franco-allemande, les commissaires communistes dé*clarant qu'ils votaient contre*.

OU TROUVER
UN "HOMME DEBOUT"
HAUTE EPOQUE
AUTHENTIQUE?

Au Louvre des Antiquaires.
C'est le nouveau rendez-vous
de tous les amoureux
de l'ancien. De tous ceux
et de toutes celles qui aiment
s'entourer de meubles
et d'objets authentiques.
De tous ceux et de toutes celles
qui savent que l'authentique
n'est pas forcément plus cher.
L'authenticité,
c'est la première règle
des antiquaires du Louvre :
ils s'y sont tous engagés
contractuellement,
qu'il s'agisse de pièces d'époque
ou de copies anciennes.
Une garantie supplémentaire
vous est par ailleurs offerte :
s'il est besoin, l'assurance
authenticité couvre vos achats.



Dans un cadre unique
et prestigieux, avec ses allées
climatisées, son bar,
son salon de thé,
le Louvre des Antiquaires
ne vous propose pas seulement
le plus grand choix permanent
d'antiquités, dans les styles
et les époques les plus variés,
mais vous offre des services
que vous ne trouverez
pas ailleurs et notamment
un fichier d'artisanat d'art,
un bureau, un organisme
de crédit et un service
de transport et de transit.
Allez au Louvre
des Antiquaires, vous passerez
un moment très agréable
à la découverte
des merveilles du passé!

SALLE D'EXPOSITION : LES JOUETS ANCIENS
à partir du 12 décembre, nouvelle exposition, illustrant un conte fantastique.

LE LOUVRE
DES ANTIQUAIRES
240 boutiques d'antiquité
Anciens magasins du Louvre, Place du Palais-Royal, Paris 1er
Ouvert du mardi au samedi inclus, de 11 h à 19 h



POLITIQUE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES DE NICE

La gauche paraît avoir des chances de l'emporter sur la liste patronnée par M. Médecin

Nice. — Les électeurs du troisième secteur de Nice sont appelés à voter à nouveau le 10 et, éventuellement, le 17 décembre pour élire leurs quatorze représentants — sur quarante-neuf — au conseil municipal, après l'annulation du scrutin du 20 mars 1977, par le Conseil d'État, le 27 octobre 1978 (*le Monde* du 28 octobre). La liste du Mouvement pour l'expansion, le développement économique de la cité et des intérêts de Nice (M.E.D.E.C.I.N.), patronnée par le maire (P.R.) de Nice, M. Jacques Médecin, alors secrétaire d'État au tourisme, ne l'avait emporté qu'avec 294 voix d'avance sur 37 946 suffrages exprimés, face à la liste d'union de la gauche conduite par M. Virgile Pasquetti (P.C.).

Trois listes sont en présence : la liste MEDECIN, à ossature giscardienne, inchangée par rapport à mars 1977, la liste Nice-Démocratie conduite par MM. Pasquetti (P.C.) et Séraphin Pinto (P.S.), qui regroupe toutes les forces d'opposition, et la liste d'Union pour la participation et la gestion, émanant de l'Union populaire gaulliste (U.P.G.).

De notre correspondant régional

L'élection partielle, qui survient dans un contexte particulier de rumeurs et de scandales, se caractérise d'abord par le fait que ses résultats ne pourront modifier la majorité au sein du conseil municipal. Cette particularité du scrutin joue contre la liste médeciniste puisque les électeurs votant habituellement en faveur du maire (lui-même non candidat puisque élu dans le deuxième secteur) ont la possibilité d'exprimer leur opinion sans craindre de bouleversement politique. Elle compense, pour le moins, l'avantage dont bénéficient généralement les candidats invalidés.

La deuxième caractéristique de l'élection est qu'elle concerne le secteur de Nice où se posent le plus de problèmes dus à la rapide extension de la ville vers l'ouest. Le troisième secteur, qui s'étend sur les huitième, neuvième et dixième cantons des Alpes-Maritimes, englobe un ensemble de quartiers très hétérogène où se retrouvent tous les types d'activité et d'urbanisation (zone rurale, entreprise, aéroport, facultés des lettres et de droit, H.L.M., immeubles de standing). Un conflit ancien oppose en particulier les agriculteurs et les écologistes à la municipalité à propos du « grignotage » progressif de la riche plaine maraîchère du Var au profit d'équipements collectifs ou d'activités de services. Un dossier a mobilisé récemment l'opinion dans ce secteur, celui concernant un supermarché Carrefour construit... sans permis puis régularisé par le ministre du commerce et de l'artisanat. Avec cinquante-neuf mille électeurs inscrits, soit environ six mille de plus qu'en mars 1977, le troisième secteur est aussi le moins peuplé de la ville bien que géographiquement le plus vaste.

La liste présentée hâtivement par l'Union populaire gaulliste, mouvement embryonnaire à la recherche d'une représentativité, ne peut jouer qu'un rôle marginal. La question est de savoir si les résultats qu'elle obtiendra provoqueront ou non un second tour de scrutin. Comme en 1977, la lutte sera donc circonscrite entre la liste de la majorité médeciniste et celle de la gauche. La liste M.E.D.E.C.I.N. présentée dans l'ordre alphabétique des candidats est composée de sept U.D.F. (dont six P.R. et un Club Perspectives et Réalités), deux R.P.R., un représentant du parti socialiste démocrate d'Éric Hintermann et de quatre candidats sans étiquette. Quatre adjoints sortants sur seize, ceux délégués à l'action sociale (Mme Denise Blancard), aux affaires culturelles (M. Roger Binda), à l'environnement (Mᵉ Jacques Dumas-Lairolle) et à la santé (le docteur Jacques Marino), font partie de cette liste.

Une liste « rassurante »

La liste de la gauche, quant à elle, a été profondément remaniée pour réaliser l'union la plus large de « toutes les nuances de l'opposition démocratique ». Elle comprend cinq P.C., dont le conseiller général du neuvième canton, M. Louis Fiori, candidat en 1977 dans une commune périphérique de Nice, quatre P.S., un M.R.G., Mᵉ Jean Hancy, adjoint (socialiste) au maire de Nice de 1971 à 1977, un gaulliste de progrès, le général François Binoche, président d'honneur de l'U.G.P., deux écologistes, dont le président de Nice-Écologie, le docteur Henri Roubault, qui conduisait en 1977 la liste jobertiste-démocrate-écologique, et une personnalité indépendante, Mᵉ Pierre Joselet, ancien adjoint au maire de Nice — élu sur la liste socialiste et de la Résistance — de 1945 à 1947. Une liste « rassurante » non plus d'union de la gauche, mais « d'autour de l'union de la gauche », dont le porte-parole, M. Virgile Pasquetti, a même précisé qu'elle « n'est présentée par aucun parti ».

La campagne de Nice-Démocratie a essentiellement porté sur l'opportunité de faire entrer à la mairie une opposition constructive pouvant exercer un contrôle de la gestion municipale, et militer pour que soit rétablie la règle de la proportionnelle à laquelle a été substituée depuis 1965 dans les villes de plus de trente mille habitants celle du scrutin majoritaire. Les candidats invalidés ont, eux, plaidé pour la « continuité de l'action municipale », estimant que la liste adverse « *amènerait au sein du conseil municipal une agitation permanente, stérile et néfaste et arriverait par son sectarisme destructif à une absence totale de représentation du troisième secteur* ».

Pour ou contre le maire

Cependant, le scrutin se ramènera dans une large mesure à un vote pour ou contre le maire de Nice dont l'image a souffert ces derniers mois de la fâcheuse notoriété acquise par sa ville. Le scandale des casinos, les règlements de comptes sanglants, l'insécurité, la résurgence des problèmes de drogue, entre autres, ont contribué à aggraver le climat déjà délétère de Nice. M. Médecin ne peut certes être tenu pour responsable de tous les faits divers plus ou moins retentissants dont sa ville est le théâtre, mais à vouloir s'identifier complètement à elle, en personnalisant à l'extrême le pouvoir municipal, il s'est lui-même exposé à des jugements sommaires.

Bien des aspects de sa gestion, notamment en matière d'urbanisme et d'équipements collectifs sont au demeurant contestables. Une politique de prestige l'a trop souvent emporté sur l'intérêt général, même dans une ville touristique telle que Nice où la spéculation immobilière n'a été que mollement jugulée. Les démêlés sentimentaux du maire de Nice étalés au grand jour durant l'été dernier ont choqué d'autre part une partie de sa clientèle attachée aux valeurs morales traditionnelles. Ses absences prolongées ont pu aussi donner l'impression d'un flottement à la tête des affaires communales. Sa popularité, qui était réelle et qu'il avait su entretenir grâce à un sens inné du « contact », ne s'en est pas trouvée renforcée. M. Médecin a de surcroît commis un faux pas notoire le vendredi 1ᵉʳ décembre à l'Opéra. Une « bronca » mémorable l'a accueilli après qu'il fut monté sur scène à l'issue de la création de *Marie Stuart*, de Donizetti, pour remettre la médaille de la ville à la cantatrice Montserrat Caballé.

On ne peut dire également que le maire de Nice ait trouvé beaucoup d'appuis autour de lui. La déclaration de l'évêque de Nice, Mgr Jean Mouisset, s'élevant contre les « affaires des casinos » (*le Monde* du 27 novembre), a généralement été interprétée comme un acte de défiance à l'égard du maire partisan d'une transformation de Nice en « Las Vegas européen ». *Nice-Matin*, l'influent quotidien du président de l'Union des syndicats de la presse quotidienne régionale (U.S.P.Q.R.), M. Michel Bavastro, n'a consacré à l'élection que de discrets comptes rendus sans bienveillance particulière à l'égard de la liste M.E.D.E.C.I.N. A propos de l'anticommunisme de celle-ci, le journal s'est même notamment demandé si « *cet argument sera assez fort pour regrouper tous ceux qui (...) estiment cependant qu'il serait bon (...) que cesse l'unanimité de façade d'un conseil municipal monolithique qui donne trop souvent l'impression de n'être qu'une simple chambre d'enregistrement* ».

Quant à l'ancien ministre de l'équipement, M. Fernand Icart, député (P.R.) de la 3ᵉ circonscription et rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale que certains s'accordent à reconnaître comme un « homme de recours », son soutien à la liste médeciniste s'est limité à une brève déclaration. M. Icart a d'ailleurs pris soin d'établir un distinguo entre ses amis personnels, en particulier son suppléant, Mᵉ Jacques Dumas-Lairolle, et d'« *autres amis qui sans être aussi proches de moi sont aussi estimés et appréciés de leurs concitoyens* ». L'ancien ministre a fait aussi une allusion claire à la situation financière de la ville obérée par un important endettement, en se prononçant « *pour une politique de rigueur dans l'usage des fonds publics* ».

Dans cette compétition, les chances de l'emporter de la liste de la gauche paraissent non négligeables, surtout si elle parvient à mobiliser son électorat dès le premier tour de scrutin.

GUY PORTE.

TERRE HUMAINE
collection dirigée par JEAN MALAURIE

Vient de paraître :
Un livre exceptionnel
Josef Erlich
LA FLAMME DU SHABBATH
Le Shabbath - moment d'éternité - dans une famille juive polonaise

Les derniers titres parus :
SELIM ABOU
Liban déraciné
immigrés dans l'autre Amérique
"L'immigrant ou plutôt l'immigré est peut-être l'une des grandes figures de l'errance... double lecture à la fois psychanalytique et ethnologique."
"L'ORIENT, LE JOUR" (BEYROUTH)

JEAN RECHER
Le grand métier
Journal d'un capitaine de pêche de Fécamp
"Voilà un chef-d'œuvre de littérature simple, abrupte... et un document sur l'un des plus durs métiers que l'homme ait jamais choisis."
CLAUDE LAMOTTE "LE MONDE"

WILFRED THESIGER
Le désert des déserts
Avec les Bédouins, derniers nomades de l'Arabie du Sud
"Un des sommets de la belle collection de Jean Malaurie qui nous a donné tant de joies pures."
GUY DUMUR "LE NOUVEL OBSERVATEUR"

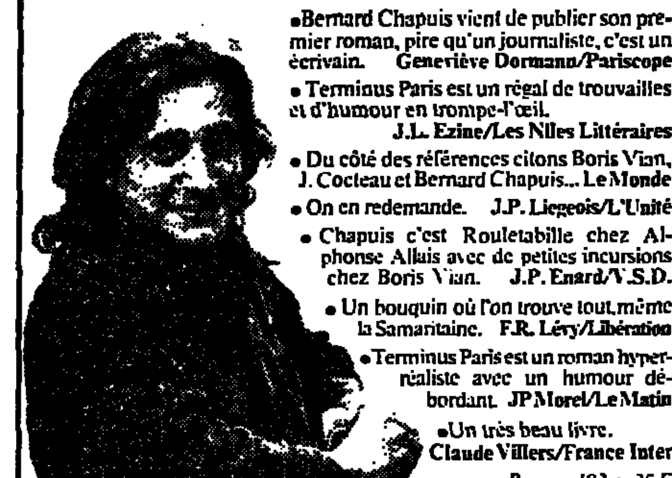
Plon

Préparation au CAPA
Certif. d'aptitude à la prof. d'avocat janvier à juin, avec entraînement intensif en sept. Cours : Maillot ou Quartier latin
CEPES Groupement libre de professeurs 57, rue Ch.-Laffitte, 92 Neuilly 722.94.94 ou 745.09.19

Centre Commercial Carrefour Nantes
Pas de porte à vendre
Surface au sol : 123 m2
+ mezzanine en béton de même surface.
Écrire : Monsieur Nogue
Carrefour, Case Postale 825, 44081 Nantes
tél. (40) 49.63.19 (heures de bureau)

LATABAGIE
Au Centre Commercial Maine-Montparnasse. Tél. 538.65.18
Le spécialiste du cigare
Grand choix de coffrets humidificateurs
Dépositaire Davidoff, Dunhill
Dupont, les « Must » de Cartier
LATABAGIE

Bernard Chapuis
TERMINUS PARIS



• Bernard Chapuis vient de publier son premier roman, pire qu'un journaliste, c'est un écrivain. Geneviève Dormann/Pariscope
• Terminus Paris est un régal de trouvailles et d'humour en trompe-l'œil. J.L. Ezine/Les Nlles Littéraires
• Du côté des références citons Boris Vian, J. Cocteau et Bernard Chapuis... Le Monde
• On en redemande. J.P. Liegeois/L'Unité
• Chapuis c'est Rouletabille chez Alphonse Allais avec de petites incursions chez Boris Vian. J.P. Enard/V.S.D.
• Un bouquin où l'on trouve tout, même la Samaritaine. F.R. Lévy/Libération
• Terminus Paris est un roman hyperréaliste avec un humour débordant. JP Morel/Le Matin
• Un très beau livre. Claude Villers/France Inter
Roman 192 p. 35 F
ÉDITIONS LES FORMES DU SECRET

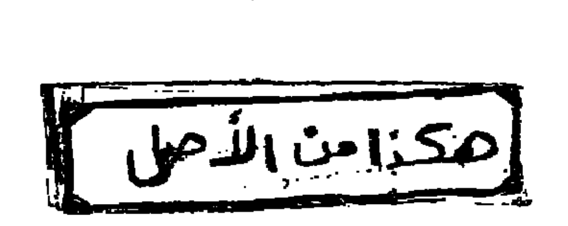
CHAILLOT - INFORMATIONS

Qui dit que Chaillot « chasse le public » ?
Qui prétend que Chaillot « ne marche pas » ?
Qui avance que les *créations* « n'entraînent pas l'adhésion du public » ?

Actuellement, au Grand Théâtre :
Le Cercle de Craie caucasien
Création : 22.000 spectateurs en 26 représentations
Taux de fréquentation : 92 %
Salles vendues aux 4/5 jusqu'au 24 décembre

Actuellement, à la Salle Gémier :
Bernard Haller
Création de « Salmigondivers » :
4.000 spectateurs en 8 représentations
Taux de fréquentation : 95 %
Salles vendues aux 9/10 jusqu'au 23 décembre
... Et
Le Bourgeois gentilhomme
prévu en février 1979 et **ANNULÉ**
(création de la mise en scène de Savary) :
15.000 places vendues deux mois avant la première
Location pour les dernières du « Cercle » et de « Haller » : 727-81-15





POLITIQUE

AU SÉNAT

Justice et éducation : deux budgets votés avec résignation

Le Sénat a adopté, vendredi 8 décembre, à 5 heures du matin, les crédits du *ministère de l'éducation*. Il avait voté auparavant ceux de la justice dont presque tous les orateurs ont déploré la *faiblesse*, regrettant l'insuffisance du nombre des magistrats provoquant la lenteur des instructions judiciaires et abus de la procédure de détention provisoire.

M. LOMBARD (Un. centr., Finistère), rapporteur de la commission des finances, souligne l'importance du déficit en *personnel judiciaire. L'effort, qui a* porté à 5 128 l'effectif théorique de nos magistrats, n'a pu empê*cher*, indique-t-il, *le blocage que* trop de juridictions connaissent. Dans certaines cours d'appel, le *délai pour voir une affaire ins*crite au rôle dépasse deux ans. Le spectacle de certains tribunaux *correctionnels est, dit-il, affli*geant par le nombre d'affaires qui passent dans une audience. Le justiciable en est la victime et la justice y perd en crédibilité. Se référant aux plus récentes études officielles ,le rapporteur estime que pour remédier à cet état de chose il faudrait augmenter au moins l'effectif des magistrats de quatre-vingt-dix unités dans les cours d'appel et de cinq cents dans les tribunaux.

M. THYRAUD (R.I., Loir-et-Cher), au nom de la commission des lois, déplore, lui aussi, que le magistrat soit devenu une « machine à juger ». De 1830 à 1978, le nombre des magistrats est resté le même tandis que la population doublait. Comment s'étonner dans ces conditions, proclame-t-il, que certaines garanties essentielles de la procédure, tel que le contrôle des juges d'instruction, soient tombées en désuétude ?

« *Le cri d'alarme de vos deux rapporteurs*, déclare le garde des sceaux, M. ALAIN PEYREFITTE, *est tout à fait justifié. Pour faire face à l'explosion judiciaire, il faudra, pendant plusieurs années, des budgets de la justice en très forte progression. Ce sera une œuvre de longue haleine, que ce budget amorce. (...) S'il ne comporte que peu de créations d'emploi chez les magistrats, c'est parce que j'ai voulu*, dit le ministre, *commencer par les greffes et combler les très nombreuses vacances dans ce corps : il y a pas moins de 472 emplois non pourvus. (...)* »

« *A Lyon*, indique M. MERCIER (gauche dém., Rhône), il manque 6 juges d'instruction sur 12. »

M. PEYREFITTE : « *En effet, ce ne sont pas les postes qui manquent, ce sont les hommes, et nous prenons précisément les moyens de rapprocher des besoins l'effectif de l'Ecole nationale de la magistrature.* »

Pour M. CAROUS (R.P.R., Nord), la justice reste trop lente et la détention préventive devient trop souvent une peine préventive. « *La machine est grippée*, affirme M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne), *car le retard pris depuis quinze ans a été si considérable que l'on ne peut plus parler d'un fonctionnement normal du service public.* » « *Où en est l'informatisation des services ? Sur quels critères se fera le recrutement latéral ?* » demande aussi l'orateur

M. MARCILHACY (non inscrit, Charente) exprime son inquiétude au sujet de l'élévation à 10 000 F d'une amende doublée d'une même indemnité, en cas de rejet d'un pourvoi civil en Cour de cassation. « *Il est faux* dit-il, *qu'il y ait trop de pourvois en cassation, et anormal de rendre cette juridiction chère au moment où l'on ne parle que de la gratuité de la justice.* »

M. Marcilhacy, qui présida la commission d'enquête sur les écoutes téléphoniques, pense d'autre part, qu'il est déplorable que l'affaire des micros du *Canard enchaîné* ait été escamotée par « *un tour de passe-passe* ». « *Votre collègue M. Monory*, précise-t-il, *pourrait vous parler, avec humour, des mésaventures de notre commission d'enquête.* » [M. Messmer, alors premier ministre, avait interdit au nom *du secret militaire aux ministres* et aux fonctionnaires de venir témoigner.]

M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin) souligne que l'aide judiciaire est très insuffisante dans *notre pays : trente fois inférieure* à ce qu'elle est en Allemagne ! M. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), comme l'orateur précédent, reproche à notre système judiciaire d'être inaccessible au grand nombre. M. CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne) dénonce l'abus de la détention provisoire et demande au ministre de faire appliquer la loi en ce domaine. Il lui reproche aussi d'avoir laissé se multiplier les cellules de quartiers de sécurité. M. CHAUVIN (Un. centr., Val-d'Oise) évoque le cas de son département, qui manque de magistrats au point que les chambres civiles ne siègent pratiquement plus en collégialité. M. TAILHADES (P.S., Gard) indique que le contrôle judiciaire qui devait remplacer la détention provisoire *n'est en usage que dans 1 % des* cas. M. JOZEAU - MARIGNÉ (R.I., Manche), président de la *commission des lois, estime que* la situation du juge d'instance devient impossible. « *Voilà trente budgets de la justice que je vois passer*, déclare-t-il. *On a surchargé ce juge de responsabilités nouvelles. Nous avons eu tort de supprimer les juges de paix et les juges de paix suppléants : pourquoi ne pas demander à nouveau à des praticiens chevronnés d'apaiser les différends locaux ?* »

Pour répondre à ce vœu, M. ALAIN PEYREFITTE annonce qu'il se propose de généraliser l'expérience des conciliateurs, qui a été encourageante dans les quatre départements où elle a été expérimentée. Ces conciliateurs prendront la suite des juges de paix suppléants. A M. Marcilhacy, qui lui reprochait de rendre trop coûteux les pourvois en cassation, le ministre répond que la Cour de cassation n'est pas un troisième degré de juridiction et que 40 % des pourvois sont abusifs. Au demeurant, ajoute-t-il, l'amende n'est que facultative, et sa création date de l'année 1738.

Au sujet de la détention provisoire (que devait remplacer le contrôle judiciaire), M. PEYREFITTE reconnaît qu'elle a peu regressé depuis 1970, « *mais*, déclare-t-il, *les principes libéraux sont applaudis quand le Parlement les vote et critiqués quand le juge les applique* ».

M. MARCILHACY avait cité l'affaire du *Canard enchaîné*. Le ministre lui répond, provoquant des « mouvements divers » : « *La chose jugée s'impose à tous. Si les appréciations sur cette affaire ne venaient pas de parlementaires, elles seraient passibles de l'article 226 du code pénal.* » Puis il évoque, en conclusion, sa récente visite à l'Ecole nationale de la magistrature pour se réjouir de l'accueil qu'il y a reçu et souligner qu'il y voit « *le premier signe que nous sortons de la période ingrate à laquelle plusieurs sénateurs ont fait allusion* ».

Les crédits de la justice sont ensuite adoptés. M. PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) ayant défendu (avant de le retirer) un amendement qui visait sinon à supprimer la peine de mort, du moins « *à rendre moins cruelle la façon de supprimer la vie* ».

Sans enthousiasme

Les sénateurs examinent ensuite les crédits de l'éducation, dont le rapporteur est M. ALLIES (P.S., Hérault), qui émet notamment quelques réserves au sujet de l'intégration à l'enseignement public des établissements privés des sociétés SOLLAC et SACILOR. « *Le budget de 1979*, estime-t-il, *ne permettra pas de faire face dans de bonnes conditions à l'œuvre capitale de l'éducation.* » M. CHAUVIN, au nom de la commission des affaires culturelles, se demande, lui aussi, si l'éducation reste bien « *la priorité des priorités. C'est, sans enthousiasme*, conclut-il, *que notre commission s'est résignée à donner un avis favorable au vote de ces crédits.* »

M. BEULLAC, ministre de l'éducation, expose les axes de sa politique et en présente les moyens budgétaires. Il déclare notamment : « *De 1968 à 1978, les effectifs des élèves de l'enseignement public ont progressé de 13,7 %, ceux des maîtres de 46,7 %. Effort énorme, mais qui, par son ampleur même, nous a peut-être empêchés d'apporter autant d'attention et de soins qu'il eût fallu à une meilleure préparation des maîtres. Maintenant que la pression démographique s'est relâchée et que les choix pédagogiques se sont précisés, il est temps de nous mettre à l'œuvre. J'ai dit quelles sont mes priorités. Je ne redirai jamais assez que la priorité de ces priorités est la formation des maîtres.* »

M. JACQUES PELLETIER, secrétaire d'Etat à l'éducation, limite son intervention aux problèmes de la déconcentration, des équipements, et des relations internationales de son ministère. Il souligne le rôle des crédits d'équipement régionalisés, et l'effort entrepris pour améliorer la scolarisation des enfants français à l'étranger : bourses d'études et subvention aux écoles françaises accrues, contrôle de la conformité des programmes scolaires.

M. GOUTEYRON (R.P.R., Haute-Loire) critique notamment la faiblesse des crédits destinés à améliorer la formation des instituteurs ; amélioration à laquelle le ministre a déclaré qu'il attachait une grande importance.

Mme LUC (P.C., Val-de-Marne), estime que les orientations nouvelles répondent aux vœux du patronat et reproche au ministre de se retrancher derrière l'argument démographique « pour ne rien faire » qui puisse décharger les classes du secondaire.

Mme BRIGITTE GROS (non-inscrit, Yvelines), proteste contre la baisse spectaculaire des crédits d'équipement scolaire (50 % en cinq ans) et défend un amendement qui tend à réduire de 1 330 F par mois les indemnités du ministre et de 300 F les indemnités de mille hauts fonctionnaires parisiens ! « *Le traitement (plus l'indemnité) du ministre*, indique-t-elle, *s'élève à 25 000 F par mois. Les directeurs du ministère touchent en moyenne 17 000 F par mois (traitement et indemnités comprises). Il est intéressant de noter*, ajoute Mme Gros, *que le ministère de l'éducation, qui comprend neuf cent cinquante mille fonctionnaires, est cette année, et pour la première fois, le plus grand employeur d'Europe après l'Armée rouge.* »

L'amendement de Mme Gros n'est pas adoptée, et le Sénat vote les crédits de l'éducation, non sans avoir entendu avant de très nombreux orateurs, qui, tout au cours de la nuit, présentent leurs observations : notamment M. GUILLARD (R.I., Loire-Atlantique) sur les mérites de l'enseignement privé et l'utilité de l'éducation civique ; M. SERUSCLAT (P.S., Rhône) sur la surcharge des classes ; M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal) sur la suppression de quatre cents postes d'instituteurs, et qui redoute la fermeture d'une quarantaine d'écoles normales ; M. EECKHOUTTE (P.S., Haute-Garonne), président de la commission des affaires culturelles, sur une annulation de crédits d'équipements scolaires qu'il estime illégale. « *Il s'agit*, avait précisé M. PELLETIER, *du retrait, en août dernier, de 187 millions de francs d'autorisation de programme sur les crédits du premier degré. Ce retrait, qui a servi à financer le pacte national pour l'emploi des jeunes, auquel le Parlement et le gouvernement avaient donné un caractère prioritaire, n'a été possible que parce que les départements n'avaient pas consommé ces crédits en temps voulu puisqu'il s'agissait de crédits de 1977 non engagés en juillet 1978.* » « *Il a été demandé aux préfets*, indique le secrétaire d'Etat, *d'accélérer à l'avenir les procédures d'engagement des crédits départementaux pour le premier degré.* » — A. G.

● *Le GAP* (Groupe d'action et de proposition) dont le président est M. Jean-Pierre Soisson, qui regroupe cinquante jeunes parlementaires et anciens parlementaires de la majorité, dans le but de favoriser l'entente des formations de la majorité pour soutenir le chef de l'Etat, s'est doté, mercredi 6 décembre, d'un bureau parlementaire. Ce bureau, chargé de l'animation du GAP, est composé de Mme Hélène Missoffe (R.P.R.), député de Paris, et de MM Gérard César (R.P.R.), député de la Gironde, Charles Millon (U.D.F.-P.R.), député de l'Ain, et Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F.-rad.), député de Paris.

● *Le parti socialiste polynésien* (le Ia Mana te Nunaa) vient de se prononcer, à l'occasion de son congrès annuel, en faveur de l'indépendance de la Polynésie française. Les participants ont notamment dénoncé le « *processus de modernisation absurde* » engagé dans le territoire. Les congressistes se sont prononcés pour l'établissement dans le Pacifique Sud, d'une zone dénucléarisée. Ils ont décidé d'engager le dialogue avec les autres mouvements indépendantistes, afin de jeter les bases d' « *une solidarité anticolonialiste et anticapitaliste* ». — *(Corresp.)*

● *Le groupe communiste du Conseil de Paris* s'est élevé de nouveau, jeudi, contre la proposition du groupe socialiste demandant la création à Paris d'une fiscalité propre à son budget départemental (*le Monde* du 7 décembre). Le groupe communiste a estimé que « *les propositions des élus communistes sont les seules qui mettent le maire et sa majorité devant leurs responsabilités* », et déplore « *les déclarations successives du groupe socialiste, qui, en se refusant à utiliser le créneau de lutte possible à Paris contre le gouvernement, arrive même à la détourner en essayant de donner à l'Etat la maîtrise d'un tiers du budget de la capitale, autorisant ainsi son préfet à lever l'impôt d'office.* » Les élus communistes parisiens ont rappelé enfin que la campagne qu'ils ont ouverte contre l'augmentation des impôts locaux « *rencontre un grand succès* ».

● *M. Jean-Louis Lecard* est nommé par décret publié au *Journal officiel* du jeudi 7 décembre, chef de cabinet de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères. M. Lecard cabinet de M. de Guiringaud.

PRESSE

UN FAUX « OXYGÈNE »

Depuis le mois d'avril 1978, M. Norbert Roseau a lancé un journal « à vocation culturelle », qui est en fait une revue trimestrielle *largement consacrée à la musique : Oxygène* est destinée à faire connaître les jeunes auteurs et les formations qui débutent. Cette publication veut *faire une sorte de pied-de-nez* au show business et oublie volontairement les idoles au profit des débutants en tous genres.

Il y a quelques semaines, M. Roseau reçut la visite, rapidement assortie de propositions *alléchantes de coopération*, d'un certain Groupe Mille international. Cette société s'apprêtait à lancer un *magazine* portant également le titre *Oxygène*. Le directeur de la publication, M. Gérard Aim, détient, avec M. Sylvain Floirat (président d'Europe 1), une grande partie des actions de la S.A. Jour Azur, société éditrice de *Vacances jeunesse, Mairies nouvelles* et de journaux gratuits.

Le Salon de la semaine de la jeunesse, qui se tient actuellement, devait être le banc d'essai choisi pour son lancement. Ce qui fut fait. Un stand *Oxygène* offrait aux visiteurs (gratuitement) un magazine de quarante-huit pages, proposant pour 50 F un abonnement d'un an. « *Ce journal est une tentative. Il sera éventuellement modifié selon vos goûts* », annonce *Oxygène* en invitant ses lecteurs à remplir un questionnaire. Le numéro a été tiré à quatre-vingt mille exem*plaires*.

Estimant, après avoir rejeté leurs offres, que les promoteurs du faux *Oxygène* ne « manquaient pas d'air », selon sa propre expression, *M. Norbert* Roseau décidait de contre-attaquer : il engageait une action en référé contre le journal « à fin de saisie-contrefaçon ». Le tribunal de grande instance de Paris lui a donné gain de cause, lundi 4 décembre, en lui reconnaissant la propriété du titre *Oxygène* déposé par lui en *mai 1977. Un huissier, assisté du* commissaire de police du quartier, s'est rendu au Salon de la jeunesse pour exécuter la saisie du faux *Oxygène*, ainsi qu'au *siège de la société éditrice.*

● *Aici E Ara*, revue rédigée entièrement en occitan, vient de voir le jour à Montpellier. Animée par MM. Romieg Pach, Frances Pic et Joan-Peire Laval, elle entend se situer à la frontière du politique et du culturel. *Aici E Ara*, Parc-à-Ballons-I, bât. C., 125, rue du Moulin-de-Semalem, 34000 Montpellier. Un an : 45 F.

● *A « l'Aurore »*, M. Pierre Janrot, P.-D G de la société éditrice, a *rencontré*, mercredi 6 décembre, les représentants du Syndicat du Livre C.G.T. Un plan de modernisation de l'imprimerie de la rue Richelieu, établi par la direction, sera remis, vendredi 8 décembre, aux travailleurs du Livre. Leur réponse est attendue pour le 15 décembre.



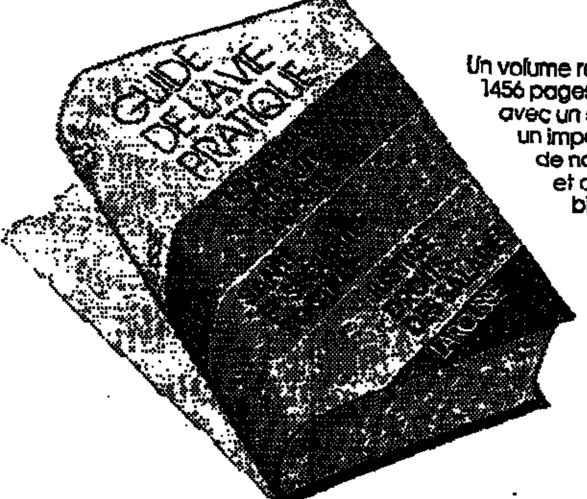
Les prestations familiales sont-elles toujours versées à la mère?

Vous trouverez la réponse précise dans le GUIDE DE LA VIE PRATIQUE.

Une véritable somme d'informations sur toutes les questions qui interviennent dans la vie de chacun et sur lesquelles il est indispensable d'être bien renseigné : le logement, les impôts, la retraite, la justice, la santé et la sécurité sociale, les droits des salariés, l'enseignement, le droit familial, les vacances, les libertés, les pouvoirs publics ...

Facile à consulter, il éclaire chaque problème dans son contexte juridique et social.

GUIDE DE LA VIE PRATIQUE
sous la direction de Denis Perier Daville, docteur en droit.



Un volume relié (15,5 x 23 cm). 1456 pages en deux couleurs, avec un sommaire très détaillé, un important glossaire-index, de nombreuses adresses utiles et des références bibliographiques.

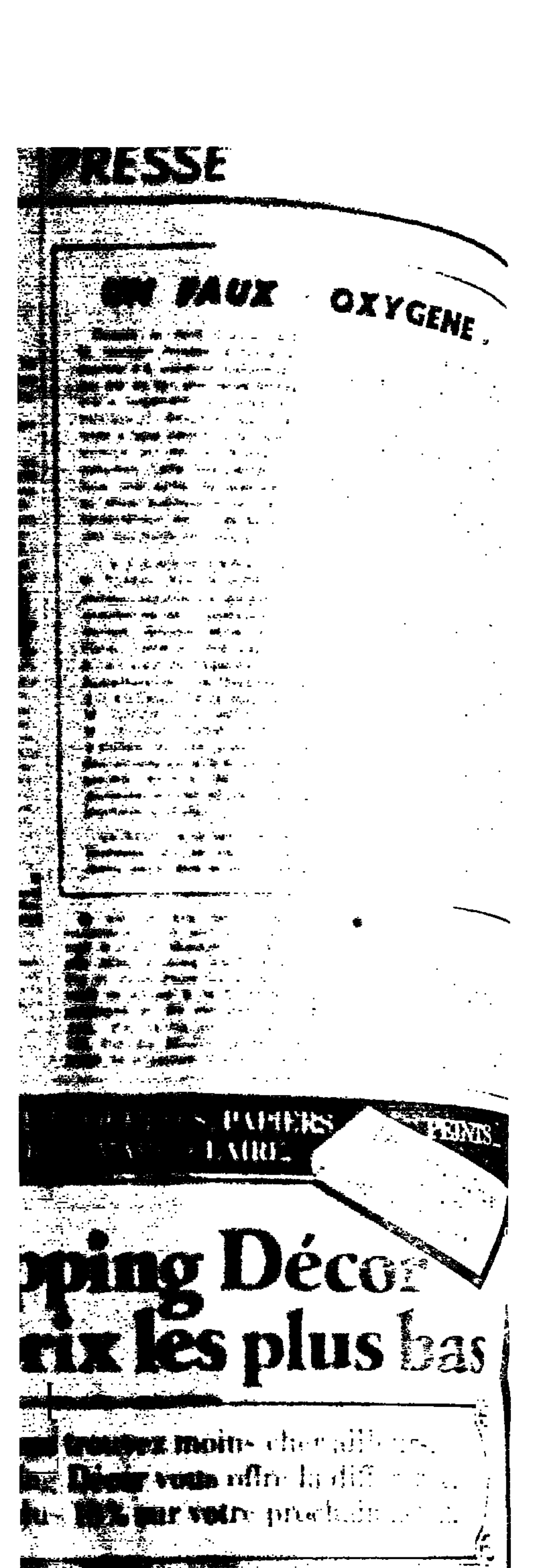
140,00 F

LAROUSSE
chez tous les libraires

le Sauvage — le mensuel de l'écologie — INTERVIEW GEORGES PEREC sur 15 pages — EN VENTE PARTOUT 12F.

le Sauvage — le mensuel de l'écologie — DOSSIER le JEU c'est quoi? — EN VENTE PARTOUT 12F.

le Sauvage — le mensuel de l'écologie — ENQUÊTE TRAIN : le TGV en chute libre — EN VENTE PARTOUT 12F.





L'autre idée, c'est celle d'une haute-fidélité fondée sur le respect. Respect de la Musique, lorsqu'il s'agit de faire preuve, à la fois, de maîtrise et de sensibilité. Respect de l'autre aussi, l'auditeur qui apprécie ce qui est beau et fonctionnel, et qui connaît le prix des plaisirs simples.
*Le Beocenter 3300 de Bang & Olufsen est composé d'une platine tourne-disques haute-fidélité et d'un amplificateur-tuner haute-fidélité AM-FM de 2 x 40 watts. Son prix : 5.770 F.**

* Prix indicatif au 1.9.78

l'ensemble haute fidélité Beocenter 3300 est en vente dans les Club Centers Bang & Olufsen

01 - Bourg-en-Bresse : ECOCHARD MUSIQUE, 17, avenue Alsace-Lorraine
Oyonnax : GRASSET, 63, rue Anatole-France

02 - Saint-Quentin : BERTHOLD, Place du 8-Octobre
Hirson : LA BOITE A MUSIQUE, 4, rue de Vervins

03 Montluçon : LAVEST, 32, avenue Marx-Dormoy

04 - Digne : FUNEL, 6, rue de l'Hubac

05 - Gap : MARCELLIN, 2, place Grenette

06 - Nice : CADAUX, 5-11, rue Croix-de-Marbre
Nice : CHORUS, 4, rue Lépante
Nice : RADIO BONAPARTE, 6, rue Bonaparte
Saint-Laurent-du-Var : HIFI CLUB 3000, Boutique 53 - Cap 3000
Antibes : STEREO SHOP, 22, boulevard Wilson
Cannes : ESPACE MUSICAL, 11, rue Latour-Maubourg
Le Cannet-Rocheville : TELE VOLPI, 44, avenue Franklin-Roosevelt
Grasse : RADIO CLINIQUE, 2, boulevard du Jeu-de-Ballon
Monte-Carlo : LEMOINE HI-FI CLUB, 5, boulevard des Moulins

10 Troyes : SAUVAGE, 51, rue du Général-de-Gaulle

11 - Carcassonne : BOYE DISQUES, 30, rue Courtejaire

12 Rodez : HIFI 01, 1, rue de l'Embergue

13 - Marseille : MUSSETTA, 12, boulevard Théodore-Thurner
Marseille : DELTA LOISIRS, 84, avenue Cantini
Marseille : DELTA LOISIRS, 18, square Belsunce
Marseille : LOBELSON, 6, cours Lieutaud
Marseille : LAFARGUE, 63, rue Paradis
Aix-en-Provence : BERNE HIFI, 34, rue Bédarrides
Aix-en-Provence HI-FI DISTRIBUTION, 16, rue des Tanneurs
Aix-en-Provence : ALLOVON, 35, cours Mirabeau
Martigues : ECOUTE HIFI, 60, quai Général-Leclerc
Istres : SODIRAM, 14, allée Jean-Jaurès

14 - Caen : CENTRAL PHOTO, 14, rue Saint-Jean

15 - Aurillac : LA BOITE A MUSIQUE, 5, rue Baldeyrou

16 - Angoulême : JOLLIOT, 34, rue Marengo

17 - La Rochelle : GATINEAU, 51, rue Villeneuve
Saintes : MUSITHEQUE, 38, cours National

18 - Bourges : MICHEL ELECTRONIQUE, 2, place des 4-Piliers
Vierzon : MICHEL ELECTRONIQUE, Rue Voltaire - Galerie Marchande La Rotonde

19 - Tulle : GRATADOUR, 5, rue Jean-Jaurès

20 - Ajaccio : SODITEME, 33, cours Napoleon
Bastia : TELE COLORS MARQUET, 5, avenue Maréchal Sébastiani

Dijon : SELECTION HIFI, 6, boulevard de la Trémouille

22 - Saint-Brieuc : LE DIAPASON, 8, rue de Rohan

24 - Périgueux : NEYRAT MONTAIGNE, 7, cours Montaigne

25 - Besançon : VERNAY, 36, rue Proudhon

26 - Montélimar : VILLARD, 2, rue Pierre-Julien
Valence : CHAPEL, 14, bd du Général-de-Gaulle

28 - Chartres : JEAN LEGUE, 10, rue Noel-Ballay

29 - Brest : ALLAIN, 9, rue Jean-Jaurès
Morlaix : JOSSIER, 35, place des Otages
Quimper : TASSIN ELECTRONIQUE, 14, rue Jean-Jaures

30 - Nimes : DISCOTELE, 52 bis, rue de la République

31 - Toulouse : MUSIQUE ET VIE, 21, rue de la Trinite
Toulouse : HIFI LANGUEDOC, 15 bis, rue du Languedoc

33 - Bordeaux : RADIO CLINIQUE, 8-10, rue G.-Bonnac
Bordeaux : ELECTROVISION, 4, rue de Montesquieu
Bordeaux-Caudéran : LESCURE, 301, avenue d'Ares
Arcachon : HIFI RIVETTE, 173, boulevard de la Plage

34 - Montpellier : FREQUENCE DES RONDS DANS L'ONDE, 3, rue des Soeurs-Noires
Montpellier : TEVELEC, 31, boulevard du Jeu-de-Paume

35 - Rennes : LA DISCOTHEQUE, 3, rue Edith-Cavell

37 - Tours : HEIM-TOURS, 106 bis, avenue de Grammont

38 - Grenoble : LA MAISON DU PIANO, 12, avenue Alsace-Lorraine
Grenoble : CHAPEL, 8, place Victor-Hugo
Vienne : SOURCE MUSICALE, 10, rue Ponsard
Bourgoin-Jallieu : GIRARD, 12, rue Robert-Belmont

39 - Lons-le-Saunier : BUFFARD, 35, rue Jean-Jaures

42 - Roanne : HAUTE FIDELITE BURDIN ANDRE, 42, rue Mulsant
Saint-Etienne : SYMPHONIE, 11 bis, place Jean-Jaurès
Saint-Etienne : CIZERON, 3, rue G.-Teissier

44 - Nantes : BELLOEIL CLUB, 2, place Graslin - 24, rue Crébillon
Saint-Nazaire : GILRADIO, 39, rue de la Paix

45 - Montargis : FROUTE, 45-47, rue Dorée
Orléans : LEBRUN, 66, rue des Carmes
Orleans : BURGEVIN, 6, place Gambetta

47 - Agen : TELEDISC-J.-P PLANES, 131, boulevard Carnot

49 - Angers : MOUSSEAU, 46, rue Paul-Bert
Cholet : VIVIEN, 84, rue Nationale

50 - Saint-Lô : FEINT, 22, rue du Maréchal-Leclerc
Cherbourg : DOBBELAERE, 5, rue de la Paix
Saint-Hilaire-du-Harcouët : MAULAVE, 15-17, rue de Mortain

51 - Reims : GRUBER, 23, boulevard Pasteur

52 - Saint-Dizier : LEPLOMB, 13-15, rue Emile-GIROS

54 - Nancy : ATELEC, 19, place Joseph-Malval
Longwy : CLAVEL MARCEAU HIFI, 9, rue Labro

55 - Bar-le-Duc : VANBERTEN ET GALLAIS, 7 et 11, rue Henri-Maginot

56 - Vannes - Auray : LENA EUTERPE, Place de l'Hôtel-de-Ville
Lorient : RANSON, 3, rue Assemblée Nationale

Merlebach : LAUVRAY, 21, rue Maréchal Foch
Metz : AU ROY, 30, place Saint-Louis

58 - Nevers : GAUTHIER, 7, allee Docteur Subert

59 - Lille : TAM SCALL, 105, rue Gambetta
Lille : BOITE AUX DISQUES, 9, rue de la Monnaie
Lille : DELEMARRE, 17, rue Saint-Genois
Roubaix : DAULMERIE, 18, place de la Liberté
Fourmies : TAM, 14, rue Jean-Jaurès
Cambrai : COECILIA RADIO, 11, rue Roger-Salengro (Caudry)
Valenciennes : LEGRY, 25, rue de la Paix
Escaupont : MERCHET, 24, rue Nationale
Cambrai : HIFI MADONE, 6, place Fénélon

60 - Compiègne : ARPEGE, 29, rue St-Corneille
Beauvais : MUSIC LOVER, 53, rue Gambetta
Senlis : RELAIS DE LA MUSIQUE, 1/4, rue de l'Apport-au-Pain

62 - Lens : CUVELIER, 24, rue de Paris
Berck-Plage : INTERLUDE, 70 bis, rue Carnot
Saint-Omer : MAISON DU DISQUE, 17, place Victor-Hugo
Billy-Montigny : HADYNIAK, 117-119, route Nationale
Béthune : HI-FI PREVOST, 5, rue Saint-Pry
Boulogne-sur-Mer : AUDINET, 81/83, rue Thiers

63 - Clermont-Ferrand : MANGANELLI, 24, rue Ballainvilliers

64 - Bayonne : MEYZENC, 21, rue Frédéric-Bastiat
Biarritz : BONNET, 1, avenue de Verdun
Pau : LABAT, INDUSNOR - 1, rue Léon-Blum

65 - Tarbes : ORPHEE HIFI, 9, avenue Bertrand Barère

66 - Perpignan : FIDELIO, "Rive Gauche" 29, quai Vauban

67 - Strasbourg : PALAIS, 1 A, rue du Vieux-Marché-aux-Vins
Schiltigheim : PALAIS, 128 A, route de Bischwiller
Strasbourg : MUSIQUE ET TECHNIQUE, 3, avenue de la Division-Leclerc

68 - Mulhouse : MUSIQUE D'ORELLI, 2, place de la République

69 - Lyon : RABUT, 30, rue du Président-Herriot
Lyon : LIEDER, Cours Vitton-Roosevelt (6 bis, place Kléber)
Lyon : STUDIO DISQUE, 12, place G.-Rambaud
Villefranche : TONDEUR, 855, rue Nationale

71 - Mäcon : PERRIN, 20, rue de la Barre
Chalon-sur-Saône : VIOLOT, 50, avenue Monnot
Chalon-sur-Saône : L'AUDITORIUM, 27, place de Beaune

72 - Le Mans : KERNER, 9 et 11, rue de la Préfecture

73 - Albertville : VIBERT, 36, rue de la Republique
Chambéry : TELE PORTIQUE, 17, rue de Boigne

74 - Annemasse : LAGUARIGUE, 2, rue de Geneve
Annecy : GUY CARTERON, 7, rue de l'Annexion
Annecy : HI-FITORIUM, 3, rue Carnot
Annecy : RADIEX, 8, rue de la Paix
Thonon-les-Bains : TELE SERVICE, 16, avenue Jules-Ferry
Chamonix : SYMPHONIE MONTAGNARDE, Centre Alpina

76 - Rouen : COURTIN, 6, rue Massacre
Rouen : A.V.R., 40, place des Carmes
Le Havre : GRANDGUILLOT, 43, place du Chillou
Le Havre : MODELEC, 111/113, rue Victor-Hugo

77 - Pontault-Combault : CENTRAL RADIO, 14, avenue de la République
Chelles : DISC SHOP, 2, rue Gustave-Nast
Meaux : DECIBEL, 1, rue Darletal

79 - Niort : PROUST, 3, rue Mathurin-Berthomé

80 - Amiens : LANTEZ, 3, rue Dumeril
Abbeville : L'AUDITORIUM, 31, avenue du Marechal-Foch

81 - Albi : SON ET VISION COLOMBIE, 16, lices Georges-Pompidou
Castres : MAILLE, 3, rue Sabatier

82 - Montauban : LALANDE, 53 à 69, avenue Jean-Moulin

83 - Toulon : SON 2000, 94, cours Lafayette
Toulon : PHOTO HIFI LIBERTE, 3, place Liberté
Hyères : AUDITORIUM, 16-18, avenue Gambetta
Fréjus : TOSELLO, 69, rue Einaudi (près poste)

84 - Avignon : AUDITORIUM, 18, rue des Lices

85 - Olonne-sur-Mer : DEBBAGH, Centre Commercial Espadon
La Roche-sur-Yon : GUESDON TROCHERIE, 10, rue des Halles

87 - Limoges : PALAIS DE LA RADIO, 5, rue Jean-Jaurès

88 - Epinal : ATELEC, 10, quai du Musée

90 - Belfort : L.R.T., 62, avenue Jean-Jaurès

PARIS

1er - Heugel, 56-62, Galeries Montpensier

3e - B.H.V., 1, rue des Archives
Musique & Son Schubert, 160 bis, rue du Temple

5e - Audiosystems, 47, rue Mouffetard
Musique & Son Bizet, 78, boulevard Saint-Germain

6e - Musique & Son Bach, 8, rue de Babylone
Pan, 11, rue Jacob

7e - Pichonnier, 148, rue de Grenelle
Tarentelle, 40, avenue de La Bourdonnais

8e - Europ HI-FI, 51, rue de Miromesnil
Festival du Son, 40, boulevard Malesherbes
Musique & Son Berlioz, 23, rue de la Pépinière
Musique & Technique, 79-81, rue du Rocher
Point d'Orgue, 217, rue du Faubourg-St-Honoré

9e - Audito, 16, rue Lafayette
Galeries Lafayette, 22, rue de la Chaussée d'Antin

10e - Nord Radio, 141, rue Lafayette

11e - Impact Diffusion, 100, rue de Charonne
Musique & Son Rossini, 6-8, boulevard Beaumarchais

12e - Cibot Radio, 136, boulevard Diderot
HI-FI Club Téral, 53, rue Traversière

14e - Cosmic, 52, rue du Montparnasse
Hif, 106, boulevard Brune
Lieder, 24, rue Sarrette

15e - Hifitec, 70, rue de Cambronne
Illel, 122, avenue Félix Faure

16e - HI-FI Technique, 50, rue Saint-Didier
Musique & Son Mozart, 11, avenue Mozart
Radio Trocadéro, 1, avenue Paul Doumer
Seizième Symphonie, 49, rue Decamps

17e - B.L. Colors, 184, boulevard Péreire
La Maison de la HI-FI, 236, boulevard Péreire
Musique & Son Offenbach, 6, boulevard de Courcelles
Paris Loire, 62, avenue de la Grande Armée

18e - Musique & Son Gounod, 1, square Clignancourt
Lieder, 14, rue Vauvenargues

91 - Montgeron : HEIM, 95, avenue de la République
Etampes : VIDEO SON, 40, rue de la Republique

92 - Colombes : L'AUDITORIUM, 4, avenue Ménelotte
Neuilly : HI-FI 21, 40, rue de Sablonville
Boulogne : MUSIQUE & SON WAGNER, 12, boulevard Jean-Jaurès
Neuilly : MUSIQUE & SON RAMEAU, 21, rue du Chateau
Vaucresson : TELE 98, 98, boulevard de la République
Gennevilliers : TELE GRESILLONS, 19, avenue des Grésillons
Boulogne : THEO S.A., 239, boulevard Jean-Jaurès
Asnières : UNILOISIRS, 7, rue J.-J. Rousseau

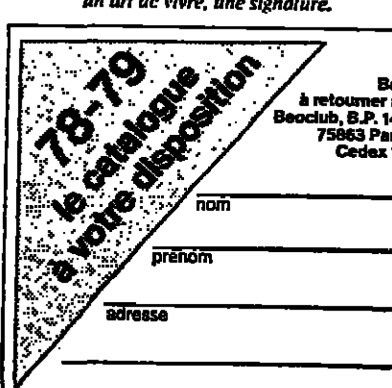
93 - Saint-Denis : ARMORIC, 19, place Jean-Jaurès
Drancy : RADIASTRAL, Place de la Mairie
Pavillons-sous-Bois : RADIO GARGAN, 50, avenue Victor Hugo

94 - Nogent-sur-Marne : L'AUDITORIUM, Place M. Chevalier, Port de Nogent
Vitry-s/Seine : GALL, 96, avenue Paul V.-Couturier
La Varenne-St-Hilaire : HI-FI-SAINT-HILAIRE, 111, avenue du Bac
Le Perreux : MAVILEC, 105, avenue du Général de Gaulle

95 - L'Isle-Adam : EVASION, 4, rue Saint-Lazare
Enghien : LE KIOSQUE A MUSIQUE, 12, rue de Mora
St-Ouen-L'Aumône : ROQUE HI-FI, Grand Centre

78 - Le Vésinet : BOISSAC, 32, rue Marechal Foch
Mantes-La-Jolie : A LA DISTRACTION, 14, place de l'Etape
Versailles : L'AUDITORIUM II, 16, rue au Pain
Versailles : MUSIQUE & SON & LULLI, 67, rue de la Paroisse
Versailles : ONDES & IMAGES, 32, rue de la Paroisse
Poissy : SHOP HI-FI, 130, rue du Général de Gaulle

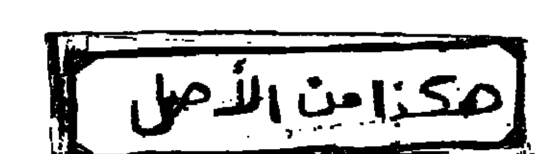
Toute la gamme B & O en démonstration Centre National d'Information : 59, avenue d'Iéna 75016 et 162 bis, rue Ordener 75018



Bon à retourner à : Beoclub, B.P. 149, 75863 Paris Cedex 18

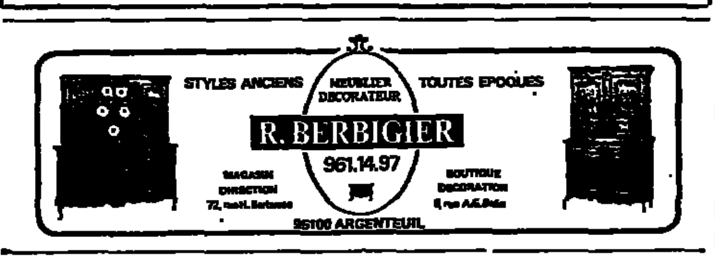
nom ____________
prénom ____________
adresse ____________

M3



مكرر من الأصل

POUR LES ENFANTS
Victimes du chômage, de l'intolérance de la faim...
REMPLISSEZ LES HOTTES DES PÈRES NOËLS VERTS
SOUSCRIVEZ AU C.C.P. 654-37-H PARIS
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
9, rue Froissart, Paris-3e
OU AU COMITÉ DE VOTRE RÉGION



AÉRONAUTIQUE

SELON LE PRÉSIDENT DE ROLLS-ROYCE

La Chine pourrait acquérir des Airbus équipés de réacteurs britanniques

Londres. — *La société britannique Rolls-Royce et le consortium Airbus industrie ont conclu un accord de principe aux termes duquel les deux partenaires s'engagent à rechercher un client du moyen-courrier européen équipé de deux réacteurs RB-211 conçus au Royaume-Uni. Pour l'instant, l'Airbus est doté, au choix des compagnies aériennes, de deux réacteurs JT-9 D de Pratt and Whitney, ou de deux réacteurs CF-6 50 de General Electric et de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA).*

En réalité, l'accord a été conclu il y a deux mois, mais il vient seulement d'être révélé par Sir Kenneth Keith, président du conseil d'administration de Rolls-Royce, qui a reçu, mercredi 6 décembre à Londres, des journalistes français. M. Keith a précisé que, si un ou des clients « acceptables pour les deux partenaires » manifestaient l'intention d'acquérir des Airbus équipés de réacteurs RB-211, le coût de la conception de cet avion devrait être partagé entre Rolls-Royce et Airbus industrie selon les modalités de l'accord existant entre Pratt and Whitney et le consortium.

De notre envoyé spécial

L'adaptation des réacteurs RB-211 au moyen-courrier européen est évaluée, jusqu'à la certification du nouvel appareil, à 25 millions de livres (223 millions de francs environ) à répartir entre Rolls-Royce (pour 10 millions de livres) et le consortium (les 15 millions de livres *restants*) (1).

« Si la décision de lancer un tel programme, avec les versions B-2 et B-4 de l'Airbus actuellement en service, était prise ces semaines-ci, l'Airbus doté de réacteurs Rolls-Royce serait en ligne en 1982 », a indiqué Sir Kenneth Keith qui a ajouté que *« le ou les clients recherchés se situaient hors de l'Europe »*. En réponse à des questions, le président de Rolls-Royce a admis que l'un des clients visés était la République populaire de Chine.

Les relations avec la SNECMA

Rolls-Royce a déjà conclu avec Pékin, en novembre 1975, un accord qui permet à la Chine de fabriquer sous licence le réacteur militaire Spey que la firme britannique a produit, à ce jour, à plus de quatre mille six cent cinquante exemplaires pour huit modèles d'avions différents. Rolls-Royce entretient donc avec la Chine, depuis trois ans maintenant, des relations technologiques suivies et Sir Kenneth Keith pense qu'il n'y aura aucune restriction politique du gouvernement britannique ou de l'organisme occidental de coordination COCOM sur la fourniture à Pékin de réacteurs RB-211 d'une poussée de 14 à 25 tonnes selon les versions.

On sait aussi que Rolls-Royce est impliqué dans des discussions avancées avec la Chine, sous le contrôle du gouvernement britannique, pour la vente éventuelle d'avions de combat Harrier, à décollage et atterrissage verticaux, à la propulsion desquels la société anglaise contribue.

Directeur de Rolls-Royce pour l'Europe, M. Guy Smith a, toutefois, regretté que le consortium européen Airbus Industrie ne témoigne pas de beaucoup d'empressement pour mettre en pratique l'accord intervenu avec la société britannique de moteurs d'aviation et pour prospecter *sérieusement la clientèle intéressée* par l'Airbus doté de RB-211.

« Rolls-Royce est prêt à fournir des moteurs à tout le monde, dans un souci commercial, a expliqué Sir Kenneth Keith, *et la société a besoin d'un marché bien plus grand que l'ensemble du seul marché européen. »* En soixante-douze années d'existence, Rolls-Royce a vendu à ce jour plus de soixante-dix-sept mille moteurs d'avions, civils et militaires, à mille cent trente-deux clients *différents dans cent dix-neuf pays* dans le monde.

« Nous avons suivi le constructeur américain Lookheed, a encore affirmé le président de Rolls-Royce, *en installant des réacteurs RB-211 sur son avion commercial L1011 Tristar, et nous avons vendu, à ce jour, huit cent cinquante moteurs de ce modèle. Si nous avions suivi l'Airbus, dès le début du programme, nous n'aurions vendu que trois cents réacteurs. »*

Partisan de l'Europe depuis dix ans et de l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun, Sir Kenneth Keith a, cependant, souligné les difficultés de la coopération aéronautique. *« C'est plus facile et cela revient moins cher de faire le travail seul »*, a-t-il dit. Selon lui, *les structures de la coopération* ralentissent l'exécution des programmes. *« Il faut désigner un patron dans un projet conçu en collaboration »*, a précisé Sir Kenneth Keith. Faisant allusion à une pratique courante en Europe et particulièrement en France de confier la direction de programmes aéronautiques à des non-industriels, le président de Rolls-Royce, qui est banquier d'origine, a ajouté : *« Pour parvenir à des succès, ce patron ne devrait être ni un ministre, ni un fonctionnaire, ni un général. »*

Rolls-Royce coopère, en France, à divers programmes avec la société privée de moteurs d'aviation Turboméca, avec la SNECMA et avec l'établissement d'Indret de la délégation générale à l'armement.

« La meilleure collaboration que nous ayons dans le monde est celle que nous entretenons avec Turboméca sur la réalisation du réacteur Adour de l'avion de combat Jaguar », a tenu à indiquer M. A.D. Jackson, directeur commercial adjoint de la société britannique. De son côté, Sir Kenneth Keith a qualifié d'*« excellent arrangement »* les accords de Rolls-Royce avec Turboméca. Prié d'indiquer ce qu'il pensait de ses relations de travail avec la SNECMA, présidée par M. René Ravaud, ingénieur général de l'armement, le président de Rolls-Royce s'est refusé à tout commentaire.

JACQUES ISNARD.

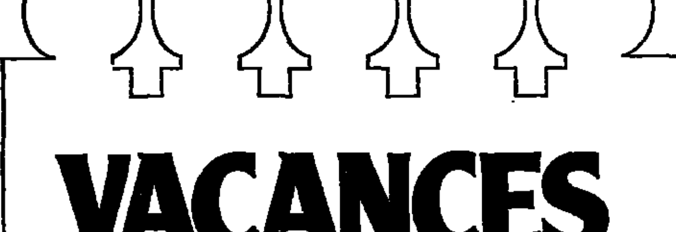
(1) *« Ce partage des dépenses correspond aux vœux formulés par Rolls-Royce, mais le consortium européen ne l'a jamais accepté »*, a-t-on indiqué, jeudi soir 7 décembre, au siège parisien d'Airbus-Industrie. On précise, en outre, que des « contacts » ont bien lieu régulièrement avec le fabricant britannique de moteurs, mais que la conclusion de ces discussions ne devrait intervenir que lorsqu'un client se présentera pour acheter des Airbus équipés de deux réacteurs RB-211.

Une publication de la revue « Icare »

« L'AÉRONAUTIQUE MILITAIRE FRANÇAISE 1914-1918 »

La revue trimestrielle *Icare* publie le tome I d'une série consacrée à *« l'aéronautique militaire française 1914-1918 »*. Cet ouvrage est, comme les précédentes livraisons, l'œuvre de navigants français bénévoles. Ils ont obtenu cette fois le concours du service historique de l'armée de l'air. La première parue couvre les années 1914, 1915 et 1916. Elle ne s'attache pas aux « as » déjà connus, mais à tous ceux qui dans l'aviation et l'aérostation ont anonymement mené le combat. Une foule de témoignages, de photographies généralement inédites, des journaux de marche français et allemands et le texte d'un message jeté dans les lignes françaises : *« Trois escadrilles allemandes prient leurs vaillants adversaires encore une fois de bien vouloir donner des nouvelles des six aviateurs montés dans les avions comme suit... »* Autres temps.

★ Icare - Orly-Sud 213, 94396 Orly-Aérogare cedex. 33,50 F.



VACANCES et LIBERTE :
1620 F une Oasis, en Tunisie ce n'est pas un mirage!
VOL PARIS-TOZEUR + SÉJOUR D'UNE SEMAINE À L'HÔTEL DE L'OASIS. DÉPART TOUS LES SAMEDIS.



Avec Vacances et Liberté, découvrez la Tunisie en hiver. Le plaisir insolite de quitter Paris et d'arriver directement à Tozeur "la porte du désert", de séjourner dans un hôtel au confort feutré, au milieu du silence de la nuit saharienne.

Avec Vacances et Liberté, promenez-vous dans Tozeur, ville oasis qui ressemble à une broderie berbère. Reposez-vous dans la palmeraie où frémissent 200 000 palmiers ivres de soleil. Dégustez le jus de palme acidulé ou les dattes appelées "doigts de lumière".

Avec Vacances et Liberté, partez en land-rover à la rencontre du désert et des ghorfas fortifiés.

Avec Vacances et Liberté, vous irez de dépaysement en étonnement. Votre voyage est conçu non seulement par des professionnels du tourisme, mais aussi par des gens du pays.

Vous êtes épris d'insolite. Vacances et Liberté vous offre de pénétrer au cœur d'une nouvelle Tunisie, la Tunisie d'hiver. Celle des oasis et du désert, son mystère, ses hommes, et ses traditions millénaires.

Vacances et Liberté vous propose aussi:

- La Tunisie du désert en land-rover, une semaine à partir de 2 470 F, départ tous les samedis.
- La Tunisie en auto-liberté. Avion + voiture (kilométrage illimité) + hôtels, à partir de 1 930 F, départ quotidien.
- La Tunisie par la mer avec votre voiture + hôtels, à partir de 1 430 F par personne, minimum 2 personnes (7 jours, 6 nuits).

Et beaucoup d'autres idées de week-ends et de séjours que vous trouverez dans notre brochure. Demandez-la vite à votre Agence de voyages ou à Vacances et Liberté.



Nous saurons vous faire aimer la Tunisie : c'est notre pays.

Vacances et Liberté – 14, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
Tél. 296.31.62 + – Télex VEL 670385 – Lic. 1114
GMC



REVEILLONNEZ A BORD DU HABIB
CROISIÈRE DE 8 JOURS EN MÉDITERRANÉE DU 26 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
GENES, TUNIS, MALTE, SYRACUSE, NAPLES, CAPRI. A PARTIR DE 2 000 F TOUT COMPRIS (ÉTUDIANTS 1 000 F).
VACANCES & LIBERTE
14, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
Tél. 296.31.62 + – Télex VEL 670385 – Lic. 1114

CUIR CENTER
2ème anniversaire :
Cuir Center encore moins cher que Cuir Center !

Le canapé cuir 3 places 230 x 73 x 90 : ~~3.330 F.~~
Prix anniversaire : 3.160 F.
Le canapé cuir + 2 fauteuils : ~~6.760 F.~~ 6.420 F.

Le canapé cuir et bois massif 2 places 165 x 80 x 85 : ~~4.140 F.~~
Prix anniversaire : 3.930 F.
Le canapé cuir + 2 fauteuils : ~~8.550 F.~~ 8.120 F.

Le canapé cuir et bois massif 3 places 210 x 87 x 100 : ~~4.250 F.~~ Prix anniversaire : 4.040 F.
Le canapé cuir + 2 fauteuils : ~~9.150 F.~~ 8.700 F.

Seul à Paris : 100 salons cuir en exposition

CUIR CENTER
176 à 182 Bd de Charonne 75020 PARIS
TEL. 373.36.13
METRO : Alexandre Dumas
Nocturnes : mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 22 h.

"Ma taille ? 46. Mon style ? AUTEUIL !"
festral
Le style d'Auteuil, c'est aussi pour les grandes tailles
AUTEUIL
TAILLES JUSQU'AU 58
99 rue de Passy, PARIS 16e
41 rue La Fayette, PARIS 9e
Chps-Elysées Arcades Lido
ouvert le lundi

LA BRADERIE DE PARIS
PORTE DE VERSAILLES
DU 8 AU 17 DÉCEMBRE
... et son coin boutique : maroquinerie, vêtements de peau, chemisiers de soie, cravates, tricots de luxe et fourrures, prêt-à-porter femme et homme, des soldes de marque "non dégriffés"



salon des soldes
DE 11 A 22 H

Le Monde des loisirs et du tourisme

UN VOYAGE AU QUOTIDIEN

LA CHINE, PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGNETTE

PARTI de Kowloon station, la gare ferroviaire de Hongkong, le train avait flâné pendant un peu moins de deux heures à travers les petits champs serrés, les hameaux étagés à flanc de colline et les cultures maraîchères des Nouveaux Territoires, cet « Etat » miniature dont l'ogre chinois pourrait ne faire qu'une bouchée si l'envie lui venait de se dérouiller les mâchoires. Déjà, nous étions à Chum-Chum. Terminus, tout le monde descend.

Une gare semblable à toutes celles qui avaient jalonné notre parcours, n'était ce panneau bilingue indiquant laconiquement de sa flèche pointée vers l'extrémité du quai : « *To China* », en anglais, et très probablement la même mention en chinois. Au faîte des bâtiments, presque à touche-touche, dansant la même danse, celle du vent d'Asie, deux drapeaux. Celui de l'Union Jack et l'autre, rouge, frappé des cinq étoiles jaune d'or, une grosse symbolisant le P.C.C., autour de quoi gravitent les quatre autres — les partis secondaires — de moindre calibre.

Un coup de tampon sur les passeports, c'est l'au-revoir des policiers de Hongkong tirés à quatre épingles. Aussi symbolique que peut l'être une passerelle jetée entre deux mondes, voici le pont ; quelque 50 mètres de *no man's land* sous un toit de tôle ondulée, où se croisent chaque jour deux files de voyageurs, ceux qui « y » vont, ceux qui « en » viennent. Pour l'instant, on piaffe sagement, formés en colonne par deux, une colonne bardée de sacs d'épaule, attendant qu'un policier, là-bas, vareuse verte, pantalon bleu et casquette blanche, embouche enfin son mégaphone et lève le bras pour nous prier de faire mouvement.

Un tout petit battement de cœur lorsqu'on franchit la ligne et que, dans la salle où l'on nous fait entrer, deux portraits côte à côte au haut du mur clair, pour la première fois (après, on n'y prendra plus garde), semblent dévisager tout nouvel arrivant. Mao, beau sourire énigmatique que ponctue la célèbre verrue, et Hua Kuo-feng, un rien plus sévère mais tout aussi insondable. Puisque nous avons rempli avec soin, hier, les formulaires, tout se passe vite, police, douane, santé, et très cordialement avec d'aimables sourires. Cette fois, nous y sommes.

« *Nous déjeunerons ici même à midi trente, puis nous prendrons le train pour Canton* », indique M. Re, le guide en chef directement attaché à la direction pékinoise du Lüxingshe, Office national du tourisme chinois. Assisté d'un débutant, M. Shu, entré depuis peu dans l'organisation, M. Re ne nous quittera plus d'une semelle jusqu'au terme de notre voyage, supervisant en quelque sorte les guides, dépendant eux aussi du Lüxingshe, et que chaque ville met automatiquement à la disposition des groupes de touristes — ou des personnalités officielle voyageant seules — tout le temps qu'ils séjournent dans leur département.

Un vaste salon meublé de profonds fauteuils et de tables basses. Au mur, des estampes dans la tradition ancienne — arbres graciles sur fond de lac embrumé, montagne couronnée d'une écharpe de nuages — et les portraits des deux présidents, celui qui repose à présent à Pékin dans sa châsse de verre, et celui dont personne, ici, ne saurait dire où il se trouve ni même où il habite... « *C'est un secret* », nous confiera plus tard M. Re, avant d'ajouter sans sourire, en maître humoriste qu'il est : « *Pour éviter, vous comprenez, quelque tir de mortier...* ». Déjà, une jeune fille en uniforme bleu, nattes aussi luisantes que bien tressées, s'affaire à servir dans de hautes tasses fleuries à couvercle la première des mille infusions de thé vert que nous boirons au fil de nos jours et de nos nuits de Chine.



(Dessin de PLANTU.)

Délices à la baguette

Premier repas chinois. Dans la salle à manger, rien que de grandes tables rondes pour huit à dix convives. Le couvert est dressé : bol, assiette, baguettes et verre, bouteilles de bière et de soda-orange. Nous apprendrons qu'on ne boit pas de thé en mangeant, et que, surprise à déclencher les fous rires, qui demande de l'eau se verra gratifier immanquablement d'une rasade d'eau... bien chaude ! Autre étonnement, le repas est servi en une seule fois, les serveuses disposant au milieu de la nappe la totalité des plats du menu, qu'ils soient chauds ou froids, dont le nombre peut varier de six à douze, ne distribuant qu'un peu plus tard le riz blanc, puis, enfin, le potage que l'on savoure en conclusion d'agapes d'où tout dessert, à de rarissimes exceptions près, semble banni.

A propos de gastronomie, n'attendons pas plus longtemps pour dire l'excellence d'une cuisine qui n'a que de très lointains airs de parenté avec celle que dispensent les restaurants chinois d'Europe. Poissons de mer et poissons d'eau douce, coquillages, crustacés, poulet, canard, bœuf (buffle, pour être plus précis), porc, œufs dits de « cent ans », omelettes, gésiers devenus chrysanthème par la grâce d'un couteau habile et d'une patience infinie, raviolis fourrés de farce à la viande ou d'un hachis vert, sauces sucrées, aigres-douces, vinaigrées, caramélisées, pimentées, beignets, composent avec les légumes omniprésents — côtes de bettes, épinards en branche, chou brocoli et chou commun, navets, patates douces, arachides — des menus toujours aussi variés qu'exquis. Et conseillons aux candidats au voyage chinois qui ne sauraient pas, ou mal, manier les baguettes, de se faire un peu la main avant le départ, sous peine de voir leurs commensaux leur subtiliser habilement sous le nez les meilleurs morceaux. On notera enfin qu'il existe un grand nombre de vins, rouges et blancs, dont on fera l'acquisition avant de passer à table (où ils ne sont jamais prévus), vins auxquels nos palais, cependant, tout en en appréciant le bouquet incontestable, reprocheront le plus souvent leur douceur excessive, mais qui tiendront lieu d'apéritif ou de digestif.

Notre train nous attend, attelé à une machine Diesel. Les belles locos à vapeur pomponnées comme des mariées ne tractent en général que des convois de marchandises. Compartiments au confort un peu désuet, avec leurs banquettes à têtière de dentelle et leurs rideaux-rétro de macramé ; sur chaque table, un arbre nain dans son pot, et les tasses que la jeune préposée à notre wagon, vêtue d'un bleu de chauffe et d'un grand béret porté en arrière, va se faire un devoir d'emplir d'eau bouillante (les feuilles de thé sont déjà en place, à l'abri du couvercle), sitôt quitté la gare, puis de renouveler cette eau, mais non le thé qui devient vite insipide, tout au long du trajet.

Premières campagnes : la Chine est un jardin immense et ininterrompu, tout en courbes douces qui épousent étroitement un paysage mollement vallonné et couru en tous sens de petits canaux, de rigoles d'irrigation, ponctué de milliers de mares. Canne à sucre, bananiers — le sud de la Chine est subtropical, — riz en javelles, maraîchages, céréales. Partout, aussi loin que porte le regard, des hommes et des femmes, jeunes et vieux, courbés vers le sol à l'abri du chapeau pointu qui a toujours peuplé l'imagerie asiatique. Buffles d'eau bien gras, bien pansés, bien placides, tirant l'araire d'un pas mesuré, ou qu'un enfant mène paître à la laisse, comme un gros chien porteur de formidables cornes. Villages sages, brique grise ou clair crépi sous des toits de tuile sombre. Sur l'horizon, une rangée de peupliers, deux arbres en boule, une chaumière, une charrette chargée de foin que tirent trois hommes. La Chine bucolique d'il y a mille ans. Mêmes gestes, mêmes lenteurs, mêmes soins pour la terre nourricière.

Les guides de Canton attendaient sur le quai leur nouveau contingent. Et puisque la Foire internationale battait encore son plein, ils se proposaient de nous y mener sans attendre. Dans le grand hall, six portraits cette fois : Mao, Hua Kuo-feng, face à l'entrée, puis, de part et d'autre, Marx, Engels, Lénine et Staline. Les stands succèdent aux stands, qui arborent tout ce que la Chine produit et exporte (ou aimerait exporter), des étoffes aux luminaires, du mobilier aux machines, des bibelots aux papiers découpés, en passant par ces hautes bicyclettes noires, dont des dizaines et des dizaines de millions d'exemplaires sillonnent le pays, et les thermos multicolores de toutes tailles, indispensable accessoire sans quoi un Chinois ne saurait vivre, que nous verrons partout, dans le bagage du voyageur, sur le comptoir du boutiquier, dans la musette du soldat, sous le bras du marchand ambulant, dans chaque chambre de chaque hôtel, sur le porte-bagage du vélo, dans les trains et même dans les avions...

« Ici, pas de voleurs... »

Notre hôtel de Canton, le seul établissement « moderne » où nous descendrons, fait plus penser, avec ses dix-sept étages de béton gris sale, à une triste H.L.M. qu'à un havre de détente. Comme cela est d'usage dans les pays de l'Est (peut-être les amis d'hier ont-ils donné leurs recettes aux jours heureux des embrassades ?), la réception du rez-de-chaussée ne donne pas de clefs, mais un carton qu'il suffira de présenter au personnel d'étage pour se voir mener à sa chambre, en charriant soi-même ses bagages, l'hôtel se contentant de les acheminer à l'étage. D'ailleurs, il faudra attendre Nankin et Pékin pour disposer d'une chambre pouvant se verrouiller ; ici, comme à Hang-Tchéou, à Changhaï, on tire la porte derrière soi et on s'en va tranquille. « *Il n'y a pas de voleurs, en Chine* », nous diront souvent nos guides. Pourquoi, dans ce cas, les cyclistes bloquent-ils presque toujours l'antivol dont chaque machine est pourvue ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 20.)

AIR FRANCE VEUT AIMER LES ANTILLES

Au cours de la conférence de presse qu'ils ont réunie le 8 décembre, MM. Pierre Giraudet et Gilbert Pérol, président et directeur général d'Air France, ont annoncé que, dans le cadre de l'opération « vols vacances », des Boeing-747 à cinq cents sièges seraient mis en service à partir de juin 1979 sur les Antilles françaises (« le Monde » des 3-4 décembre).

IL y a comme du changement dans l'air. On ne s'invective plus, on s'écoute ; on tâche de se comprendre et de coopérer. Air France commence de gagner la confiance des Antillais qui, ces dernières années, lui ont mené la vie dure.

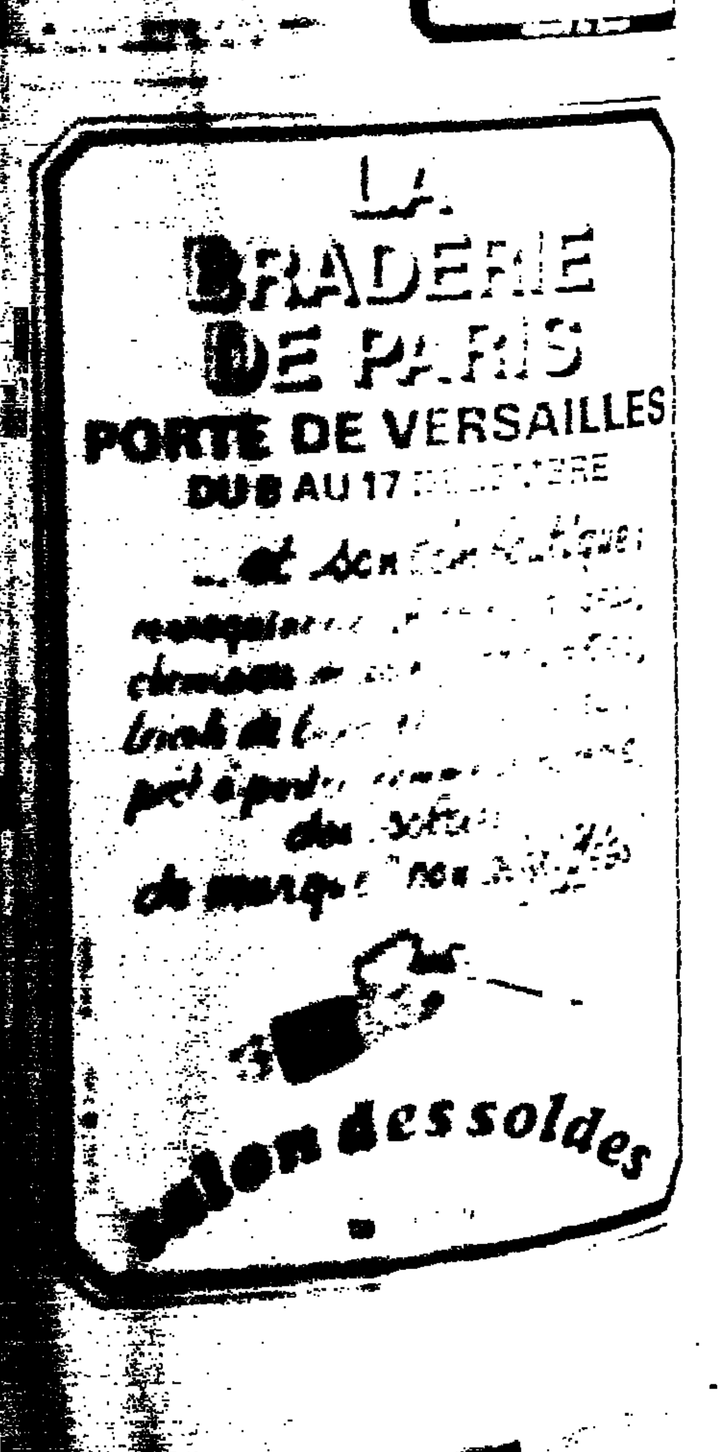
Une autre approche pour une autre politique ? « *Notre clientèle souffrait d'un manque d'information* », confessent les responsables locaux de la compagnie nationale. « *Il faut lui faire passer des messages.* » Première mise au point : « *Notre mission, sur la ligne métropole-Antilles, n'est pas de réaliser des profits, mais d'offrir les prestations les mieux adaptées aux besoins du marché.* » Première mise en garde : « *Nous ne voulons pas, par le biais du monopole, réduire nos usagers au rôle d'assujettis.* »

Si Air France est ainsi animée des meilleures intentions du monde, il faut bien reconnaître que les Antillais y sont pour quelque chose. Des initiatives locales, des démarches communes ont contraint la compagnie nationale à perdre de sa superbe, à s'adapter aux circonstances autrement que sous l'effet d'influences politiques. « *Nous les avons fait bouger plus qu'ils ne le souhaitaient* », affirme un hôtelier de la Guadeloupe.

Est-ce à dire qu'Air France soit prête à tous les sacrifices pour satisfaire sa clientèle ? Son objectif reste d'assurer la rentabilité de la ligne métropole-Antilles, en clair d'équilibrer ses comptes, ou mieux de dégager « *un petit bénéfice* ».

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 19.)



LA TUNISIE
● Des prix étudiés.
● Des voyages à la carte.
TUNISIE CONTACT
ou
des vacances en Tunisie préparées par des gens du pays
LA TUNISIE • UNE TERRE • DES HOMMES •
Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :
TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 296.02.25
Nom :
Adresse :
Lic. A 661
LM 28



LE MONDE DE L'HISTOIRE EN DIAPOSITIVES
45 F la série 50 vues avec brochure-commentaire
Nouveautés : U.S.A. - PAYS DE LOIRE - INCAS II - CRETE RHODES
Nombreuses séries sur PROVINCES FRANÇAISES, Pays d'EUROPE, d'ORIENT, d'AFRIQUE, d'ASIE, d'AMERIQUE, TAHITI. Volcans, bêtes, etc.
Doc. et 2 vues c. 4 timbres
FRANCLAIR COLOR 68630 BENNWIHR.



Montage : plein de cadeaux démontés. A monter.
MONTAGE
le magasin le plus kit de Paris
13 rue du Bac
DRE.



nouvelles frontières
ZURICH LIMA 2 280 F A.R.
Départ Paris A-R

TUNIS*	800 F
ALGER	860 F
MARRAKECH	900 F
MONTRÉAL▲	1 450 F
NEW YORK▲	1 450 F
NAIROBI	1 950 F
BANGKOK	2 250 F
BOMBAY	2 250 F
DAR-ES-SALAM	2 250 F
DELHI	2 450 F
MEXICO	2 900 F
Départ Amsterdam A-R	
CALCUTTA	1 850 F
KATMANDU	1 950 F

▲ Vols V.A.R.A. * avec prestations
VOLS A DATES FIXES
CHINE 7900 F
Circuit 17 jours
du 16-04 au 04-05
du 28-09 au 15-10
nouvelles frontières
TOURAVENTURE
166, bd du Montparnasse 75014 PARIS Tél. 329.12.14
5, rue Billerey 38000 GRENOBLE Tél. 87.16.53 et 54
0, rue Berbizey 21000 DIJON Tél. 30.19.51
LIC. 793 A

GENÈVE • Centre de Tourisme, de Congrès et d'Études

R HOTELS REY HOTEL CHAIN GENEVA
LA CHAINE R HOTELS GENEVE – 12 HOTELS – 2000 LITS
AUTEUIL**** 33, rue de Lausanne Tél. 022/31 44 00
EPSOM**** 9, rue Butini Tél. 022/32 08 33
REX**** 44, avenue Wendt Tél. 022/45 71 50
ROYAL**** 41, rue de Lausanne Tél. 022/31 36 00
CHANTILLY*** 27, rue de la Navigation Tél. 022/31 11 07
DERBY*** 7, rue Ancien-Port Tél. 022/32 37 50
DRAKE*** 32, rue Rothschild Tél. 022/31 67 50
LONGCHAMP*** 7, rue Butini Tél. 022/31 67 50
ARIANA** 7, rue Chouet Tél. 022/33 99 50
ASCOT** 55, rue Rothschild Tél. 022/31 76 04
EDELWEISS** 2, pl. de la Navigation Tél. 022/31 49 40
VINCENNES** 18, rue Muzy Tél. 022/35 31 45
RENTIMO S.A. MANAGEMENT COMPANY 7, rue Butini, 1202 Genève, tél. 022/31 53 40

PREPARATION AU BACCALAURÉAT FRANÇAIS BACCALAURÉAT INTERNATIONAL
(Excellents résultats aux examens)
FONDATION DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE
Internat et Externat mixtes
Informations : Secrétaire aux admissions, 62, route de Chêne, 1208 GENÈVE Tél. 1941/22/36 71 31

CREDIT LYONNAIS
GENÈVE ET ZURICH
depuis 100 ans en Suisse
Tous les services d'une banque internationale

هكذا من الأصل



SPORTS D'HIVER



NOËL ET JOUR DE L'AN

en ROUMANIE

Départs par vols réguliers TAROM ou AIR FRANCE.

En quelques heures, vous êtes dans la station choisie : SINAIA, PRÉDÉAL, POIANA BRASOV.

Prix par personne, tout compris : – 1 semaine à partir de 1530 F.

Inscriptions auprès de votre agence de voyages habituelle.

Renseignements et documentation : OFFICE NATIONAL DU TOURISME ROUMAIN et Cie Aérienne TAROM 38, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS. Tél. :742.27.14.

Documentation "Sports d'hiver en Roumanie" à adresser à M. ______ Adresse ______

FAITES VOS COMPTES

FORFAITS SUR LONDRES

Faites vos comptes... Nous publions chaque semaine un échantillonnage des tarifs de voyage proposés sur telle ou telle grande destination touristique. Ces indications ne prétendent pas être exhaustives, mais veulent simplement servir à faciliter les recherches des candidats au voyage.

La semaine dernière, le transport seul entre Paris et Londres. Cette semaine, les forfaits week-ends à Londres.

Au départ de Paris

285 F. Transport en autocar et en bateau, une nuit d'hôtel, petit déjeuner continental, visite.
★ Nouvelles Frontières.

371 F. Transport en train et en bateau ou hydroglisseur, une nuit d'hôtel, petit déjeuner anglais, carte de libre circulation métro-bus (la nuit supplémentaire 126 F).
★ S.N.C.F.

395 F. (Pour les groupes de trente personnes), transport en autocar et en bateau via Boulogne, deux jours en pension complète, guide et visite de Londres.
★ Normandy Ferries.

460 F. Transport en train et en hydroglisseur, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner anglais, une demi-journée d'excursion.
★ République Tours.

475 F. Transport en charter, transferts, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner continental.
★ Week-ends Tour.

490 F. Transport en charter, transferts, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner continental.
★ Air Tour-Euro 7.

495 F. Transport en charter, transferts, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner anglais.
★ République Tours, Jeunes sans Frontières.

542 F. Transport en avion (Flèche d'Argent) et trains, une nuit d'hôtel, petit déjeuner anglais.
★ S.N.C.F.

595 F. Transport en charter, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner anglais.
★ République Tours, Jeunes sans frontières.

680 F. Transport en avion (ligne régulière), transferts, deux nuits, petit déjeuner continental.
★ Air Tour-Euro 7, République Tours, Jeunes sans Frontières.

685 F. Transport en avion (ligne régulière) transferts, deux nuits, petit déjeuner continental, visite guidée.
★ Week-ends Tour.

708 F. Transport en avion (ligne régulière), demi pension, un nuit en hôtel, petit déjeuner anglais, carte de libre circulation métro-bus (la nuit supplémentaire : 162 F).
★ S.N.C.F.

745 F. Transport en avion (vol régulier), transferts, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner continental.
★ Havas.

755 F. Transport en train et e- aéroglisseur, deux nuits d'hôtel, demi-pension, petit déjeuner continental, carte de libre circulation métro-bus, une d_mi-journée d'excursion.
★ Brittours.

1 160 F. Transport en avion, deux nuits d'hôtel, demi-pension, petit déjeuner continental, carte de libre circulation métro-bus, une demi-journée d'excursion.
★ Brittours.

Au départ de province

Six exemples de week-ends au départ de province. En durée et en localisation du départ, les fabricants de voyage offre une gamme beaucoup plus complète.

Bordeaux

De 715 F à 1 055 F selon la catégorie d'hôtel, comprenant transport en charter, trois nuits d'hôtel, transferts, petit déjeuner continental.
★ UNISUD.

Clermont-Ferrand

880 F. Transport en avion (ligne régulière), transferts, trois nuits d'hôtel, petit déjeuner anglais.
★ République Tours.

Lyon

650 F. Transport en avion, transferts, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner continental.
★ Weeks-Ends Tour.

1 065 F. Transport en avion, transferts, deux nuits d'hôtel, petit déjeuner continental.
★ Havas.

Marseille

740 F. Idem.
★ Weeks-Ends Tour.

1 190 F. Idem.
★ Havas.

Nouvelles Frontières, 63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris. Tél. : 329-12-14.

S.N.C.F., 18, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 296-14-14.

Normandy Ferries, 9, place de la Madeleine, 75002 Paris. Tél. : 265-22-16.

Week-Ends Tour, 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 280-68-80.

Air Tour-Euro 7, 36, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 266-09-29.

République Tours, 61, rue de Malte, 75011 Paris. Tél. : 355-39-30.

Jeunes sans Frontières, 7, rue de la Banque, 75002 Paris, Tél. : 261-53-21.

Havas Voyages, 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 073-56-41.

Brittours, 9, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 266-52-14.

Unisud Voyages, 116-118, La Canebière, 13001 Marseille. Tél. : (91) 47-14-01.

GRAND CONCOURS organisé par Polaroid et :

SHOP PHOTO MONTPARNASSE

33 rue du Cdt René Mouchotte 75014 PARIS - 320.15.35

Métro : Montparnasse - Gaîté

Concours du 8 au 16 décembre 1978

"Faites revivre les bons vieux jours de votre ville"

Venez nous voir avec vos photos ou cartes postales anciennes et cette annonce.

Il y a des appareils Polaroid à gagner !

Chiffres d'affaires

P.L.M. : 44 hôtels et plus de 6 000 chambres

Avec trois nouvelles ouvertures (Agadir, au Maroc, Nefta, en Tunisie, et Le Mont-Dore, dans le Puy-de-Dôme), la chaîne P.L.M. totalise aujourd'hui 44 hôtels, et 6 250 chambres. Le marocain, baptisé les Dunes d'Or, est un 3 étoiles de 450 chambres ; le Sahara Palace, bâti dans la palmeraie de Nefta est de moindre capacité (125 chambres). Quant au Carlina, c'est un 50 chambres en catégorie 4 étoiles, situé dans la station, avec vue sur le Mont-Dore et le puy de Sancy. A noter, les chambres y sont équipées de matériaux hypo-allergéniques, pour rendre le séjour plus agréable aux curistes, qu'une navette relie à l'établissement thermal.

Gare à l'artillerie des Grisons

La station grisonne de Savognin (Suisse), soucieuse de garantir à ses clients un enneigement idéal même en contrebas des zones forestières, mettra cet hiver pas moins de dix canons à neige en batterie pour « blanchir » une zone skiable de 3,5 kilomètres de long sur 80 à 100 mètres de largeur. Les travaux et installations auront coûté plus de 3 millions de francs suisses, mais les tarifs des remontées n'augmenteront pas cet hiver.

Restaurants suisses en Arabie

La société suisse Mövenpick et le financier arabe Adil Kashoggi ont signé des accords aux termes desquels cette entreprise installera et exploitera trois restaurants — sans débit d'alcool — en Arabie Saoudite.

INDE/CEYLAN

3 circuits exceptionnels tous frais compris de PARIS à PARIS :

INDE - NEPAL - 18 jours .... 7.350 F
départs : 19 décembre - 16 et 30 janvier.

INDE DU SUD - CEYLAN - 24 jours .... 7.880 F
départs : 16 décembre - 13 et 27 janvier.

CEYLAN - 10 jours .... 4.400 F
départs : 22 décembre - 12 et 26 janvier.

Renseignements et inscriptions à l'Agence de Voyages LE TOURISME FRANÇAIS

Adresses des 9 autres agences à PARIS sur demande.

le tourisme français

96, rue de la Victoire 75009 PARIS - Tél : 280.67.80.

COBLENCE DE FRANCO

« L'ALLEMAND A SKIS »

Cours combiné d'études de langue allemande et de sports d'hiver

7 - 27-1-1979

Zell am See - Schüttdorf

(débutants et avancés)

ALLEMAND INTENSIF

10 semaines - Salzbourg

8-1 - 16-3 - 26-3 - 8-6-1979

(débutants et avancés)

Information : IFK-Internationale Ferienkurse A-5020 Salzburg Franz-Josef-Strasse 19/11. Tél. : (06222) 76595.



A PARIS 300 CHEVAUX

PORTE DE VERSAILLES

Organisateurs : Spodex

7e SALON DU CHEVAL

9 AU 17 DECEMBRE DE 10 H A 19 H

Les journées du Pur-Sang Arabe.

Les championnats du Cheval de Selle, du Poney, des Attelages.

Les animations, la voltige, le dressage...

150 exposants : Tout pour le cheval et le cavalier.

Le 17 Décembre à 15 h : Concours de sauts d'obstacles.

Le 9 Décembre à 20 h : Soirée spectacle (location sur place).

CONCOURS HIPPIQUE NATIONAL

14 AU 17 DECEMBRE A 20 H

14 Déc. : Barème A au chrono. Barème A au chrono (2 chevaux)

15 Déc. : Prix du champion. Doubles et Triples.

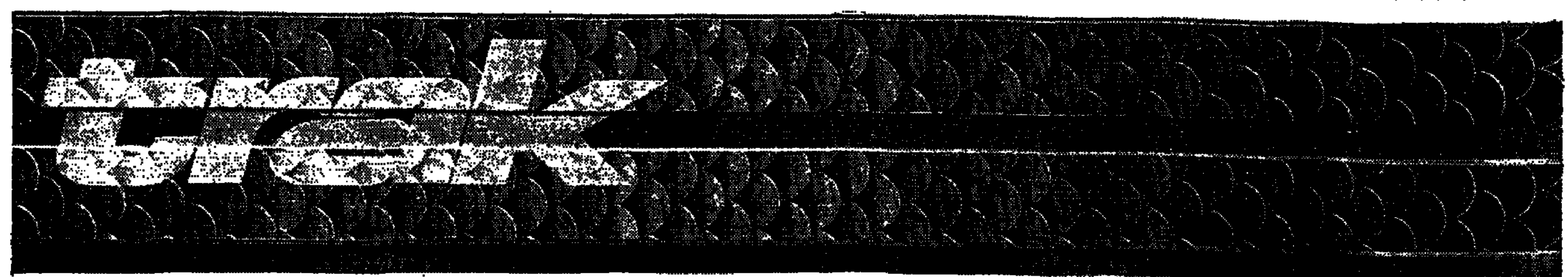
16 Déc. : Parcours de chasse. Grand Prix de Paris.

17 Déc. : Soirée du Club des Habits Rouges.

Prix des places : 40 F. Location sur place

RENSEIGNEMENTS : TEL. 522.84.10

SKIS DE FOND A POUR MIEUX ACCROCHER



Chacune des écailles imprimées sous la semelle des skis de fond TRAK constitue un point de retenue qui empêche le ski de reculer dans les montées. La disposition et le



UX LONDRES

d'affaires



E FOND A
CROCHER

Air France veut aimer les Antilles

(Suite de la page 17.)

Il n'est pas dans les intentions de la compagnie nationale de travailler à perte ni dans celles de l'Etat de l'y aider en engageant ses finances.

Sur la ligne métropole-Antilles, Air France aura transporté, cette année, quelque quatre cent mille passagers, quatre fois plus qu'en 1970 ; elle compte en acheminer cinq cent mille en 1980. Pour l'hiver qui vient, elle a décidé d'augmenter son offre de sièges. Ses responsables soulignent, d'autre part, que près de 60 % des clients paient l'aller-retour au prix d'un aller simple en classe économique, soit un coût au kilomètre nettement inférieur à celui de la seconde classe de la S.N.C.F.

Bien plus qu'auparavant, pour vendre leur soleil, les Antillais misent sur le marché métropolitain dans lequel, l'an dernier, ils ont puisé 47, 5 % de leur clientèle touristique au lieu de 26 % en 1975. « *Nous avons pris l'engagement moral de nous tenir à l'écart de Paris ; nous n'avons rien à y faire* », indique M. Gilbert Corbin, fondateur de la Société antillaise de transports touristiques (SATT) qui, depuis un mois environ, dessert la Guadeloupe au départ de Bâle et de Genève avec un Boeing 707-320, à raison d'un vol hebdomadaire (1). « *Nous demanderions à poser nos avions en province si Air France tardait à s'y intéresser* », précise-t-il. La compagnie nationale a peut-être entendu l'avertissement, qui étudie la possibilité d'ouvrir une ligne Lyon-Bordeaux-Pointe-à-Pitre.

Air France, qui a longtemps combattu la création de cette société antillaise, a fini par s'accommoder de sa présence, même si elle doute de sa viabilité. « *Ils ont compris que nos demandes étaient raisonnables et nous ont même aidés à obtenir notre autorisation de transport* », note M. Corbin. Faute d'équipages, la SATT est obligée de retarder l'achat d'un second Boeing-707 et de différer l'ouverture d'une ligne Bâle-Bruxelles-Pointe-à-Pitre.

De son côté, la compagnie nationale a commencé de « défricher » les marchés belge, suisse et allemand. Elle étudie la possibilité de « pré-acheminer », de Francfort à Paris, des touristes allemands pour les faire bénéficier des tarifs réduits en vigueur sur la ligne métropole-Antilles. A moins que la Lufthansa ne se décide à exploiter les droits de trafic qu'elle possède vers la Guadeloupe et la Martinique.

« *Pour le moment on tient ; nous n'avons pas de dettes et n'avons reçu d'aide de qui que ce soit* », affirment les responsables de la SATT. Ceux-ci ne pleureront pas de subventions auprès de l'Etat, bien qu'à leur avis ils en mériteraient une. « *Notre premier succès*, remarquent-ils, *c'est d'avoir obligé Air France à inventer de nouvelles formules commerciales.* »

Même s'ils ont réussi à faire sauter le « verrou » aérien, les Antillais savent bien que la partie est encore loin d'être gagnée. Les capacités hôtelières risquent de se révéler vite insuffisantes. « *Nous manquons déjà de chambres à la Martinique ; il nous en manquera dans deux ans en Guadeloupe* », indique un organisateur de voyages.

En outre, pour des touristes européens, le prix des prestations au sol demeure élevé. Au départ de Paris, un forfait d'une semaine — voyage, chambre et petit déjeuner — tourne en moyenne autour de 4 200 francs pour la Thaïlande, de 4 000 francs pour le Kenya et de 4 500 à 5 000 francs pour les Antilles. Les cadres moyens, les agriculteurs, les retraités, pourront-ils, comme le souhaitent les pouvoirs publics, aller prendre le soleil à la Martinique ou en Guadeloupe ? Il est, en tout cas, plus facile de baisser le coût du transport que le coût de la vie.

JACQUES DE BARRIN.

(1) La SATT réunit les hôteliers de la Guadeloupe et de la Martinique, rassemblés au sein du Groupement d'intérêt économique (GIE), et l'organisateur de voyages Le Point de Mulhouse qui possède 35 % du capital de la société.

POINT DE VUE

Et Tokyo-Papeete-Lima ?

PREMIERE industrie de la Polynésie, le tourisme est considéré par de nombreux responsables locaux comme le secteur le plus apte à assurer un développement rapide du Territoire. A court terme, tout au moins, il semblerait même pouvoir être le seul.

La Polynésie a toujours eu une vocation touristique, ne serait-ce que par la beauté de ses sites, qui n'est plus à vanter, et par l'accueil resté toujours aussi chaleureux et spontané de sa population en dépit de l'affluence des visiteurs. Le touriste sera toujours charmé par la façon de vivre à la polynésienne, heureux alliage de farniente et de joie de vivre. Mais cependant l'industrie touristique est loin d'être aussi florissante qu'on pourrait le supposer.

Le tourisme représente 20 % du produit intérieur brut et emploie environ 3 500 personnes, dont 1 650 pour le seul secteur hôtelier. Mais si l'on a assisté à une progression très nette du nombre des visiteurs en vingt ans — 1 472 en 1959, 92 000 en 1975 — on constate depuis 1976 une stagnation, voire même une régression.

Deux raisons principales expliquent ce fléchissement de l'activité touristique : l'absence de politique touristique des responsables du Territoire et les problèmes posés par les liaisons aériennes.

Les responsables politiques de Polynésie, en effet, n'ont pas arrêté de politique touristique précise, ce qui décourage évidemment les investisseurs. Le Territoire peut-il opter pour une politique de tourisme de masse, en favorisant la création d'infrastructures hôtelières à bon marché ou pour une politique de tourisme de luxe ? Le voyage en Polynésie pourrait également être axé sur des activités précises telles la pêche, la voile ou le golf, mais l'accent n'a pas encore été mis sur ces possibilités. Cette carence de la politique touristique, imputable aux responsables locaux, s'accompagne d'une insuffisance des liaisons aériennes.

Pour ce qui concerne les liaisons inter-insulaires, secteur qui relève de la compétence du conseil de gouvernement, un monopole a été accordé à Air-Polynésie, filiale d'UTA. Les tarifs sont loin d'être avantageux et de nombreuses îles sont très mal desservies. Or, ce monopole semble bien protégé, malgré ses carences manifestes. Plusieurs responsables politiques, dont l'actuel président de l'Assemblée territoriale, sont en effet les principaux actionnaires d'Air-Polynésie...

Dans le domaine des liaisons internationales, qui est de la compétence de l'Etat, la situation n'est guère plus brillante. UTA jouit d'un quasi-monopole sur l'ensemble du Territoire, et ses tarifs, comparés à ceux de compagnies étrangères pour d'autres destinations dans le Pacifique, sont désastreux pour le tourisme polynésien.

Le Territoire paraît victime d'une discrimination vis-à-vis des départements d'outre-mer. A la Réunion, en effet, après le récent voyage de M. Barre, le ministre des transports, M. Joël Le Theule, a présidé une « table ronde » sur la révision des tarifs aériens entre l'île et la métropole, qui devrait se traduire par une forte baisse. Après la conférence similaire qui s'est réunie début décembre, à la Martinique, les Antillais, qui bénéficiaient déjà depuis sept ans de tarifs « blocs-sièges » très intéressants, ont obtenu des diminutions supplémentaires de tarifs (*le Monde* daté 3-4 décembre). Il semble donc équitable que l'on puisse accorder les mêmes réductions pour les liaisons avec la Polynésie.

L'Etat devra répondre à cette demande. Nous attendons également de lui qu'il autorise davantage les compagnies étrangères à faire escale à Tahiti et libéralise les vols charters, actuellement contingentés.

Il est souhaitable, enfin, de rouvrir la ligne Tokyo-Papeete-Lima, suspendue depuis le mois de janvier 1977 par Air France, ce qui a entraîné une diminution de 26 % de la fréquentation touristique japonaise. Si la compagnie nationale ne peut pas reprendre l'exploitation de ce vol, il conviendrait que les droits de trafic soient cédés à une autre compagnie. Si ces mesures ne sont pas adoptées, le ciel polynésien restera le plus cher du monde.

GASTON FLOSSE,
Député R.P.R. de Polynésie, Maire de Pirae.



CHAINES à NEIGE
en LOCATION
et SKIS - Chaussures
Parte-skis auto - Remorques Erka
Reprises - Echanges
OCCASIONS
887-27-01 DETHY 272-20-67
CAMPING - SKI - MONTAGNE
20, place des Vosges. — PARIS.

Angleterre U.S.A. Irlande
NOEL - FEVRIER - PAQUES - ÉTÉ
Séjour linguistique et culturel
de la 6e à la Faculté.
ETUDES ET LOISIRS
7, rue Sainte-Beuve, 75006 Paris.
tél. 094-19-68 - 548-62-68

DU SOLEIL AUX EPICES



Des formules économiques de vacances aux Antilles et à la Réunion
1 semaine GUADELOUPE + 1 semaine MARTINIQUE
à partir de 4.095 F (avion compris)
1 semaine LA REUNION
à partir de 4.395 F (avion compris)
Pour mieux découvrir les merveilles de ces îles lointaines en vivant à votre rythme, nous vous proposons une formule de location en bungalows climatisés (2, 3 ou 4 lits), entièrement équipés. Possibilité de demi-pension. Séjours 1 à 4 semaines.
Villages de vacances à Saint-François (Guadeloupe) et Tartane (Martinique), Saint-Gilles-les-Bains (La Réunion).
Licence 625 A
voyages vacances tourisme
11, quai des Celestins 69002 Lyon tél. : (78) 37.83.90
5, bd de Vaugirard 75015 Paris tél. : 538.20.00
Bon pour une brochure gratuite
Nom
Adresse
M 5

le premier spécialiste-ski en France...
le matériel ski le plus évolué — Un choix immense de vêtements, chaussures, pulls, blousons, anoraks, etc.
Des prix connus pour leur sagesse, des conseils, des astuces, un accueil
au vieux campeur
48-50, rue des ECOLES - 1, 2 et 3, rue de LATRAN, PARIS-Ve (3 parkings gratuits) Tél. : 329.12.32

BOGOTA	3 170*
RIO	3 750*
MEXICO	2 560*
CARNAVAL	BAHIA/RIO
+ hôtel	6 500
QUITO	3 375*

+ Croisières Galapagos
*Départ Bruxelles ou Luxembourg
EL CONDOR
28, rue Delambre
Paris-14e - 322-30-26/42
Lic. A 882

SUR LES CHEMINS D'AMÉRIQUE LATINE
VOLS TOUTE L'ANNÉE

GUATEMALA .	2.930 F A/R
BOGOTA	3.040 F A/R
QUITO	3.170 F A/R
LA PAZ	4.250 F A/R
BUENOS AIRES.	4.350 F A/R

NOUVEAU MONDE
8, rue Mabillon, 75006 PARIS
Tél. : 329-40-40

ECAILLES TRAK
ET BIEN GLISSER.



profil de ces écailles optimisent la surface en contact avec la neige, ce qui améliore la glisse du ski après la poussée. A VOUS LES CHEMINS DE LA LIBERTÉ.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EN HIVER LES PRIX RETRECISSENT CHEZ HOVERLLOYD.

(185F POUR LA VOITURE, Y COMPRIS 5 PASSAGERS DONT LE CHAUFFEUR.)



Traverser la Manche avec sa voiture en 40 minutes, tout le monde sait que c'est possible aujourd'hui avec un hovercraft.

Tout le monde ne sait pas que c'est la solution la plus économique avec Hoverlloyd. Vous payez pour la voiture, exemple : à partir de **185 F et rien en plus pour 2, 3, 4 ou 5 passagers** (dont le chauffeur).

Vous partez de Calais et vous arrivez à Ramsgate, 40 minutes plus tard, à deux pas de l'autoroute A 299/M2 qui vous conduit jusqu'à Londres, et cela jusqu'à 54 traversées par jour en haute saison.

PLUS VITE, MOINS CHER PAR HOVERLLOYD.

HOVERLLOYD

24, RUE DE SAINT-QUENTIN
75010 PARIS - TEL. : 278 75 05 - CALAIS 34 67 10
OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

LA CHINE, PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGNETTE

(Suite de la page 17.)

Ici, les chambres sont simples, mais convenables et propres. Mobilier plutôt laid, lits dotés d'une couette à la mode d'Autriche et de deux petits oreillers : sur la table, les inévitables tasses de thé et le thermos dont on trouvera chaque matin un nouvel exemplaire chaudement garni sur le pas de sa porte. Sanitaires en bon état de marche et, sur la tablette de chaque salle de bains, savonnette, peigne et brosse. Ailleurs, exception faite pour le triste Hôtel de l'Amitié, à Pékin, nous descendrons à chaque fois dans l'un de ces hôtels hérités du colonialisme, autrement aimables avec leur confort « à l'anglaise », leurs halls aux murs couverts de boiseries et, presque toujours, le parc fleuri qui les tient à l'abri de la rue.

Toujours la « bande des quatre » !

Au restaurant, installé dans ce qui fut jadis le palais de quelque potentat, premier festin, « *pour faire tomber la poussière* », comme on dit joliment ici, où un potage à base de... serpent fera sensation, comme les petits godets d'alcool de sorgho ou de liqueur de fleurs de laurier qu'on vide « cul-sec », après avoir échangé des toasts. Pour la première fois aussi, c'est une allocution sur le ton officiel. Dans un français irréprochable, M. Re, après avoir souhaité la bienvenue aux « amis français », évoquera les nombreuses carences que nous ne manquerons pas de constater durant notre visite, insistant pour que nous sachions ne pas en tenir rigueur à nos hôtes, qui s'attachent « *à mettre tout en œuvre pour rattraper le temps perdu* ». Un retard, si l'on en croit l'orateur, à mettre quasi totalement au compte de la néfaste « bande des quatre », heureusement mise hors d'état de nuire depuis lors.

Cette « bande des quatre », nous la retrouverons désormais au coin de chaque petit discours qu'il nous sera donné d'entendre par la suite. A l'usine de soieries, dont elle a assurément entravé l'essor ; à l'école primaire, où sa désastreuse influence a compromis le bon déroulement des études ; à la commune poulaire agricole comme à la plantation de thé du Puits du dragon — le plus fameux de Chine ,— où, on ne nous a pas toutefois précisé comment, elle a contrarié... récoltes et production ; à l'atelier de céramique, où elle a exercé sa coupable activité. Pourtant, les « amis français » peuvent être rassurés : tout est aujourd'hui, sinon oublié, du moins rentré dans l'ordre...

Car le voyage en Chine, il faut en avertir le touriste, repose sur deux sortes de visites. Celles du fabuleux héritage du passé — temples, pagodes, palais, parcs, jardins, lacs artificiels, collections qu'abritent aujourd'hui les musées — c'est-à-dire tout ce que les gardes rouges n'ont pas eu le temps de détruire lors de la révolution culturelle. Des trésors, sur quoi les guides, volontiers agacés peut-être de voir les touristes les préférer à des réalisations plus récentes, ne s'attardent guère, sinon pour souligner combien ils symbolisent les injustices d'antan. Et celles des réalisations mises en place depuis la libération. Ainsi visitera-t-on usines, hôpitaux, unités agricoles, crèches (où les tout-petits, fardés et costumés, régaleront l'assistance de saynètes allégoriques — « *Partons pour Pékin saluer le président Hua* », — de chants et de danses, que l'institutrice accompagnera au piano ou à l'harmonium...).

Le scénario, partout, sera le même : le (ou la) responsable exprime ses souhaits de bienvenue, tandis qu'on emplit les tasses, puis brosse l'historique de l'entreprise, ponctuant de force allusions politiques son propos, traduit au fur et à mesure par les guides-interprètes. Après quoi, c'est au tour des visiteurs d'être invités à poser des questions, auxquelles on répondra vite et précisément si elles « n'embarrassent » pas, mais qu'on aura tôt fait de tourner, voire d'éluder, si elles se révèlent un tant soit peu gênantes.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(La suite de ce reportage paraîtra dans « le Monde des loisirs et du tourisme » daté du 16 décembre.)

DEMAIN SUR LES PISTES...

NEIGE ASSURÉE

PREMIERE station à avoir garanti le remboursement des séjours en cas de manque de neige — « Si c'est blanc, vous payez; si c'est vert, nous payons. » *— La Plagne a fait école parmi ses concurrentes. Isola 2000 propose gratuitement une* « garantie neige et soleil » *à ses clients, entre le 6 janvier et le 29 avril 1979. Si, au cours d'un séjour, il y a trois journées consécutives pendant lesquelles l'héliographe installé à l'Office du tourisme indique un ensoleillement nul (aucune trace visible sur la bande témoin), la station offre une location de sept jours. D'autre part, si les skieurs ne peuvent revenir à la station « skis aux pieds » ou si moins de la moitié des remontées mécaniques de l'ensemble du domaine skiable fonctionnent, chaque journée de remontée mécanique perdue sur un forfait hebdomadaire sera remboursée en forfait journalier valable en dehors des vacances scolaires.*

Depuis cette année, les skieurs ont la possibilité de se prémunir contre les incertitudes météorologiques en signant un contrat d'assurance portant sur le risque d'absence de neige dans n'importe quelle station de sports d'hiver. C'est ce que propose pour 68 F la compagnie « la Défense civile ». Ce contrat garantit aux personnes ayant réservé à l'avance leur séjour de ski le remboursement des arrhes versées et les frais de transport si les deux tiers des pistes de ski de la station sont fermées en raison d'un enneigement insuffisant. — C.F.

● ERRATUM. — Le coût des travaux effectués en 1975 et en 1976 dans les locaux du Café de la Paix dont nous rendions compte dans l'article intitulé : « *Un grand hôtel veut voir grand* » (*le Monde* du 2 décembre) ne se sont pas élevés à 418 millions de francs, comme indiqué par erreur, mais à 18 millions.

Sécurité Pyrénées

(SUITE)

La sécurité en montagne continue de susciter colloques et réflexions. Dans les Pyrénées, M. Patrice de Bellefon, président du syndicat des guides de ce massif, a organisé, le 6 décembre une réunion afin de faire part au public des craintes de sa profession, qui redoute que la recherche de la sécurisation absolue n'enlève toute raison d'être aux sports de la montagne

Pour ce qui concerne — problème tout à fait différent — la sécurité dans les stations de ski et sur les pistes, M. Urbain Cazaux, maire de Barèges (Hautes-Pyrénées) et président de la Confédération pyrénéenne des sports d'hiver, vient de prendre position dans le débat que nous avons ouvert sur ce sujet (« le Monde » du 28 octobre et du 18 novembre).

SELON M. Cazaux « *si, apparemment, les stations pyrénéennes ne disposent pas d'un dispositif dit réglementaire de sécurité, encore faudrait-il que le dispositif soit explicitement défini. C'est à la faveur de l'expérience des dirigeants des stations et de leurs confrontations périodiques que se sont peu à peu mis en place et perfectionnés les services de préparation des pistes pendant l'été, les services de balisage et de prévention des avalanches pendant l'hiver. Que ceux qui en assument la charge soient ou non titulaires de diplômes récemment créés paraît être d'une importance accessoire. Ce qui compte, pour les personnels qui participent à ces services, c'est qu'ils fassent partie soit des effectifs des remontées mécaniques soit des services municipaux spécialisés ; ce qui compte, c'est qu'ils aient la meilleure et la plus profonde connaissance du milieu dans lequel ils vivent.*

Un minimum de risques

» Par ailleurs, pas un seul des maires élus responsables des stations n'ignore la part de responsabilité qui lui revient dans le domaine de la sécurité tant de la population sédentaire que des skieurs, montagnards ou promeneurs. Il est, de la part de ces responsables, de la plus élémentaire prudence de s'assurer de la coopération de ces agents qui vivent en permanence dans le domaine skiable.

» Autant dire qu'en fait sinon en droit les mesures prises dans les stations de sports d'hiver pyrénéennes sont des plus judicieuses. On ne saurait faire état pour les infirmer d'une ou de plusieurs exceptions. La montagne est inséparable d'un minimum de risques pour ceux qui ont choisi d'y vivre, ainsi que le prouvent les graves dégâts commis ces dernières années par certaines avalanches sur des immeubles existant depuis deux siècles. Des mesures de sécurité sont d'ailleurs en permanence l'objet d'améliorations à la faveur de l'évolution technique de la connaissance du manteau neigeux comme du matériel d'intervention pour la protection contre les glissements de neige, ou l'organisation des secours lorsqu'ils s'avèrent nécessaires. »

GILBERT DUPONT.

LIVRES BLANCS

● *Alpinisme et Randonnée.* — L'automne semble propice au lancement de publications vouées à la montagne. Le n° 1 du mensuel *Alpinisme et Randonnée* a vu le jour au mois de novembre. L'école d'escalade de Surgy y voisine avec les bergers pyrénéens. Une randonnée en Lozère complète l'analyse de l'ascension du Broad Peak.

★ *Alpinisme et Randonnée*, rédacteur en chef : Jacques Ricouard, 7, rue de Lille - 75007 Paris. Tél. : 260-34-65. 8 F le numéro.

● *Mont-Blanc, refuge de l'éternité.* — Un livre — un de plus — sur les flammes de pierre et sur les dômes immaculés qui dominent la vallée de Chamonix. Mais puisque « *la montagne est notre dernier refuge* », comme l'écrit Pierre Mazeaud, dans la préface, le plaisir est grand de feuilleter les Drus, Jorasses et Peuterey et aussi ce Mont-Blanc, clé de voûte de l'univers minéral où certains gagnent leur vie, où d'autres trouvent leur vérité et où tous risquent leur peau.

★ *Mont-Blanc, refuge de l'éternité.* Photos de Loïc Jahan, textes de Jean-Jacques Mollaret. Collection « Les quatre éléments », Hachette-réalités, 155 p., Prix : 180 F.

● *Le Guide du caravaneige 1979.* — Cent un conseils pour l'apprenti caravanier des neiges, une description aussi précise que possible des caravaneiges de France et de leurs stations de sports d'hiver, une liste d'adresses en Allemagne fédérale, en Autriche, en Italie et en Suisse.

★ Editions Roth, 1, place du Théâtre-Français - 75001 Paris, 130 pages, 15 F ou 20 F franco.

POUR DES VACANCES DE SOLEIL ET DE CULTURE
LOUEZ UNE MAISON DE VACANCES EN TOSCANE

● Notre catalogue (en couleur, parution 10 janvier 1979) vous offre un vaste choix de villas, maisons et appartements de vacances, tous en belle et tranquille position, dans les fermes, domaines et châteaux du CHIANTI, aux portes des villes fabuleuses : Florence, Sienne, San Gimignano, Gubbio..., sur les plages de sable et de rochers du littoral et sur les plus belles îles de l'archipel : Elbe et Capraia.

● La Toscane, avec ses trésors historiques, artistiques et folkloriques, vous invite à des vacances différentes, à des vacances de qualité.

● Protégée par les Apennins, la Toscane vous offre l'un des meilleurs climats d'Italie qui contribuera, de Pâques aux vendanges d'octobre, au succès de votre séjour.

Talon : à envoyer à la Société CUENDET SpA, I - 53030 Strove 23 (Sienne) - Tél. 0039577/30.41.25.

Prière d'envoyer sans frais votre catalogue en : France, Allemagne, Italie, Angleterre, Hollande à :

Nom et Prénom ....Rue ....

Code Postal, Ville, Pays .... Tél. ....



choisissez votre équipement avec les moniteurs de Ski St-Martin

Nous venons de Val d'Isère de Grenoble, moniteurs de ski dans nos montagnes pendant plus de 6 mois par an.

Nous descendons à Paris vous apporter toute notre expérience pour vous aider à choisir votre équipement de la tête aux pieds.

Nous avons sélectionné les meilleures marques : salopettes Skiss, anoraks Skiss e.n.c., fuseaux Moniteur, Mac Ross, etc.

DES PRIX DISCOUNT sur les plus grandes marques de skis : *Rossignol, Dynastar, Atomic, Elan, Lacroix.* de fixations : *Look, Salomon.* de choussures : *Nordica, Lange, Tecnica.*

le Pack Sécurité : lunettes de compétition + gants + bonnet **147 F**

l'Ensemble complet : anorak + salopette + lunettes de compétition + gants + bonnet **495 F**

muni de ce bon, nous vous offrons un sac à chaussures pour emporter vos Nordica (offre à partir du modèle ORION : 335 F, valable jusqu'au 31-12-78).

SKI ST-MARTIN
16-18, bd St-Martin
75010 Paris. tél : 208.43.52
ouvert du mar. au sam. de 10 à 19 h. Lun. de 14 à 19 h

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

Pyrénées orientales

ARGELÈS-PLAGE

Magnifique deux pièces, 48 m2, cuisine entièrement équipée, chauffage central, état impeccable, grande terrasse, vue panoramique exceptionnelle sur mer et tout le littoral. Prix : 185 000 F. AGENCE COTE VERMEILLE, 33, av. du Grau - 66700 ARGELES-PLAGE Tél. : (68) 36.00.73.

Authentique MANOIR QUERCYNOIS AVEC FERME - 28 HA - PARFAIT ETAT - LIBRE A LA VENTE PRIX : 1.200.000 FRANCS AGENCE LESPINASSE, 46200 Souillac Tél. (65) 37-80-37.

Dans les Maures, à GASSIN

Belle et vaste demeure provençale intégralem. conservée mais confort., avec cave vinicole, ferme et dépend. En tout 1.200 m2 bâtis sur domaine 55 ha, agricole et forestier. Grandes plages à 4 km. Prix 3.750.000 francs. L'AGENCE DES MAURES - GASSIN 83990 Saint-Tropez, tél. (94) 56-13-54.

TARN PROX. « GAILLAC »

Calme. Villa stand. Const. 1970 - Pces jard. 1.000 m2. Piscine. Arbres 46 U. BORDES, 5, rue Matabiau, 31 TOULOUSE (61) 62-30-51

FORÊT DE CONCHES

PROPRIETE à colombages de caractère. Entrée, gd séjour, cheminée, poutres, cuis., s. de bs, w.c., 4 ch. poutres - Et. 3 chbres + grenier. Ch. central. Dépend. Verger 13 000 m2 avec douve.
PRIX : 880 000 F.
PROPRIETE à colombages : entr., séjour partie forme chapelle, cuis., s. à manger, s. de bs, w.c., 3 ch. + grenier. Chauff. Garage. Verger 2 500 m2.
PRIX : 550 000 F.
FERMETTE à colombages : salon poutres, cheminée, s. à manger, cuis., 1 ch., s. de bns. w.c. Et. : 3 ch., salle d'eau. Chauffage ctl. Terrain 10 000 m2.
PRIX : 375 000 F.
CABINET LEBRETON
Tél. : (32) 30.71.30
27760 LA FERRIERE-sur-RISLE

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

MENTON (06500)

HOTEL MODERNE ** N.N. Près mer. Sans pension. Tél. 35-71-87.

HOTEL DU PARC*** NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc.

06000 NICE

HOTEL GOUNOD, 3, rue Gounod. Annexe du Sofitel. Chbres climatisées, radio, T.V., mini-bar, tél. automat. Calme. Tél. : (93) 88-26-20.

06230 - VILLEFRANCHE-SUR-MER

HOTEL WELCOME - 3 ét. N.N. L'hiver on déjeune sur la terrasse, bord de mer. Forfaits. Séjour. Ecrire ou téléphoner : (93) 80-88-81.

Mer

64600 ANGLET

PASSEZ L'HIVER SUR LA COTE BASQUE EN HOTEL TROIS ETOILES Retraités séjours 3e âge, cures de repos de convalescence. Prix valables du 1-12-1978 au 31-03-1979).
En chambre double : FORFAIT 1 semaine en pension complète par pers. 665 F T.T.C. FORFAIT 1 mois en pension compl. p. pers 2.750 F. T.T.C.
En chambre individuelle : FORFAIT 1 semaine en pension compèlte par pers. 805 F T.T.C.
FORFAIT 1 mois en pension complète par pers. 3.370 F T.T.C.
INTER HOTEL de CHIBERTA et du GOLF, 104, bd des Plages, 64600 Anglet. Tél. (59) 03-94-57. Près de la mer et de Biarritz en pleine forêt de Chiberta

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard, (92) 45-82-08. Chambres de 2 à 6 personnes avec cuisinettes. Hiver : ski = piste, fond.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N., 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.c., calme et tranquillité 705-35-40

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL. Première classe, centre, près gare centr. « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON, LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington. F 80 - 90, breakfast anglais, taxe inclus. CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom, - 01-589-8288.

Suisse

AROSA

HOTEL BELLAVISTA****. Téléph. : 1941/81/31 24 21. Piscine couverte 28 °C (17 x 8 m.). Excell. cuisine. Situation tranquille. Transp. grat. au Skilift.

HOTEL EDEN ****. Tél. 1941/81/31 18-77. Situat. centrale et tranquille. Proximité skilift et patinoire. Cuisine française. Bar-Dancing au sous-sol.

HOTEL VALSANA. Première catégorie. 1 semaine forfait de ski dès 575 F. Piscine et patin. couvertes. Tx. 74 232.

CH - 1938 CHAMPEX-LAC Valais

HOTEL - CLUB SUNWAYS ** N.N. 1.450-2.200 m. Ski - Fond et desc. de Noël à avril. 7 jours Noël pens. compl. dès 728 F.F. Gard. enf. Réduct. enf. 20/50 % et 50 % s/remont. méc. Ecr. Sunways ou tél. 19.41.26.411.22.

CH-3963 CRANS-MONTANA

Pourquoi pas à CRANS-MONTANA ? Ski - Soleil. - Vos vacances de fin d'année dans une ambiance agréable. HOTEL SPLENDIDE. Situation unique, 50 lits, chambres avec bains. JANVIER ET MARS : pension complète dès 55 F ; demi-pension possible. Tél. : 1941/27/41 20 56.

CH - 3961 ZINAL (VALAIS)

1 670 - 2 900 m. alt., 30 km. au sud de Sierre. Vacances et liberté. Forfaits de ski 7 jours, logem. + accès à la piscine, dès F 460. Pens. et demi-pens. sur demande. Location d'appartements (2 à 6 pers.) à part. de F 60 la semaine et par personne et accès à la piscine Set-Zinal. Tél. : 19-41/27/65-18-81.



Plaisirs de la table

Dîners

Il y a les dîners du quotidien et les dîner de fête. Un dîner au restaurant doit être une fête. A deux. Ou à quatre si deux plus deux savent faire une amitié solide et d'harmonie.

Mais la conception du dîner de fête (comme l'heure des repas, du reste) semble évoluer. Grand restaurant ou petit bistrot, calme ou ambiance bruyante, élégance ou grégarisme, plats canailles ou cuisine sophistiquée... Le portefeuille n'est pas seul à décider. Musique ou pas ? Obscurité et chandelles ou pleine lumière ?

Je réfléchissais à cela l'autre soir, seul (et seul à être seul !) à une table de la *Via Veneto* (13, rue Quentin-Bauchart, tél. 723-76-84). Lorsque j'ai connu cette maison, et Jacques et Hélène Simon (il y a plusieurs lustres), on y guirlandait les repas de chansons style Marino Marini. L'Italie était à la mode. N'est resté qu'un guitariste, du reste charmant et discret. Le service est devenu plus classique. Le bel canto a été remisé au vestiaire, et, si les chandelles demeurent, c'est pour embellir les dames plus encore.

Ainsi, cette *Via Veneto* me paraît plus aimable et parfaitement correspondre à ce qui doit constituer pour moi un repas de fête, avec une excellente cuisine italo-française mêlant le foie gras frais (de canard, et le lecteur sait sans doute que je le préfère à celui d'oie) et la salade de queues d'écrevisses aux « paste asciutte » (pâtes fraîches, au double beurre, au basilic, carbonara, aux morilles, aux fruits de mer, etc.), le magret de canard et le filet grillé au foie de veau à la vénitienne et aux scaloppines au marsala.

Jacques Simon ne se contente pas du classique des deux cuisines, et sa terrine de saumon aux pistaches, son blanc de turbot avec mousseline de saumon, son omelette au coulis de fraises ont de l'élan.

On me permettra pourtant d'y faire toujours le même (excellent) repas, la soupe de poissons avec sa « rouille » (une des meilleures de Paris, par sa fraîcheur, son parfum), que je poudre exagérément de parmesan râpé, la brochette de scampi toute simple, avec, entre les deux, une belle portion de pâtes fraîches. Pour terminer par la glace à la noix de coco ou un sorbet. Et naturellement du chianti (il est ici excellent). A moins que le patron, Bordelais et connaisseur, n'aille me chercher un millésime médocain de derrière son comptoir.

Dîner de fête ? Il peut, pour moi, avoir le cadre « immortel » de *Lasserre*, le charme « secret » du petit appartement de la *Tour d'argent*, la surprise d'une découverte gourmande au *Chiberta* de la rue Arsène-Houssaye, et la certitude d'un plat que j'aime (le pot-au-feu royal des jeudis du *Fouquet's*, par exemple). D'autres encore avec aussi les dépaysements de l'exotisme (pas trop n'en faut). Mais, mais... celui de la *Via Veneto* m'est cher au cœur autant qu'au palais parce ce qu'il est la mesure, la gentillesse, autre chose enfin... Et que, grâce à Dieu, les Parisiens snobs ne connaissent pas cette *Via Veneto* !

Mais il est une autre fête, plus onéreuse, que le Parisien devrait aimer s'offrir. C'est de prendre sa valise et de venir passer une nuit improvisée à l'hôtel. Jouant ainsi le touriste pour qui Paris reste l'inconnu et le tentateur. Alors j'imagine mon couple, après s'être installé dans une chambre du *George V* par exemple, descendre prendre un verre au bar de Nino (Nino Dallanegra a son « coquetel », le Stringer, comme Jacques Simon, ancien barman d'Ali Khan a le sien, le « 22 »), puis aller dîner aux *Princes* (restaurant du *George V*) d'admirables coquillages et du gratin de macaroni célèbre, avant d'aller prendre le dernier verre de Paris la nuit.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Très bel album de photos* « *beaujolaises* » (aux édit. du Chêne) avec un texte de présentation de Bernard Pivot, enfant du pays. Même si au passage je me sens visé, étant de « ces chroniqueurs gastronomiques qui avaient célébré la gaieté primesautière du beaujolais et lui reprochent aujourd'hui de se *commettre* sur des nappes damassées ». Cela est de *reste* faux : je ne reproche au beaujolais nouvelle formule que son sucre-poison, la criminelle chaptalisation.

● *La Cuisine de l'amitié*. C'est un bulletin d'information de quelques cuisiniers genevois : Daniel Ficht *(Le Curling)*, Michel Bonneau *(La Vendée)*, Pelletier *(L'Or du Rhône)*, etc... qui, avec la bénédiction de la gourmande Catherine Michel va s'agrandir et s'étendre à toute la Suisse francophone.

● *Jean Delaveyne*, l'étonnant créateur inspiré du *Camélia* (à Bougival) vient de mettre au point une « marmelade pastorale ». C'est une confiture de champignons au gingembre, aux oignons, au fenouil, au citron vert, selon le goût. C'est absolument divin ! Et lorsqu'on en trouvera régulièrement chez Fauchon, cela permettra bien des recherches culinaires originales.

● *Au nouveau bar du P.L.M.* Saint-Jacques, le Saint-James, ébouriffante carte de whiskies : 27 scotches, 19 vieux scotches, 8 scotches de vingt-cinq à trente-cinq ans d'âge, 25 pure malt de huit à vingt-cinq ans d'âge, 4 ryes canadiens, 12 bourbons et 7 irish.

● *En annonçant qu'Alain Chapel* allait superviser la cuisine d'un club discothèque genevois, le Velvet, j'apprenais que le cher Alain ne jouerait pas sur le velours. Il a vite compris. A Genève, c'est au *Griffin's* que l'on mange bien dans l'ambiance « disco-gourmande ».

● *Un lecteur m'adresse l'addition*-coup de fusil du *Vert Galant* (dans l'île de la Cité), critique et la cuisine et le service, et le calcul de 15 % sur 311 francs qui devrait donner au plus 47 francs (en vérité 46,65 francs) et mystérieusement est chiffré 48 F. Il n'y a pas de petits profits !

● *Le bal « April in Paris »* aura de nouveau lieu l'an prochain à *l'Hôtel George V* (résultat de la brillante réussite 1978). Mais c'est en ce moment qu'il faut aller dîner aux *Princes* (31, av. George-V, tél. : 723-54-00) devant le patio merveilleusement décoré en jardin d'hiver par Mme Barlou. — L. R.


246-32-38
246-32-78
prestige
Livraison à domicile
FOIE GRAS FRAIS
au RIESLING
SAUMON
en RILLETTES
SAUMON FUMÉ
CAVIAR

Philatélie

N° 1564

FRANCE : Année internationale de l'enfant.

Le programme, de trente-sept figurines, de l'an nouveau débutera par l'émission d'un timbre dont le but est de souligner l'Année internationale de l'enfant. Vente générale le 8 janvier (1er/79). — Retrait probable le 3 août 1979.



1,70 F, rouge, violet et brun.

Format 36×36 millimètres. Maquette d'Odette Baillais, gravé par Pierre Forget. Tirage : sept millions d'exemplaires. Taille-douce ; Atelier du Timbre, Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 6 et 7 janvier, de 9 heures à 18 heures ; par le bureau de poste temporaire ouvert au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Oblitération « P.J. ».

— Le 6 janvier, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er. — Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

FRANCE : Retraits de timbres.

Les bureaux de poste cesseront de vendre, le 15 décembre, les trois timbres-poste suivant :

1,45 F, Collégiale du Dorat ; émis les 16-18 juillet 1977.

1,70 F, Société nationale d'Horticulture ; émis les 23-25 avril 1977.

1,90 F, Traversée de l'Atlantique Nord ; émis les 4-6 juin 1977.

ANDORRE : Retrait de timbre.

Dans la co-principauté, à la R.P. de Perpignan, ainsi qu'aux guichets philatéliques (voir notre chronique n° 1539, du 3 juin), le 12 janvier 1979 le timbre-poste de 2,00 F « Retable de Sant Roma de Las Bons », (émis le 25 juillet 1977), sera retiré de la vente.

Abonnement aux notices P.T.T.

Dans notre chronique du 28 janvier 1978, nous avons annoncé les prix d'abonnement aux notices philatéliques éditées par les P.T.T. à l'occasion des émissions de timbres, respectivement 25 F et 35 F pour cette année

On nous signale qu'à partir du 1er janvier 1979, ces prix passent à : 35 F pour la France, DOM et TOM ; 50 F pour les pays étrangers.

S'adresser à M. le chef du service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09 (C.C.P. 9041-85 R Paris).

Bureaux temporaires

⊙ 94390 Orly-Sud (aérogare), les 16 et 17 décembre. — « La Fête du rail ».

⊙ 76360 Barentin (salle Siegfried, rue du Général-Giraud), le 16 déc. — Festivités Barentin Pavilly.

⊙ 54350 Mont Saint-Martin (salle des sports, rue de Marseille), les 16 et 17 décembre. — Exposition philatélique « La Croix-Rouge universelle ».

● La Section de l'enseignement français en Allemagne (O.C.C.E.-S.E.F.A., secteur postal 69.534) organise, les 16 et 17 décembre, au Lycée polyvalent et collège Charles-de-Gaulle, une bourse d'échange avec deux bureaux temporaires (allemand et français) à l'occasion de sa dixième exposition franco-allemande de philatélie scolaire.

Nouvelles brèves

● BELGIQUE : « *Préparation Jeux olympiques* », *deux timbres, 6 F + 2,50 F, avec l'emblème des J.O. d'hiver de Lake-Placid, et 8 F + 3,50 F, emblème des J.O. de Moscou, et, un bloc-feuillet, avec 7 F + 3 F et 14 F + 6 F, timbres, au centre, dentelés.*

● BENIN : *une série P.A. « Sauvegarde de l'Acropole », 70 F, dessiné par Ngoc Tuyet ; 250 et 500 F, réalisés par A. Assouto. Offset, Cartor S.A.*

● CAMEROUN : « *Sahel vert* », *10 et 15 F. Offset, d'après Lemana Louis Marie, par Cartor S.A.*

● COTE-D'IVOIRE : *anniversaire de la découverte du pétrole, 60 et 65 F et un bloc de 500 F C.F.A. Offset, Cartor S.A. Maquettes de Ky Phungchaleun.*

● FORMOSE : *Le pont Sino-Saudi, long de 3 kilomètres, construit en deux ans et demi, traversant Cho-Shui, 2 et 6 D. et une série « Drapeau national » de cinq timbres, 1, 2, 5, 6 et 8 D.*

● GABON : « *UNESCO Acropole* », *80 F. Dessin et gravure de René Quillivic. Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.*

● HONGRIE : *Poteries de Margit Kovacs, trois timbres, 1, 2 et 3 forints et six cent cinquantième anniversaire de la ville de Kőszeg, 1 forint.*

● LUXEMBOURG : *la série « Caritas 1978 » comporte cinq valeurs : 2 + 0,25, 5 + 0,25, 6 + 0,50, 12 + 1 et 20 F + 8 F. Peintures conservées au Musée d'histoire et d'art de Luxembourg.*

● NIGER : « *Palestine* », *40 + 5 F C.F.A.*

● PORTUGAL : *lancement du code postal, quatre valeurs de 5 escudos.*

● TUNISIE : *série intitulée « Calligraphie, art et traditions » de six timbres d'usage courant : 5 M., Le cavalier du Zlass ; 60 M., Noces à Jerba ; 75 M., Potière des Mogods ; 100 M., Les coupoles de Tunis ; 500 M., Inauguration des labours à Jendouba, et 1 D., Fête de printemps à Tozeur.*

● U.R.S.S. : *la cinquième émission d. timbres à surtaxe a été consacrée aux épreuves de voile qui se dérouleront en 1980 aux Jeux olympiques à Moscou et à Tallinn. Les valeurs sont : 4 + 2 kopecks, « Star » ; 6 + 3 k., « Soling » ; 10 + 5 k., « 470 » ; 16 + 6 k., « Finn » ; 20 + 10 k., « Flying Dutchman » et un bloc de 50 + 25 k., qui nous montre l'épreuve de la catégorie « Tornado ».*

● WALLIS-ET-FUTUNA : « *30e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme* », *44 et 56 F C.F.A.*

ADALBERT VITALYOS.

Animaux

Les matous à la soupe populaire

« REGROUPEMENT des chats perdus » : cette appellation a des consonances politiques, mais les intéressés ne se regroupent pas d'eux-mêmes : ils le sont, pour leur bien, dans un refuge situé à Yerres, dans la banlieue sud-est de Paris (1).

De cent cinquante à deux cents chats en moyenne y coulent des jours paisibles : ils disposent d'un enclos de 500 mètres carrés, entouré d'une clôture qui empêche les évasions. Cet enclos communique avec deux pièces, où les chats peuvent pénétrer à leur guise, ce qu'ils ne manquent pas de faire, surtout par les nuits froides de l'hiver. Quelques sujets plus « sauvages » ne veulent jamais rentrer.

Il n'est d'ailleurs pas possible de mettre directement dans un refuge un chat trop farouche : il doit être laissé quelque temps dans une cage.

(1) 82, rue Paul-Doumer, 91330 Yerres.

Le refuge du R.C.P. a été fondé et est entretenu par Mme Madeleine Bouchaud, qui veille sur ses protégés avec des soins diligents. Bon nombre des chats ont été apportés par des personnes compatissantes qui les ont trouvés abandonnés ici ou là. Légalement, il est interdit de ramasser délibérément des chats.

C'est qu'elle n'est pas rose, la vie des chats errants de nos agglomérations, comme nous l'avons déjà relaté. Ils sont atteints du coryza, de la teigne, de la gale d'oreille. Les femelles sont parfois gestantes à cinq mois ; trop jeunes pour mettre bas, elles succombent alors d'une septicémie. Les mâles, eux, se livrent de furieux combats.

Les chats absorbent souvent des anticoagulants destinés aux rats. Ils sont victimes d'empoisonnements de la part des services d'hygiène, ou bien d'entreprises de désinfection reconverties dans la « déchattisation » : chaque nuit, elles opèrent en banlieue.

L'adaptation des chats au refuge n'est pas toujours facile, car ce sont des animaux qu'un particulier ne pourrait réadapter. A leur arrivée, sous l'effet de l'émotion, leurs surrénales secrètent trop d'hormones, et il faut beaucoup de doigté pour les faire s'intégrer à la vie communautaire. Le R.C.P. est l'un des rares endroits où ils ne soient pas piqués systématiquement.

Victimes des sadiques

Loin du strass et des paillettes, Mlle Dominique Chartrain (qui est danseuse aux Folies-Bergère) va recueillir, aux quatre coins de l'agglomération parisienne, les chats qu'on lui signale pour les arracher à leur existence misérable.

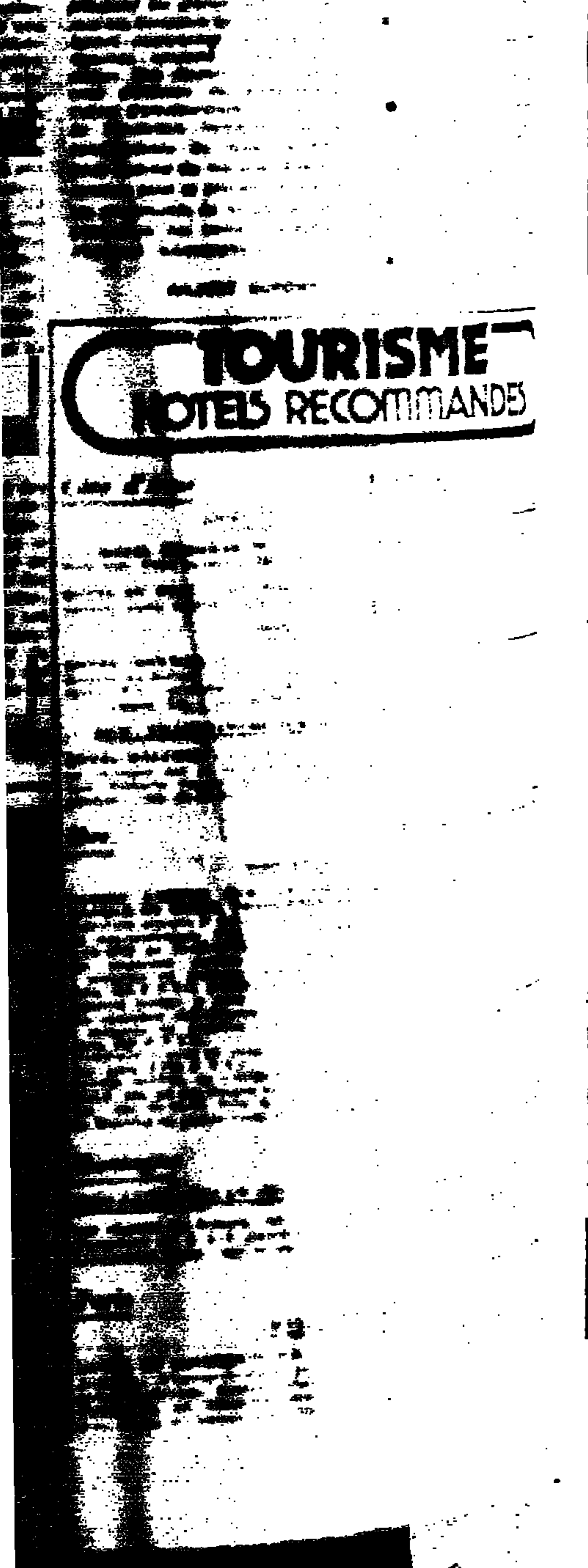
« *La vie de ces chats*, nous dit-elle, *est un vrai roman noir. Des sadiques prennent plaisir à leur infliger les pires tortures. J'en ai trouvé qui avaient les yeux crevés, ou les pattes arrachées, ou qui avaient été crucifiés...* »

Dans ces conditions, il apparaît que le principe de relâcher des chats stérilisés et immatriculés est valable dans des milieux fermés comme les cimetières parisiens, mais ne l'est guère ailleurs, où l'existence des chats est infernale.

Quant à Mme Bouchaud, elle souhaite entreprendre, dès l'an prochain, la construction d'un nouveau refuge, comprenant cinq pièces, une vaste infirmerie et un parc. Et pour cela, elle compte sur la générosité des amis des chats.

JEAN-JACQUES BARLOY.

● *Deux jeunes Français, Jean Becker et Christian Meyer*, ont filmé, dans les marais du sud de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, un varan de 3 mètres, d'une espèce vraisemblablement inconnue. Cet exploit accrédite les rumeurs persistantes selon lesquelles des varants géants, d'une taille comparable à celui de Komodo, survivraient en Nouvelle-Guinée et en Australie.



Rive gauche

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG
André PERSIANY et son trio • Roger PARA-BOSCHI à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e

Le Montgolfier
Diners - Soupers - Piano
LE RELAIS DE SEVRES
Cadre élégant
Cuisine légère et inventive
SOFITEL PARIS
8 - 12, rue Louis Armand 75015 - Paris
Porte de Sèvres (Héliport de Paris)
Réservation 554-95-00 Parking gratuit assuré

Rive droite

CLOVIS au trou des Halles se couche plus tard
au 1er étage: Ouverture d'une SALLE PANORAMIQUE et d'un SALON de 30 COUVERTS
ON SERT JUSQU'A 1h DU MATIN
33, rue Berger (1er) - 233-97-07

Le Chalut 94, boulevard des Batignolles (17e). Tél. : 387-28-84.
SPÉCIALITES MARITIMES
La plus belle carte de poissons
Salle climat. Fermé dim. et lun.



TERMINUS NORD
824.48.72
SON BANC D'HUITRES
23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours

L'ÉPICERIE RUSSE
3, rue Gustave-Courbet PARIS-16e - 553-46-46
spécialités russes
Dégustation sur place et vente à emporter
Ouvert de 9 à 19 h 30.
Fermé le dimanche.

« La côte de bœuf »
4, rue Saussier-Leroy. 75017 Paris.
Fermé samedi soir et dimanche.
227-73-59

Dessirier
MAÎTRE—ECAILLER RESTAURATEUR
9, place Pereire, Paris 17e — 754-74-14

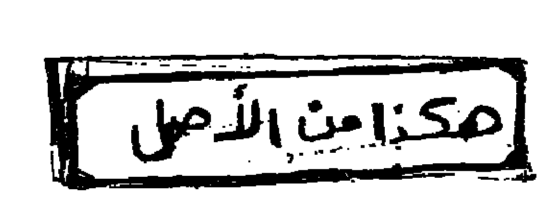
AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
MENU 76 F Apéritif, vin, café Service compris
SPÉCIALITÉS A LA CARTE
Coquilles Saint-Jacques aux cèpes
Foie gras de canard chaud aux raisins
Magret, Cassoulet, Paëlla, Soufflé aux framboises
FRUITS DE MER - GIBIERS DE SAISON
SALONS DE 10 A 30 PERSONNES - DÉJEUNERS d'AFF.- DINERS
Acc. jusqu. 23 h. 123, av. de Wagram-17e - 227-61-50, 64-24 - F/dim. - Park. assuré

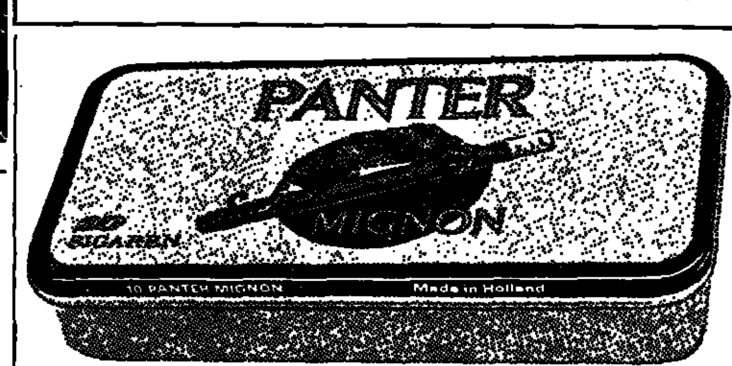


KATOU 79, rue La Boétie RES. 350-07-63
Spécialités africaines et françaises
DEJEUNER 76 F Vin et serv. comp.
DINER et SOUPER
service jusqu'à 1 heure du matin
Fermé Dimanche Direction TOURE

LE COLISÉE
Son plateau de fruits de mer ses poissons - ses grillades
SOUPERS APRES LE SPECTACLE
44, avenue des Champs-Elysées 225-44-58

Environs de Paris







Egalement «CADEAUX ENTREPRISE» et expéditions province
Prix T.T.C., demandez le tarif complet contre enveloppe timbrée

CHAMPAGNES (vente par cartons de 6 de chaque)
CHARLES JOUBERT BRUT la bouteille .. 26.80
H. ABELE "Sourire de Reims" BRUT 29.20
HEIDSIECK MONOPOLE BRUT, la bouteille 34.80
LANSON BRUT ROSE la bouteille 43.80
POMMERY BRUT, la bouteille 39.80
GRANDE MARQUE "C" Promotion BRUT . 41.80
L. ROEDERER ou PERRIER JOUET BRUT .. 39.50

VINS (a = vente par 12, b = par 6, c = par 24)
a) Château LOUVIERE 76 Graves 24.80
c) Château JAYLE 75 Bordeaux 9.80
a) CARDINAL LA FUIE 74 grd crû St Em 17.80
a) COTE PUYBLANQUET 75 grd crû St Em 22.50
a) BEL ORME 74 Médoc réputé 19.50
a) CLOS VIEUX CLOITRE 75 Pomerol 21.00
a) RAUZAN GASSIES 74 Margaux Grd crû 29.50

a) Chât. CARBONNIEUX 76 grd crû Graves 33.00
a) Chât. BATAILLEY 74 grd crû Pauillac . 27.50
a) BOURGOGNE ROUGE 1972 .... 16.50
b) VOSNE ROMANEE 1972 MOMMESSIN . 36.00
b) COTE DE NUITS Vill. 76 MOMMESSIN . 28.50
b) MAZIS CHAMBERTIN 72 MOMMESSIN 46.80
b) NUITS ST GEORGES 76 MOMMESSIN . 39.50
b) ALOXE CORTON 1970 .... 35.50
a) POUILLY VINZELLES 76 MOMMESSIN 21.00

CHOCOLATS (vte par 3 btes assor.)
ASSORTIMENT SUCHARD, boîte 1 kg 42.80
MARRONS GL. ENT. MOTTA, boîte 21 p . 25.80
ASSORTIMENT RESIDENCE SUCHARD, boîte 1 kg 88.80
GRIOTTES KIRSCH LANVIN boîte 24 p .. 22.80
TRIANON boîte LUXE SUCHARD 610 g ... 43.50
ASSORTIMENT Grd LUXE LINDT boîte 1 kg 73.50

Attention 1er achat à effectuer en numéraire = carte client s/1 mois.

هكذا من الأصل

Jeux

échecs N° 791

LA PAIRE DE FOUS

(Olympiades de Buenos-Aires, novembre 1978.)

Blancs : E. MILES (Angleterre).
Noirs : L. PORTISCH (Hongrie).
Gambit - D accepté.

1. d4	d5	22. g3	f6
2. ç4	d×ç4	23. Cd6	Fg6!
3. é4(a)	Cf6(b)	24. Cç4(k)	Fd4!(l)
4. é5(ç)	Cd5	25. Rg2	Fé8!(m)
5. F×ç4	Cb6!(d)	26. é×f6	g×f6
6. Fb3	Cç6	27. Ta-ç1	Fç6+
7. Cé2	Ff5(é)	28. Rf1(n)	Fç5
8. Cb-ç3	é6	29. Ré2	a6(o)
9. Ff4	Cb4!	30. Cd2	Rf7
10. 0-0	Fé7	31. Cç-é4	Fd4
11. Dd2	Cb4-d5	32. Cç3(p)	Ré7
12. Fé3	0-0	33. Cf3	Fa7
13. Cg3	Fg6	34. Cé1(q)	T×d1
14. f4(f)	ç5!(g)	35. T×d1	Fé8!(r)
15. F×d5(h)	C×d5	36. Rf3	Tg8!
16. d×ç5	C×é3	37. Tç1(s)	Fh5+
17. D×é3	Dd3!(i)	38. Rg2(t)	Fé3!(u)
18. D×d3	F×ç5+	39. Tç2	F×f4
19. Rh1	F×d3	40. Cé4	Fb8
20. Tf-d1	Ta-d8	41. Cç5	Tç8!
21. Cg-é4	Fé3!(j)	42. abandon (v).	

NOTES

a) Cette continuation, déjà signalée dans le Manuscrit de Gottingen en 1490, est assez rarement jouée de nos jours, bien qu'elle soit digne d'intérêt.

b) D'autres répliques sont 3..., é5 (selon une analyse de Philidor de 1749) ; 4. Cf3 (ou 4. Fç4?, D×d4 ; 5. Db3, Dé4+ ; 6. Fé3, Dg6 ; 7. Cf3, Cd7 ; 8. Cç3, ç6 ; 9. 0-0, Fé7 avec avantage aux Noirs comme dans la partie Kuzmine-Somov, 1946, ou 4. d×é5, D×d1+ ; 5. R×d1, Cç6 ; 6. f4, f6 ou 4. d5, f5 ; 5. Cç3, Cf6 ; 6. Fç4, Fç5 ; 7. Cf3, Dé7 comme dans le match Labourdonnais-Mcdonnel, de Londres, 1934), é×d4 ; 5. D×d4, D×d4 ; 6. C×d4, Fç5 ; 7. Cb5, Ca6 ; 8. Fç4, ç6 ; 9. Cb-a3, b5 ; 10. Fb3, Cf6 ; 11. f3, Fb6 avec jeu égal (Bagirov- Platonov, 1969). Ou 3..., ç5 ; 4. d5, Cf6 ; 5. Cç3, b5 ; 6. é5, b4 ; 7. é×f6, b×ç3 ; 8. b×ç3, Cd7!

ç) Si 4. Cç3, é5 ; 5. d×é5, D×d1+ ; 6. R×d1, Cg4.

d) Meilleur que 5..., é6 ; 6. Cf3, Fé7 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. Cb-d2, b6 ; 9. Dé2, Fb7 ; 10. Cé4, Cd7 ; 11. Fd3 et les Blancs ont un jeu actif (Gheorghiu-Pfleger, 1961) et que 5..., Cç6 ; 6. Cé2, Cb6 ; 7. Fd3, Fé6 ; 8. Cb-ç3, Dd7 ; 9. Cé4, Cb4 ; 10. Fb1, Fç4 ; 11. Cç5, Dg4 ; 12. h3, D×é2+ (si 12..., D×g2 ; 13. Fé4!) ; 13. D×é2, F×é2 ; 14. R×é2, 0-0-0 ; 15. é6! (Kortchnoï-Suetine, Budva, 1967).

é) Les Noirs ont déjà bien résolu le problème de l'ouverture.

f) 14. Ta-ç1 semble préférable.

g) Cette réaction énergique assure aux Noirs un jeu complètement libéré.

h) Si 15. d×ç5, C×é3 ; 16. D×é3, Cd7.

i) Entrant en finale avec la paire de F.

j) Forçant l'affaiblissement de la diagonale h1-a8.

k) Si 24. C×b7, Tb8 ; 25. Td7 (ou 25. Cd6, T×b2). Fé8 ; 26. Tç7, Fb6. La puissance de la paire de F commence à se faire sentir.

l) Menace 25..., b5 ; 26. C×b5, Fé4 mat.

m) Menace à nouveau b5 avec gain du pion é5 tout en récupérant la grande diagonale a8-h1.

n) Si 28. Rh3, Rf7 suivi de Tg8-g6 etc.

o) Cédant au F noir une case de fuite sur b8. Avec une précision impitoyable, Portisch renforce méthodiquement sa position, laissant son adversaire sans contre-jeu.

p) 32. b3 ne semble pas meilleur.

q) Peut-être fallait-il tenter l'échange des T par 34. T×d8, T×d8 ; 35. Td1 ? Ce double échange n'aurait cependant pas suffi à contrebalancer la puissante paire de F.

r) Menace de gagner la qualité par 36..., Fh5+. Si 36. h3, Tg8 ; 37. g4, h5 !

s) Si 37. h3, Fç6+ !

t) Si 38. Ré4, Td8!

u) Gagnant finalement un pion.

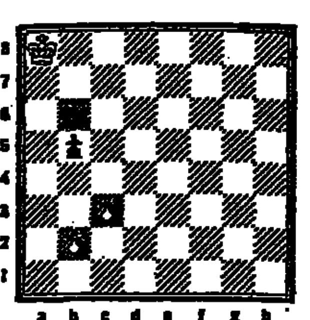
v) Epuisés par le harcèlement des F ennemis, les Blancs renoncent à juste titre à ce combat inégal, leur cavalerie étant inopérante. Si 42. C×b7, T×ç2+ ; 43. C×ç2, Fg6! ; 44. Cç2 *ad libitum*, Fé4+ et 45..., F×b7 ou 44. Ca5, Fç7 ; 45. Cç-d4, Fé4+ et 46..., F×a5 ou encore 45. Cç6+, Rd6 ; 46. Cç6-d4 (46. Cç6-b4, a5), é5 et les Noirs gagnent un C. Ou encore 44. Cç-d4, Fé4+ et 45..., F×a5.

SOLUTION DU PROBLEME N° 790. GURGUENIDTZE et KALANDADZE, 1975.

(Blancs : Rh6, Th5 et g5. Noirs : Rf1, Pa5, a2, h4, h2.)

1. Tf5+, Ré2 ; Té5+, Rd2 ; 3. Td5+, Rç2 ; 4. Tç5+, Rb2 ; 5. Tb5+, Rç2 ; 6. Th-ç5+!, Rd1! ; 7. Td5+, Ré1 ; 8. Té5+, Rf1 ; 9. Tf5+, Rg1 ; 10. Tg5+, Rf1! ; 11. Tb-f5+!, Ré1 ; 12. Té5+, Rd1 ; 13. T×a5!, h1=D ; 14. T×a2, Dç6+ ; 15. Tg6, Dç1+ ; 16. Rh5!, Dç5+ ; 17. Tg5, Dd4 ; 18. Tg1+, D×g1 ; 19. Ta1+ et 20. T×g1 avec gain des Blancs.

ETUDE
N. GRIGORIEV
(1930)



BLANCS (3) : Ra8, Pb2 et ç3.
NOIRS (2) : Rb6, Pb5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 788

L'ÉQUINOXE

La beauté de ce problème de Bernard de Gennes vient de ce que le déblocage adverse à l'atout rend la solution claire comme le jour ou obscure comme la nuit.

	♠ A 2 ♥ A R D 2 ♦ 8 7 6 4 ♣ R 3 2	
♠ D 3 ♥ V 10 9 3 ♦ A D V 10 5 ♣ 9 6	N O E S	♠ R 4 ♥ 8 7 6 5 4 ♦ 9 ♣ A D V 10 5
	♠ V 10 9 8 7 6 5 ♥ — ♦ R 3 2 ♣ 8 7 4	

Ouest entame le valet de cœur et Sud gagne le contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense.

Réponse :

Pour trouver une dixième levée, il faut obliger l'adversaire à laisser faire un des deux rois mineurs, et, dans ce but, il faut essayer un placement de main.

Sud coupe l'entame à cœur et tire l'as de pique.

1er cas. — *Est fournit le 4 de pique.* Sud peut faire alors un placement de main à pique sur Est après avoir éliminé le 9 de carreau. Dans ce but, il défausse ses trois carreaux sur la tierce majeure à cœur, et *il coupe un carreau.* Il donne ensuite la main à *Est* à l'atout pour l'obliger à jouer trèfle après qu'il ait fait le cinquième cœur et l'as de trèfle. Le roi de trèfle procure ainsi la dixième levée.

2e cas. — *Est débloque le roi de pique.* Il ne reste plus que la possibilité d'un placement de main sur *Ouest* à pique. Mais l'élimination, ici, est plus difficile. D'abord, il semble nécessaire de couper deux fois trèfle pour que Ouest n'ait plus de trèfle à jouer. Mais il aurait fallu conserver au début la reprise de l'as de pique, et Est aurait alors fait chuter en ne débloquant pas le roi de pique.

L'élimination complète des trèfles étant impossible, *on ne peut éliminer qu'un trèfle* : cœur coupé, as de pique (pour le roi de pique), as roi et dame de cœur défausse des trois trèfles) et une première coupe à trèfle. On donne alors la main à Ouest à pique, et il ne peut que rejouer son dernier trèfle (sinon il libèrerait le roi de carreau). Alors, Sud coupe et tire ses atouts. Bien entendu, Ouest, qui n'a plus que des carreaux, jette deux de ses gros carreaux et *garde le 5 de carreau* pour ne pas être mis en main à cette couleur (Est ayant toujours le 9 de carreau pour prendre la main et faire ses trèfles maîtres).

La situation est alors la suivante :

	♦ 8 7 4	
♦ A D 5		♦ 9 ♣ A D
	♦ R 3 2	

Sud joue *le roi de carreau* (pour qu'Est ne puisse prendre la main avec le 9 de carreau). Ouest prend, mais il doit concéder la dernière levée, le 8 de carreau à Nord ! C'est le fameux *squeeze unicolore* dont le mécanisme paraissait si obscur.

La technique ou le bluff

Le choix entre un coup technique et un stratagème est souvent difficile car il dépend des chances de réussite de la technique et de l'adversaire qu'il faut tromper. En principe, il vaut mieux donner la priorité à la technique. En effet, il est toujours délicat d'apprécier l'efficacité d'un stratagème, à moins d'être le grand spécialiste des jeux psychologiques comme le champion français Pierre Jaïs. La donne suivante en est une étonnante illustration car Jaïs a préféré utiliser une ruse pour gagner son chelem alors qu'il y avait une solution technique imparable.

	♠ 6 5 4 ♥ A 8 5 4 ♦ 10 9 7 3 ♣ V 6	
♠ D 10 7 ♥ R V 9 2 ♦ D ♣ R D 10 7 2	N O E S	♠ 9 8 3 2 ♥ D 10 3 ♦ 2 ♣ 9 8 5 4 3
	♠ A R V ♥ 7 6 ♦ A R V 8 6 5 4 ♣ A	

Ann. : S. don. N.-E. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♦	contre	2 ♥	passe
3 ♦	passe	4 ♦	passe
6 ♦	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le roi de trèfle, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ? De quelle façon Jaïs a-t-il fait douze levées ?

Note sur les enchères :

Certains experts ont remplacé aujourd'hui l'ouverture de « 2 ♣ » forcing de manche avec réponse à l'as par celle de « 2 ♦ », et ils réservent l'ouverture artificielle de « 3 ♣ » pour les mains un peu moins fortes (20 à 24 points en comptant la distribution).

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 82

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

(ARCO DI RIVA, du 30 septembre au 22 octobre 1978.)
Blancs : WIERSMA (Pays-Bas)
Noirs : METSJANSKI (U.R.S.S.)
Ouverture : polonaise
Partie de l'avant-poste

1. 31-27 (a)	17-21 (b)	27. 42×31	21-26
2. 33-28	21-26	28. 38-32! (q)	26×37
3. 39-33 (c)	11-17	29. 32×41	24-30 (r)
4. 44-39	6-11	30. 43-38	30-35 (s)
5. 50-44	1-6 (d)	31. 41-37 (t)	18-15
6. 28-23! (e)	19×28	32. 37-32	12-17
7. 32×23	18×29	33. 32-27	19-24! (u)
8. 34×23	17-21	34. 34-29* (v)	2-7
9. 36-31! (f)	21×32	35. 29×20	15×24
10. 37×28	26×37	36. 36-31 (w)	7-11
11. 41×32	13-19 (g)	37. 48-42	3-8 (x)
12. 35-30! (h)	20-25 (i)	38. 38-32	13-19
13. 42-37	25×34	39. 42-37 (y)	5-10
14. 39×30 (j)	15-20	40. 40-34! (z)	8-13
15. 44-39 (k)	20-24	41. 34-29	10-15
16. 30-25	8-13	42. 29×20	15×24
17. 49-44 (l)	11-17	43. 23-18!!	13×22
18. 46-41	7-11	44. 27×18	17-21
19. 41-36	17-21 (m)	45. 31-27!!	11-16
20. 47-42	11-17	46. 37-31	6-11
21. 40-34	21-26	47. 31-26!!	35-40
22. 45-40	17-21	48. 26×6	40×49
23. 37-31 (n)	26×37	49. 28-23!	19×37
24. 32×41 (o)	21-26	50. 6-1	Abandon (hh)
25. 41-37	16-21		
26. 37-31! (p)	26×37		

NOTES

a) Le premier temps, y compris la réplique des Noirs, ne suffit pas à concrétiser un début, pas plus dans l'ouverture polonaise 31-27 que dans les autres ouvertures. C'est ainsi, entre autres exemples, que les neuf répliques des Noirs à l'ouverture Barteling 33-28 [partie A.C Goedhart - J.V.D. Wall dans *le Monde* du 1er avril 1978, partie E. Smeets - B.J. Bies dans *le Monde* du 13 mai 1978, etc.] étant toutes jouables sans risque, il y aurait déjà là, après le premier temps des Blancs, neuf variantes à analyser, chacune d'elles se ramifiant ensuite en une multitude de sous-variantes. Comme il en va de même avec l'ouverture polonaise 31-27, dont la tentative d'analyse dans toutes ses répercussions jusqu'au milieu de partie, seulement, serait, du fait de l'apparition d'un nombre infini de ces ramifications, trop ambitieuse, le terme « ouverture » doit être considéré comme une simple indication valable pour le tout début de partie.

b) Réplique usuelle bloquant le pion à 32 et empêchant temporairement les Blancs de développer leur aile gauche. Mais (17-22) est peut-être plus offensif [partie J. Demesmaecker - M. Grégoire dans *le Monde* du 30 septembre 1978].

ç) Continuation et formations classiques auxquelles on peut évidemment parvenir par l'ouverture Barteling notamment [partie A.C. Goedhart - J.V.D. Wall rappelée ci-dessus].

d) Les Noirs se gardent bien de prendre l'initiative contre le tenant du titre de champion du monde. Plus énergique eût été l'attaque au centre par (19-23) 28×19 (14×23).

é) Le festival stratégique de Wiersma commence. Alors que maints virtuoses auraient jugé plus prudent, dans un combat de ce niveau où les nerfs sont mis à rude épreuve, d'effectuer le repli classique (pour perdre du temps et regrouper leurs forces) 27-22 (18×27) 32×21 (16×27) 28-23 (19×28) 33×31, Wiersma sort immédiatement des suites usuelles en manifestant la volonté de rendre la partie complexe par l'installation d'un avant-poste au centre du camp ennemi (case 23).

f) Les Blancs mettent à profit cette attaque par (17-21) pour développer rapidement toute leur aile gauche et épauler ainsi leur avant-poste.

g) Concevable, l'avant-poste 23 ne pouvant être délogé, les Noirs ne disposant pas de formations de pionnages.

h) Poursuite de la guerre de harcèlement avec la menace de clouer l'aile gauche adverse par 30-25 et avec ce désir des Blancs de renforcer la concentration de leurs forces au centre en cas de parade de cet éventuel clouage.

i) Comme l'avaient prévu les Blancs, dont la réalisation du plan d'ensemble se confirme déjà alors que la partie n'en est encore qu'à ses débuts.

j) Fidèle à son style, Wiersma, après ses puissants coups de boutoir au centre, esquisse un mouvement d'enveloppement [partie Wiersma - Malahé dans *le Monde* du 5 novembre 1977].

k) Afin de pouvoir maintenir le mouvement d'enveloppement : si (20-25) au quinzième temps au lieu de (20-24), les Blancs auraient alors la faculté de prolonger leur occupation de la case 30.

l) Renforcement du dispositif défensif du pion 23 dans l'éventualité où les Noirs procéderaient à des attaques répétées par (13-18).

m) Après les premières hostilités déclarées par les Blancs, l'heure est à la temporisation, ce qui ne signifie pas qu'il s'agisse d'une pause qui permettrait aux deux combattants de reprendre la guerre des nerfs avec des forces neuves.

n) Pour conserver leur maîtrise du centre avec la maintien de l'avant-poste à 23, les Blancs ne doivent pas chercher à développer leur aile droite, mais disposer, le plus longtemps possible, de la faculté d'occuper cette case grâce à la présence de deux pions à 40 et 34.

o) Pour différer le développement de leur aile droite pour la raison donnée dans le n), les Blancs perdent des temps sur leur aile gauche. Le coup du texte est donc préférable stratégiquement au pionnage en avant 42×31.

p) Meilleur stratégiquement que 37-32, les Noirs pouvant alors se regrouper sur leur aile droite par (21-27) 32×21 (26×17) et augmenter ainsi leur liberté de mouvement, soit menacer de faire sauter l'avant-poste à 23 en continuant par (12-17) puis, éventuellement, (13-18) 23×12 (17×8) ou encore, toujours après (12-17) et si 42-37, (17-22) 28×17 (19×28) 32×23 (21×12) puis (14-19) ou (14-20).

q) Le combat a repris avec toute son âpreté, conformément au plan d'ensemble des Blancs, en fonction duquel ils choisissent avec minutie, avec précision, leurs coups stratégiques depuis le sixième temps marqué par la poussée au centre, 28-23.

r) Interdit bien sûr 34-29 ?? (13-18) 25×34 (19-24) 29×20 (18×49) N+.

s) Les Noirs, ne pouvant toujours pas attaquer l'avant-poste 23, semblent vouloir temporiser.

t) L'intérêt d'avoir perdu des temps apparaît clairement maintenant : les Blancs disposent d'une large liberté de mouvement sur leur aile gauche et de l'avantage, autre illustration de leur grande classe, d'être encore en mesure de prolonger la temporisation sur leur aile droite pour tirer le maximum de parti de leur avant-poste à 23.

u) Menaçant du gain de pion par (24-29) 33×24 (14-20) 25×14 (9×18) N+1 et, par ailleurs, interdisant l'attaque 34-30 ? à cause du collage meurtrier (17-21 !) 30×8 (21×45) N+.

v) Coup forcé, toute autre continuation étant perdante.

w) Et non 40—34?? qui livre la combinaison simple et gagnante (24—29) 33×34 (14—19) 23×14 (9×49) N+.

x) Les Noirs sont à nouveau sur la défensive : toujours tenus à distance du centre, ils ont un pion faible à la bande (pion à 35) et leur formation de pionnage 6, 11 et 17 demeure sans efficacité puisque si (17—22?) 27×18 (13×22) 28×17 (11×22) 33—28 (22×33) 38×20 B+1 et +.

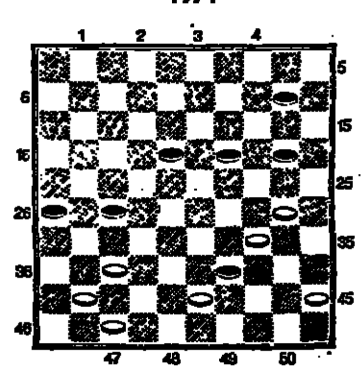
y) Interdit (8—12??) et (9—13??) à cause de 33—29, etc. B+.

z) L'art, pas spectaculaire dans cette partie, mais subtil, précis et terriblement efficace, de harceler constamment l'adversaire, de le menacer à plus ou moins terme du gain de pion.

SOLUTION DU PROBLEME N° 81

[Noirs : pions à 8, 9, 11, 19, 24, 29 et 37. — Blancs : pions à 31, 35, 40, 42, 43, 44 et 50] : 35-30 ! (37×39) 44×33 (24×44) [la prise majoritaire est prioritaire] 33×2 (44-49) 2×16 (49-40...) 50-44 (40×49) 31-27 (49×21) 16×4 !+.

PROBLÈME
J. TCHERNIAIEV
1971



Les Blancs jouent et gagnent en six temps.

JEAN CHAZE.

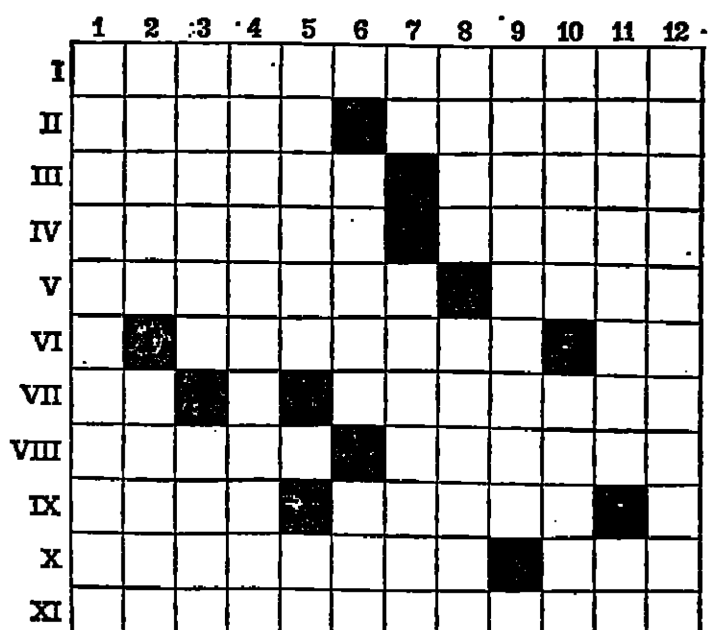
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 18

Horizontalement

I. Ne sont pas sans illusions. — II. Bourra mais c'était coton ; Un rôle pour Madeleine Renaud. — III. Non plus ultra ; Le faire c'est être libre. — IV. Refait ; Rose ou rosse selon l'accent. — V. Scoop ; Son calcul est très ennuyeux. — VI. Avec lui c'est plutôt les mille et un puits ; Adapté aux blancs. — VII. Pour toute société ; Quelle couche ! — VIII. Quartier ; N'ont plus rien à espérer sinon quelques visites. — IX. Pour la femme du boulanger ; Ah ça ira ! — X. Faisait du foin ; Oncle. — XI. Elle s'insinue.



Verticalement

1. Entre Begin et Sadate. — 2. En savait long sur le ciel ; C'est de la bonne graine. — 3. Manquait ; Au foyer. — 4. Haro sur eux ! — 5. Eliez en quelque sorte en Normandie ; Article. — 6. Favorisent les insertions ; Ne reste pas longtemps ouvert. — 7. Pulsions ; Opéré dans les banques. — 8. Vieux commerce ; Impoli. — 9. Infini. — 10. Généralement transparentes ; Tends confusément. — 11. Au premier ciel ; Article. — 12. Ville d'eaux.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 17

Horizontalement

I. Multiplicateur. — II. Anoure ; Mévente. — III. Limeru ; Princes. — IV. Cab ; Aggraverai. — V. Otarie ; Eté ; Ail. — VI. Meros ; Ess ; Sidi. — VII. Diodes ; No. — VIII. Olé ; Navigation. — IX. De ; Onu ; Ombilic. — X. Evénementielle.

Verticalement

1. Malcommode. — 2. Uniate ; Lev. — 3. Lombarde. — 4. Tue ; Roi ; On. — 5. Irraisonné. — 6. Péage ; Daum. — 7. Eev. — 8. Impression. — 9. Cerats ; Gmt. — 10. Avive ; Nabi. — 11. Tené ; Sotie. — 12. Encrai ; Ill. — 13. Tieaid ; Oïl. — 14. Résiliance.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

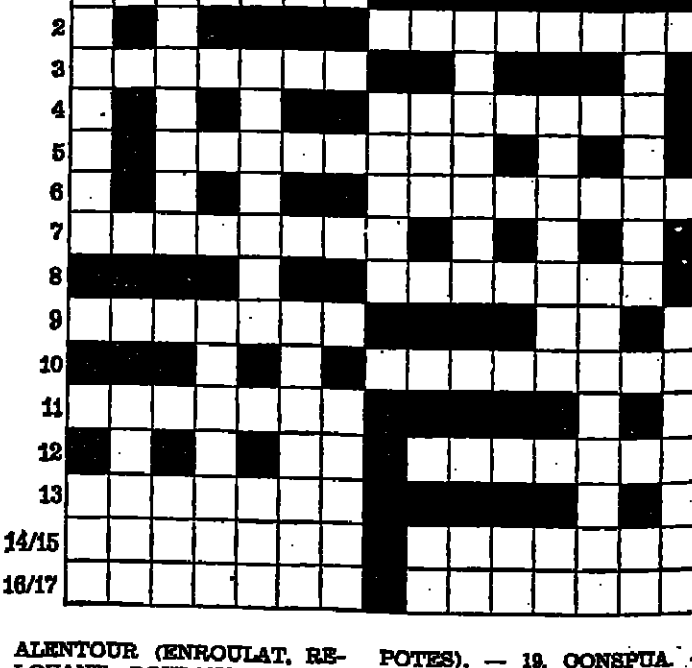
N° 18

Horizontalement

1. AEEGNRT (+7). — 2. AABDEINS. — 3. AEEGMNS (+5). — 4. AACENRT (+2). — 5. AAEELLRT. — 6. AEEIRRRS (+2). — 7. EEHRRSTU. — 8. AACEINS. — 9. EEIINPT (+1). — 10. EEEGLRSU (+3). — 11. AACINNR. — 12. ACHIINT (+2). — 13. EIMRRTU. — 14. EEEINRS (+). — 15. EINNOSU. — 16. EEEINST. — 17. EEORSTT.

Verticalement

18. EILMPRR. — 19. AEILLNS (+1). — 20. AEIPRRS (+7). — 21. AENNTTT (1). — 22. EEGINOR. — 23. ADEINRS (+4). — 24. EEEINRT (+1). — 25. AACIILNT. — 26. AAEEGLT. — 27. EEHOIMN.



SOLUTION DU N° 17

Horizontalement

1. ARGENTIN (GRAINENT INGERANT). — 2. ESTROPIA (OPTERAIS, PATOISER, POSERAIT, POSTERAI REPOSAIT, SAPOTIER, TOPERAIS). — 3. IRANIEN. — 4. NASILLE (NIELLAS). — 5. AVINANT (VANNAIT). — 6. EPRENNE (PERENNE). — 7. ENONCENT. — 8. NARCEINE (ENRACINE, INCARNEE). — 9. CALIONS (LACIONS). — 10. PALATINE (LAPAIENT, PATELINA). — 11. ALENTOUR (ENROULAT, RELOUANT, ROULANTE). — 12. AERONEFS.

Verticalement

13. AFRICAIN. — 14. OFFICIAT (COIFFAIT). — 15. GERANIUM (MANGUIER, MERINGUA, RAMINGUE). — 16. EPILLET (PETILLE). — 17. LIMAÇON. — 18. COMPOSTE (COMPOTES). — 19. CONSPUA. — 20. SONGEUSE. — 21. STACCATO (ACCOSTAT, TOCCATAS). — 22. SOLIPEDE (DEPLOIES, DEPOLIES). — 23. OPALINE. — 24. SPIRITE. — 25. TAVELEE. — 26. THEIERS (HERITES, HESITER).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé.



Le Monde

société

Après la suspension des enseignements de M. Faurisson

Une lettre du président de Lyon-II

Après la publication dans le Monde *du 2 décembre d'une lettre d'universitaires au sujet de la suspension de M. Robert Fauront, enseignant de l'université de Lyon-II, M. Maurice Bernardet, président de cette université, nous écrit :*

1) M. Faurisson a été nommé à l'université Lyon-II en octobre 1973. Les conditions de sa nomination méritent d'être rappelées pour faire justice des interprétations erronées et malveillantes que cette lettre contient à l'égard des enseignants de l'université.

Les membres de la commission de spécialistes de français qui ont eu à se prononcer sur la candidature de M. Faurisson n'ignoraient pas les travaux de l'intéressé dans le domaine de la littérature. En revanche, les positions prises par M. Faurisson dans le domaine de l'histoire contemporaine ne leur étaient pas connues. En toute hypothèse, ils n'avaient aucunement l'intention de donner un avis favorable à ce recrutement. Pour mettre leurs actes en conformité avec leurs intentions, ils auraient pu refuser de retenir sa candidature. Ils ont cependant estimé qu'un tel geste serait désobligeant à l'égard du « patron » de la thèse de M. Faurisson et des collègues parisiens qui soutenaient sa candidature et ont cru résoudre le problème en laissant M. Faurisson n° 2 (et dernier) derrière un autre candidat.

Malheureusement, si le candidat classé n° 1 était bien inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférence, sa thèse, à quelques semaines près, n'était pas encore soutenue et le ministère a écarté ce candidat et nommé M. Faurisson, au grand dam de l'université.

J'ajoute que M. Faurisson n'est pas « professeur », le conseil de l'université ayant écarté sa candidature à ce titre.

2) La mesure de suspension de ses enseignements que j'ai décidée le 17 novembre — et qui n'a pas un caractère disciplinaire — n'a pas été prise à la sauvette pour esquiver un débat et pour faire de M. Faurisson un bouc émissaire. Là encore, cette interprétation est malveillante.

La presse a donné aux « thèses » de M. Faurisson, à la suite de démarches dont il a lui-même pris l'initiative, un caractère public. L'émotion a été vive dans et hors de l'université et j'ai été fondé à craindre que des incidents violents se produisent si M. Faurisson tentait d'assurer son enseignement.

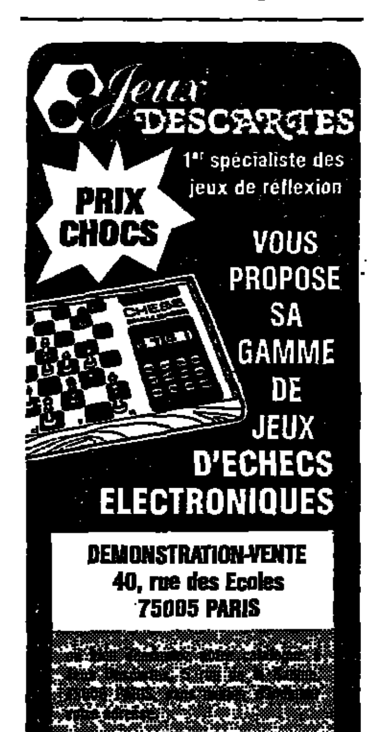
Considérant que je n'avais pas les moyens de garantir le déroulement normal de ses cours, d'une part, la sécurité de M. Faurisson, d'autre part, j'ai décidé d'user des pouvoirs que la loi d'orientation donne en matière de maintien de l'ordre au président de l'université pour suspendre provisoirement son enseignement.

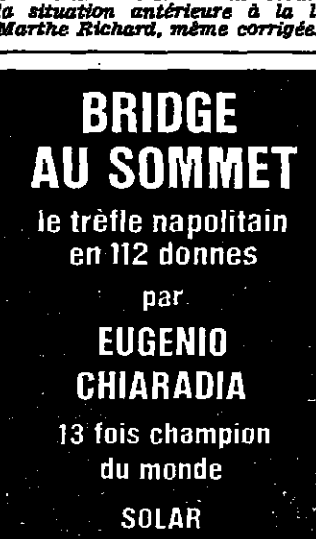
J'ajoute que M. Faurisson, n'ayant pas été informé à temps de cette mesure, s'est présenté le 20 novembre à l'université, où tout incident a cependant pu être évité, et que l'agression dont *le Monde* a fait état ne s'est pas déroulée dans les locaux de l'université.

Je regrette profondément que des universitaires puissent exprimer dans cette « affaire » aussi délicate des jugements catégoriques sans avoir auparavant pris la précaution élémentaire de s'informer sur la manière dont se sont déroulés les faits au vu desquels ils ont tranché.

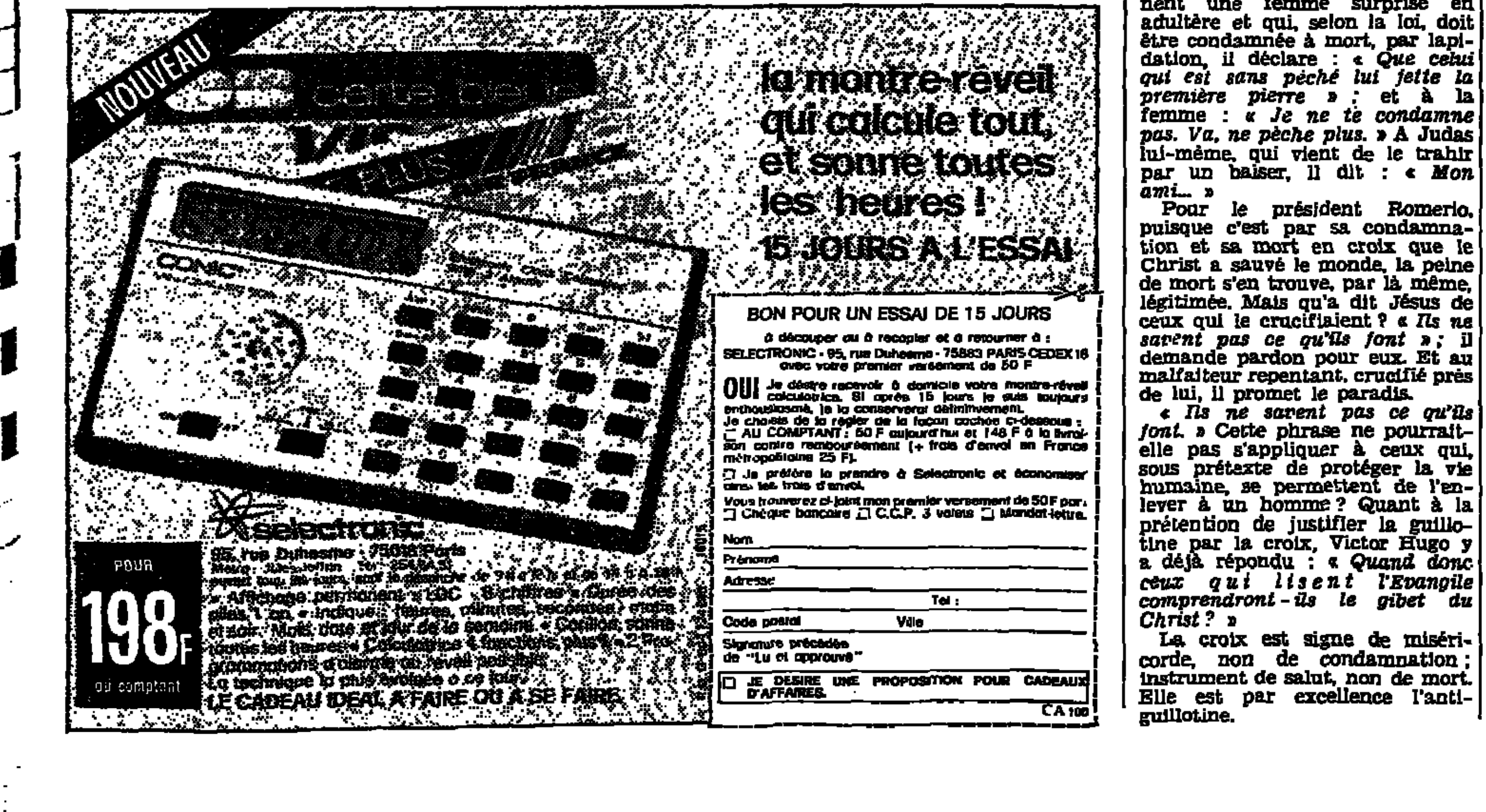
● *La proposition de M. Le Tac sur la prostitution.* — Mme Hélène Missoffe, député (R.P.R.) du XVIIe arrondissement de Paris, soutient la proposition de loi de M. Joël Le Tac (R.P.R.) sur la réouverture des maisons de tolérance : « *Il s'agit là d'une mesure de salubrité publique* », a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé.

De leur côté, les déléguées des prostituées marseillaises, Carole et Sandra, ont adressé un télégramme au président de la République : « *Nous sommes indignées*, ont-elles écrit notamment, *du dépôt de la proposition de loi de M. Le Tac. (...) Nous protestons solennellement contre un retour à la situation antérieure à la loi Marthe Richard, même corrigée.* »









JUSTICE

Après la cassation de l'arrêt qui le condamnait à mort

Mohamed Yahiaoui est jugé pour la deuxième fois

Mohamed Yahiaoui, ouvrier boulanger tunisien âgé de vingt-cinq ans, comparait pour la deuxième fois en un an devant une cour d'assises, aujourd'hui celle des Yvelines, depuis le jeudi 7 décembre. La cour d'assises de l'Essonne l'avait, une première fois, le 25 novembre 1977, reconnu coupable du meurtre d'un couple de boulangers de Vigneux-sur-Seine, M. et Mme Faye, et l'avait condamné à la peine de mort (« le Monde » daté 27-28 novembre 1977). La Cour de cassation ayant cassé ce premier arrêt, après avoir constaté que la modification de la composition du jury de session avait été signifiée à l'inculpé sans l'assistance d'un interprète, a renvoyé Mohamed Yahiaoui devant la cour des Yvelines pour y être de nouveau jugé.

La question

Oui ou non, la cour d'assises des Yvelines enverra-t-elle encore une fois Mohamed Yahiaoui à l'échafaud ? Voilà bien la seule question. Celle à laquelle tendront toutes les autres, importantes ou futiles, qui seront posées jusqu'au verdict. Même quand il n'y paraît pas sous le vernis de la minutie et de la rhétorique judiciaires. Car tout se joue sur fond d'évidence. Un double meurtre atroce. Un carnage. Annik Faye, trente-deux ans, retrouvée à l'aube du 27 décembre 1975 dans sa chambre baignant dans son sang, la tête et le cou lardés de dix-huit coups de couteau. René Faye, le boulanger, son mari, trente-sept ans, exsangue lui aussi, laborieusement égorgé.

Arrêté le 30 décembre 1975 à l'aéroport de Marseille, alors qu'il attend l'avion qui doit le ramener en Tunisie, Mohamed Yahiaoui, qui a été au service de M. Faye du 16 au 22 décembre, avoue bientôt les deux meurtres et le vol qui a suivi : quelque 10 000 francs dont on retrouve une partie dans ses bagages. Si le résultat de la boucherie force le silence, ses circonstances appellent le commentaire. Parce que Yahiaoui varie dans ses récits successifs d'une partie des faits et parce que l'instruction sommaire — Mme Jacqueline Cochard, le président, le souligne constamment avec un sourire agacé au cours des débats — laissent dans l'ombre beaucoup de détails.

M. Faye avait refusé, dit Yahiaoui, de lui payer des heures supplémentaires, en plus de ses 700 francs hebdomadaires, logé et nourri. « *Je lui ai dit : « Je » vais partir, aller au syndicat » chercher du travail.* » Ce qu'il fait. Sans succès. « *Le 26, j'ai vu qu'il n'avait trouvé personne. Je suis allé lui téléphoner. J'ai dit : « Pouvez-vous me reprendre pour » travailler ?* » L'accord se serait fait sur le principe. Mais dès l'arrivée au fournil, vers 1 heure 40 du matin, nouvelle querelle. « *Pas question d'augmentation* », aurait déclaré le boulanger. Yahiaoui : « *Je vais partir après la nuit...* » M. Faye, poursuit-il, « *est alors venu en colère. Il m'a frappé, il a commencé à m'insulter. Je l'ai supplié de me laisser partir. Mme Faye est arrivée. Elle a pris un couteau ; elle a voulu me frapper. Je l'ai empêchée. Je l'ai frappée. M. Faye a pris un couteau. (...) Il m'a frappé* ». Puis Yahiaoui s'étrangle : « *Je regrette. (...) J'ai frappé M. Faye. (...) Je regrette, madame la présidente.*

— Comment l'avez-vous frappé?

— *C'est que je ne sais pas vraiment ; je ne sais pas.*

— Et après ?

— *Après j'étais énedvé. Je suis monté ; j'ai suivi Mme Faye. (...) Elle m'a dit que son mari voulait se venger de moi. Elle a voulu me frapper. (...) Je regrette, madame la présidente* ».

Morcelée, incomplète, ponctuée de blancs chaque fois que la lame a fait gicler le sang ou tranché les chairs, la version de Yahiaoui, légèrement différente de celle qu'il avait d'abord soutenue, met mal à l'aise. Il a renoncé à l'accusation d'ivresse proférée jadis contre M. Faye. Aux prétendues offres pécuniaires de Mme Faye pour avoir la vie sauve... Tout est axé aujourd'hui sur la querelle de salaire. Il a d'ailleurs griffonné sur un *France-Soir*, une fois revenu à Paris, dans sa chambre d'hôtel : « *Je suis sûr que je serai plus tard dans une misère désagréable. Il faut que je cesse de boire et de tourner dans les bars. Mais je vais vivre dans l'inquiétude et dans la tristesse. Il faut qu'on fasse, nous les boulangers, une révolte contre les patrons.* »

Mme Cochard n'a pas trop insisté sur ces pauvres explications écrites ou orales, qui laissent entier le mystère de la tuerie. Elle a été plus dure pour la pauvre enquête et la pauvre instruction qui ont suivi : pièces à conviction oubliées pendant des mois, analyses de sang négligées, reconstitution rapide effectuée sans même qu'un défenseur ait été désigné. De ce dernier point, Me Robert Badinter, l'un des trois défenseurs de Yahiaoui, a fait un éclat : « *Dans une affaire de cette gravité...* » Sans doute les règles et les grands principes demeurent-ils plus que jamais valables « *dans une affaire de cette gravité* ». Mais ces détails importants qu'on dit perdus pour jamais, ces supputations psychologiques ou biographiques, comment ne pas se demander, pendant que les débats louvoient — étrange répétition — d'expertises en témoignages et de questions en incidents : « *Importent-ils vraiment tant que cela dans une affaire de cette gravité au regard de la question lancinante qui plane sur chacun et plus encore sur Yahiaoui : oui ou non...?* »

MICHEL KAJMAN.

CORRESPONDANCE

La guillotine et la croix

L'abbé Jean Toulat nous a adressé la lettre suivante :

« *Supprimer la peine de mort serait s'attaquer à la base même du christianisme* », a déclaré M. François Romerio devant le groupe d'étude parlementaire sur la peine capitale (*le Monde* du 2 décembre).

L'ancien président de la Cour de sûreté de l'Etat a pour lui une excuse : pendant des siècles, l'Eglise a admis les théologies qui justifiaient la peine de mort. Mais, a précisé l'organe du Vatican, *l'Osservatore romano* du 23 janvier 1977, « *l'opinion des théologiens reflète les conditions historiques et culturelles de leur temps ; elle n'engage pas d'une façon absolue l'enseignement officiel de l'Eglise* ». Et d'ajouter, c'était au moment du procès de Patrick Henry : « *Toute vie humaine est sacrée et intangible. Quels que soient les crimes dont il a pu se rendre coupable, l'homme ne perd pas son droit fondamental à la vie... Tout sang versé est une offense à Dieu.* »

Telle est la vraie théologie, celle qui s'inspire directement de l'Evangile. Comment pourrait-on concilier la guillotine — ou la piqûre indolore que propose le sénateur Caillavet — avec le message de Bethléem, les béatitudes, le leitmotiv de Jésus : « *Aimez-vous... Aimez vos ennemis* » ? Quand des Pharisiens lui amènent une femme surprise en adultère et qui, selon la loi, doit être condamnée à mort, par lapidation, il déclare : « *Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre* » ; et à la femme : « *Je ne te condamne pas. Va, ne pèche plus.* » A Judas lui-même, qui vient de le trahir par un baiser, il dit : « *Mon ami...* »

Pour le président Romerio, puisque c'est par sa condamnation et sa mort en croix que le Christ a sauvé le monde, la peine de mort s'en trouve, par là même, légitimée. Mais qu'a dit Jésus de ceux qui le crucifiaient ? « *Ils ne savent pas ce qu'ils font* » ; il demande pardon pour eux. Et au malfaiteur repentant, crucifié près de lui, il promet le paradis.

« *Ils ne savent pas ce qu'ils font.* » Cette phrase ne pourrait-elle pas s'appliquer à ceux qui, sous prétexte de protéger la vie humaine, se permettent de l'enlever à un homme ? Quant à la prétention de justifier la guillotine par la croix, Victor Hugo y a déjà répondu : « *Quand donc ceux qui lisent l'Evangile comprendront-ils le gibet du Christ ?* »

La croix est signe de miséricorde, non de condamnation ; instrument de salut, non de mort. Elle est par excellence l'anti-guillotine.

Des incidents provoquent le renvoi du procès de quatre collaborateurs de «Charlie-Hebdo»

L'escalier

Aucune audience n'a pu se dérouler jeudi 7 décembre à la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, traditionnellement chargée des affaires de presse. L'agitation provoquée par l'une d'elles a finalement empêché l'examen des autres dossiers.

Directeur ou collaborateurs de *Charlie-Hebdo*, quatre personnes, MM. Bernier, Cabu, Cavana et Reiser étaient convoquées ce jeudi-là pour répondre du délit d'injures envers l'armée après la publication de plusieurs dessins et articles. Ils n'étaient pas seuls. Plusieurs centaines de personnes, alertées par des informations parues dans *Charlie-Hebdo*, étaient venues les soutenir.

Un fort cordon de police empêchait tout accès à la salle d'audience, faisant obstacle à la publicité des débats. Bientôt on ferma même les portes. La suite n'était pas difficile à deviner, tant on connaît de précédents à ce genre de situation. La foule, lasse d'attendre en vain, murmure et s'énerve. Les forces de l'ordre s'en inquiètent.

Du bruit on passe à la bousculade. Quelques renforts étant arrivés, la police décide de faire sortir du palais les manifestants scandant des slogans hostiles à l'armée. N'ayant aucun recul, les gardes ne peuvent dégager les lieux par une charge. Ils ne trouvent donc rien de plus efficace que de pousser la foule dans l'escalier, suscitant l'indignation des avocats, des prévenus et des journalistes, bloqués dans l'entrée de la salle d'audience surplombant cet escalier.

D'autres gardes arrivent, brutalisant ceux qui, ayant du mal à se relever, ne « dégagent » pas assez vite. Lorsque les derniers manifestants décident de s'asseoir devant les locaux de la dix-septième chambre, les policiers s'emparent des barrières destinées à contenir la foule, s'en servant comme bouclier pour les faire se lever et descendre.

Le tribunal, que présidait M. Jean Schewin, estimant que « *l'audience ne pouvait avoir lieu dans des conditions normales* », annonça que toutes les affaires étaient renvoyées. M. Marc Domingo, substitut, ne s'y opposa pas. Après la venue de M. Jacques Goulesque, procureur de la République adjoint, M. Domingo, constatant « *que le calme était revenu* », fit savoir que « *le parquet était hostile au renvoi des autres affaires* ». Les avocats, souhaitant protester contre les incidents, ont maintenu leur demande de renvoi. L'audience n'eut pas lieu. A l'extérieur du palais de justice, la manifestation continuait. Quarante-deux personnes, dont les collaborateurs de *Charlie-Hebdo* inculpés, ont été interpellées, puis relâchées dans la soirée. Le procès de *Charlie-Hebdo* a été fixé au 22 février 1979. — Jo. S.

L'escroquerie aux pétrodollars à Toulouse

LE « CERVEAU » PRÉSUMÉ EST JUGÉ PAR DÉFAUT

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le tribunal de grande instance de Toulouse a confirmé, jeudi 7 décembre, la peine de quatre ans de prison infligée à M. Albert Messeca, cinquante-six ans, « cerveau » présumé d'une tentative d'escroquerie aux pétrodollars en 1977 au détriment de la Société générale de Toulouse (*le Monde* du 17 juillet 1977). Comme lors de la première comparution de M. Messeca, le 1er décembre 1977, ce jugement a été prononcé par défaut, l'inculpé ne s'étant pas présenté devant le tribunal.

L'escroquerie avait été découverte durant l'été 1977 : M. Albert Messeca, d'origine égyptienne, qui se faisait passer pour un conseiller financier, accompagné de deux personnes, MM. Alain Villa (trente-sept ans) et Michel Ruffin (quarante-deux ans), avait tenté de se faire remettre, par la Société générale, des billets à ordre d'un montant de 750 millions de dollars. Albert Messeca prétendait être mandaté par des émirs arabes qui désiraient placer 200 millions de dollars à 8,75 % d'intérêt pendant dix ans à la succursale toulousaine de cette banque. L'opération devait être effectuée avec la complicité de deux employés de la banque, MM. Michel Pleuchot, sous-directeur, et Michel Ruffin, fondé de pouvoir et chef de service des titres.

Appréhendé à Londres, alors qu'il tentait de se faire certifier huit billet à ordre de 25 millions de dollars chacun, Albert Messeca avait été relâché contre la remise d'une caution de 110 000 livres. Il semble être en fuite depuis un an. Ses quatre complices avaient été condamnés, le 1er décembre 1977, à des peines de une à trois années de prison.

● *La commission Informatique et libertés.* — Outre M. Pierre Bellet, premier président de la Cour de cassation, porté — pour cinq ans — à sa présidence (*le Monde* du 7 décembre), la commission nationale de l'informatique et des libertés comportera deux vice-présidents, MM. Raymond Forni, député du Territoire de Belfort (P.S.), et Jacques Thyraud, sénateur du Loir-et-Cher (rép. ind.), l'un et l'autre avocats. M. Thyraud avait été, devant le Sénat, rapporteur du projet de loi Informatique et libertés.

● MISE AU POINT. — *Après la publication dans* le Monde *du 1er décembre, d'un article intitulé « Un petit scoop », M. Emile Cabié, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, nous prie de préciser :*

Contrairement aux affirmations de l'auteur de cet article, je n'ai fait aucune déclaration relative à l'inculpation de Mme Isabelle Pelletier. Il n'est pas dans mes habitudes de commenter les actes d'instruction accomplis dans le cadre des procédures qui me sont confiées.

● *Un camion de la légion étrangère plastiqué à Bonifacio.* — Un camion appartenant à la légion étrangère a été plastiqué dans la nuit du jeudi 7 au vendredi 8 décembre, à Bonifacio, dans la Corse du Sud. La charge, de faible puissance, n'a causé que peu de dégâts au véhicule, qui se trouvait sur un parking du quartier Montlaur, où son logés les légionnaires.

OBJECTEUR DE CONSCIENCE SANS TÉMOINS, A VESOUL

(De notre correspondant.)

Vesoul. — Le tribunal correctionnel que présidait M. François Bergeret, a refusé, pour « *ne pas écouter quatre fois la même chose* », d'entendre les quatre témoins cités par la défense lors du procès d'un objecteur de conscience, jeudi 7 décembre. Le tribunal n'a pas désiré davantage prendre connaissance à l'audience des « *raisons philosophiques et politiques* » qui avaient amené M. Alain Cazeilles, employé géomètre à Toulouse, à ne pas rejoindre son affectation aux chantiers de l'Office national des forêts, à Marnay (Haute-Saône), en décembre 1975. Le magistrat vésulien s'est expliqué ainsi : « *Le tribunal n'est pas juge des motivations, mais seulement des faits pour lesquels les prévenus sont poursuivis.* »

Pourtant, le substitut, M. Robert Finielz, avait déclaré « *ne pas s'opposer* » au principe de l'exposé des motifs et à la déposition de tous les témoins.

Le prévenu, qui conteste le décret « paramilitaire » de Brégançon, affectant les objecteurs à l'O.N.F. en les privant des libertés fondamentales du citoyen, a rejeté la possibilité qui lui était offerte de voir déposer un seul de ses témoins, « au choix » : « *Mon système de défense constitue un tout, je n'ai donc plus rien à déclarer au tribunal.* »

L'audience, qui a donc commencé par le réquisitoire, d'ailleurs modéré, ne retenant que la prévention de désertion et non celle d'insoumission, dura quarante-trois minutes, suspension comprise. Le jugement sera rendu le 25 janvier 1979.

(Publicité)

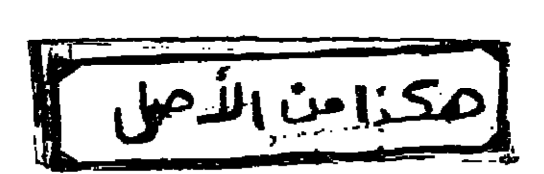
FORMATION A L'ANALYSE BIO-ÉNERGÉTIQUE

L'Institut Français d'Analyse Bio-Energétique Médicale et de Recherche sur les Nouvelles Thérapies, outre un cycle de formation sur quatre ans et un groupe parisien de sensibilisation, propose dans le cadre de sa collaboration avec l'Institut de NEW-YORK

les 4-5 janvier, 6-7 janvier et 8-9 janvier 1979 dans la région de GRENOBLE des stages animés par Arne WELHAVEN, Docteur en Médecine, Directeur de la formation à CONNECTICUT SOCIETY FOR BIOENERGETIC ANALYSIS et trainers de l'Institut d'Analyse Bio-Energétique de NEW-YORK.

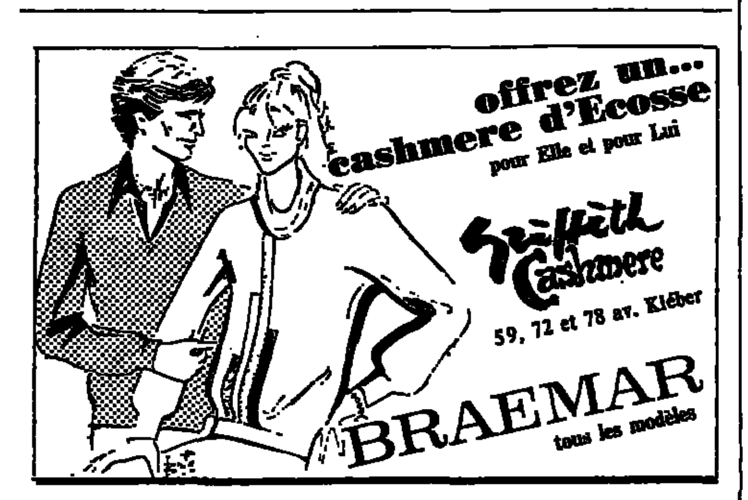
Pour inscription et renseignements :
I.F.A.B.E.M.
Centre Psychothérapique Départemental
Avenue Sainte-Catherine
84140 MONTFAVET

(D'autres animateurs américains ont été invités pour les stages prévus en avril et juillet 1979)

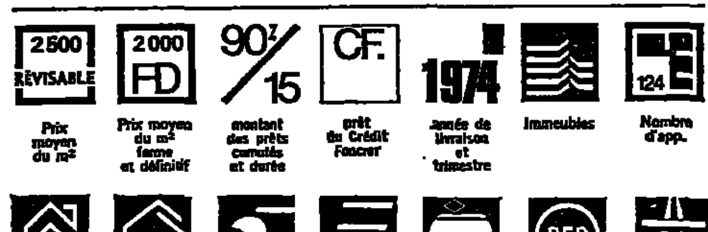


مكرر من الأصل

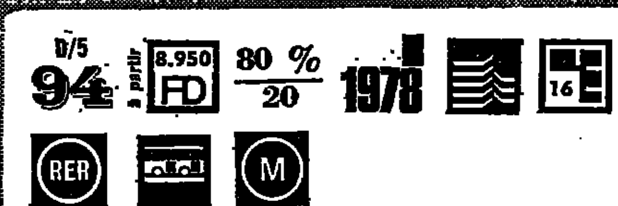
KNAP
Une fois par an...
SOLDE
34, Faub. Saint-Honore
Sa collection soie : chemisiers, ensembles - Ses pulls cashmere - Ses jupes - Ses pantalons - Ses robes - Ses manteaux, etc.



LE MONDE IMMOBILIER
BANLIEUE

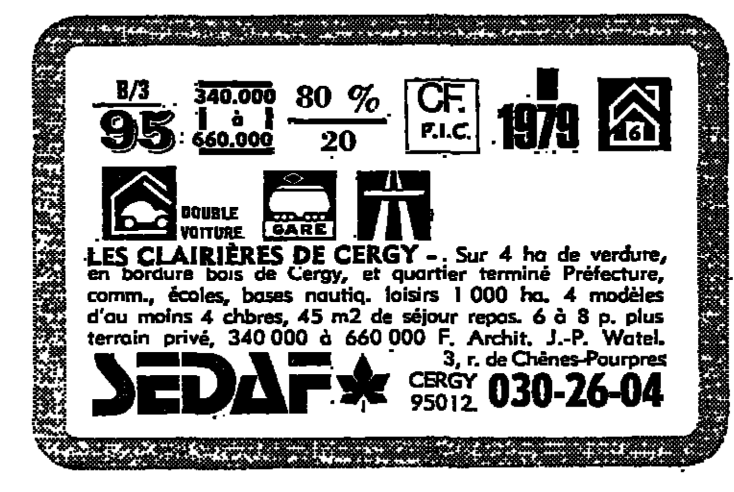






17 et 31, av. Foch, Vincennes - Deux petits imm. grand standing dans la verdure. Plein sud, face au bois, à 5 minutes du métro, du R.E.R. et du centre des commerçants. Du 2 ou 4/5 pièces, balcons, terrasses. Visites tous les jours de 13 h. à 19 h. Tél. 365-11-36.

Commercialisation SACOFI, tél. 246-70-50.



« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

JUSTICE

BIBLIOGRAPHIE

« Les Magistrats », de Jean Chazal : un nouvel humanisme

par PIERRE ARPAILLANGE (*)

« Il m'arrive, devant la confusion du monde contemporain, de me demander si je ne suis pas né trop tard. Mais lorsque je me heurte à des sectarismes étroits, je pense que je suis arrivé trop tôt. »

Je voudrais d'emblée rassurer Jean Chazal, conseiller à la Cour de cassation, qui a pris récemment sa retraite et vient de publier un livre, *les Magistrats* : il a conservé une jeunesse d'esprit, un humour délicat, un sens critique qui, s'ils le situent à l'avant-garde de sa génération, lui permettent de comprendre et d'apprécier ses collègues plus jeunes ; il nous avertit d'ailleurs dès la préface que, s'il n'a pas de goût pour le vacarme, il n'en a pas non plus « *pour les ronronnements d'autosatisfaction dans lesquels s'était complu la vieille magistrature* ».

Son ouvrage, qui couvre l'ensemble de la justice civile et la justice pénale, et qui contient en annexe quelques pages sur l'organisation judiciaire française, permettra aux lecteurs de comprendre les différents rôles du magistrat et les fonctions diverses qu'il peut être appelé à exercer, en même temps qu'à travers son expérience personnelle il nous livre des anecdotes, nous fait part de ses réflexions, de ses vues prospectives sur l'avenir d'une profession à laquelle il a tant donné, sans ménagement.

Il n'a pas perdu le souvenir de son arrivée — c'était en 1931 — comme juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Riom, les audiences solennelles, les visites à madame « *la procureur générale* », le bal annuel donné par celle-ci, le spectacle de la cour d'assises et les joutes oratoires qui s'y déroulaient devant des « *invités qui se préoccupaient peu du sort de l'accusé* ». Les juges de sa jeunesse, nous dit-il, étaient pour la plupart issus de la bourgeoisie française du dix-neuvième sècle, et il s'étonne de l'attachement de ces magistrats à la hiérarchisation de leur corps ou de leur complaisance en ce domaine (mais un changement profond serait-il depuis intervenu ?)... « *cette hiérarchie s'inscrivant dans le droit fil d'un césarisme qui, depuis Richelieu et Louis XIV, domine tous nos régimes politiques* ». Et s'il rend hommage à la qualité morale des membres de l'actuel Conseil supérieur de la magistrature, il n'en relève pas moins que le fait même qu'ils soient tous nommés par le pouvoir exécutif est de nature à rendre leurs décisions vulnérables à la critique.

L'humour

L'humour affleure dans ses propos, qu'il parle du temps passé où « *M. Thiers souhaitait que les magistrats fussent tous des propriétaires terriens, afin que la propriété soit bien défendue* », ou qu'il décrive ce président d'un tribunal civil qui « *devait, dans son cabinet, tenir ouvert un parapluie par gros temps* », ou qu'il évoque à la Cour de cassation une délibération dite « *au rondeau* », formalité qui a été supprimée il y a quelques années. Ecoutez sa description : « *Tous les conseillers quittaient leurs fauteuils et se groupaient en demi-cercle, serrés les uns contre les autres, devant le bureau du président... Pour le profane, le rondeau paraissait étrange. Un explorateur des régions antarctiques qui serait entré inopinément dans la salle d'audience n'aurait pu s'empêcher, devant cette douzaine d'hommes — robes noires et rabats blancs — au coude-à-coude, les épaules voûtées, le cou tendu, les mains cachées dans leurs manches, d'évoquer — toute révérence gardée — un conciliabule de manchots sur la banquise.* »

Mais Jean Chazal quitte vite ce lieu pour nous entretenir de la justice civile ou de la cour d'assises, de la « *correctionnelle* » qui « *demeure le vertige d'une justice archaïque, l'opprobre étant souvent réservé aux défavorisés de la fortune* ». Il n'hésite pas non plus à dénoncer quelques ingérences du pouvoir ou à relater les anomalies de certaines affaires « *célèbres* », de l'affaire Ben Barka à l'affaire de Broglie, d'Abou Daoud à Klaus Croissant, jusqu'aux « plombiers du *Canard enchaîné* » ; il rappelle que, déjà, au siècle dernier, Tocqueville observait que le gouvernement avait laissé l'administration « *s'introduire sans cesse dans la sphère naturelle de la justice* », et ajoutait que cette intervention « *déprave les hommes et tend à les rendre tout à la fois révolutionnaires et serviles* ».

Il sait parler des jeunes magistrats avec enthousiasme : « *Ce sont les nouvelles générations qui pensent devoir assumer toutes les injustices du monde. Leur impuissance à réduire les inégalités dont ils sont les témoins les rend douloureux* », comme il évoque avec cœur le souvenir de ses collègues plus anciens, et notamment ceux de la Cour de cassation, qu'il vient de quitter.

Beaucoup de passages devraient être cités, mais il ne faudra pas manquer de lire son dernier chapitre « *sur les chemins d'un nouvel humanisme judiciaire* », où il évoque notamment la nécessité pour certains délinquants d'« *investigations biopsychologiques et sociales* » ; où il dénonce l'erreur qui consiste à assimiler absolument l'auteur d'une infraction à son acte, et qui ne permet pas une individualisation suffisante de la sanction ; où il souligne le rôle du juge de l'application des peines et s'élève contre les méchants procès qui lui sont faits « *par ceux qui n'entendent pas que la justice évolue* », où il regrette que trente ans après le début de vastes initiatives en matière pénitentiaire « *la réforme... marque le pas* »...

Contre la peine de mort

Jean Chazal demeurera dans l'histoire judiciaire à un double titre : c'est à l'adversaire irréductible de la peine de mort et au modèle du juge des enfants que l'on pense en évoquant son nom. Si l'on n'est pas surpris qu'il soit depuis longtemps contre la peine de mort, l'itinéraire qu'il a suivi à ce sujet mérite qu'un instant on l'observe :

Procureur de la République à Nevers, il a requis la peine de mort contre un journalier agricole d'une cinquantaine d'années, qui, après avoir assassiné « sa patronne », lui avait dérobé ses économies et avait violé son cadavre. M. Chazal avait déjà quitté Nevers lorsque le condamné fut exécuté. C'est plus tard que lui vinrent les scrupules. Il ne s'agissait pas en l'espèce d'un doute rétrospectif sur la culpabilité du condamné, mais « *c'est à notre condition d'êtres civilisés, devenus tels parce qu'ils ont sans cesse poursuivi une recherche inquiète du progrès de l'homme sur lui-même* », qu'il pensait. Et il fut alors amené à refuser le meurtre légal d'un assassin. « *Il y a*, dit-il, *un préalable en dehors de toute discussion sur la peine de mort. Chacun en soi reconnaît ou ne reconnaît pas le droit de tuer légalement un assassin. Ce droit, je me le suis en conscience contesté, et au fil des années ma conviction s'est fortifiée.* » (...) Car « *on ne peut envoyer un homme à l'échafaud au motif que l'on a l'intime conviction de sa responsabilité personnelle... et il ne faut pas oublier que l'homme que l'on va tuer légalement a pu devenir un être différent de l'homme qui a tué* ».

Au sujet de l'exemplarité de la peine de mort, qu'il ne considère pas comme un argument de grande portée, il a cette formule : « *Rendre la justice, ce n'est pas instituer l'épouvante.* »

Et il relève qu'« *il est étrange que le pays des Droits de l'homme demeure en Occident l'Etat qui est le plus attaché à la peine capitale, alors que les autres nations connaissent une recrudescence de criminalité comparable et parfois plus importante encore* ».

Il n'est pas exagéré de dire que Chazal fut le pionnier de l'institution du juge des enfants. En 1943, sous l'égide du ministère de la santé publique, une coordination entre les différentes administrations ayant dans leurs attributions les questions concernant l'enfance déficiente et en danger moral a été instituée. Il a été chargé de diriger le service administratif qui devait en assurer le fonctionnement, car il s'était *toujours intéressé au problème* des « *mineurs de justice* ». Il forme tout d'abord des éducateurs spécialisés, les « *rééducateurs* », et eut alors l'immense mérite de jeter les premiers jalons de ce qui allait devenir, après la guerre, le statut de l'« *enfance inadaptée* », avec la collaboration de personnalités du monde médical, psychologique, pédagogique et social.

C'est ce statut, constitué par *l'ordonnance du 2 février 1945*, qu'il fut chargé ensuite d'appliquer en devenant — étape décisive de sa carrière — juge des enfants à Paris, poste qu'il occupa pendant treize années et qui devait être pour lui d'un incomparable enrichissement. Ce juge d'un nouveau modèle, procédant à une enquête tant sur les faits que sur la personne du mineur, est ensuite chargé de rendre une décision, soit seul dans son cabinet, soit *comme président* du tribunal pour enfants ; il est alors assisté de deux assesseurs, qui ne sont pas des magistrats professionnels, mais des personnes nommées en raison de l'intérêt qu'elles portent aux questions de l'enfance.

Après la décision, le juge des enfants continue à suivre le mineur pendant la durée de l'exécution de la mesure. Il peut le modifier à tout instant selon l'évaluation de la situation.

L'institution du juge des enfants s'était développée et imposée. Malgré des hauts et des bas, le manque de crédibilité, une absence incroyable en moyens matériels, une insuffisance d'institutions et de personnel socio-éducatif, le législateur, en 1958, lui a confié une nouvelle compétence, celle de prendre des mesures protectrices et éducatives à l'égard des « *mineurs en danger* ».

« *Promouvoir une justice qui se proposait moins de réprimer et de punir que de protéger et d'éduquer, notamment en développant une action de prévention* », tel fut le mérite incomparable, avec quelques autres, du juge Chazal, qui n'a cessé de s'intéresser et de participer, par la parole et par l'écrit, au mouvement international de la pensée *dans le vaste secteur de la protection des jeunes*. C'est une grande page qu'il a écrite, pendant treize années, et qui devrait inspirer davantage les autres secteurs de la justice pénale. Si, en 1956, il a quitté le tribunal pour enfants de Paris, il n'en continue pas moins encore aujourd'hui à prendre, avec sa femme, le chemin d'un foyer de semi-liberté, le centre familial de jeunes de Vitry-sur-Seine.

Le bon juge

Fils de magistrat, père de magistrat, Jean Chazal est incontestablement doué pour le bonheur. Réussite familiale, réussite professionnelle, il a su se mettre avant beaucoup d'autres à l'écoute de l'âme humaine pour comprendre ceux qu'il avait à juger. Cette volonté, cette aptitude à *comprendre*, *transparaissent* à chaque page d'un livre où dominent la clarté et l'aisance du style, la simplicité d'un homme de cœur et d'un humaniste.

Il a été, dans l'acception la plus totale du terme, « *le bon juge* », celui que l'on souhaitait trouver près de soi dans les situations difficiles de l'existence. Son livre est non seulement un témoignage, mais aussi, à travers ses critiques mêmes, un acte d'espérance dans la justice.

(*) Magistrat.

★ Grasset, 288 p., 49 F.

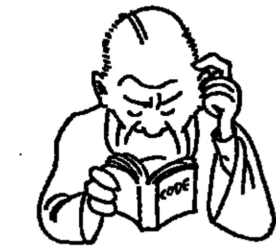
Des juges qui croquent

Non, ce n'est pas Daumier, qui découragea peut-être les imitateurs par sa géniale profusion ; ce n'est pas Caran d'Ache, qui illustra superbement les déchirements des Français, lors de l'affaire Dreyfus ; ce n'est qu'un magistrat « *de la base* », qui, dans *Des juges croquent la justice*, vient redonner vie (et talent !) à la caricature judiciaire.

Car il est vrai que dans ce livre prétendument collectif et dont le nom d'auteur porte « Syndicat de la magistrature », il se taille la part du lion et qu'on lui doit 98 % des croquis de ce petit volume.

QUE PENSEZ VOUS DE LA LUTTE DES CLASSES ?







Soit, mais qui diable est-il ? *Un modeste, d'abord*, puisque l'on cherche vainement son nom, y compris dans la préface, où il est dit : si les dessins « *sont dus au talent graphique de quelques magistrats, ils ont pour la plupart été inspirés collectivement à l'occasion de réunions syndicales* ».

Bizarre explication : faut-il être ermite ou stylite pour dévoiler son nom ? Mais, alors, que dessinerait-on en prétendant l'avoir vu ? Bref, le surdoué graphique de la magistrature s'appelle *Jean-Luc Vallens*, est âgé de vingt-neuf ans et débuta dans la carrière, il y a quatre ans, comme juge d'instance à Saverne. S'il a autant de talent (et d'humour) pour juger que pour... croquer, on ne doit pas s'ennuyer au Palais de justice de Saverne.

Deux autres magistrats ont prêté leur inspiration à *Des juges croquent la justice*. L'un d'eux signe mystérieusement Sigolin. La réalité est plus triomphante, et ce pseudonyme ombreux ne désigne rien moins qu'un ancien président du Syndicat de la magistrature, François-Victor Colcombet, aujourd'hui conseiller référendaire à la Cour de cassation. On souhaiterait qu'il fît part au public des réflexions crayonneuses que lui a certainement suggérées la fréquentation de cette noble juridiction. — Ph. B.

★ Syndicat de la magistrature, *Des juges croquent la justice*, Petite Collection Maspéro, 138 p., 14 F.

(Publicité)
A l'occasion du 30e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
AMNESTY INTERNATIONAL
organise un DÉBAT AVEC LA PRESSE sur les violations des Droits de l'Homme dans le monde d'aujourd'hui
AU THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT
le 10 décembre 1978, de 18 h. 30 à 20 h. 30
avec la participation de
Jacques de BONIS, Jean-Marie CAVADA, Olivier CHEVRILLON, Jacques DECORNOY, Jean-François KAHN, Yvan LEVAI, Jean d'ORMESSON, Olivier TODD.

Pour votre DEMENAGEMENT
208 10-30 ODOUL
16, rue de l'Atlas - 75019 PARIS

JUSTICE

L'AFFAIRE DES FAUX STARTRONS

M. Georges Starckmann est inculpé d'escroquerie

M. Georges Starckmann, P.-D.G. de la société Panamanian A. Cy INC, qui devait répondre jeudi 7 décembre, devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris d'infraction à la législation sur les changes, s'est rendu auparavant, en début de l'après-midi, au cabinet de M. Bernard Peyrat, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé d'escroquerie, en le laissant en liberté.

l'origine, l'information avait été ouverte contre X..., sur la plainte, au mois de novembre 1977, du colonel Dakhil Moufta, directeur de l'agence centrale militaire du gouvernement libyen.

Ce dernier avait expliqué qu'il avait conclu, le 7 janvier 1975, avec M. Claude Dumont, représentant la Panamanian, un marché portant sur la livraison de startrons (appareils à vocation militaire permettant de voir dans l'obscurité) pour environ 15 millions de dollars ; que l'ambassade de la Libye à Paris avait versé, le 24 mars 1976, 10 697 400 dollars à la Panamanian, mais que les startrons n'avaient pas été fournis.

Le Monde a été condamné, le 7 mars dernier, pour diffamation envers MM. Starckmann et Dumont, après la publication, le 25 décembre 1976, d'un article relatif à cette affaire.

Devant la onzième chambre, présidée par M. Louis Gondre, M. Starckmann était appelé sur citation directe délivrée par l'administration des douanes qui l'accusait d'infraction à la législation sur les changes pour non rapatriement en France de sommes encaissées à l'étranger (774 millions de francs, paiement de marchés passés avec la Libye et le Chili).

A propos des sommes reçues pour la livraison des Startrons, M. Starckmann a affirmé :

« *Oui, j'ai effectivement reçu un acompte que j'ai renvoyé au client lorsque nous avons appris que le gouvernement français considérait les startrons comme du matériel de guerre exigeant, en cas de vente, une autorisation spéciale. Mais l'affaire qui excitait les services secrets étrangers offre des aspects politiques et je ne peux pas tout déballer ici en public. Ce qui est indiscutable, c'est qu'on me met sans cesse en avant et on me défend de parler... franchement. J'en ai assez. Sachez cependant que certains avaient intérêt à ce que le matériel n'arrive pas en Libye.* »

Les autres marchés consistaient en une livraison de 2 800 fusils au Chili et en une vente à la Libye de blindés mais là encore, selon M. Starckmann, tout aurait été annulé et l'escompte encaissé retourné au client avec les intérêts de droit.

« *Ces 774 millions*, a conclu M. Starckmann, *je ne les ai jamais eus en main. Alors comment aurais-je pu les rapatrier en France ?* » Suite des débats, vendredi 8 décembre.

UN PARRICIDE DE VINGT-DEUX ANS CONDAMNÉ A RENNES

La courd d'assises d'Ille-et-Vilaine a condamné, jeudi 7 décembre, M. André Forget, vingt-deux ans, ouvrier agricole à Broualan (Ille-etVilaine), à dix-huit ans de réclusion criminelle, après l'avoir déclaré coupable de parricide, vol avec violences, attentat à la pudeur avec violences et vol.

Le 6 mai 1976, dans la soirée, il avait commis un vol avec violences chez une femme seule, âgée de soixante-dix-neuf ans. En août 1976, il se livrait à des violences sexuelles sur la personne d'une femme de quatre-vingt-un ans et s'enfuyait après avoir dérobé... 150 F. Il fut alors reconnu pénalement irresponsable par les experts et interné à l'hôpital psychiatrique de Rennes, d'où il sortait quarante-sept jours plus tard, le 23 mars 1977.

Mais, dans la nuit du 3 au 4 juillet 1977, alors que, comme pour ses deux premiers crimes, il se trouvait en état d'ivresse, il se rendait au domicile de son grand-père, M. François Forget, qu'il tuait en le frappant à coups de sabot, pour ensuite jeter son corps dans une fontaine.

Au terme d'un réquisitoire implacable, l'avocat général, M. Rérolle, a réclamé la réclusion criminelle à perpétuité contre l'accusé, n'écartant la peine capitale qu'en raison des circonstances atténuantes constituées par une enfance marquée par la violence d'un père alcoolique et deux tentatives de suicide à onze et douze ans. Les deux défenseurs de M. Forget ont plaidé l'irresponsabilité pénale de leur client et sollicité son acquittement, en estimant que « *la protection publique passe par d'autres moyens que la réclusion à perpétuité* ». — *(Corresp.)*

● *Le meurtrier présumé d'une religieuse arrêté en Moselle.* — Un jeune homme, âgé de dix-huit ans, Patrice Tabutin, a avoué avoir tué un religieuse, sœur Marie-de-la-Providence, cinquante-six ans, découverte assassinée d'une douzaine de coups de couteau, le 30 octobre dernier à Saint-Avold, en Moselle (*le Monde* du 3 novembre). Parice Tabutin, qui a reconnu avoir auparavant attaqué deux autres femmes, a été arrêté aussitôt après une nouvelle agression contre une femme seule dans un parking souterrain d'un centre comercial de Metz.

Faits et jugements

C.R.S.-étudiant : même (mauvais) combat.

Auteurs de multiples cambriolages dans l'agglomération grenobloise, un étudiant en médecine, âgé de dix-neuf ans, M. Lucien Léonard, et un gardien de la paix stagiaire à la C.R.S. 47 de Grenoble à l'époque des faits, Jean-Pierre Loyal, vingt-cinq ans, ont été condamnés à trois ans de prison dont dix-huit mois avec sursis et maintien en détention par la cour d'appel de Grenoble. Le tribunal correctionnel avait prononcé une peine de deux ans de prison dont un an avec sursis.

Les deux hommes avaient été arrêtés en juillet 1978. Ils étaient spécialisés dans les vols de radios, magnétophones, caisses de champagne, qu'ils écoulaient ensuite auprès de leurs amis. Un pistolet de calibre 38 acheté en Allemagne devait être découvert par les policiers au domicile du gardien de la paix. — *(Corresp.)*

● *Une commune condamnée pour pollution.* — Le tribunal administratif de Besançon (Doubs) a rendu, mercredi 6 décembre, un jugement condamnant la commune de Montmorot (Jura) à verser 5 000 francs de dommages et intérêts à Mme Villard, à la suite de la pollution de la source du Montard (*le Monde* du 15 novembre 1977 et du 9 février 1978). En 1972, la municipalité de Montmorot avait fait construire une canalisation qui entraînait les eaux usees et le purin vers une faille rocheuse pour les faire disparaître sous terre.

A la même époque, M. et Mme Villard, agriculteurs à Montmorot, découvraient que la source qui débouchait dans leur propriété était polluée. Il aura fallu une demi-douzaine d'expériences de coloration pour établir la réalité d'une communication souterraine entre le déversoir utilisé par la commune et la source. Il aura aussi fallu six années et une rare obstination de la part des époux Villard pour que la responsabilité de la commune soit établie. — *(Corresp.)*

● *Les fabricants de la Pommade souveraine condamnés.* — Le tribunal de grande instance d'Epinal a rendu, mercredi 6 décembre, son jugement dans l'affaire de la Pommade souveraine. Ce remède populaire à base de minium de plomb avait provoqué, le 20 octobre 1975, la mort d'un enfant, Christophe Bonnet (*le Monde* du 27 février 1976)

Mme Marie Demay et son frère, M. Jean Husson, fabricants de la Pommade souveraine à Biévaincourt (Vosges), ont été reconnus coupables d'homicide involontaire et de mise en circulation de produits toxiques. Ils sont condamnés à trois mois de prison avec sursis et 4 000 francs d'amende. Ils devront en outre payer 40 000 francs de dommages-intérêts aux parents du bébé décédé, M. et Mme Bonnet, et 2 000 francs à titre de réparation à l'ordre des pharmaciens. — *(Corresp.)*

Deux dirigeants d'un cabinet financier écroués.

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, a fait écrouer sous les inculpations d'exercice irrégulier d'activité d'établissement financier, d'usure, de faux et usage de faux et d'escroquerie les deux dirigeants du cabinet financier COGEFIMED, installé luxueusement sur trois étages, 22, avenue de Friedland, à Paris (8e), depuis le 15 septembre 1976, qui faisait l'objet depuis juin dernier de plaintes émanant du ministère de l'économie et des finances et de la commission de contrôle des banques. Il s'agit de Mme Josiane Beauchaud, trente ans, propriétaire exploitante du cabinet et inscrite à ce titre au registre du commerce, et de son mari, M. Claude Beauchaud, quarante-deux ans, qui en était le directeur financier.

La COGEFIMED avait attiré beaucoup de bailleurs de fonds (un millier environ) en promettant dans sa publicité des rémunérations élevées (15 % à 18 %). Il s'était spécialisé dans le courtage en matière de prêts hypothécaires et dans le placement de fonds en rentes viagères, et il pratiquait aussi la gestion de dettes. Les préjudices subis n'ont pu encore été évalués.

● *L'audition de M. Jean-Yves Raffegeau*, propriétaire-entraîneur-driver, interrogé depuis le mardi 5 décembre par les policiers de la sous-direction des courses dans le cadre de l'enquête sur les courses truquées, s'est achevée jeudi 7 décembre (nos dernières éditions). M. Raffegeau a quitté librement les locaux du service de police. La garde à vue d'un autre entraîneur-driver, M. Camille Bottoni, familier de l'hippodrome de Vincennes, entendu depuis mercredi soir, a été prolongée de vingt-quatre heures. Un driver, M. Robert James, a également été interrogé par les enquêteurs.

● *La directrice de la publication du quotidien* Libération, Mme Zina Rouabah, a été condamnée, mercredi 6 décembre, à 800 francs d'amende par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris pour « *aide à séjours irréguliers d'étrangers en France* ». La cour confirme ainsi le jugement de la dix-septième chambre correctionnelle qui avait condamné Mme Rouabah le 13 mars dernier, en raison de la teneur de certaines petites annonces de *Libération* destinées à faciliter des naturalisations

100 « TUYAUX » POUR ÉPATER SES AMIS

Comment ouvrir les huîtres sans instrument, assouplir un vin trop jeune, avoir un grand chef à domicile, obtenir la meilleure table dans un restaurant, acheter des cigares à 4 h du matin, trouver du caviar à 40 % du prix, se faire couper les cheveux gratis, envoyer une lettre à New York en 24 heures ou être reçu par le Pape... 100 « tuyaux » qui épateront vos amis dans le Nouveau Guide Gault-Millau de décembre.

MÉDECINE

Deux cent mille habitants en 1980

Pas d'hôpital pour la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines

confirme Mme Simone Veil

Les habitants des onze communes de Saint-Quentin-en-Yvelines vont devoir se faire une raison : il n'y aura pas d'hôpital pour leur ville nouvelle; c'est maintenant une certitude. Chez les élus, toutes tendances exceptionnellement confondues, cette décision du ministre de la santé et de la famille a provoqué un vif émoi. Plus de deux mille signatures ont été réunies en quelques jours parmi la population, pour laquelle un vaste débat sera organisé le 26 janvier prochain en présence de sommités médicales.

« Recherche hôpital état neuf pouvant servir à ville nouvelle de deux cent mille habitants. Urgent. » Par cette annonce publiée dans plusieurs journaux (*le Monde* du 29 novembre), les membres du syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ont voulu attirer l'attention sur leurs difficultés.

Elaboré dès 1972, le projet du futur hôpital de la ville nouvelle comptait six cent quarante et un lits en médecine, chirurgie et maternité, le tout sur un terrain de 14 hectares acquis par la ville nouvelle à Elancourt.

« *Les études ont déjà coûté 2 800 000 F, dont 1 800 000 F financés par les habitants de la ville nouvelle qui, non seulement n'auront pas d'hôpital mais commenceront à rembourser cet emprunt dès 1980*, précisent les élus du syndicat communautaire. *Il s'agit là d'un gâchis insupportable.* »

Saisie du litige, Mme Simone Veil a précisé que la carte sanitaire de la région Ile-de-France avait été mise à jour, par arrêté du 23 mars 1978, publié au *Journal officiel* du 20 mai et que les indices retenus, notamment en maternité, ne faisaient pas apparaître des besoins en lits nouveaux justifiant la création d'un nouvel hôpital de l'importance de celui prévu à Elancourt. « *La ville nouvelle compte cent trente mille habitants actuellement et en totalisera deux cent mille en 1980. Il n'est pas possible de laisser une telle population sans équipement hospitalier* », affirment les élus de Saint-Quentin.

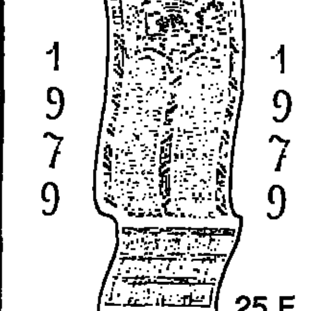
Quand le projet d'hôpital a été élaboré, la ville nouvelle devait, il est vrai, accueillir quatre cent mille habitants. Depuis, les objectifs ont été réduits. Les autorités affirment que les établissements de la région, et notamment le nouvel hôpital annexe de Versailles actuellement en construction au Chesnay, suffiront largement aux besoins futurs. Le problème des urgences restera, toutefois, posé : aux heures de pointe, la RN 10 est paralysée par des bouchons, et il faut trois quarts d'heure pour aller de la ville nouvelle à Versailles.

LE PRIX ANTOINE-LACASSAGNE A ÉTÉ REMIS A L'ÉQUIPE DU PROFESSEUR WILHELM BERNHARD

Le Prix Antoine Lacassagne, créé en 1978 par la Ligue nationale française contre le cancer, a été remis par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, à l'équipe du Dr Wilhelm Bernhard. Ce médecin d'origine suisse, décédé en 1971 à l'âge de cinquante-huit ans, fut un pionnier de la théorie virale du cancer, selon laquelle les virus jouent un rôle dans la formation de certains cancers. Par ailleurs, il créa il y a trente ans le premier laboratoire français de microscopie électronique. Il développa des techniques originales qu'il enseigna à des élèves venus du monde entier. Au cours de ses travaux sur les virus du cancer, il proposa une classification des particules virales aujourd'hui universellement adoptée.

Ce prix, d'un montant de 150 000 F, porte le nom d' « Antoine Lacassagne », qui fut président pendant quatorze ans de la Ligue contre le cancer. Renommé pour ses travaux, le professeur Lacassagne a notamment découvert le rôle des hormones dans le cancer du sein et de la prostate. C'est le professeur Roger Monier, directeur de l'Institut de recherche scientifique sur le cancer de Villejuif, qui a reçu ce prix, au nom de l'équipe de Wilhelm Bernhard.

OFFRE EXCEPTIONNELLE
la
DÉCLARATION UNIVERSELLE des DROITS de L'HOMME
du 10 décembre 1948
et son
CALENDRIER
MODÈLE DÉPOSÉ
Imprimés en couleurs sur support textile de 30 x 70 cm



25 F.

- Taxes et frais d'envois compris pour la France.
- Livré en tube.
- Prix spéciaux pour groupes et associations.
- Joindre chèque ou mandat à la commande.

darset INTERNATIONAL TEL. 782 74 75
35 rue FRANÇOIS 1er
92700 COLOMBES

SPORTS

AUTOMOBILISME

Les Vingt-Quatre Heures du Mans de 1979

L'année creuse

La présentation des Vingt-Quatre Heures du Mans de 1979 a eu lieu à Paris dans la morosité. Le temps où les grands constructeurs, ceux qui ont pignon sur rue, assuraient à l'avance le succès financier de l'épreuve par leur seul engagement est, semble-t-il, révolu — du moins pour 1979, — et il faut aux organisateurs des Vingt-Quatre Heures trouver ailleurs la bonne recette pour espérer équilibrer leur prochain compte d'exploitation.

Sans doute tiraillés par l'inquiétude, ils s'en sont pris, un peu maladroitement, à la régie Renault, coupable à leurs yeux d'avoir trop vite tourné la page et d'avoir renoncé au Mans après la victoire. C'est ignorer la loi fondamentale de l'offre et de la demande, c'est ne pas vouloir regarder la réalité en face et refuser d'admettre qu'il doit y avoir de bonnes raisons pour que Le Mans n'attire plus, en 1979, ceux qui ont fait sa « fortune ». Avant, il y avait presque bousculade pour venir aux Vingt-Quatre Heures, aujourd'hui la pénurie est là. Pourquoi ?

Parce que l'intérêt des courses de prototypes a été progressivement tué par ceux qui avaient la charge de rédiger les règlements — y compris par les organisateurs des Vingt-Quatre Heures, — que les constructeurs se sont lassés des volte-face et des changements de cap, radicaux ou dérisoires, et que, surtout, la conjoncture, en 1979, ne les invite plus à consentir d'importants investissements pour une seule course par an, dont le lustre est bien terni.

C'est cette dernière raison qui a, pour l'essentiel, poussé Renault à se choisir un autre objectif sportif, plus ambitieux, plus stable aussi, ayant seize échos par an (un par grand prix), bref, à privilégier pour les années à venir la formule 1, qui reste le seul challenge automobile international à n'avoir rien perdu du son crédit.

Alors, année creuse, pour Le Mans, ou visage nouveau ? Est-il possible d'intéresser le grand public, les cent mille spectateurs espérés, aux mérites certains et aux éventuels exploits de quelques artisans constructeurs peu connus ? C'est le pari que les organisateurs du Mans ont été contraints de prendre en attendant des jours meilleurs. Après tout, il s'en trouve peut-être pour qui Rondeau ou WM (1) *ont autant d'attrait que Ferrari, Ford, Maserati, Jaguar, Aston-Martin; Porsche, Alfa-Romeo, Matra ou Renault. Le tout est de savoir combien ils sont.*

FRANÇOIS JANIN.

(1) Constructeurs dont les engagements sont prévus pour Le Mans.

FOOTBALL

LA COUR DE CASSATION INFIRME SUR DEUX POINTS LA CONDAMNATION DE M. LECLERC, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE.

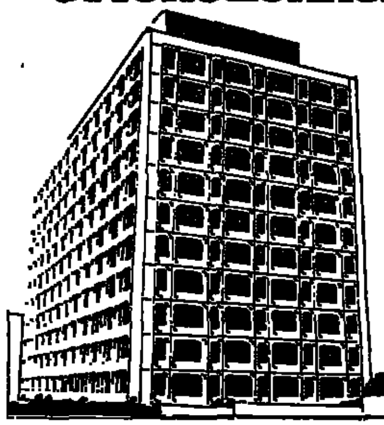
La Cour de cassation a infirmé, jeudi 7 décembre, sur deux points, la condamnation de M. Marcel Leclerc, ancien président de l'Olympique de Marseille, a déclaré son avocat, Me Paul Lombard. Les deux points cassés par la Cour concernent le problème des intérêts des sommes dues, et la constitution de partie civile de la Fédération française de football, qui a été jugée irrecevable. L'affaire sera vraisemblablement replaidée devant le tribunal de grande instance de Nîmes.

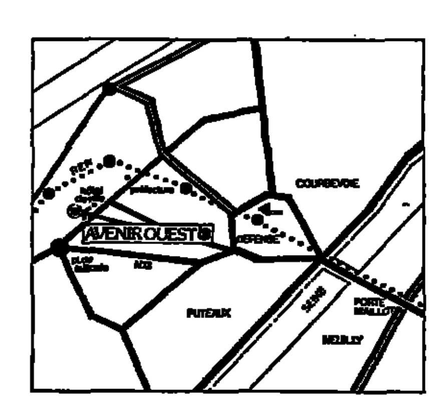
Me Paul Lombard a ajouté que M. Marcel Leclerc pourrait bientôt effectuer « sa rentrée » dans le football en participant à une opération de sauvetage de l'Olympique de Marseille.

M. Marcel Leclerc avait été condamné le 15 juillet 1976 par le tribunal de grande instance de Marseille à dix-huit mois de prison avec sursis. Il devait, en outre, payer à l'Olympique de Marseille une somme de 3 307 151 francs. Cette peine avait été confirmée par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

English
EN 10 SEMAINES
707.40.38

AVENIR OUEST
AVENUE JOLIOT-CURIE · NANTERRE LA DÉFENSE
Un immeuble de bureaux moderne et fonctionnel à l'Ouest de Paris.

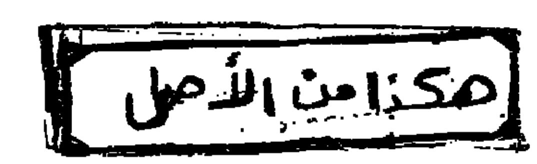




- de 15.000 m² de bureaux utiles, divisibles par niveaux de 1200 m²
- desservi par le R.E.R. et plusieurs lignes d'autobus
- avec un centre commercial à proximité
- d'une conception classique et rationnelle avec des prestations de qualité
- disponibilité immédiate

Réalisation
MANERA S.A./SOFRACIM
Renseignements
IMMOBILIERE IENA
96 AVENUE D'IENA-75016 PARIS
Tél:723.72.27+

DEMENDEZ/ZUNZ/WARWICK



هكذا من الأصل

ÉDUCATION

UN COLLOQUE D'UNIVERSITAIRES «LIBÉRAUX»

La loi d'orientation a été «une erreur politique colossale»

L'Association pour la liberté économique et le progrès social (ALEPS) — fondée en 1967 par des industriels et des universitaires, notamment pour «rendre son ancien prestige au motif libéral» *— a organisé, le 6 décembre, à Paris, un colloque sur le thème :* «Dix ans d'autogestion des universités.» *Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles on comptait surtout des universitaires, adhérents ou sympathisants des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur, ont ainsi célébré le dixième anniversaire de la loi d'orientation de M. Edgar Faure. Une loi dont ils jugent les effets très néfastes.*

« *On nous traite de corporatistes, de rétrogrades, de réactionnaires parce que nous croyons à des idées-force liées à la dignité de l'homme* », a affirmé, dès l'ouverture du colloque, M. Christian Benézech, président de la Fédération des syndicats autonomes, en précisant que son organisation continuerait à défendre « *la valeur du mérite et de l'effort, comme l'esprit de tolérance.* »

La loi d'orientation de l'enseignement supérieur n'a pas, selon les participants, répondu à cette attente. Au contraire, a exposé M. Jean Bastié, professeur à l'université de Paris-V, les structures qu'elle a mises en place sont « *source d'un pouvoir qui donne des résultats détestables* ». Ainsi, « *les facultés étaient plus autonomes avant 1968. A chaque instant, le ministre doit intervenir dans leur fonctionnement.* » Mais, « *dans le contexte actuel,* a ajouté M. Bastié, *cette limitation de l'autonomie est une excellente chose, car les structures favorisent l'irresponsabilité* ».

Les universités aux mains des communistes

La pluridisciplinarité « *existait déjà avant 1968 : un certain nombre d'étudiants parmi les meilleurs préparaient en même temps des licences différentes. Aujourd'hui, ce n'est plus possible, mais en revanche on a imposé la pluridisciplinarité à ceux qui n'en voulaient pas* ». M. Bastié estime aussi que « *la participation existe moins qu'avant* », du moins pour les professeurs de rang magistral qui se réunissaient dans les assemblées de professeurs. Depuis 1968, a-t-il déploré, « *les professeurs — universitaires qui représentent le maximum de compétence et d'expérience — sont sous-représentés* ». Parmi les étudiants, « *ce sont les médiocres qui se font élire* », car les « *meilleurs* », ayant « *le souci de leurs études, ne militent pas* ». Enfin, les personnels non enseignants « *occupent presque autant de sièges que les professeurs* » et, « *à la différence des professeurs, qui sont très occupés* », ils peuvent participer à toutes les réunions.

La conclusion de M. Bastié est claire : la loi d'orientation est un « *énorme bluff* ». De plus, elle a permis « *la prise en main par les communistes des trois quarts des universités françaises* ». Deux solutions ont été envisagées : soit recourir à des « *palliatifs honteux* » ou à des amendements à la loi, soit « *exorciser la loi* » et « *avoir le courage de proclamer qu'elle a été une erreur politique colossale* ».

Pour sa part, M. Frédéric Deloffre, professeur à l'université de Paris-IV, a proposé des solutions pour corriger la « *situation malsaine* » qui règne quant au recrutement des enseignants et des étudiants (depuis 1968, tous sont trop nombreux, selon lui) et au choix des présidents. Ces derniers, selon lui, devraient tous être des professeurs de rang magistral. D'autre part, le comité consultatif des universités — qui intervient dans le choix des enseignants — devrait comprendre moins d'élus, mais davantage de membres nommés par le ministre « *sur suggestion d'un haut comité scientifique composé de hautes personnalités irréprochables sur le plan scientifique* ». A ce propos, M. Paul Deheuvels, professeur à l'université de Paris-V, a fait remarquer que le problème n'était pas tant celui du recrutement des enseignants que de leur « *mise à la porte* ».

Quant aux étudiants, la solution passe par la « *sélection* ». Elle est « *inévitable* », car « *c'est la loi de la vie à laquelle nous ne pouvons pas ne pas obtempérer* », a affirmé M. Benézech, en précisant que la sélection devait être « *basée sur des valeurs justes (mérite, travail, effort) et non sur des critères sociaux* ». Contrôle et sélection à tous les niveaux ont été demandés par les participants : à l'entrée des universités, tout au long des études et jusqu'au placement d'éventuels stagiaires dans des entreprises. « *Il ne faut pas,* a déclaré M. George Sigal, maître-assistant à l'université d'Aix-Marseille-II, *envoyer des étudiants à l'industrie pour y mettre la révolution. Il faut qu'ils soient de qualité et apolitiques.* »

CATHERINE ARDITTI.

Mme SAUNIER-SEÏTÉ TRAITE D'« IRRESPONSABLES » LES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

La conférence des présidents d'université qui avait lieu, jeudi 7 décembre, à 15 heures, au ministère des universités en présence de Mme Alice Saunier-Seïté, s'est terminée plus tôt que prévu après un incident qui a opposé le ministre à M. Pierre Merlin président de Paris-VIII (Vincennes). Mme Saunier-Seïté, qui n'appréciait pas que les présidents d'université lui apportent une motion remettant en cause le décret du 20 septembre sur le statut des assistants et vacataires, les a traités d'« *irresponsables* » avant d'être vivement interpellée par M. Merlin, qui l'a accusée de mensonge. « *Ça suffit Madame le ministre* », a-t-il ajouté.

— *C'est inadmissible, je vous prie de sortir.*

— *Tant que je serai président de Paris-VIII je ne sortirai pas. Faites appeler vos huissiers.*

— *Dans ce cas, c'est moi qui m'en vais* », a conclu Mme Saunier-Seïté qui a demandé à ses collaborateurs de la suivre.

La motion adoptée par les présidents, à l'unanimité des quarante-cinq présents (sur soixante-quinze), affirme que le décret du 20 septembre a « *créé des difficultés considérables* » et demande la révision de certains points. Il s'agit notamment du service d'enseignement à temps plein qui serait imposé à certains assistants et que les présidents estiment « *inacceptable dans son principe car il empêche les activités de recherche qui doivent accompagner nécessairement des activités d'enseignement* ». Cette disposition est de plus, selon les présidents, « *inapplicable dans les faits* ». Ils demandent aussi au ministre de dresser, selon un plan précis, une liste des vacataires à intégrer.

Selon M. Jean Dry, premier vice-président de la conférence des présidents, il n'est pas question que cette dernière prenne « *l'initiative d'une rupture* ». « *Il est plus raisonnable d'essayer de recoller ce qui ne marche pas bien.* » « *Le ministre,* ajoute-t-il, *a le droit d'avoir une opinion, nous aussi, à partir de ce moment-là, on discute.* »

M. JEAN-CLAUDE BONNEFONT PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY-II

M. Jean-Claude Bonnefont, professeur de géographie, a été élu président de l'université de Nancy-II. Il succède à M. François Borella, dont le mandat était arrivé à expiration.

[Né le 8 décembre 1933 à Issoudun (Indre), M. Bonnefont est ancien élève de l'École normale supérieure. Agrégé de géographie (1958), il est assistant à la Sorbonne en 1962. Chargé d'enseignement à l'université de Nancy en 1968, il soutient sa thèse en 1971 et devient successivement, dans l'université de Nancy-II, maître de conférences et professeur titulaire. Il a dirigé, de 1974 à 1977, l'unité d'enseignement et de recherche des sciences historiques et géographiques. De 1972 à 1976, il a siégé au Comité consultatif des universités.]

LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES

Les recteurs connaîtront dès février les moyens dont ils pourront disposer

Les recteurs d'académie connaîtront dès la fin de février la totalité des moyens dont ils disposeront pour l'année scolaire 1979-1980. C'est ce que prévoit la circulaire de préparation de la rentrée 1979 dans les écoles, parue au « Bulletin officiel de l'éducation » du 7 décembre. Ce texte presse les recteurs de se mettre au travail « dès réception de cette circulaire » pour que les opérations de « carte scolaire » et de mouvements de personnels « soient effectivement terminés au début de juillet ».

Les recteurs sont invités à ne pas perdre de temps, car leur rôle est accru : ce sont eux qui répartiront, entre les départements, les contingents de créations d'emplois (et non plus le ministère). Mais ils sont prévenus : la dotation budgétaire pour 1979 sera répartie fin février, et « *aucune attribution complémentaire n'interviendra ultérieurement* ».

Pour préparer la rentrée, « *une prévision aussi précise que possible des effectifs à scolariser* » est nécessaire. Les recteurs et les inspecteurs d'académie doivent donc « *opérer un contrôle systématique des effectifs actuellement scolarisés* », et mettre en place, avec les maires, un système pour suivre « *les éventuelles migrations d'élèves* ».

L'ouverture et la fermeture des classes seront étudiées selon les termes de la « grille Guichard », dont il est rappelé qu'elle distingue l'effectif minimum d'élèves au-dessous duquel une classe *doit* être fermée et l'effectif maximum au-dessus duquel une classe *peut* être ouverte. Pour recenser les effectifs d'une école, les inspecteurs pourront prendre en compte les élèves d'un « *même groupe scolaire* » et « *selon leur appréciation, ceux d'écoles très voisines* ».

Il est rappelé que le seuil minimum de neuf élèves pour laisser ouverte une école à classe unique ne s'applique qu'aux régions rurales. Les regroupements sont encouragés.

Une attention particulière est demandée pour les classes maternelles de sorte que ne soient « *ni maintenues des classes à faibles effectifs no créées des classes à effectifs surchargés* ».

Les moyens dont disposeront les recteurs pour la rentrée 1979 seront « *d'abord constitués par ceux qui seront dégagés lors des opérations de carte scolaire (fermetures de classes)* ». Les moyens ainsi dégagés et les moyens « *éventuellement* » nouveaux seront consacrés « *en priorité à l'accueil des élèves* » et ensuite à l'allégement progressif des effectifs du cours élémentaire première année, aux décharges de service des directeurs d'écoles, à l'amélioration du service de remplacement, aux groupes d'aide psycho-pédagogique (GAPP).

Priorité doit être donnée à la scolarisation des enfants de cinq et quatre ans, sur celle des enfants de trois et deux ans, dont l'objectif doit être poursuivi selon « *les moyens disponibles et les éléments d'appréciation locale* ».

Décentraliser les « bavures »

La circulaire de rentrée dessine la *nouvelle politique du ministère de* l'éducation, celle du « redéploiement » et de la « déconcentration ». Sur le premier, pas d'ambiguïté possible ; le vieux problème des vases communicants n'est plus posé aux élèves, mais aux recteurs : fermez des classes, et vous pourrez en ouvrir d'autres. Rien de plus logique à l'intérieur d'un système clos où l'argent, pour être donné là, doit être pris ici. L'amélioration qualitative des capacités d'accueil peut attendre.

Déconcentration : sur ce point, il faut y regarder de près. La répartition des créations d'emplois nécessaires à l'ouverture de classes incombera aux recteurs, et non plus au ministère. Fort bien. Mais, auparavant, l'administration centrale traitait avec les départements. Il n'est pas sûr que ceux-ci y gagnent dans l'opération.

Ce qui ne laisse aucun doute, c'est que les recteurs voient leur pouvoir augmenter. Personnages politiques, nommés par le conseil des ministres, ils auront la responsabilité entière dans leur académie, de l'utilisation des hommes et des deniers. Il leur sera plus difficile, désormais, de lever les bras au ciel en regardant en direction du ministère lorsque des parents ou des maîtres mécontents viendront, ainsi qu'on l'a vu à la dernière rentrée, manifester sous leurs fenêtres. Comme les moyens financiers ne sont guère accrus, on peut prévoir que de telles manifestations se produiront encore dans l'avenir. Le ministre aura au moins réussi à décentraliser les bavures...

CHARLES VIAL.

De nouvelles procédures d'orientation au terme de la classe de cinquième sont mises en place

De nouvelles procédures d'orientation, au terme de la classe de cinquième, font l'objet d'une circulaire publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 7 décembre. Elles découlent de l'application de la réforme Haby.

Désormais les élèves peuvent être orientés soit dans une classe de quatrième « indifférenciée » à options, soit dans une classe de préparation à un certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) en trois ans (s'ils ont quatorze ans), soit vers l'enseignement pré-professionnel, qui comprend les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.), les classes pré-professionnelles de niveau (C.P.P.N.) et les « classes préparatoires » créées à cette rentrée dans certains établissements à titre expérimental.

L'orientation proprement dite sera précédée « *d'une période d'information et de dialogue qui trouve son aboutissement dans la formulation par le conseil des professeurs d'un pronostic de réussite et d'indications relatives à l'orientation intervenant à la fin du second ou au début du troisième trimestre. Ces appréciations, examinées en conseil de classe, sont communiquées et expliquées à la famille par le professeur pjrincipal et le conseiller d'orientation* ».

Au milieu du troisième trimestre, les parents feront connaître leurs souhaits par écrit (auparavant ils formulaient des « vœux provisoires » au deuxième trimestre). Ces souhaits seront examinés par le conseil des professeurs, puis par le conseil de classe, qui « *arrête des propositions* » (d'orientation ou de redoublement) que le principal du collège notifie aux parents. Ceux-ci auront quinze jours pour faire connaître leur désaccord éventuel. Passé ce délai, la proposition devient décision. En cas d'admission en quatrième, « *la décision définitive revient à la famille pour le choix des options ou de la classe préparatoire* ».

Dans le cas contraire, les parents, s'ils ne sont pas d'accord, pourront faire appel devant une commission ou demander que l'élève soit soumis à un examen.

● « *L'échec au baccalauréat : ses conséquences dans l'éducation et la vie active.* » Sous ce titre, *la Documentation française* vient de publier un dossier contenant les résultats de l'enquête du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ). Nous avons analysé cette enquête dans *le Monde* du 3 octobre.

★ Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. 116 pages, 30 F.

EN BREF...

● *Le sport à l'école.* — La rencontre entre le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson, et le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, M. André Henry, prévue pour le 7 décembre, a été reportée au lundi 11 décembre. MM. Soisson et Henry discuteront de l'application du « plan de relance » de l'éducation physique et sportive à l'école.

● *Fermeture d'un lycée à Lyon.* — Le lycée Lumière, de Lyon, a été fermé, mercredi 6 décembre, par décision du rectorat. La vie de l'établissement était perturbée depuis le 1er décembre par une partie des treize cents élèves en grève pour obtenir une modification du règlement intérieur, notamment sur le régime des sorties pour les pensionnaires. Après une assemblée générale, les enseignants du SNES et du SGEN-C.F.D.T. ont protesté « *contre la fermeture décidée par la direction sans qu'ils aient été consultés et qui constitue un durcissement devant les revendications des élèves qu'ils estiment légitimes* ». Ces enseignants demandent la réouverture de l'établissement « *sans inscription individuelle des élèves* ». Ces derniers avaient demandé qu'une réunion du conseil d'administration ait lieu avant Noël, ce que la majorité du conseil a refusé. — *(Corr.)*

● *Opération « écoles désertes » dans le Val-de-Marne.* — Les parents d'élèves du Val-de-Marne sont invités à ne pas envoyer leurs enfants à l'école le samedi 9 décembre. Le conseil départemental de la Fédération Cornec, qui lance cette opération, évalue à cent cinquante le nombre d'instituteurs absents en raison de congés de maladie ou de maternité, de départs en stage de trois mois ou en formation pour deux ans. Plusieurs mouvements de protestation ont déjà eu lieu ou continuent dans le département. L'école Makarenko à Vitry-sur-Seine, la maternelle Danielle-Casanova à Ivry-sur-Seine, trois groupes scolaires de Fresnes, l'école Buffon à Thiais, l'école Oudinot à Joinville-le-Pont ont été occupés par des parents. Depuis le 4 décembre, une « classe sauvage » fonctionne à l'école Ferdinand-Buisson à Villiers-sur-Marne.

LES ÉLECTIONS DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Nous représentons les deux tiers des parents
affirme M. Cornec

« *Est-il normal de devoir attendre plus d'un mois après la clôture des élections aux conseils d'établissement des lycées et collèges pour en connaître les résultats ?* » M. Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), est mécontent de ce retard, d'autant plus que les résultats ont été publiés par le ministère (*le Monde* du 6 décembre) sans le détail par académie, par département et *a fortiori* par établissement.

La F.C.P.E. met d'ailleurs en doute l'exactitude des résultats. La « persistance » de listes recouvrant les élus « divers » l'inquiète. « *Nous aimerions vérifier,* a déclaré M. Jean Cornec à la presse, *qu'il ne se cache pas des listes de fédérations derrière ces « divers* ». La F.C.P.E. a donc l'intention de demander au ministère de l'éducation la mise en place l'an prochain de « commissions départementales de vérification » où seraient représentées toutes les fédérations.

M. Jean Cornec estime toutefois que sa fédération a tout lieu d'être satisfaite des résultats. « *Une baisse de 0,1 % n'est guère significative. Il reste une évidence : nous représentons les deux tiers des parents, deux fois plus que la Fédération Lagarde* » (1). M. Cornec attribue la baisse de la participation des électeurs (37,9 % contre 40,1 % l'an dernier) à l'absence de publicité télévisuelle sur ces élections, et surtout à « *la déception ressentie par les élus et les parents de la base à propos d'une participation-peau de chagrin dont ils se demandent de plus en plus à quoi elle sert* ».

(1) La fédération Cornec a obtenu 61 % des voix et 63,6 % des sièges dans l'ensemble du second degré.

PROTESTATIONS SYNDICALES CONTRE LE PROJET DU C.N.P.F. DE CRÉER SES PROPRES FILIÈRES DE FORMATION

Les projets du C.N.P.F. de créer ses propres filières de formation pour lutter contre le chômage des jeunes et l'inadaptation de l'enseignement public (*le Monde* daté 3-4 décembre) ont provoqué un certain nombre de réactions.

● LE SNES (Syndicat national des enseignements de second degré, affilié à la FEN) souligne « *le caractère scandaleux de ces propositions, qui visent à asservir davantage une plus grande partie de la jeunesse et des travailleurs aux seuls intérêts du patronat, sacrifiant délibérément les besoins des jeunes et de la société à l'avenir économique du pays* ».

● Le SGEN (Syndicat général de l'éducation nationale, affilié à la C.F.D.T.) estime que « *le patronat renverse scandaleusement les rôles en criant que l'école est fautive, alors que c'est lui et lui seul qui embauche... et licencie* ».

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
COURS SPECIAUX DE NOEL
★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyenne 9 étud.).
★ Ecouteurs dans toutes les chambres.
★ Laboratoire de langues moderne.
★ Ecole reconnue par le ministre de l'Education anglais.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer, 100 km de Londres.
Ecrivez au : REGENCY RAMSGATE KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12
ou : Mme Bouillon
4, rue de la Persévérance
95 EAUBONNE
Tél. : 959-26-33 en soirée.

SCIENCES

PIONEER-VENUS-2 VA ENTRER DANS L'ATMOSPHÈRE VÉNUSIENNE

L'Étoile du berger reçoit des visites : depuis le lundi 4 décembre, la sonde américaine Pioneer-Venus-1 est en orbite autour de Vénus. Elle a commencé à photographier la planète et montré que la haute atmosphère, repoussée par le « vent » solaire, s'étend moins loin qu'on ne pensait. Samedi 9, vers 18 h. 30 (heure française), la sonde Pioneer-Venuss-2 et les quatre capsules qu'elle transportait entreront dans l'atmosphère vénusienne. Pendant la petite heure que durera leur descente en parachute, les capsules feront de nombreuses mesures qui doivent multiplier nos connaissances sur l'atmosphère dense, chaude et nuageuse qui entoure Vénus.

Le 21 et le 25 décembre, les sondes soviétiques Vénus-11 et Vénus-12 atteindront à leur tour la planète : au Nouvel An, notre plus proche voisine devrait donc nous sembler bien moins mystérieuse.

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

La chambre à bulles Gargamelle du CERN est inutilisable pour une durée indéterminée

Gargamelle est cassée : la grande chambre à bulles de l'Organisation européenne de recherche nucléaire (CERN), à Genève, est hors service pour une durée indéterminée, mais qui sera longue. Le 26 octobre dernier, des traces de propane sont apparues *sous l'installation*, indiquant une fuite dans l'énorme chambre, longue de 4,8 mètres, qui contient 24 000 litres de propane. Des examens ont ensuite montré une très fine fissure du métal, longue de 13 centimètres, qui laisse passer un peu de propane quand la pression dépasse 20 bars (vingt fois la pression atmosphérique).

On ignore encore si le corps de chambre est réparable. Il semble qu'il faudra au moins renvoyer en usine, chez Creusot-Loire. Comme Creusot-Loire est aussi le constructeur des chaudières nucléaires françaises, cet incident risque d'alimenter la contestation anti-nucléaire, en jetant un doute sur la longévité de ces matériels.

Il ne faut cependant pas pousser la comparaison : la qualité de l'acier n'est pas la même et les conditions d'utilisation sont fort différentes. Depuis les premiers essais, en décembre 1970, Gargamelle a subi 1,4 million de cycles ; chacun comporte une mise en pression à 28 bars suivie d'une détente rapide, qui porte le liquide à ébullition. Celle-ci s'amorce le long des trajectoires des particules qui ont traversé la chambre ; les trajectoires sont ainsi matérialisées par un chapelet de bulles microscopiques.

Aux contraintes exercées par ces cycles pression-détente s'ajoutent celles dues aux forces magnétiques, la chambre étant placée entre les pôles d'un énorme électro-aimant.

Gargamelle fut construite à la suite d'une convention signée en 1965 entre le CERN et le *Commissariat à l'énergie atomique*. Alors que la plupart des chambres à bulles sont remplies d'hydrogène liquide, cele-ci utilise un liquide lourd, propane ou halogénure de carbone (Fréon), suivant les expériences. Elle est ainsi bien adaptée à la détection des réactions produites par les neutrinos, et a permis de nombreuses découvertes. La principale fut, en 1973, celle des « *courants neutres* » (réactions dans lesquelles le neutrino ne se transforme pas en une autre particule). — M. A.

F.O. ET LES STATUTS DE LA COGEMA

Dans l'article sur la décision du Conseil d'État relative aux statuts de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) paru dans *le Monde* daté 3-4 décembre, nous indiquions que le Conseil statuait à la demande de deux organisations syndicales, dont l'Union nationale des syndicats de l'énergie nucléaire. Le titre exact de cette organisation est Union nationale des syndicats de l'énergie nucléaire, de la recherche et des industries connexes C.G.T.-F.O. (UNSENRIC-C.G.T.-F.O.).

RELIGION

CONFESSIONS DE FOI JUIVES

Moi, croyant, privilégié et mégalomane

Dans la série des confessions de foi non chrétiennes, nous avons publié (« le Monde » du 5 décembre) une première confession de foi juive. En voici une seconde, celle du rabbin Josy Eisenberg.

par JOSY EISENBERG

TEMOIGNER de sa foi exige d'abord de la mettre à distance et de l'objectiver. Or faire de ma foi un objet — fût-ce de réflexion — m'apparaît *a priori* comme une entreprise impossible.

Je distingue malaisément la frontière où s'arrêterait mon identité et où commencerait ma foi. Je ne puis la mettre tout entière en dehors de moi, n'étant jamais tout entier en dehors d'elle.

Manquerais-je d'audace et d'imagination au point de ne pouvoir m'inventer une vie d'athée semblable à celles que je côtoie sans cesse ? Certes non. Mais à quoi un tel artifice me servirait-il ? Je pourrais tout aussi bien m'imaginer en bébé-éprouvette ou en enfant trouvé. Cela ne modifierait aucunement l'obstinée présence des faits : né au sein d'une famille juive, c'est dans l'intense judaïsme de ma famille que ma foi a poussé ses racines et pulsé sa sève.

Un enfant juif reçoit la foi en même temps qu'il reçoit la vie.

Le père, la mère et le Saint-Esprit

Je ne puis donc parler de ma foi qu'en en suivant la genèse et le cheminement. La foi est autobiographique.

Le premier temps est celui de la *présence*. Un enfant élevé dans la tradition juive vit tout ensemble avec Dieu et avec ses parents. Dieu est aussi présent dans la vie quotidienne, réellement présent — notre Présence réelle — que les visages de son père et de sa mère. Le système de communication avec le monde extérieur qu'il apprend petit à petit lui sert simultanément à dialoguer avec ses géniteurs et à parler à son Créateur. Les sentiments qui s'épanouissent en *lui* — l'amour, la joie, la crainte, le devoir, le respect — valent tout autant pour le Père céleste que pour les parents de chair et de sang.

Me remémorant mes années d'enfance, scandées par le rythme quotidien des prières et des rites, je prends aujourd'hui conscience de ce que, des trois parents dont je partageais la vie, les exigences et la tendresse, c'était sans doute Dieu qui était le plus constamment présent. Lui ne me quittait jamais des yeux, et je ne le quittais jamais du cœur. Vivre, pour un enfant juif, c'est être relié à son Créateur par un cordon ombilical pourvu d'une multitude de signaux — les commandements — qui permettent de communiquer avec lui. J'avoue avoir vécu naturellement tous les poncifs des manuels de piété. J'étais sans cesse sous le regard d'un Père éternel qui *observait* à la jumelle mes moindres faits et gestes. Et il m'était impossible de traverser en dehors des clous...

Ce premier temps de la foi n'est pas révolu. Je crois qu'il ne peut l'être. *Aujourd'hui* encore, je me sens habité par cette présence obsédante et constitué par elle au même titre que par mes chromosomes. La foi fait partie intégrante de ma mémoire génétique. Si les gènes sont avant tout *mémoire* et programme, la foi est ma mémoire et je suis son programme.

Mais, bien entendu, la foi de l'enfance n'est que l'enfance de la foi : lorsque l'enfant disparaît, le cercle de famille s'agrandit. Dans le champ de conscience de l'adolescent, d'autres références et centres d'intérêts que les parents surgissent. La vie, dans le flux fécond de ses richesses et de ses épanouissements, modifie et *relativise* la relation parentale. Dieu n'échappe pas à cette distanciation. S'éloigne-t-il réellement ? Je ne le pense pas. Simplement, le monde se peuple davantage et cesse d'être le lieu exclusif du *One God Show*. La communication — la foi — se diversifie. La monodie devient polyphonie. Au vert paradis des amours de Dieu enfantines succède la bruyante école de la vie, de ses brisures et de ses incomplétudes. Et il faut apprendre à conjuguer l'obsédante présence avec l'absence insidieuse, le Dieu vivant avec la mort du Père, le démiurge avec l'apprenti-sorcier.

La chair se fait verbe

Le second temps, ce serait celui du silence, si la nature de la foi n'avait horreur du vide.

Peut-être découvrira-t-on ici un premier caractère spécifique de la foi juive. Car mes rapports avec Dieu le Père, sans doute n'importe quel croyant de n'importe quelle confession les a-t-il vécus, différemment certes, selon d'autres cheminements, mais sans doute tout aussi intensément.

Alors qu'au nécessaire avènement de l'absence, le judaïsme répond par ce qui me paraît être l'essence de son message : l'avènement de la Parole.

Le Dieu du discours succède au Dieu de la bio-genèse. Le relais s'opère d'ailleurs dès l'enfance : Dieu est présent dans les mots, et chaque enfant juif a vécu les émerveillements que Sartre a décrits dans le livre qui porte ce titre. Là où le physicien découvre que le vide n'existe pas, le juif sait qu'il est peuplé de mots. Bible, Talmud, Cabbale, Hassidisme, Commentaires, aphorismes, poèmes liturgiques : entre Dieu et l'homme, la religiosité juive a sécrété un vaste réseau de communications verbales, tissu interstitiel dont les subtiles ramifications tressent un pont suspendu sur l'abîme du vide qui sépare le Dieu caché de la quête de l'homme.

On pourrait aisément définir la foi juive dans les termes que Lacan a utilisés pour parler de l'inconscient, et dire qu'elle est structurée comme un langage. Ce langage n'est d'ailleurs pas sans rapports avec l'inconscient, puisque toute l'exégèse juive consiste à chercher, au-delà de ce qui a été dit, le non-dit du discours biblique. Et s'il serait peut-être inconvenant d'affirmer qu'à travers la parole biblique, ses silences, ses associations verbales, les rabbins ont aussi cherché à pénétrer sinon l'inconscient divin, tout au moins l'informulé du discours, peut-être l'ineffable, cependant je sais que Dieu se révèle aussi dans l'inconscient du discours des rabbins.

Etre juif, c'est donc d'abord disposer, pour connaître Dieu invisible, incorporel, intangible, d'une série de discours de Dieu et sur Dieu. C'est chercher Dieu à travers un langage dont toute l'histoire d'Israël n'est rien d'autre qu'un écho sonore. Ces termes évoquent Victor Hugo : la fonction du poète, que Dieu *« mit au centre de tout comme un écho sonore »*, c'est sans doute là la vocation d'Israël.

Je n'aurais donc de Dieu qu'une connaissance « médiatisée » ? Certes. Etre juif, c'est accepter en toute humilité de ne pouvoir rencontrer Dieu qu'au travers des multiples expériences de ceux qui l'ont avant moi *rencontré*. Et c'est être solidaire, sinon inconditionnel, de la somme de ces expériences. Tout comme l'enfant, passant de la famille à l'école, quitte l'expérience individuelle pour découvrir le groupe et adhérer aux valeurs collectives qu'il incarne, le passage à l'état adulte de la foi de l'enfant juif implique l'adhésion de principe à la mémoire collective de mon peuple.

C'est là aussi que la foi juive constitue un privilège. Je ne suis pas seul pour chercher Dieu. Je vis cette quête comme un travail d'équipe. Je bénéficie des découvertes de tous les chercheurs qui m'ont précédé, et de ceux qui m'entourent. Dieu n'est pas pour moi matière morte ni abstraite équation. La connaissance de Dieu, l'amour et le tremblement, l'attente et l'extase, la présence et l'absence : tout cela que je cherche et que je vis, des générations d'hommes l'ont expérimenté avant moi. Ils ont pris des notes, dans l'incertain laboratoire de l'histoire. Mon privilège, c'est que j'en dispose. L'histoire juive n'est rien d'autre qu'une longue série de variations sur le thème de Dieu. Ce thème demeurera caché jusqu'aux ultimes béatitudes. Mais un ordinateur, analysant les variations, peut tout au moins s'approcher du thème.

Disposer de la transmission d'un certain savoir, non pas sur Dieu — que peut-on savoir ? — mais sur une forme du « vécu de Dieu » incarnée dans l'histoire : c'est sans doute là le privilège juif, le sens véritable de mon élection et de ma différence. Privilège au demeurant ambivalent : on peut aussi crouler sous le savoir. Dieu est dans les mots, disais-je. Qu'on me pardonne : c'était encore l'enfant qui parlait. Dieu est derrière les mots. Dieu est enfoui sous les mots, et, pour le trouver, il faut quelquefois faire le travail de Schliemann à Troie. Gare au sable des mots et à la sédimentation des discours. Il faut aussi savoir prendre la pioche et la pelle et dégager les décombres des mots pour retrouver le paysage originel. Qu'importe, l'essentiel est de savoir en quel lieu précis on doit faire les fouilles. Et l'on pourrait encore dire de la foi qu'elle est ce qui reste quand on a tout oublié. Mais pour oublier il faut évidemment d'abord savoir.

Il reste que l'essence de la foi juive, précisément de par sa modalité particulière, c'est sa finalité. Si je donne tant de prix au discours, c'est que le discours donne du prix à ma vie. Il n'est de juif que mégalomane. Si je suis digne que Dieu me parle — même indirectement, — de quoi ne suis-je pas digne ? Ou, *plus* précisément, de quoi ne suis-je pas responsable ? Si Dieu m'a parlé — me parle, — c'est qu'il croit en moi. La foi juive prend appui sur la foi en Dieu pour rebondir sur la seule dimension qui lui donne un sens autre que spéculatif : la foi en l'homme.

Juif, je ne suis différent des autres hommes que parce que j'ai — peut-être — davantage scruté la parole. Mais je ne suis que le témoin, quelquefois le porte-parole, d'un message qui à travers mon existence concerne l'humanité entière. Pour reprendre l'heureuse expression d'Abraham Herschel, *« Dieu est en quête de l'homme »*, ou comme le disait le juif de Psyzha : *« Je sais que je ne suis rien, et pourtant j'existe. »* Et je ne vis que pour partager ma mégalomanie — Dieu croit en moi — avec tous mes frères en humanité.

Du mot hébraïque qui désigne la foi — *Emouna* — est dérivé le mot *Amen*. Il signifie : solidité. Dire *Amen*, ce n'est pas se réfugier dans la résignation. Tout au contraire : c'est exprimer une conviction et une exigence.

Conviction : toute existence humaine est porteuse de signification. *Nommé* par Dieu, tout homme est *appelé* par Dieu. Ma foi juive m'aide à le savoir : mais tous ceux, juifs et Gentils, qui ne le savent pas, ou le nient, ne sont pas moins nécessaires que moi à la réalisation du projet divin.

Exigence : il faut que le monde réussisse. *Amen :* le monde est, dans son principe, fiable. *Amen :* l'histoire est, dans sa finalité, solide.

Contrairement à ce que d'aucuns pensent — *(« Vous avez la foi, quelle grâce, cela doit vous aider à vivre !... »)* — ni cette conviction ni cette exigence ne rendent l'existence très confortable. Sans doute donnent-elles plus de densité ou d'intensité au bonheur, vécu et partagé avec la source infinie et porteur d'étincelles d'éternité. Mais ma foi rend aussi insupportable tout ce qui, ici-bas, jure si fort avec elle.

Athée, je ne combattrais sans doute pas moins catégoriquement la haine, la violence, le fascisme, l'injustice ou l'hypocrisie. Mais je pourrais peut-être me donner les gants de penser que ce sont là les sécrétions naturelles de toute société.

Athée, je pourrais peut-être aussi prendre le mal du monde en patience en attendant que s'achève — dans combien de millénaires ? — le lent processus de l'évolution de l'espèce qui transformera les loups en hommes.

Croyant, et convaincu que les choses se jouent *hic et nunc*, je suis nécessairement impatient. Parce que toute vie humaine est un absolu. *« Qui sauve un homme sauve le monde »*, disaient les rabbins du Talmud. Chaque fois qu'un homme est torturé, c'est Dieu qui, incompréhensiblement, échoue et *souffre*. Et aucune justice compensatoire — *les récompenses de l'au-delà* — ne pourra jamais réparer cet échec.

Pourquoi Dieu supporte-t-il tout cela ? Je ne sais rien, somme toute, puisque je ne puis répondre à cette question. Peut-être ma foi juive consiste-t-elle alors à assumer entièrement une audacieuse hypothèse de la mystique juive. Ce n'est pas l'homme qui attend le Messie ; c'est le Messie qui attend l'homme. Le Messie — la Présence — est prisonnier quelque part, ligoté par notre violence, dans l'un des goulags, Cambodge ou Argentine, que chaque siècle a fait naître. Si j'accomplis chaque jour les rites dérisoires et pourtant essentiels de mon éphémère condition d'homme juif, c'est pour ne pas oublier que l'homme libérera définitivement l'homme seulement lorsqu'il aura su, par son amour, son cri et sa révolte, libérer Dieu.

Prochain article :

UNE CONFESSION DE FOI MUSULMANE : ALI MERAD

Faites valider vos bulletins chez tous les dépositaires portant l'enseigne
LOTO
LO 42



SARCO
Une gamme de canapés lits avec option matelas à ressorts (label NF).
EXPOSITION • DÉMONSTRATION
CAPÉLOU
Seule adresse de vente : 37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE PARIS XIe • Métro Parmentier
Tél. 357.46.35



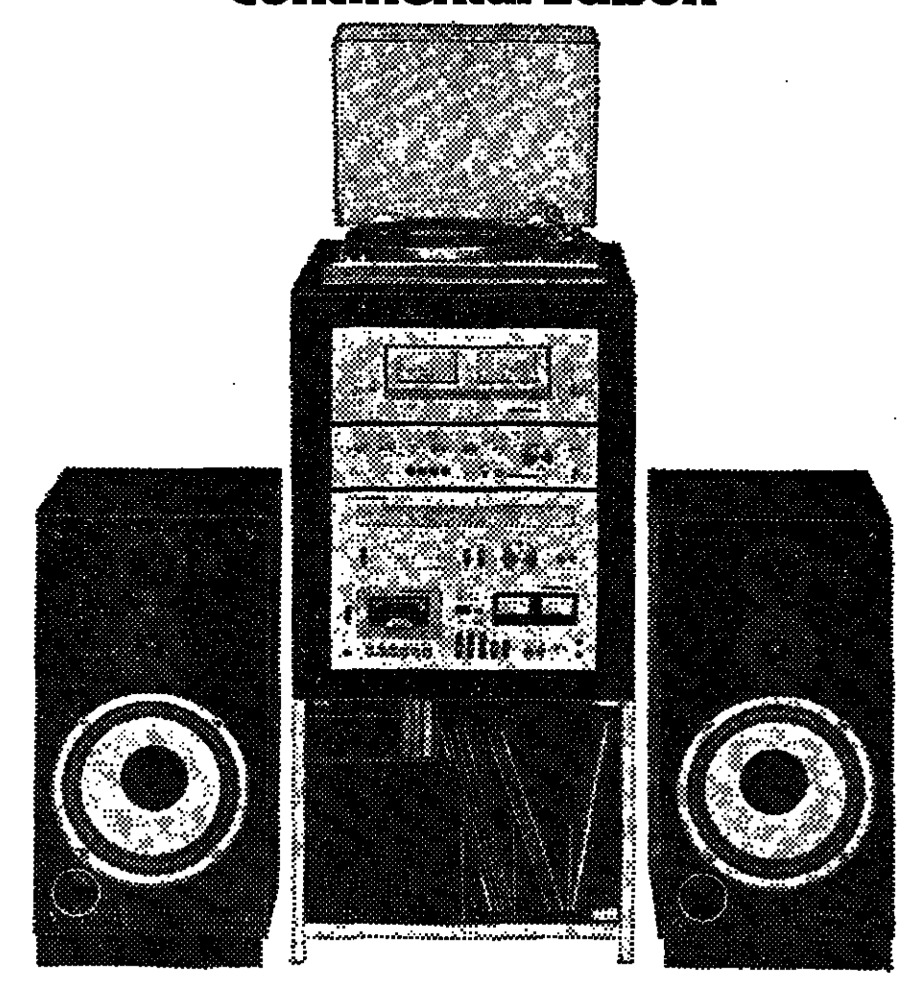
festival de la hi-fi

QUI DIT MIEUX !

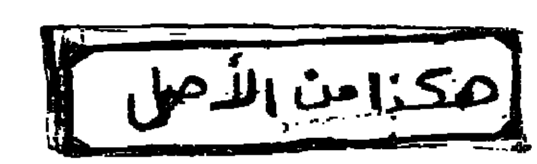
notre sélection : chaîne Continental Edison hifithèque et enceintes en laque de Chine.
13 875 F.

Platine TD 9858 moteur linéaire
semi-automatique, entraînement direct, cellule magnétique
Préamplificateur P 9801
bande passante 10 Hz à 70 kHz, taux de distorsion harmonique total < 0,008 %, rapport signal/bruit 90 dB.
Amplificateur de puissance A 9802
puissance nominale 80 W efficaces.
Tuner TU 9745
PO, GO, FM, sensibilité mono à 26 dB < 1 uV
Lecteur-enregistreur de cassettes LE 9868
équipé Dolby et mémoire.
Enceinte CE 9896
type laque de chine noire. Bass-reflex à trois voies impédance 8 ohms, conforme à la norme NFC 9745
Meuble R.V.S. 41, L 540, H 1100, P 465 mm

Continental Edison



Galeries Lafayette
jusqu'au 30 décembre, Haussmann, Montparnasse, Belle-Épine.
dufayel



Le cadeau
choisi à temps
est celui qui
fait plaisir.

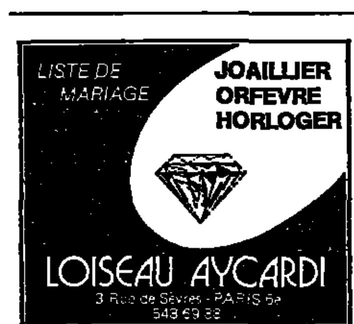
LANCEL
cadeaux
maroquinerie • bagages

Magasins Lancel : PARIS • Opéra • Rond-Point des Champs-Elysées • 43 rue de Rennes • Palais des Congrès, Porte Maillot • PARLY 2 • VELIZY 2 • CRETEIL-SOLEIL • LYON • NICE • TOULOUSE • AJACCIO



GODECHOT et PAULIET
86, avenue R. Poincaré (16)
Place Victor-Hugo
Tél. : 727.34.90
DIAMANTS
RUBIS - SAPHIR - ÉMERAUDE
ACHATS • VENTES
EXPERTISES GRATUITES

L'ARMAGNAC
CLES DES DUCS
issu de vieux cépages Gascons est distillé lentement puis vieilli dans des fûts de chêne à Panjas. Gers.





LATREILLE
sa boutique 30 ans
53, rue saint-andré-des-arts
75006 paris. tél. : 329.44.10



FORSHO
LA MAISON DU LODEN
146 rue de Rivoli Paris 1er
tél. 260.13.51 métro Louvre
Parking Place du Louvre

LA BAGAGERIE®
Le style "Bagagerie" pour cette musette en lézard. vaste et décontractée, se porte en bandoulière. (noir, marron) 295 F
Paris : 13, rue Tronchet, 75008
41, rue du Four, 75006
74, rue de Passy, 75016
Tour Maine-Montparnasse, 75015
Lyon . La Part-Dieu, magasin 107, niveau 1

(Publicité)
SOCIÉTÉ DE COMPTABILITÉ DE FRANCE
Reconnue d'utilité publique
AVIS D'OUVERTURE DE SÉMINAIRE A PARIS
RÉÉVALUATION DES BILANS
Les 21, 22, 23 décembre, 27, 28, 29 décembre,
8, 9, 10 janvier 1979
RENSEIGNEMENTS :
S.C.F. - F.P.C., 39, rue de Moscou,
75008 PARIS. — Tél. : 292-23-26.

CARNET

Mariages

— M. et Mme Serge ADAMOWICZ ont la joie de faire part du mariage de leur fils,

Stéphane
avec
Mlle Norma CHERREZ - RUIZ,

qui a été célébré le 5 novembre dernier à la chapelle du collège de Guayaquil (Equateur).

26, rue Saussier-Leroy, Paris (17e).

Décès

ROGER DUTILH

Mme Maryse Dutilh, son épouse,
Mlle Colette Dutilh, sa fille,
Mme Odette Dutilh,
M. et Mme Fernand Carel,
Mme Geneviève Carel,
Mme Allema Pereira,
Mme Nicole Boetti,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger DUTILH,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 30 novembre.

Le service religieux en l'église Saint-Philippe du Roule et l'inhumation au cimetière de Belleville ont eu lieu dans l'intimité.

20, rue du Cirque, 75008 Paris.

[Né le 22 avril 1900 à Aire-sur-Adour (Landes), licencié en droit, Roger Dutilh avait été rédacteur au « Petit Journal », au « Journal », avant d'être secrétaire général du « Quotidien », puis rédacteur en chef de la « Dépêche de Paris ». Il était entré au service politique du « Monde » en 1949 et il avait collaboré à notre journal jusqu'en 1956.

« Le Monde » présente à la famille de Roger Duthil ses bien sincères condoléances.]

JEAN GERVAIS

Nous apprenons le décès de

M. Jean GERVAIS,
préfet honoraire.

[Né en 1910 à Châteauroux, docteur en droit, M. Gervais était entré dans la carrière préfectorale en 1936, après avoir été avocat au barreau d'Albi. Après plusieurs postes de sous-préfet, il devient en 1945 directeur du cabinet de M. Michel Debré, commissaire de la République à Angers. Il est ensuite préfet de l'Orne, puis de l'Eure-et-Loir, avant d'être nommé en 1956 directeur du cabinet de M. Maurice Papon, alors préfet de police. Nommé préfet de Meurthe-et-Moselle en 1962 et préfet honoraire en 1969, il devient ensuite président-directeur général de la Société Approvisionnement, Transport aérien, Distribution, administrateur de Velcro-France et conseil juridique à la Banque de l'Eurafrique.]

— Mme Louis Cartry, née Madeleine Beauquier,
Mme Jeanne Roux, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Denise Cartry,
M. et Mme Alain Cartry et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Cartry et leurs enfants,
Mme veuve Paul Jeancolas,
Mlle Germaine Jeancolas,
Les familles parentes et alliées,
font part du décès, survenu à Castelnau-le-Lez, le 30 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-septième année, de

M. Louis CARTRY,
directeur honoraire des finances de la Tunisie,
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945.

Selon la volonté expresse du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le docteur Françoise Clouzet, Régis et Angela,
M. et Mme Louis Clouzet,
font part du décès, le 6 décembre, à l'âge de quarante et un ans, du

docteur Jean CLOUZET.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 décembre, à 13 h. 45, en la *chapelle du Père-Lachaise*.
Ni fleurs ni couronnes.
7, rue Marbeuf, 75008 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Bernard Kessler,
M. et Mme Dan Kessler et leurs filles, Joëlle, Edith et Ruth,
M. et Mme Paul Kessler et leurs enfants, Anne, David et Emmanuel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joséfa KESSLER,
née Rosenberg,

leur épouse, mère et grand-mère, survenu le 7 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation a eu lieu le vendredi 8 décembre, dans une stricte *intimité*.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Ottawa (Canada).
98, rue Jean-Jaurès,
92300 Levallois-Perret.

— Mme Charles Klein, née Jeanne Scaglia,
M. et Mme Jean Klein, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Klein et leurs enfants,
Mlle Jacqueline Klein,
Mlle Madeleine Klein,
Les familles Klein, Lux, Mougeot, Clemencin, Scaglia, Froin, Ackerman, Bach, Leonetti, Biancconi, les familles apparentées et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles KLEIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
officier du Ouissam Alaouite,

survenu à Grenoble, le 30 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 2 décembre, à la chapelle de l'hôpital civil de La Tronche.
24, boulevard du Maréchal-Leclerc,
38000 Grenoble.

— Saint-Christophe-en-Brionnais, Bourg-en-Bresse, Pradines, Dijon.
M. et Mme Maurice Lafay, leurs enfants et petits-enfants,
Yvonne Lafay, en religion sœur Anselme,
Suzanne Lafay, en religion sœur Marie-Suzanne,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean LAFAY,
née Gabrielle Charmillon,

pieusement survenu à Charlieu, le 28 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les funérailles ont eu lieu le vendredi 1er décembre, en l'église de Saint-Christophe-en-Brionnais.
Priez pour elle.

— Mme Pierre Martin,
M. Michel-Louis Martin,
M. et Mme Philippe Cassou-Noguès,
M. le recteur honoraire Emile Delage,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MARTIN,
officier en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
et des T.O.E.

Ses obsèques ont eu lieu à Bordeaux-Cauderan, dans la plus stricte intimité, le 6 décembre 1978.

31, rue de la Tour-d'Auvergne,
33200 Bordeaux.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Félix MOUTON,
née Yolande Foye,

survenu en son domicile, le 6 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-seizième année, munie des sacrements de l'Eglise.
De la part de ses enfants :
Mme Pierre Mouton,
M. et Mme Jacques Mouton,
M. René Mouton,
M. et Mme Roger Mouton,
Comte et comtesse de Faletans,
De ses petits-enfants et de ses arrière-petits-enfants.
Hauterive,
1195 Bursinel, Vaud (Suisse).

— Mme Georges Parrot, son épouse,
M. et Mme Mauro Miglietti,
Mme Françoise Parrot,
ses enfants,
Fabrice Miglietti,
Patricia et Franck Hanlet,
ses petits-enfants,
Mme René Parrot,
Toute la famille et les proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PARROT,
ingénieur des Arts et Métiers,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 décembre 1978 dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 9 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Victor de Meylan-le-Haut (Isère), dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

181, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— La direction et le personnel de la Société Rexor ont le regret de faire part du *décès de leur président* d'honneur,

M. Georges PARROT,

survenu le 6 décembre 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Philippe PERREAU,
née Anna Nidiau,

survenu le 30 novembre 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 décembre 1978, à 14 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, sa paroisse, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris (16e).

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André RAMAS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1940,

survenu pieusement, dans sa quatre-vingt-troisième année.
De la part de :
Mme André Ramas, son épouse,
M. et Mme Jacques Francou, ses enfants,
M. et Mme Michel Francou et leur fille Caroline,
M. et Mme André Charlot,
M. et Mme Yves Pitou,
Sandrine, Sonia et Solène,
M. et Mme Christian Auzet,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Notre-Dame de Chatou, le samedi 9 décembre 1978, à 8 h. 45.
Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Camille-Perier,
78400 Chatou.

Remerciements

— M. Salomon Chemla, ses enfants,
Et toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur, lors du décès de leur chère et regrettée

Mme Salomon CHEMLA,
née Elise Saada,

Les prières de huitaine seront dites le samedi 9 décembre 1978, à 11 heures, à la synagogue Buffault, 28, rue Buffault, Paris (9e).

Anniversaires

— Le 10 décembre 1977, disparaissait

Jacques BOUNIN,
commissaire de la République
à la Libération.

Ceux qui l'ont connu se souviennent.

— Pour le trentième anniversaire, le 10 décembre, du décès de

M. Léopold CARTERET,
libraire-éditeur d'art,
expert,

auteur du « Trésor du Bibliophile », une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— Le 16 décembre 1969, il y a maintenant neuf ans,

Mme Nicolette CASTELLI,
épouse Serafino,

était rappelée à Dieu.
Que ceux qu'elle a connus et aimés veuillent bien se recueillir quelques instants en pensant à elle.
Qu'ils prient pour qu'elle connaisse le repos et la paix.

Avis de messe

— Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

Evline François
PERROUX-COSTE

le lundi 11 décembre 1978, à 12 h. 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris (7e).
De la part de :
François Perroux,
M.-L. Coste,
E.-S. Coste.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, lundi 11 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Solange Lamothe, née Waldmann : « Les mots composés formés de deux éléments lexicaux ».

— Université de Paris-V, jeudi 14 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Françoise Bacher : « L'organisation et l'interprétation des enquêtes en psychologie ».

— Université de Paris-V, samedi 16 décembre, à 13 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Mohand Salem Chaker : « Un parler berbère d'Algérie (kabyle) : syntaxe ».

Communications diverses

— Les Grandes Conférences de Paris et le nouveau club Libertés, qui proposent des débats hebdomadaires sur les grands problèmes d'actualité, organisent à Paris, le lundi 11 décembre, de 18 h. 30 à 20 heures, au 35, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris (8e), un débat public sur la situation au Vietnam, auquel participeront sœur Vandermeersch et Jean Lacouture. Pour y assister, écrire en joignant une enveloppe timbrée et libellée au club Libertés, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

A ceux que vous aimez,
offrez ce que vous aimez :
« Indian Tonic » à l'orange amère,
l'un des deux SCHWEPPES.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Actualité de Chateaubriand

L'Académie des sciences morales et politiques vient de réunir sa séance publique annuelle.

En ouvrant la séance de l'Académie des sciences morales et politiques, son président, M. Pierre-Maxime Schuhl, a retracé, comme de coutume, l'activité de la compagnie au cours de cette année.

Il a rappelé les deuils qui l'ont frappée : la mort d'André François-Poncet, Jacques Chastenet, Jacques Rueff, Wilfrid Baumgartner, Marcel Dunan, et passé en revue les thèmes des communications présentées aux séances du lundi. Parmi les changements survenus au sein du bureau, le plus important est le remplacement par M. Bernard Chenot de M. Pierre Clarac, qui souhaitait être déchargé de ses fonctions de secrétaire perpétuel. D'autre part, le président a signalé l'élection de M. Edouard Bonnefous, membre de l'Académie, au poste de chancelier de l'Institut — et salué le dernier venu : M. Henri Amouroux.

M. Jean Fourastié a donné ensuite lecture de la liste des prix et récompenses décernés en 1978.

Les votes : prix Victor Cousin, à Mme Ilsetraut Hadot ; prix Crouzet, à Mme Jeanne Dubouchet ; prix Dagnan-Bouveret, à Mlle Colette Ganochaud ; prix Victor Delbos, à M. Tetsuya Shiokawa ; prix Charles Lambert, à M. Jean-Luc Marion ; prix Charles Levêque, à M. Tzvetan Todorov ; prix Paul Vigne d'Octon, au docteur Henri Fischer, prix Odilon Barrot, à MM. Roger Merle eu André Vitu ; prix Léon Juliot de la Morandière, à M. André Ponsard ; prix Saintour, à *l'Annuaire de l'Afrique du Nord ;* prix Charles Dupin, à Christian Stoffaës ; prix Gustave Chaix d'Est-Ange, à M. Lyon Case; prix Drouyn de Lhuys, à Luc Monnier ; prix Paul-Michel Perret, à M. Félix Bonafé ; prix Joseph du Teil, à M. Georges Livet ; prix Demolombe, à M. Alain Plantey ; prix le Dissez de Penanbrun, à M. Pierre Pascal ; prix Halphen, à Huguette Ulrich ; prix Ernest Lemonon, à M. Bertrand Badie ; prix François-Joseph Audiffred, à *l'Ecole à l'hôpital ;* prix d'Aumale, à Mlle Josiane Criscuolo ; fondation Claude Berthault, à M. Bernard Le Vu ; fondations Debrousse, Gas, Forestier et Pouchard, à la Société des études renaniennes ; fondation du chanoine Delpeuch, à l'abbé Jean Charay ; fondation Henri Texier, au château de Versailles ; fondation du général Muteau, au Souvenir français.

Enfin, M. Bernard Chenot, secrétaire perpétuel, a traité de l'« Actualité de Chateaubriand », et d'abord rendu hommage à M. Pierre Clarac dont les travaux sur l'auteur du *Génie du christianisme* lui ont été d'un grand secours. Car les enseignements de Chateaubriand sont toujours valables. N'a-t-il pas assisté — comme *nos contemporains à leur tour* — à « une époque du monde ». Selon l'orateur, son secret est d'avoir accepté le mouvement de l'histoire, sous la sauvegarde de valeurs immuables. En moins de temps encore que le témoin de la Révolution et de l'Empire, nos générations ont connu d'importants bouleversements politiques, assortis à des progrès techniques accélérés.

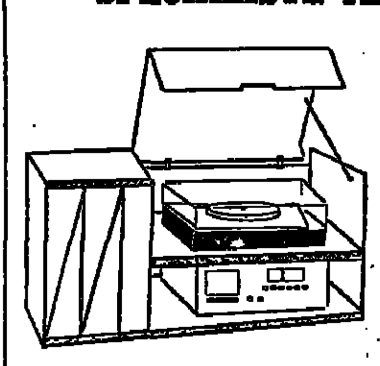
Or, M. Chenot dégage des réflexions de Chateaubriand trois principes : respect de la « vérité religieuse » dont les impératifs moraux sont le soutien de l'ordre *politique ; la liberté « qui doit* progressivement s'affirmer en tous domaines (il annonçait déjà la fin de l'âge colonial...) ; enfin l'honneur (d'où la condamnation de Louis Philippe, qui, narquois et rusé, (...) conduit dextrement sa barque sur une boue liquide »).

QUATRE CANDIDATURES A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a déclaré vacants jeudi 7 décembre les sièges d'Etienne Gilson, décédé le 19 septembre, et de Jean Guéhenno, décédé le 22 septembre. Elle a enregistré les candidatures de MM. Alain Decaux, historien, producteur de télévision, et Henri Gouhier, philosophe, ancien professeur à la faculté des lettres de Paris, au fauteuil d'Etienne Gilson, et celles de MM. Maurice Duverger, professeur à l'université de Paris-I, directeur du Centre d'analyse comparative des systèmes politiques, membre de l'American Academy of Arts and Sciences, et de Michel de Saint-Pierre, romancier, au fauteuil de Jean Guéhenno.

UN ART
UN MÉTIER
RENEL
fourreur
5, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
501-70-61 - 81-32

SPÉCIALISTE MEUBLES HI FI



PLUS
DE 100 MODÈLES
acier - laiton
plexiglas
READY-MADE
260-28-01
38, rue Jacob - 75006 PARIS
(Métro St-Germain-des-Prés)

LES PARFUMS
DU GASTRONOME
Quel cadeau original offrir à un gourmand ? Quels sont les parfums qui ne choquent pas le nez d'un gastronome ? Le smoking est-il démodé ? Une fois de plus, Gault et Millau vous surprennent. Dans le même numéro du Nouveau Guide Gault-Millau de décembre : un cahier spécial de 16 pages sur l'Ouest américain.

VENTE à VERSAILLES
Mes P. & J. MARTIN, C.-P. ass.
3, imp. Chevau-Légers, 950-58-08
DIMANCHE 10 DECEMBRE
HOTEL DES CHEVAU-LEGERS
10 heures : Livres illust. XIXe
14 heures : ART d'ASIE
GALERIE des CHEVAU-LEGERS
14 h. : ORFEVR. ANC., BIJOUX
Exposition vendredi, samedi.

Le Monde

culture

Musique

Un opéra vietnamien salle Favart

Poursuivant ses spectacles de recherche à la salle Favart, M. Rolf Liebermann présente, en coproduction avec l'Ensemble Ars Nova, deux œuvres chorégraphiques où l'on retrouve les techniques d'improvisation musicale, intéressantes quoique déjà anciennes, de Marius Constant, *les Chants de Maldoror* (1962) et *Formes* (1967), ainsi que la création mondiale du « premier opéra vietnamien » *My-Chau Trong-Thuy*, de Nguyen Thien Dao, élève d'Olivier Messiaen, qui le tient « pour un très grand musicien, un des compositeurs les plus originaux de notre époque », et ne manque pas une occasion de le répéter.

Il est bien difficile d'apprécier un spectacle qui se réclame d'une tradition orientale que l'on ne connaît guère. Le livret de Nguyen Thien Dao a le caractère élémentaire d'une vieille légende ; il chante la gloire ancienne des peuples viets et l'invasion des Chinois qui en triompèrent, par trahison, deux cents ans avant notre ère.

Le royaume de An Duong-Vong est invincible grâce à ses tambours de bronze, ses flèches de bronze et sa citadelle. Le prince chinois Trong-Thuy vient offrir la paix en demandant la main de My-Chau, la princesse vietnamienne. Ruse de guerre : My-Chau, très éprise, révèle le secret de l'invincibilité de son peuple, qui est immédiatement écrasé par la puissante armée chinoise. Le roi du Vietnam blesse sa fille à mort et se suicide. Le prince chinois révèle que, malgré sa conduite peu reluisante, il aimait vraiment My-Chau, et vient se suicider auprès d'elle.

S'il n'est pas aisé de se passionner pour une histoire aussi schématique, du moins la musique de Nguyen Thien Dao touche-t-elle par sa sincérité et sa fraîcheur : longs récits et duos lyriques d'une écriture très libre, souvent en vocalises atonales et roucoulantes aux larges écarts, orchestre discret aux sonorités rares, souvent réduit à de simples ponctuations de percussions mystérieuses, la musique se concentre ainsi dans l'expression intime de chanteurs qui sont parvenus, malgré la difficulté de chanter en vietnamien, à rendre sensible l'émotion du compositeur : Christiane Chateau, la princesse au tendre chant de rossignol, Anna Ringart, dans le rôle travesti du prince chinois, et Udo Reinemann, dont les accents dramatiques de grand interprète de lieder donnent au roi vietnamien une stature particulière.

Dans les décors en noir et blanc de Le Ba Dang, avec d'assez belles formes abstraites, évoluent des arbres et un bateau qui projettent sur la toile de fond des ombres changeantes, ainsi que les costumes métalliques des personnages aux brillantes couleurs, savamment orchestrées par les lumières de John Davis. La mise en scène de Nguyen Thien Dao obéit à une stylisation rigoureuse. Toutes ces visions délicates, minutieusement réglées, font ressortir par contraste la brutalité de l'agression chinoise, déluge de fer et de feu électronique, dominé par les cris sauvages d'un dictateur qui s'exécute, rideau baissé, entre les deux actes.

∴

Des deux œuvres de Marius Constant données en première partie, *Formes* est la plus connue. Il s'agit en réalité d'une improvisation collective de l'Ensemble Ars Nova (particulièrement brillante au début avec le grand solo de percussion de Sylvio Gualda), sur une chorégraphie au sol de Roland Petit, préalablement fixée. Ghislaine Thesmar et Jean-Pierre Franchetti firent merveille dans ce pas de deux qui, malgré quelques poses compliquées, offre de belles images de ces corps qui se nouent et se dénouent, se confondent en un être unique.

Dans *les Chants de Maldoror*, les excellents instrumentistes d'Ars Nova disposent aussi d'une certaine liberté de choix entre les « cellules » notées par Marius Constant. Mais la musique est engendrée surtout par le souffle intense des textes dits par Pierre Reynal et transmués en danse par Alain Bogreau, dont les mouvements agissent directement sur les musiciens comme ceux d'un chef d'orchestre. L'illustration plastique et musicale fait corps de plus en plus avec les prodigieuses visions de Lautréamont, qu'Alain Bogreau a traduites souvent en poses d'une lisibilité et d'une délicatesse extrêmes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 8, 9, 14, 15 et 16 décembre, salle Favart, 19 h 30.

UN THÉATRE LYRIQUE POPULAIRE A PARIS

La mairie de Paris indique, jeudi 7 décembre, dans un communiqué : « *Dans la perspective de la création d'un théâtre lyrique populaire à Paris, le maire de Paris a pris contact avec M Alain Lombard, actuel directeur de l'Opéra du Rhin. Celui-ci lui a donné son acceptation de principe pour prendre la direction artistique de ce théâtre, avec M. Jean-Pierre Ponnelle pour la direction de la mise en scène, et M. Ezio Frigerio pour la décoration. Le Conseil de Paris sera amené à se prononcer sur ce projet dès sa prochaine réunion.* »

[Le maire de Paris confirme ainsi officiellement son projet de créer un théâtre lyrique populaire (« le Monde » du 24 octobre) qui doit en principe s'installer au Châtelet à partir de septembre 1980. Ce projet rencontre de vives résistances au ministère de la culture, bien qu'il ne fasse pas appel au concours de l'Etat, et il n'est pas exclu que le présent communiqué ne cherche à couper court sur une voie semée d'embûches. L'Opéra de la Ville de Paris aurait une saison de sept mois (quatre de lyrique, deux de ballets, un d'opérettes). L'équipe annoncée est assez prestigieuse avec un des plus grands metteurs en scène français, Jean-Pierre Ponnelle, et un grand décorateur, celui des « Noces de Figaro », de Strehler, Ezio Frigerio, autour d'Alain Lombard, qui a fait ses preuves à la tête de l'Opéra du Rhin. Il y a sûrement place à Paris comme à Londres pour un théâtre lyrique populaire à côté de l'Opéra du palais Garnier. — J. L.]

■ Coluche vient de recevoir le prix « Bête et méchant » décerné par le journal « Hara-Kiri », « pour son émission sur Europe 1 et l'ensemble de son œuvre ».

Cinéma

« Insiang », de Lino Brocka

(Suite de la première page.)

Insiang, c'est aussi la révélation d'une jeune et grande actrice, Hilda Koronel, entourée par des interprètes qui rappellent les types sociaux du néo-réalisme italien.

Le plus étonnant, peut-être, est que ce film, maîtrisé, vigoureux et d'une grande souplesse d'écriture, a été tourné en deux semaines ! Lino Brocka (trente-huit ans) nous dit ici comment il travaille, dans un cinéma dont nous ignorons tout et dont il semble représenter, lui, l'avant-garde.

— Le cinéma philippin produit trois cents films par an. Ce sont essentiellement des imitations de films américains, dans les différents genres d'Hollywood. La télévision, avec cinq chaînes couleur, n'est pourtant pas une concurrente. Elle ne touche que deux ou trois grandes villes et les villes secondaires dans nos îles où le plus souvent le cinéma est la seule distraction. Il arrive que, de 8 h. 30 du matin à minuit, les salles ne désemplissent pas. Ces productions sont financées par des Chinois de Hongkong, distributeurs de films karaté. En fait, tout le système économique du cinéma philippin est contrôlé par ces Chinois.

» J'ai tourné une quinzaine de films depuis 1970. A partir de 1974, j'ai tenté l'approche d'une réalité sociale qui n'apparaît évidemment jamais dans les films d'évasion, de distraction. Six films, y compris « Insiang » *suivent cette inspiration. Mais pour tourner des sujets que je puisse contrôler entièrement, j'ai dû me plier aux règles de rentabilité commerciale. Je tiens à respecter les budgets et je travaille dans des conditions draconiennes : peu d'argent, 30 000 pieds de pellicule, quinze jours de tournage, vingt minutes de prises utiles par jour. Il me faut, pour cela, une préparation très minutieuse. Après accord pour le scénario, j'étudie tout ce dont je vais avoir besoin pour chaque scène : décors, costumes, éclairages. Je fais répéter longuement chaque interprète avant la réalisation. Je ne tolère aucun retard, aucun temps mort. Je sais à l'avance combien va durer chaque scène. J'exige toujours une équipe extrêmement mobile, en particulier un directeur de la photographie très rapide.*

» Je suis, par ailleurs, metteur en scène de théâtre. Je travaille avec le groupe « Philippines Educational Theatre Associated » *qui va dans les faubourgs et monte des spectacles avec des gens traitant eux-mêmes leurs problèmes en fonction de l'endroit où ils vivent. D'où la place prise dans mes films par les conditions sociales. Je fais partie de tout un milieu favorable à cette approche réaliste. Commercialement, mes films marchent. Ils récupèrent leur budget et gagnent même un peu d'argent. Ils touchent à la fois le public populaire qui y reconnaît son environnement, ses problèmes de vie, ses sentiments, et les intellectuels sensibles à mes intentions plus profondes. Les couches populaires, aux Philippines, sont sans culture. Elles n'ont que les résidus des Etats-Unis d'Amérique. J'essaie de les élever progressivement. Ce n'est pas le public qui impose des schémas : c'est celui qui a le pouvoir, c'est-à-dire le metteur en scène. Je mets en avant des personnages, hommes ou femmes, qui prennent leur sort en main, qui résistent à la fatalité tragique qu'on leur impose. L'Eglise catholique occupe, aux Philippines, une position dominante. Je veux qu'on comprenne qu'il ne faut pas être fataliste, résigné. Mes films de réalité sociale disent qu'il ne faut pas se laisser exploiter.* »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

Théâtre

« LA VIE EST UN SONGE » de Calderon

La vie est un songe, de Calderon, l'un des classiques de la dramaturgie universelle, montre un prince retenu en prison depuis son enfance par son père, qui redoute une prédiction (comme le Laïos de Sophocle). Le prince accède au pouvoir, en abuse. Il retombe en servitude. Prisonnier, il ne pouvait que rêver la vie, mais, bien vivant sur le trône, ne rêvait-il pas plus encore ?

Il y a dans cette œuvre célèbre, qui date de 1631 et qui n'ignore pas Shakespeare, beaucoup de réflexions curieuses sur le vrai et l'imaginaire, l'amour, la violence, le pouvoir. Charles Dullin avait fait de *La vie est un songe* une mise en scène mémorable, sévère. Le grand poète Hugo von Hofmannsthal a écrit une adaptation de cette œuvre, qu'il a appelée *la Tour*.

Stuart Seide présente aujourd'hui *La vie est un songe* à la Cartoucherie.

Stuart Seide avait donné en 1973 dans la cave de l'Ecole normale, rue d'Ulm, une mise en scène intéressante de *Troïlus et Cressida*, de Shakespeare, c'était jeune, accentué, passionné, bagarreur, ça faisait penser aux films de Kurosawa. Il se fit mieux connaître en 1974 par une présentation vraiment remarquable de *Dommage qu'elle soit une prostituée*, de l'élisabéthain John Ford, où tous les gestes et les paroles s'accordaient en un seul poème, soutenu.

Suivirent *Mesure pour mesure* (1976) et une adaptation de *Moby Dick* (1977) moins convaincantes parce que Stuart Seide imposait à ses acteurs une gestuelle forcenée : presque chaque syllabe était accompagnée d'une mimique au premier degré qui exprimait par le corps ce que le texte disait clairement déjà. Ces spectacles avaient l'allure d'une contorsion collective. Le théâtre y semblait avoir perdu l'esprit.

La mise en scène actuelle de *La vie est un songe* est moins systématique, moins excessive. Les acteurs s'appliquent avec un enthousiasme feint, comme des élèves de pensionnat tout émus et fiers de jouer la comédie pour la première fois. Il y a pas mal de misogynie dans la figuration des femmes, caricaturées. Quelques idées, mais cette représentation laborieuse n'enlève pas la pièce, qui n'est pas légère, et dont les variations aujourd'hui dépassées sur les ressemblances du rêve et de la vie deviennent un peu dérisoires.

On ne prend plus dès lors au sérieux le projet de Calderon, et l'on a envie de faire la bête, comme Claudel lorsqu'il dit dans son journal (septembre 1910) : « *C'est tout à fait différent dans le rêve ou dans la veille. La couleur n'est pas la même. Dans l'un, nous sommes actifs, dans l'autre, déclenchés, l'imagination seule est en jeu, jamais l'intelligence. En fait ce sont deux états totalement distincts, comme tout le monde le voit en dehors de ces faiseurs de paradoxe à l'esprit faussé.* »

Cette *Vie est un songe* laisse le spectateur sur la touche. Stuart Seide et ses compagnons cherchent ce qu'est le théâtre et donnent l'impression de croire qu'ils l'ont d'ores et déjà trouvé.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Tempête, Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

Expositions

Charles Loupot, affichiste

Rouge : une tête comme un point sur une arcade trapue portée par des pantalons droits. Blanc : une tête, mi-virgule mi-point d'exclamation, dans le prolongement d'une silhouette exsangue, toute en verticales et en contrepoint (contrepoids) de l'autre. Et, pour chacun, portée haute, la même bouteille moulurée comme un pied de meuble. Saint-Raphaël, où les deux images complémentaires du garçon de café telles qu'au compas, à la règle et à force de calculs Charles Loupot les a affichées aux murs des rues et inscrites dans nos mémoires.

Il n'était pas d'emblée arrivé à ce résultat. Les deux garçons, avant de poser pour la postérité sur toutes les étiquettes, et de partir, en campagnes bien orchestrées (juste après la guerre) en compagnie des lettres penchées de Saint-Raphaël sur aéroplanes, dirigeables et autres véhicules, avaient déjà une petite histoire, qui fait penser un peu à celle de Tintin. Elle avait commencé en 1937 par une marche pleine de prestance, plateau à la main, s'était poursuivie par une course folle, mais non moins stylée et de plus en plus stylisée, au-dessus de la tour Eiffel et des pavillons de l'expo, et avait marqué un temps de repos à la terrasse d'un bistrot. C'est qu'ils étaient malgré tout encore plus hommes que signes, avec leur corpulence terrestre et leur nœud papillon.

Cet intéressant cheminement dans le temps et l'espace de l'affiche à travers un thème, est révélateur du type d'impact publicitaire que Charles Loupot a pu rechercher. Tout cela est montré — affiches, esquisses et aussi photographies de mise en place dans la rue — à l'exposition que lui consacre le musée de la rue de Paradis. Cela, et beaucoup d'autres exemples d'excellentes affiches.

Loupot, qui est né en 1892, et a travaillé jusqu'à sa mort en 1962, avait créé, avant les garçons de café, d'autres personnages de marque, le Bonhomme Valentine (1928) ou le bonhomme de bois des Galeries Barbès (1928) et donné quantité d'affiches « coups de poing », de celles qui, dans une bonne mise en page en couleurs et en lumière, vous résument les qualités d'un produit en un objet, en un signe : la lettre T et une tasse fumante pour Twining (1930) ou bien, en 1919, deux cigarettes sur un cendrier et deux tracés de fumée pour Raga « la plus fine cigarette orientale ». Le texte qui accompagne est toujours très court, sinon absent. L'image suffit.

Cubisme, futurisme et constructivisme

Le nom de Loupot est beaucoup moins connu que celui de Cassandre, Carlu ou Colin, avec qui, dans les années vingt, il contribua à mettre sur pied en France un langage publicitaire tout neuf, clair, net, précis, adapté aux besoins de l'époque. Moins connu le nom, plus connues les réalisations : des lèvres rouges sur un visage sans traits pour Coty, la chevelure soleil en ondes régulières pour Dop, le nu bronzé pour Ambre solaire, et bien d'autres, toujours dans le registre de la publicité commerciale, jamais culturelle, ou de grandes campagnes humanitaires.

Les plus intéressantes sont les affiches des années vingt, notamment pour les automobiles Voisin, Peugeot, ou le tracteur Austin, où il exploite, souvent mieux que d'autres, le cubisme, le futurisme, le constructivisme, en lançant ses bolides à l'assaut de pentes raides, développant des compositions en verticales et lignes de force.

Loupot, qui avait commencé sa carrière d'affichiste en Suisse, avant la première guerre mondiale, dans la manière de Cappiello et de ses élégantes, puis avait été influencé par le style des illustrateurs de mode arts déco, évolua tout au long de sa carrière vers toujours plus de synthèse et plus de stylisation, qui l'ont mené dans les dernières années vers un jeu graphique plus froid, convenant d'ailleurs parfaitement pour L'Air liquide.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis, jusqu'au 5 mars.

CLAUDE YVEL

Claude Yvel est un cas : non seulement il fait du trompe-l'œil qui peut tromper, mais encore il ne fait pas du trompe-l'œil pour le seul plaisir de tromper l'œil. Si, chez lui, la réussite technique a son importance, elle n'est pas tout. Elle fait partie du processus qui rend efficace ce que le peintre veut montrer. C'est un réaliste. Son illusionnisme n'est pas, comme pour beaucoup, une sorte de jeu maniéré qui place des choses hors du temps présent.

Il peint des objets d'usage courant, usés d'ailleurs, qu'il met en situation de vie quotidienne : boîtes de conserve, bouteilles plastiques dans des cartons d'emballage ou des filets à provisions, étagères encombrées de pots, de flacons.

Il y a aussi les paysages de décharges, les carcasses de voitures et autres morceaux choisis d'un panorama de la société d'aujourd'hui, de consommation, de travail, de violence.

En passant de l'objet ou du groupement d'objets au paysage, la peinture, réduction forcée du modèle, ne trompe plus, mais elle garde du relief et ne peut être assimilée à un hyperréalisme, qui glace, écrase et défigure la réalité extérieure parce que passée au filtre de la photographie. Yvel travaille sans filet, en direct, sur le motif toujours. C'est son originalité depuis longtemps.

G. B.

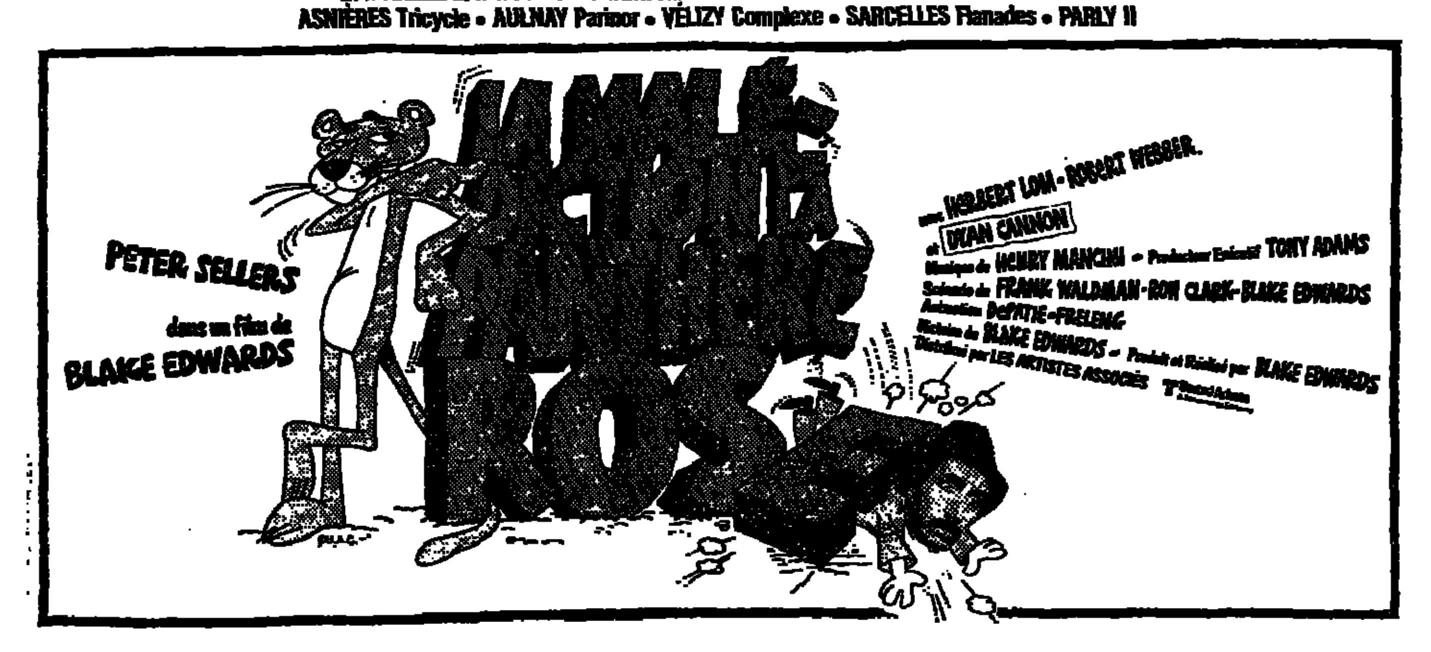
★ Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher.

M. JEAN-PHILIPPE LECAT INAUGURE L'INSTITUT FRANÇAIS DE RESTAURATION

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a inauguré, le 7 décembre, l'Institut français de restauration des œuvres d'art, provisoirement installé dans les locaux de la manufacture des Gobelins (*le Monde* daté 23-24 octobre 1977). Dix-sept étudiants français et un Anglais admis sur concours y travaillent depuis le 6 novembre, date de la première rentrée de l'institut, qui comporte actuellement quatre sections : peinture, objets d'art, mobilier et sculpture.

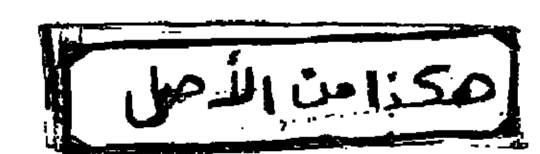
Au cours de sa visite, M. Lecat a souligné que l'institut ne devait pas se couper du monde des métiers d'art, et ne pas pénaliser les professionnels actuellement en exercice. Parallèlement à la formation de restaurateurs d'un niveau supérieur, sur le modèle des expériences menées à l'Istituto Centralo del Restauro de Rome (*le Monde* du 27 avril 1978), les artisans de province pourront y recevoir, dans le cadre de la formation professionnelle continue, un enseignement adapté.

GAUMONT AMBASSADE VO GEORGE V VO QUARTIER LATIN VO QUINTETTE VO
BERLITZ PATHÉ VF GAUMONT MADELEINE VF PATHÉ CLICHY VF MONTPARNASSE PATHÉ VF GAUMONT SUD VF CAMBRONNE VF LES NATION VF
EN VF : BELLE ÉPINE Pathé • CHAMPIGNY Multiciné • ÉVRY Gaumont • ARGENTEUIL
ASNIÈRES Tricycle • AULNAY Parinor • VÉLIZY Complexe • SARCELLES Flanades • PARLY II



BALZAC - GAUMONT COLISÉE v.o. - CLICHY PATHÉ - CAMBRONNE ABC - QUINTETTE v.o. - MONTPARNASSE 83 - SAINT-LAZARE PASQUIER - GAUMONT SUD - GAUMONT GAMBETTA - GAUMONT Evry - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - PATHÉ Champigny - PARLY 2 ULIS Orsay - PARINOR Aulnay - ALPHA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien CARREFOUR Pantin - FLANADES Sarcelles







On peut louer (256-04-41) pour les réveillons, au Théâtre MARIGNY, où la Compagnie VALERE-DESAILLY présente « LE CAUCHEMAR DE BELLA MANNINGHAM », de Frédéric DARD, d'après Patrick HAMILTON, dans une mise en scène de Robert HOSSEIN. Spectacle à propos duquel Jean-Jacques GAUTIER a écrit : « Un maximum d'invention, d'habileté, d'humour. »



FORUM DES HALLES

Co-production Alpha Fnac
Forum des Halles, théâtre Gérard Philippe

ANNA PRUCNAL

du vendredi 8 décembre au samedi 23 décembre

Jean DAVID et LE BAL DES MENDIANTS

Renseignements 233.60.96

LOCATION OUVERTE POUR LES RÉVEILLONS

4, RUE MONSIGNY Tél. : 073.87.94 BOUFFES-PARISIENS Directrice NICKY NANCEL



LE CHARLATAN

une pièce de Robert LAMOUREUX

Soirée : 20 h 45 / Matinée : dimanche 15 h / relâche lundi LOCATION THÉÂTRE ET AGENCES



la vie est un songe de calderon mise en scène : stuart seide

théâtre de la tempête cartoucherie 328.36.36



ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL : ROLF LIEBERMANN

11-13-14-16 DECEMBRE 1978 A 19 H 30

SPECTACLE DE BALLETS

LES QUATRE SAISONS
METABOLES
DAS LIED VON DER ERDE

DOMINIQUE KHALFOUNI — GHISLAINE THESMAR
NOELLA PONTOIS — CLAUDE DE VULPIAN
PATRICE BART

PRIX DES PLACES DE 5 A 90 FRANCS

9-12-15-18-21 DECEMBRE 1978 A 19 H 30

SAMSON ET DALILA

VIORICA CORTEZ (9-15-18-21) — FRANCINE ARRAUZAU (12)
JON VICKERS

DIRECTION PIERRE DERVAUX

PRIX DES PLACES DE 10 A 200 FRANCS

MAIRIE DE PARIS
1er FESTIVAL DE MUSIQUE SACRÉE

ÉGLISE ST GERMAIN DES PRÉS : Lundi 11 Déc. 20 h 30

JEAN-CLAUDE PEZEL : Suite

XAVIER DARASSE : "In Memoriam Jean Pierre Guezec" pour Cuivres et Orgue
Direction : Xavier Darasse - Orgue Willem Jansen

Introduction aux 14 stations "Ecce Homo"
Textes : J.P. Nortel - Récitant : Alain Cuny

MARIUS CONSTANT : Quatorze stations
Soliste : Sylvio Gualda - Ensemble Ars Nova
Direction : Marius Constant

ÉGLISE SAINT ROCH : Jeudi 14 Décembre 20 h 30

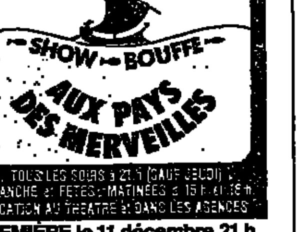
MARC ANTOINE CHARPENTIER : Te Deum

JACQUES CHARPENTIER : Te Deum

Solistes : D. Charpentier - M. Command - A. Schaer
J.-C. Orliac - J.-P. Laffont • Chœur National : J. Grimbert
Ensemble Orchestral de Paris - Dir. : J. Charpentier

Location : Durand - FNAC • Billets en vente sur place le soir du concert à partir de 19 h 30 • Prix unique : 20 F

THEATRE DAUNOU
7 Rue Daunou (2e) - 261.69.14



PREMIÈRE le 11 décembre 21 h.

Les 18 heures de L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX
du 8 au 10 Décembre
LES ETOILES
25 F
Location au théâtre de 11 h à 22 h.

MICHODIÈRE
Les Acteurs Français Associés présentent
ROBERT HIRSCH
ROSY VARTE
les Papas Naissent dans les Armoires
de SCARNICCI et TARABUSI
Adapt. française de JEAN ROUGEUL
Mise en scène de GERARD VERGEZ
2 H.30 de Fou rire !
LOCATION THÉÂTRE ET AGENCES

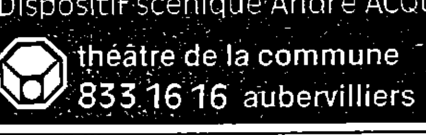
LOCATION OUVERTE POUR LES RÉVEILLONS

Eglise de la Madeleine
Lundi 11
St-Germain-l'Auxerrois
Mercredi 13
Fac de Droit 92, r. Assas
Vendredi 15 décemb. à 20 h 30

J.-S. BACH
MESSE EN SI
Chœur et Orch. de Chambre
Jostus Von Websky
Direction : Justus
VON WEBSKY

DERNIÈRE LE 10

MINAMATA AND CO
DE OSAMU TAKAHASHI
Mise en scène de Roger BLIN
Dispositif scénique André ACQUART



"à l'approche de l'hiver, allez voir Les Bronzés, vous passerez une heure et demie de vraies vacances"
MICHEL DRUCKER



BALZAC - GAUMONT COLISÉE v.o. - CLICHY PATHÉ - CAMBRONNE
ABC - QUINTETTE v.o. - MONTPARNASSE 83 - SAINT-LAZARE
PASQUIER - GAUMONT SUD - GAUMONT GAMBETTA - GAUMONT
Evry - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - PATHÉ Champigny - PARLY 2
ULIS Orsay - PARINOR Aulnay - ALPHA Argenteuil - FRANÇAIS Enghien
CARREFOUR Pantin - FLANADES Sarcelles

LINO VENTURA — RICHARD BURTON — LEE REMICK
LA GRANDE MENACE
Lino Ventura remarquable dans ce descendant britannique d'une sainte trilogie : le bébé de Rosemary, l'exorciste et le petit Damien de la "Malédiction".
Le Nouvel Observateur

SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 8 décembre

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets Kenneth Mac Millan.
Salle Favart, 19 h. 30 : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. : Quand je serai petit.
Petit TEP, 20 h. 30 : Bons baisers du Lavandou.
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15 : Diatope de Xénakis ; 19 h. : Revue parlée (Jean Gillibert : Modernité de Baudelaire).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Sol ; 20 h. 30 : Maria Maria.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : Sens.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Tristan et Iseult. — Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 30 : Veillées.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : le Malade imaginaire.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : le Dépeupleur. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Exécrée.

DANSE
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : R. Noureev et Murray Louis Dance Company.

EXPOSITION
Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon.

Ranelagh, 18 h. 15 : Soleil, cou coupé ; 20 h. 15 : Aide-toi, le ciel t'aidera pas !
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Salle Valhubert, 21 h. : le Dépositaire.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Bel comme un ange.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 22 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge
Coupe-Chou, 19 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Lea.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
La Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
Au Nouveau Chic parisien, 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 20 h. 30 : Rictus, le make-up des rongeurs ; 22 h. : le Troisième Œil sur mon béret.
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de femmes.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle.

La danse

Campagne-Première, 18 h. 30 : Kukara, danse buto.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : les Mummenschanz.
Argenteuil, Salle J.-Vilar, 21 h. : Julien Clerc.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Minamata and Co.
Bondy, Salle A.-Malraux, 20 h. 45 : G. et B. Picavet (Mozart, Chopin, Liszt, Milhaud, Lutoslawski, Poulenc).
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Cachan, 20 h. 45 : Ensemble orchestral, dir. R. Petrossian (Mozart, Vivaldi, Villa-Lobos, Tjeknavorian).
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 30 : les Pauvres Gens.
Clamart, C. C. J.-Arp, 20 h. 30 : Star of Faith.
Colombes, M. J. C., 20 h. 30 : Arthur Rimbaud.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : R. et J.-P. Quiles, R. Andia, A. Ponce (guitare classique et baroque).
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Vladimir Feltsman.
Evry, Agora, 21 h. : Los de Sauveterre, Rosina de Peira. — Studio, 21 h. : Arnaud Dumond.
Issy-les-Moulineaux, Théâtre, 21 h. : les Grands Moments du music-hall.
Montreuil, Auditorium, 21 h. : Ensemble Itinéraire.
Montrouge, Salle des fêtes, 21 h. : Barbara.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ? Ouais.
Nogent, pavillon Baltard, 21 h. : Peter Gabriel.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Diane Dufresne.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Lenz.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Baroufe à Chioggia.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Kaltenbach.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire (Dufour, Yoshida, Oleszkowicz)
Lucernaire, 21 h. : M. Horak, piano (Mozart, Brahms, Andriessen...).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa, sol. A. Weissenberg (Tchaïkovski ; Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Bartok).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Eder (Lang, Bartok, Dohnanyi).
Radio-France, 20 h. 30 : Quatuor de percussions de Paris et Ensemble instrumental, dir. P.-M. Le Conte (Arma, Chaillet, Loucheur, Mihalovici).
Espace Cardin, 20 h. 30 : P. Serkin, piano (Messiaen).
Athénée, 21 h. : H. Vaggione (musique pour synthétiseur).
Petit Forum des Halles, 18 h. 30 : Jean David et le Bal des mendiants (musique du Moyen Age).
FIAP, 21 h. : P. de Hooghe, piano ; J. Stroobants, baryton (Schubert).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble G. Fumet, flûtes (Bach, Haydn, Mozart, de Boismortier, Fumet).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Synchro Rythmic Electric Language (avec Jo Maka, Adolph Winkler, Georges Ed Nouel, Louis Xavier, Mino Cinelu).
Campagne-Première, 19 h. : Casanova et Pieds joints ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Quartet Jazz Series.
Patio, 22 h. : Joe Newman, trompette jazz.
Bataclan, 20 h. 30 : Starshooter.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Serge Kerval, folk.
Club Zed, 22 h. : François Guin Swing Quartet.
Petit Opportun, 22 h. : Patrice Caratini, Marc Fosset.
Collectif, 28, rue Dunois, 13e, 20 h 30 : Castelhemis.
Mutualité, 21 h. : Chicago Blues Festival.
Golf Drouot, 21 h. 30 : Tremplin trois orchestres, Soho.

Des « nouveaux philosophes » au libéralisme, en passant par une partie de l'extrême gauche, la Révolution française, une fois de plus, est traversée par un questionnement radical posant les problèmes de raison d'Etat et état de la raison, de démocratie politique et économique de classe, de l'institutionnalisation des révolutionnaires, de Terreur et Terrorisme, etc.

La Maison Populaire organise un DÉBAT avec Albert SOBOUL, historien de la Révolution française, et François HINCKER, maître assistant à la Sorbonne, après la projection de « la Terreur et la Vertu » de Stellio LORENZI sur

TERREUR ÉTAT ET RÉVOLUTION

Samedi 9 décembre à 20 h. 30
MAISON POPULAIRE
9 bis, rue Dombasle, MONTREUIL
(Métro : Mairie de Montreuil)
Tél. : 287-08-68.

STUDIO GIT-LE-CŒUR

JACQUES VILLERET — JF. STEVENIN
PASSE MONTAGNE
UN FILM DE STEVENIN









SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans.
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Naissance d'une nation, de D. W. Griffith; 18 h. 30 : Rafales de neige, de K. Kinoshita ; 21 h. 30, Cinéma d'artistes et expérimental : Italie, 1960-1978 ; 22 h. 30 : Huit et demi, de F. Fellini.

Beaubourg, 15 h. : Dessins animés français et suisses du studio Cinémation et G. D. S. ; 17 h : le Marieur américain, d'E. Ulmer ; 19 h., Regards sur le cinéma français : Monsieur Klein, de J. Losey ; 21 h., Films allemands, 1912-1932 : la Rue, de K. Grune.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v. o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90).

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ternes, 17e (380-10-41).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 14 h., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (af sam., dim.).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), Pagode, 7e (705-12-14), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ARRET DU MILIEU : LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v amér. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

DERNIER AMOUR (It., v.o) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11)

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U G.C. Danton, 6e (329-42-62).

L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G C Gare de Lyon, 12e 343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

FEDORA (A., v.o) : Le Seine, 5e (325-95-99)

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70).

GREASE (A., v o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U G C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

JUKE BOX (A., v.o.) (*) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Grands-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v. o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359 - 49 - 34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62 - 34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Cinoche - Saint - Germain, 6e (633-10-82).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

PASSE-MONTAGNE (Fr) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-56) ; U G.C -Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

LE PION (Fr) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (272-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326 - 22 - 17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

REMEMBER MY NAME (A.) v o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52)

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42)

LES REQUINS DU DESERT (It.), v.f. : Maxéville, 9e (770 - 72 - 86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

RUE DE LA JOIE (Jap) (**) v.o. : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)

LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA (It.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v f : U G C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

SARAH (A) v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).

SCENIC ROUTE (A.) v o. : Le Seine, 5e (325-95-99)

LE SECOND EVEIL (All.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90)

SONATE D'AUTOMNE (Suéd) v o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd) v o. : Studio Logos, 5e (033-26-42)

LE SUCRE (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNDERGROUND (A) v o. Olympic, 14e (542-67-42) H sp

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

UN MARIAGE (A) v o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P L M St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v f : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

INSIANG, film philippin de L. Brocka (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE GOUT DU SAKE, film japonais de Yasujiro Ozu (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29)

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE, film américain de Blake Edwards (v.o.) : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073 - 56 - 03) ; George V, 8e (225-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES DENTS DE LA MER, 2e partie, film américain de J. Szwarc (v.o.) : U.G C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DELUGE SUR LA VILLE, film américain de Earl Bellamy (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222 - 72 - 80) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Capri Grands Boulevards, 2e (508 - 11 - 69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

UGC BIARRITZ VO • UGC DANTON VO
BIENVENUE MONTPARNASSE • UGC OPERA
CONVENTION ST-CHARLES

NINO MANFREDI
UN FILM DE
LUIGI COMENCINI

"Rire jusqu'au délire..."
LE FIGARO

LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COLA-COLA !

DEPARDIEU / CARMET
LE SUCRE
Un film de Jacques Rouffio

CONCORDE PATHE · BERLITZ · MONTPARNASSE 83 · SAINT-LAZARE PASQUIER · CLICHY PATHE
GAUMONT CONVENTION · GAUMONT GAMBETTA · OMNIA FAUVETTE · 3 MURAT · SAINT-GERMAIN STUDIO
BELLE-EPINE PATHE Thiais · MULTICINE PATHE Champigny · CYRANO Versailles · ULIS Orsay · ALPHA Argenteuil

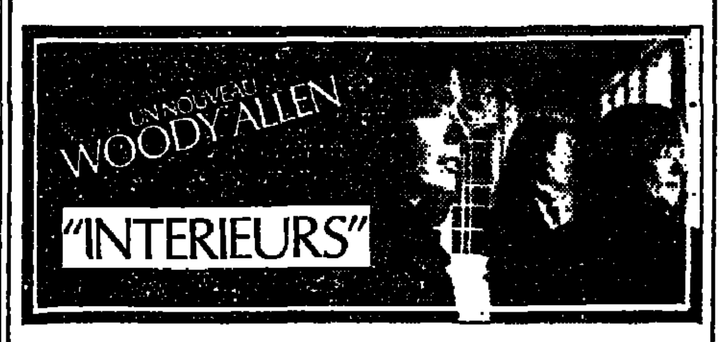
HORAIRES DES SÉANCES : 13 h. 50, 16 h., 18 h., 20 h. 15, 22 h. 20



ÉLYSÉES POINT SHOW
STUDIO ST-ANDRÉ-DES-ARTS
OLYMPIC ENTREPOT



LES ARTISTES ASSOCIÉS
INVITENT LES LECTEURS DU « MONDE »
A UNE PROJECTION EXCEPTIONNELLE
EN AVANT-PREMIÈRE DE :



Le lundi 11 décembre, à 20 h 30,
au CINÉMA PUBLICIS-ÉLYSÉES

Les invitations devront être retirées les 8 et 9 décembre, de 14 h à 19 h, au cinéma **Publicis Champs-Élysées,** 129, avenue des Champs-Élysées — 75008 PARIS (dans la mesure des places disponibles)

STUDIO SAINT-SÉVERIN - OLYMPIC ENTREPOT

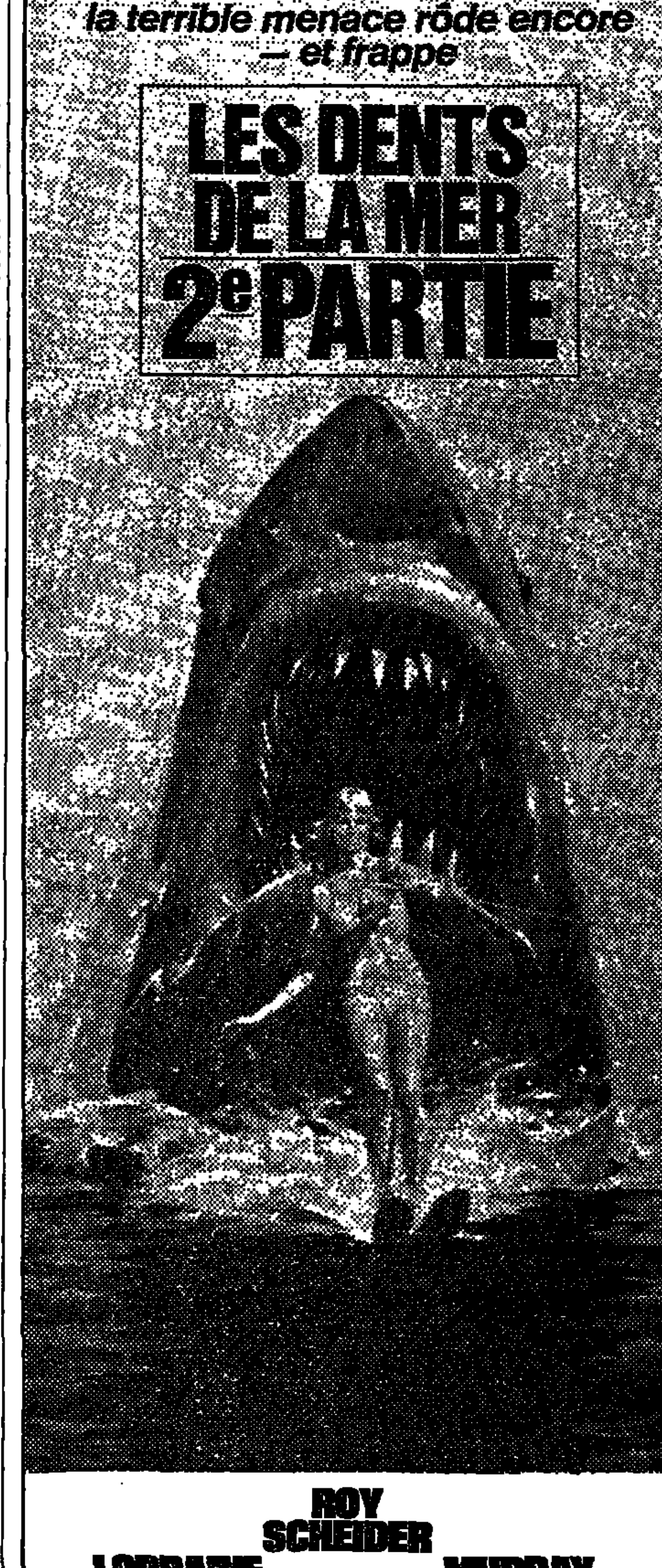


Une double découverte : le cinéaste Lino Brocka, la comédienne Hilda Koronel. On ne les oubliera pas. M. GRISOLIA NOUVEL OBSERVATEUR

Admirateur de Kurosawa, Lino Brocka, a pour ces déshérités la compréhension, la charité, l'humanisme du réalisateur de "Barberousse" J. SICLIER LE MONDE

La verve et l'acuité visuelle des grands ancêtres du néo-réalisme jointes à l'admiration des maîtres du cinema psychologique americain. M. PEREZ LE MATIN

MARIGNAN PATHE VO ELYSEES CINEMA VO RICHELIEU GAUMONT VF
MADELEINE GAUMONT VF HELDER VF WEPLER PATHE VF
BRETAGNE VF MAGIC CONVENTION VF UGC GOBELINS VF
UGC GARE DE LYON VF 3 MURAT VF GAUMONT GAMBETTA VF
GAUMONT SUD VF BONAPARTE VO LUXEMBOURG VO UGC ODEON VO



BELLE EPINE-THIAIS ASNIERES-TRICYCLE EVRY GAUMONT VERSAILLES-CYRANO
ARGENTEUIL-GAMMA ST-GERMAIN-C2L ROSNY-ARTEL NOGENT-ARTEL
VILLENEUVE-ARTEL ENGHIEN-FRANÇAIS PARINOR-AULNAY
RUEIL-ARIEL LE BOURGET-AVIATIC VELIZY 2

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Notes

Rock

Starshooter au Bataclan

L'histoire de Starshooter a commencé, comme celles de nombreux groupes français, dans un lycée avec des instruments de fortune. A Lyon, lorsqu'on a treize ans, il n'y a pas tant de distractions si ce n'est celle de jouer du rock, et l'environnement s'y prête à merveille. Ce n'est pas un hasard d'ailleurs si la plupart des groupes français sont nés dans cette ville. Alors, Kent Hutchinson (guitare et chant), Phil Pressing (batterie), Mickey (basse) et Gello (guitare) apprennent à jouer ensemble en répétant les morceaux de leurs groupes préférés et commencent à composer les leurs.

Le groupe signe un contrat chez Pathé-Marconi et enregistre deux 45 tours, dont une parodie virulente des Beatles avec le morceau, aujourd'hui interdit, « Get Baque ».

« A la limite, explique Kent Hutchinson, c'est super ce qu'ils ont fait à leur époque, mais, en 1978, les Beatles, ça n'a plus rien à voir. Qu'on en ait fait une institution dans un milieu comme le rock, c'est une aberration parce que, justement, la fonction du rock est de détruire les institutions. »

Les tournées commencent, le public suit et Starshooter réalise un excellent 33 tours. Un rock violent et rapide, dont les mélodies, qui tournent autour de textes imagés, accrochent facilement l'oreille.

Le concert du Bataclan sera le dernier avant le départ de Phil Pressing pour son service militaire. Deux des musiciens du groupe Marie et Les Garçons séjournent actuellement dans un hôpital psychiatrique pour tenter de se faire réformer. — ALAIN WAIS.

★ Le 8 décembre à 19 h. 30 au Bataclan.

Théâtre

« Fleurs de papier »

Une femme très seule, très rangée (Françoise Brion), introduit chez elle un garçon (Christian Parisy) qui l'a aidée à porter des paquets. Il semble misérable, assez malsain, et ... il ne s'en va pas. Il joue sur la mauvaise conscience sociale de la privilégiée, sur le trouble et le désordre qu'il apporte dans cet appartement, dans cette vie dont il détruit sciemment l'organisation pour entraîner la femme vers l'aventure, le danger.

Le garçon vient de nulle part, a tout appris ici et là, se prétend clochard inculte, mais parle comme un livre. Cette pièce d'un auteur chilien, Egon Wolff, adaptée par Joan Debidour, mise en scène par Jean-François Prevend, n'est pas réaliste. On peut même penser que Françoise Brion, à partir d'une rencontre, introduit le garçon dans un rêve qui tourne à vide à l'intérieur de sa solitude.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt faiblit rapidement. Le jeu tourne à la niaiserie symbolique. Françoise Brion est trop énergique, trop vivante, pour donner un peu de vérité, d'émotion à son personnage de refoulée, et il est tout à fait invraisemblable qu'elle soit fascinée par Christian Parisy, qu'elle construise son désir d'évasion autour de cet adolescent geignard.

COLETTE GODARD.

★ Studio des Champs-Elysées 20 h. 30.

MERCREDI

"PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1978"

LE CRI DU SORCIER

(The Shout)

un film de Jerzy Skolimowski

Alan Bates / Susannah York

John Hurt

Robert Stephens / Tim Curry

Interdit aux moins de 13 ans.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

GERALDINE CHAPLIN - GRAND PRIX D'INTERPRETATION FEMININE FESTIVAL DE PARIS

REMEMBER MY NAME

"TU NE M'OUBLIERAS PAS"

MARIGNAN PATHÉ v.o. - ÉLYSÉES LINCOLN v.o. - HAUTEFEUILLE v.o. STUDIO DE LA HARPE - LES 5 PARNASSIENS v.o. - PLM SAINT-JACQUES v.o. - MAYFAIR v.o. - 14 JUILLET BASTILLE v.o. - GAUMONT OPÉRA v.f. - SAINT-LAZARE PASQUIER v.f. - LES 5 PARNASSIENS v.f. GAUMONT CONVENTION v.f. - LES NATION v.f. - ARTEL Nogent C 2 L Versailles

Un film sublime

FRANCE SOIR

Cette admirable comédie ...

LE MATIN DE PARIS

UN FILM DE ROBERT ALTMAN

Un Mariage

RADIO-TÉLÉVISION

M. CLUZEL PROPOSE LA RÉDUCTION DE LA T.V.A.

M. Jean Cluzel, sénateur (Un. centr.) de l'Allier et rapporteur spécial du budget de la radio-télévision française, présente ce vendredi 8 décembre son rapport sur la situation de la radio-télévision en 1978. Sous le titre *le Détournement du service public*, ce bilan général en forme de réquisitoire évoque les failles des organismes nationaux tels qu'ils ont fonctionné depuis la loi du 7 août 1974. Après avoir rappelé les avertissements et les critiques déjà formulés par lui, M. Jean Cluzel expose ses « *raisons, nombreuses de douter* » de la bonne santé d'un service public national dont les objectifs sont « *contradictoires* ».

Parmi les « contradictions » relevées, la « contrainte prioritaire de la publicité » (deux cents heures de spots auront été diffusées cette année) qui non seulement porte préjudice à la presse, mais contribue à vicier toute véritable politique des programmes. Dans le secteur de la radiodiffusion, l'atteinte au monopole que constitue l'émetteur de Remoules mis en service au profit de Radio-Monte-Carlo est prise à titre d'exmple du « détournement » :

Analysant ensuite la dégradation du rapport qualité-prix des prestations radio-télévisées, M. Cluzel s'interroge sur les dépenses de fonctionnement des divers organismes : « *Les crédits destinés à la création tendent à devenir résiduels.* » Ensuite « *la promotion de la culture française est mal assurée* » (pourcentages considérables de fictions étrangères sur les écrans, achetées à bas prix afin de remplir des cases horaires trop nombreuses).

Dans un deuxième temps, il analyse les mécanismes de calcul et de répartition du produit de la redevance. Le montant de celle-ci, mal estimé, a diminué, et les corrections apportées par la commission de répartition sont faible. Le classement des sociétés, arbitraire, devrait à ce propos être abandonné. Les frais de recouvrement de la redevance sont exorbitants (5,3 % de son produit, ce qui selon le code des impôts est d'ailleurs illégal) et la fraude — chiffres à l'appui — ne cesse de croître.

200 millions de francs de déficit

Après cette énumération de griefs, pour la plupart d'entre eux communément établis, M. Cluzel rappelle les difficultés (de trésorerie et de structures) de l'Institut national de l'audio-visuel et examine en particulier les problèmes de la Société française de production, qui accusera un déficit de 200 millions de francs à la fin de cette année :

« *Un ensemble d'erreurs — sans doute dictées par l'ambition — ont été commises*, écrit-il. *On ne peut absoudre un système dans lequel l'erreur n'est pas sanctionnée dès qu'elle est reconnue, un système qui ne tolère la rectification de la trajectoire que lorsque la lourde machine se trouve au bord du gouffre. Il était visible, l'automne 1978 pour prendre les non-spécialistes que nous sommes, que le plan d'éclatement du chiffre d'affaires conçu en janvier 1975 avait échoué. Il faut donc regretter qu'il ait fallu attendre, malgré les avertissements réitérés, l'automne 1978, pour prendre les mesures qui s'imposaient au risque de causer les pires dommages à tout l'audio-visuel français, et de mettre en péril l'outil des Buttes-Chaumont, comme l'emploi de centaines de personnes.*

» *L'Etat, pour la S.F.P. et l'INA, n'a pas mis à la disposition de ces sociétés les capitaux propres qui leur étaient nécessaires. Sur un capital social de 241 millions de francs pour la S.F.P., les liquidités se sont élevées au total à 10 500 000 francs. Ce rapprochement de chiffres permet, à lui seul, de prendre la mesure du déséquilibre fondamental de trésorerie et de son coût. Le plan de redressement, tel qu'il a été soumis à l'autorité de tutelle, et tel qu'il a été présenté à la délégation parlementaire, semble devoir répondre aux objectifs comme aux contraintes du service public. Puisse-t-il, de surcroît, permettre à des personnels de qualité, et qui ne demandent qu'à servir l'audiovisuel, de retrouver l'enthousiasme indispensable à la mission qu'ils accomplissent au service de la nation.* »

En guise de conclusion et pour que soit plus rigoureusement respectée la notion de service public, M. Cluzel propose que soient dégagés de nouveaux moyens financiers : « *La progression de la redevance*, dit-il, *n'est pas suffisante pour assurer à elle seule le financement de la croissance des activités des sociétés. C'est pourquoi il faudrait appliquer un taux réduit de la taxe à la valeur ajoutée pour les organismes de la R.T.F. ; cette suggestion devient d'autant plus actuelle que l'article 12 du projet de loi de finances pour 1979 prévoit que la T.V.A. passera, pour le cinéma, de 17,6 à 7 %. La radio et surtout la télévision sont donc aujourd'hui les derniers secteurs culturels à ne pas bénéficier du taux minoré de T.V.A. appliqué, et à juste titre, aux activités de l'esprit.* » — M. L. B.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Volpone », de J. Romains et S. Zweig, d'après Ben Jonson, mise en scène de J. Meyer, avec J. Le Poulain, J. Meyer, F. Huster, F. Lemaire.

Caricature en noir des facultés d'abjection : Volpone, vieux renard sensuel et tyrannique, dort sur son or et vit sur l'idée que tout s'achète. Pour profiter au maximum de la servilité de son entourage, il fait croire qu'il va bientôt mourir, avec la complicité de Mosca, son âme damnée. Dans l'espoir d'hériter, chacun lui accorde tout ce qu'il demande, et plus encore. Mais voilà que Mosca le malin, devenu son légataire universel, le fait chanter.

22 h. 35, Danse : Les grands pas classiques.

Extrait de l'Adage à la rose (dans la Belle au bois dormant, de Tchaïkovski) avec Noella Pontois, Francis Mulovik, Joselyn Bosser, Georges Canata, Jean-Marie Didière.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin et les Luv) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Des goûts et des couleurs).

Avec MM. J. Brenner (Histoire de la littérature française depuis 1940) ; M.-A. Burnier (Roland Barthes sans peine) ; J. Dutourd (Les choses comme elles sont) ; G. Perec (la Vie mode d'emploi) ; A. Robbe-Grillet (Souvenir du Triangle d'or ; Un régicide) ; C. Detrez (l'Herbe à brûler).



22 h. 40, Journal.

22 h. 45, Ciné-club. FILM : LES LOIS DE L'HOSPITALITE, de B. Keaton et J. Blystone (1923), avec B. Keaton, N. Talmadge, J. Roberts, J. Keaton, L. Clapham, E. Coxon, J. Dumas (N. Muet).

En Virginie, en 1832, un jeune homme tombe amoureux d'une jeune fille appartenant à une famille ennemie de la sienne. Les membres de cette famille vont tenter de l'assassiner, tout en respectant les lois de l'hospitalité.

Vendetta sudiste avec d'extraordinaires péripéties. L'art incomparable de Buster Keaton.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Spécial Thalassa (La route des Antilles).

Le carnet de bord de cinq navigateurs de la Route du rhum en solitaire, de Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, suivi d'un débat.

21 h. 30, Cinéma du soleil : Mon père, Fernand Contandin, de J. Cordelier, réal. Jean Manceau. (Rediff.)

Franck Fernandel parle de son père, qu'évoquent aussi quelques-uns de ses amis. Avec des extraits de plusieurs de ses films.

Cette émission n'est pas diffusée en Alsace, qui présente une émission d'A. Kern : Vendredi en Alsace. L'éclat de la transparence, une liturgie alsacienne. Réal. B. Kurt.

22 h. 25, Journal.

LE DISSIDENT de J.A. Prévost
"Un grand roman d'affaires, brutal et vrai qui est le miroir de notre époque." R. Massip.
"Un roman passionnant..." L'Express.
Un livre, des voix. 8 décembre, 14 h 05, FRANCE CULTURE.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Les pièges du destin) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., Hommage à Ernest Seillière, par R. Auguet, réal. A. Pollet (deuxième partie) ; 21 h. 30, Concert par le Musica antiqua Koeln au Festival estival de Paris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Danielle Collobert.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « Lohengrin », prélude de l'acte 1 (Wagner), « Concerto pour violon en la mineur » (Glazounov), « Symphonie n° 4 » (Mahler), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal, avec S. Armstrong, soprano, L. Yordanoff, violon ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Jean Cocteau ; 1 h., Douces musiques.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 17 h., L'histoire de la musique populaire américaine ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Des magiciens ; 21 h. 35, Série américaine : Destins croisés ;

23 h. 10, Sports : Télé-foot 1.

0 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Salle des fêtes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : les Rustres, de C. Goldoni, adapt. G. Moget, mise en scène C. Santelli, réal. Y. A. Hubert. Avec M. Galabru, C. Minazzoli, P. Mondy.

23 h. 35, Journal.

22 h. 35, Sur la sellette (Jean-Claude Brialy) ; 23 h. 15, Musique : Nocturne (« le Baiser de l'Enfant-Jésus » et « Par lui tout a été fait », d'O. Messiaen, avec P.-L. Aimard, pianiste).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Emission historique : Mazarin (1er épisode : Le roi est mort, vive le cardinal), de P. Moinot, réal. P. Cardinal. Avec : F. Périer, M. Sarcey, S. Bouy, F. Marchasson, N. Roussel, J.-P. Dubois, etc.

22 h. 15, Aspects du court métrage français : Jean Marais, artisan du rêve ; la Tentation enfantine ; l'Avance.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, A propos de l'exposition : « A. Malraux et le Japon éternel » : voyages au Japon, par J. Couturier ; 16 h. 20, Livre d'or : L. Sgrizzi (piano) interprète des œuvres de W.-F. Bach ; 17 h. 30, Pour mémoire ; 19 h. 25, Disques.

20 h., « la Chambre intérieure » d'I. Schavelson, adapt. : E. Weisz ; réal. : J. Rollin-Weisz, avec R. Bensimon, D. Berlioux, A. Ferjac, E. Ostrowski, P. Palmblanc, C. Piuet, A. Rohozinski, E. Weisz ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

JOURNEE MESSIAEN

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique ;

9 h. 17, Messiaen le religieux : « la Nativité » ; « les Yeux dans les roues » ; « les Mains de l'abîme » et chants grégoriens ; 11 h. 40, Le groupe de Jeune France avec Y. Baudrier ;

12 h. 50, La critique des auditeurs : « Quatuor pour la fin des temps », avec D. Barenboïm, L. Yordanoff, C. Desurmont ; 15 h., Les oiseaux du monde avec le docteur Chapuis, ornithologue ; 15 h. 30, Extraits du catalogue des oiseaux ; 16 h. 45, Le groupe Jeune France : D. Lesur ; 17 h. 30, En direct de l'espace Cardin : « Harawi », avec A. Altof et G. Reynhold ; 19 h. 20, Messiaen et ses élèves, par P. Mefano : Stockhausen, Boulez ;

20 h. 30, Concert imaginé pour Messiaen : « Canticus Arcticus » (Raontavara) ; « Concerto pour piano, opus 114 » (M. Reger), avec le pianiste E. Ten Berg et d'Orchestre Sudwestfunk de Baden-Baden, direction H. Rosbaud ; « Symphonie fantastique », par le Nouvel Orchestre philharmonique ; 22 h. 30, Ouvert la nuit.

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., messe célébrée en la paroisse de Saint-Stanislas de Marne-les-Mines (Pas-de-Calais), avec la communauté polonaise, préd. Père Ch. Kleszewski ;

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1 - TF 1 ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'escadron volant ; 16 h. 25, Sports première : Rugby (France-Australie à Toulouse) et ski (Critérium de la première neige) ; 17 h. 50, Télé-film : « Salty » ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S, de C. Vital (1976), avec M. Galabru, J. Lefebvre, D. Ceccaldi, F. Perrin, C. Gensac, M. H. Breillat, S. Azema :

Le chef chasseur de chez Maxim's a caché sa profession à sa famille, qui le prend pour un riche industriel. Or sa maîtresse le trompe avec un des viveurs qui fréquente l'établissement... et qui cherche à épouser sa fille.

Pâle mise en images rétro d'un vaudeville refroidi. Le talent de Michel Galabru dépensé en vain.

22 h., Magazine : Questionnaire.

Jean-Louis Servan-Schreiber reçoit M. Menahem Begin, premier ministre israélien.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 12 h. 58, Top-club (et à 13 h. 40) ; 13 h. 15, Journal ; 14 h. 30, Feuilleton : L'âge de cristal ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Kojak (Affaire de famille)

21 h. 25, Fenêtre sur... Borobudur, voyage initiatique.

Introduction à la mystique de la religion du Bouddha à travers le labyrinthe à voie unique, l'itinéraire ascensionnel de Borobudur.

22 h. 15, Jazz : Hommage à Louis Armstrong.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images du Maroc ; 10 h. 30, Mosaïque : en Algérie.

16 h. 30, Espace musical : Pierrot lunaire, de Schoenberg, par le groupe « Contrastes » ; 17 h. 30, Les Z'ados : Philippe, l'été de ses dix-sept ans.

18 h., L'invitée de FR 3 : la tour Eiffel ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Histoires de France, d'A. Conte : le colporteur de Dieu (Robert d'Arbrissel). Réal. Max Gérard.

20 h. 30, Emission de l'INA : Rue des Archives (J. T. Deux souvenirs d'enfances).

Avant-dernière des six « promenades » dans le passé de la télévision : à travers deux journaux télévisés de 1957 et 1961, présentés par Claude Darget, l'autre par Léon Zitrone. Un regard sur l'information de jadis.

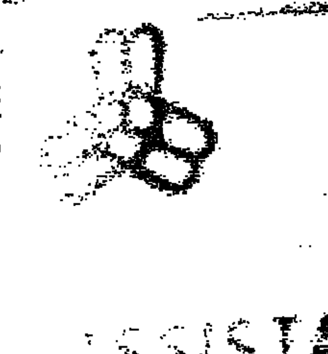
21 h. 20, Journal.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Jean Epstein ou le cinéma pour lui-même ; 22 h., Ciné-regards : Vittorio Gassman.

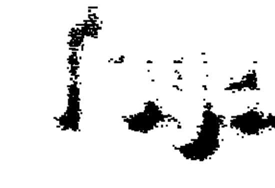
22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle aspects du cinéma italien) : LA DAME SANS CAMELIA, de M. Antonioni (1953), avec L. Bose, A. Checci, G. Cervi, A. Cuny, I. Desny. (V.o. sous-titrée, N.)

Une vendeuse de magasin devient, grâce à un producteur de films, vedette de cinéma sans savoir jouer la comédie. Prisonnière de son destin, elle rate sa vie sentimentale et sa carrière.

Un des premiers films — mal connus — d'Antonioni. Une histoire façon presse du cœur, mais, dans de nombreuses séquences, une écriture déjà très sûre pour décrire la solitude, l'aliénation.

















	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

KLÖCKNER INA

Installations industrielles

recherche un

INGÉNIEUR AGRO-ALIMENTAIRE

expérimenté

pour

ÉTUDE ET RÉALISATION DE COMPLEXES AGRO-ALIMENTAIRES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RESPONSABILITES

- Conception des projets.
- Direction des études techniques.
- Coordination des prestations des partenaires pendant l'étude et la réalisation.
- Gestion des appels d'offres.
- Analyse des prestations et fournitures pour la réalisation du projet.

DOMAINES D'ACTIVITES

- Aménagement rural.
- Mise en valeur d'implantations agricoles.
- Réalisation d'usines de traitement et de transformation des produits alimentaires.
- Programmes de formation de personnel et d'assistance technique.
- Commercialisation des produits.

PROFIL DU CANDIDAT

- 35 ans minimum.
- Expérience des domaines précités.
- Langues étrangères : anglais, allemand, espagnol.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLOCKNER INA
31, rue Marbeuf - 75008 PARIS

CRÉACTION

Société d'information - médico - pharmaceutique

recherche

MÉDECIN

— 30 ans environ ;
— Désireux de se spécialiser dans les techniques de communication avec les cibles de santé ;
— Susceptible de s'intégrer à une équipe fortement médicalisée ;

Nous souhaitons que le candidat possède :
— Une expérience de l'Industrie Pharmaceutique ou du travail en agence ;
— Une ou plusieurs langues étrangères ;
— Un esprit d'analyse et de synthèse.

Les candidatures sont à adresser au Directeur Médical, CREACTION, 44, rue Lamarck, 75018 Paris.

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION cherche pour prestation de 6 mois (début : 4 janvier 1979)
UN PROFESSEUR DE PROGRAMMATION
(H. ou F.) COBOL + BASIC
Envoyer d'urgence C.V. + photo avec prétentions :
CREIT 22, rue de Douai, 75009 Paris

Clinique de chirurgie (93) Le Blanc-Mesnil recherche
INFIRMIERE D.E. service de jour ou de nuit.
INFIRMIERE D.E. bloc opératoire
MANIPULATEUR en radiologie.
ASSISTANTE CHIRURGICALE (aide et secrétariat).
Tél. : 931-32-10, p. 145 pour renseignements et rendez-vous.

emplois internationaux

SONATRACH سوناطراك

DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION
PROJET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

Experts en Télécommunications

Profil exigé :

- Cinq à dix années d'expérience dans la téléphonie privée ;
- Notions de transmissions (câbles et radio) exigées ;
- Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae détaillé à
Direction Organisation et Planification
Projet Télécommunications
80, avenue Ahmed-Ghermoul, ALGER, ALGÉRIE

emplois régionaux

Centre Psychothérapique Saint-Joseph-de-Cluny 11300 LIMOUX, recherche
ASSISTANTE SOCIALE
ayant bonne connaiss. de l'Aude et sérieus. aptitudes de relations, tant avec les diverses catégories de travailleurs sociaux qu'avec les administrations et les employeurs.

LA VILLE DE BREST
organise un concours sur titres pour le recrutement d'un ARCHITECTE pour ses services techniques
La clôture des inscriptions est fixée au 22 décembre 1978
Pour tous renseignements, s'adr. au Bureau du Personnel.
TEL. : 16 (98) 80-80-55.

offres d'emploi



BORDAS DUNOD GAUTHIER-VILLARS

recherche pour leur département **SCOLAIRE**

ASSISTANT(E)

BAC Scientifique exigé avec quelques années de pratique dans l'édition, pour travaux de préparation de copies, correction d'épreuves et éventuellement mise au point de textes de manuels de mathématiques, sciences physiques et naturelles, tous niveaux du primaire au terminal.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel 37, rue Boulard 75014 PARIS.

Organisme de Recherche agronomique rech. pour une durée de 3 ans
JEUNE FILLE
ayant licence maîtrise sciences naturelles.
Avec formation documentaire pour travaux en documentation automatisée.
Poste à pourvoir le 1er-1-1979
Envoyer C.V. avec prétentions, à no 53.809 B, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

INTEREY E. T. T. recrute pour Région CORBEIL (91)
PROGRAMMEURS IBM 370
(Assembl. - langage COBOL)
21, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e
148, rue La Fayette, Paris-10e
70 bis, av. de Clichy, Paris-17e
14, rue Gabriel-Péri, 93 St-Denis
.de éement.o.e0Tourbresaes.

AGENT COMMERCIAL
firme espagnol fabriquant coiffures et bouquets artificiels de mariage de haute qualité rech. Agent commercial (commissions) pour promotions et vente sur tout le territoire français (principalement Paris). Doit connaître secteurs articles et accessoires pour robes de mariée. Langue espagnole souhaitée. Envoyer lettre détail., référence 16 647 à : COC SELECCION, Paseo de Gracia, 120 - 3e BARCELONA 8 Espag.

I.T.S. 40 bis, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92 Levallois, recherche :
COMPTABLE (HOMME)
— possédant D.E.C.S. complet ;
— désir. faire carr. ds la Sté ;
— anglais indispensable ;
— expér. 5 a. en PME ou PMI.
Ecr. av. photo, C.V. et prétent.

capitaux ou proposit. comm.

CAPT. KLAUS FOERSTER
Unabhaengige Schiffahrts - Experten GMBH.
(Independent Marine - And Cargo Experts)
Hereby annouce the tender sale of cargo ex mv. « Joint-Venture » (former « Emmanuel-Kamateros ») recently arrived at Trieste/Italy, to be effected as from 15 th of December, 1978, in Trieste, upon instruction of Estias Maritime Co Ltd., Limassol, for account of whom concerned. Goods to be sold consists of insulation boards, dextrose, glucose, tyres, tiles, newsprint, paper, fishmeal and fishcuts, empty bottles, stell pipes and stell sheets, cans of bier and other generals. Prospective buyers and cargo owners are invited to contact :
CAPT. KLAUS FOERSTER, Unabhaengige Schiffahrts-Experten GMBH. (Independent Cargo-And Marine Experts), Katharinenstr. 33, 2000 HAMBUR 611
Tél. : 040/366 127, Telex : 2 162092 KFOE D.

GROUPE INTERIM en pleine expansion, recherche sur PARIS et PROVINCE SOCIETES MEME PROFESSION en difficultés ou non. Etudierait toutes propositions. Ecrire R.P., poste 20, 56, rue Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS, qui transmettra.

autos-vente

8 à 11 C.V.

VOITURE DIRECTION :
BAGHEERA S 1979
petit kilométrage
VOITURE OCCASION :
BAGHEERA S 1977
GARANTIE - CREDIT
TELEPH. : 374-97-95

A vendre ALFA Sud, 1977 5 vitesses, 4 portes, gris métall. Téléph. : 222-89-37, heures bur.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE BA 79
2.000 KM - GARANTIE + CREDIT - 222-91-16

demandes d'emploi

CADRE 47 a., I.A.C. TCE-GO chef de service après ventes, suivies des expertises. Réception travaux neufs. Recherche poste équivalent. Paris ou région VAR. Téléph. : 285-47-86

Assistante de Direction bilingue anglais-français bonne connaissance espagnol, ayant expérience secrétariat et relations publiques haut niveau en milieu international. Ecr. no 400, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANALYSTE FINANCIER DE FORMATION
43 ans, fondé de pouvoir dans banques d'affaires, spécialisé dans fusions et acquisitions de sociétés, cherche situation équivalente dans banque ou autre organisme.
Ecr. no 404, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 28 ans
OPERATRICE L 8000 Burroughs
4 ans d'expérience, esprit vif et dynamique. - Libre de suite
Ecr. à 6.938, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vds quelques KIMONOS à part. de, 200F pièce. Tél. : sam., dim. [illegible] 258-95-41 (pr. Barbès).

Animaux

Reste à vendre teckels à poil long : roux, sexe masculin. Pure race, vaccinés, tatoués. Tél. : 466-52-88 après 17 heures.

Art

A vendre masques, sculptures, objets divers Nouvelle-Guinée (SEPIK), collection privée. Ecr. M. Schütte 112, r. Monge, Paris.

Artisans

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement tous travaux peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84/893-38-02.

ARTISAN ÉBÉNISTE
atelier créé à Paris, vend à connaisseurs restaurations, reproduct. à la main se confondant avec pièces d'époque, ts meubles marqueteries, sièges boiseries, 17e-18e, Cuba, autres essences rares, vernis, patine, serrurerie personnels.
Roland COPIN, la Grande-Foye 86800 St-Jul.-l'Ars (49) 47-64-03.

Cours

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, 14e, 633-67-28.
Cours de conversation le soir.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES.
DEBUT : LE 15 JANVIER.
Cours privés
sessions intensiv. (FULL-TIME)
cours de préparat. au TOEFL.
Cours pour lycéens.

Anglais par une Améric., ancien prof. chbre de comm., 40 F/H. Tél. : 508-54-73 - 954-79-42.

CLUB ANGLAIS : cours et conversation avec professeurs d'origine. Téléphone : 033-01-72.

Personne le lang. matern. amér. ayant l'expér. de l'enseignem. donnerait cours d'angl. ts nivx. Téléphone : 531-94-90.

COURS ESPAG. et LITTÉRAT.
Espano-Améric. pr. universit. sud-américaine. Tél. 277-86-35.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT.
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. 575-10-77

Relations

DINER DANSANT
SAMEDI 9 DECEMBRE
CLUB DES CELIBATAIRES.
Inf. et inscript. 878-90-51, réserv. ouverte pour 24 et 31 décembre.

Si vous cherchez des **RELATIONS** amitié, sorties, réunions, bridge, scrabble, etc. Tél. : 222-88-38.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, r. Royale, 8e.

Philatélie

A vendre timbres-poste de collection (Grande-Bretagne).
Téléphone : 363-39-54.

ACHAT TIMBRES-POSTE
Collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs - Elysées. 359-76-98.

Ce sont les meilleurs d'entre nous qui, de n'importe quelle rencontre, font quelque chose d'unique

MAITRE RUCKEBUSCH

- CLUB FIRST CONTACT -

UNE PRESTATION HORS DU COMMUN

depuis 32 ans, introduits dans la meilleure société, nous favorisons avec le tact, la discrétion et surtout la sécurité qui s'imposent, des rencontres très élaborées en fonction du niveau culturel et du rapport des personnalités pour ceux, qui, difficiles à satisfaire ou absorbés par un rythme de vie absurde, n'ont pas de temps à consacrer dans la recherche d'une amie, d'une épouse en des conditions optimales d'entente.

PAR DISCRETION, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

75008 PARIS
5, rue du Cirque
(Rond Point des Chps Elysées)
Tél. 720.02.78/720.02.97

59000 LILLE
4 et 6, rue Jean Bart
Tél. 54.86.71
54.77.42

Instruments de musique

ACHETONS PIANOS
Daudé, 75, av. Wagram, 17e. WAG. 34-17. Vente location.

Moquette

DISCOUNT
30 A 60 %
sur 30 000 m2 moquette synthétique et laine.
TEL. : 757-19-19.

Stages

NOEL
CHEZ LES CHPEUNEUNEUX :
du 24 décembre au 2 janvier.

DESSIN - PEINTURE
SCULPTURE/BOIS
POTERIE
places limitées à 17 personnes.
Renseignements et inscription :
LES CHPEUX,
« La Boissière » - 19310 AYEN
Téléphone : (55) 25-15-69.
Stage de dix jours : 550 F, matériel et matériaux compris. (Stages après promotaf.)

Spécialités régionales

A.O.C. MOULIS - EN - MEDOC
vins vx chât. Bel-Air Lagrave
Gd-Poujeaux, Moulis-en-Médoc
33480 Castelnau-de-Médoc.
Mme J. BACQUEY, pp-récolt.
Pr vs cadeaux, vx millésimes (depuis 1966). Tarifs sur dem.

MONTLOUIS-SUR-LOIRE
pour les fêtes et vos cadeaux de fin d'année.
A. CHAPEAU viticulteur à Husseau 37270 Montlouis-s/Loire tarif s/dem., plus. millésimes disponibles et champagnisés.

PINEAU ET COGNAC
« Grande Fine Champagne »
Dep. 1619 la famille GOURRY récolte sur son domaine.
Qualité rare pour connaisseurs.
Echantillon contre 7 timbres.
Idéal pr cadeaux de fin d'année
S.A.R.L. GOURRY
de Chadeville 16130 SEGONZAC.

Pension

Ecole internat. ch. familles pouvant recevoir étrangers adultes, demi - pension.
TEL. : 587-18-28.

Rencontres

CLUB POINTS DE RENCONTRE PARIS
vs êtes sympathiques et libres célib., divorcés(ées) veufs(ves) vs êtes cadres sup. ou prof. lib. vs rech. des loisirs et activités de qualité, a partager ds une ambiance chaleureuse. Ecr. à Points de Rencontre (ass. à but non lucratif), 41, rue YBRY, 92521 NEUILLY - SUR - SEINE

AREL
Rencontres - Loisirs
Club privé pour non-mariés.
116, Champs - Elysées. 563-17-27.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Val-d'Isère, studio, 4 personnes, ttes périodes. Ecr. Lengrand, Iseran 2000, 73150 Val-d'Isère.

73700 Bourg-St-Maurice Les Arcs, séjours de ski, 800 à 3.000 m. Hôtel LE CONCORDE **, neuf, tt conft, pens. et demi-pens. : 90 à 120 F. Tél. : (79) 07-09-33.

VACANCES ECOSSAISES ?
1 semaine dans ferme amicale, chbre, petit déj., dîner : 320 F. Pr détail contact. Mrs Hampton, Anniston Farm, Inverbervie by Montrose Angus, Scotland U. K.

GORDES. Loue mi-décembre à fin mars : maison de caractère, pl. soleil, 2 terrasses, vue panoramique, 2 gdes chem., terrain, Tél. : (90) 78-14-06, H. repas.

Spécial Jour de l'an
AUX ARCS - EN SAVOIE
du samedi 30 décembre 1978 jusqu'au samedi 6 janvier 1979. Location dans un nouvel immeuble, 2 Pièces, très bien équipées pour 5 personnes : 1.800 francs.
Renseignements. : SOGIM, avenue du Stade,
73700 BOURG-SAINT-MAURICE, Tél. (79) 0706-07 - (79) 33-09-45.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

MARAIS BEAUBOURG
Gd 2 p., cft, calme, clair, 1er ét., plein Sud. 300.000 F - 271-00-27

26, RUE DES TOURNELLES
PRES PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION
FINITION AU CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES
DUPLEX AVEC JARDIN.
S/pl. ts les jrs, 13-18 h. 274-57-69

Tr. beau studio Marais, rue des Archives-4e, tt cft, 4e ét., bel im. 155.000 F par pptaire. 271-18-84.

SAINT-PAUL, 3 Pièces, 50 m², 1er étage sur cour, à 300 m. HÔTEL SULLY, appt de caractère, tout cft, directem. pptaire. HARAMBURE - 261-11-49.

MARAIS. 100 m. pl. des Vosges, coquet studio caract. en duplex. Prix exceptionnel - 878-41-65.

5e arrdt.

NEUF - 7.650 F/M2
PRES MOUFFETARD
Petit imm. direct. Promoteur. Reste quelques 3 pièces, SUD. GRAND LUXE - 331-32-32

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Dans imm. rénové 5 niveaux, en 5 appts à aménager. Duplex possible. Ascenseur. Samedi, 13 à 16 heures, 11, r. de l'Echaude.

10, RUE DAUPHINE
Studio 28 m², entrée, cuisine, w.-c., salle d'eau, 2e étg. s/rue de NEVERS, 155.000 F. Vendredi, Samedi, 14 à 18 h.

7e arrdt.

CHAMP-DE-MARS
Métro ALMA-MARCEAU
Bon imm. ravalé, 3e ét. s/rue.
LIVING DBLE + 1 CHAMBRE
Entrée, cuis., bains, wc.
PRIX INTERESSANT. Téléph. 11, rue de MONTTESSUY, sam., dimanche, lundi, 14 à 17 heures

63, RUE DE GRENELLE
(entre Bac et Raspail)
Magnifiques appartements
60 m², environ 560.000 F.
100 m² environ, 950.000 F.
5e éta., 50 m. balc., 490.000 F.
Duplex (rez-de-ch. + 1er étage, 130 m² à rénover). Vis. tous les jours. Tél. pptaire : 278-33-23.

8e arrdt.

28, rue PASQUIER 5 PIÈCES
tt cft. Vis. samedi, 14 à 16 h.

10e arrdt.

Métro COLONEL-FABIEN
PRIX EXCEPTIONNEL
Bon imm. entièrement rénové, 3e ét., calme. GRAND STUDIO + mezzanine, cuisine, salle de bains, wc, chauffage.
96, bd de la VILLETTE, sam., dimanche, lundi, 14 à 17 heures

P. vd ds imm. rav. 3 p. 50 m², entr., c., w.-c., s. d'eau, possib. bns, débarr., pend., cave, chf. gaz ind., parkg ds pass. privé, soleil, tr. clair, ref. nf, hab. de suite - DARDERES, 38, pass. du Désir, 75010 Mo Château-d'Eau, 1er étage face gauche, 12 h. à 15 h. et 17 h. à 19 h. 30.

11e arrdt.

Sortie Métro Chemin-Vert
64, boul. BEAUMARCHAIS
Visite après 14 heures samedi, bel imm., 2e étage, sur rue et cour, 3 pièces, cuis., bains, w.-c., chauff., 265.0000 F. Crédit poss.

Mo NATION. Bel imm. récent. Très beau 3 pièces, dernier étage, vue panoramique, balcon, park. 430.000 F. GIERI, 373-05-81

NATION PARTICULIER VEND GRAND 2 PIECES, cuis., s. de bs, wc, tél., ref. nf, 4 ét. 5, av. Philippe-Auguste. 280.000 F. Vis. sam. 9, 14-17 h.

12e arrdt.

NATION. Pierre de taille, beau 3 pièces, hall d'entrée, cuisine, w.-c., ch. cent., balcon, 320.000 F. 345-82-72.

PICPUS-COURTELINE
3e étg., entrée, cuis., séj. avec cheminée, 1 chambre, w.-c., ch., s. de bains à créer - Soleil, 215.000 F. Tél. 346-63-87.

DAUMESNIL. Près place, réc., grand living + 2 chbres, tout conft, sur rue et jard. 375.000 F. Impeccable. - MICOT, 344-43-67.

13e arrdt.

ARAGO - Imm. récent 95 m². LUX. living + 2 ch., 2 sanit., grands balcons. Vue, verdure. Parkg. Vend., sam., 15 à 18 h., 38, RUE DES CORDELIERES.

Pres place d'ITALIE, studio 21 m² aménagé, tt cft. imm. nf, 150.000 F. 581-36-41 w.-e. et soir.

A saisir. Part. 13e Olympiade, 84 m², 4 pièces, étage élevé, cuis. équ., parkg, 375.000 F. 705-49-70.

14e arrdt.

8, R. MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine, imm. neuf, studio, 2 P., duplex. S/pl. mardi, mercredi, jeudi, vendr., samedi, 14 à 19 h. - 359-63-63, 322-04-03.

68, RUE D'ALESIA
A rénover, petit 2 pièces, cuis., w.-c., s. d'eau, bel imm. pierre de taille. Idéal pour location. 98.000 avec 18.000 compt. Voir ptaire samedi, lundi, 14-18 h.

15e arrdt.

81, R. DESNOUETTES
PORTE DE VERSAILLES
Imm. neuf, 5 P. S/pl., mardi, jeudi, samedi, de 14 à 19 h.
Tél. : 359-63-63 et 532-86-38.

Mo LA MOTTE-PICQUET
Bon imm. ravalé, 2e étage
1 PIECE eau chaude, chauff. central
PRIX INTERESSANT. Calme.
23, rue de l'AVRE - Samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

Près métro Lourmel,
54, rue Rouelle, 15e arrdt,
2 pièces, cuisine équipée.
Pour investissement ou habitation. Sur place : samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h., ou téléphoner 579-33-19.

16e arrdt.

21, BD EXELMANS
Pierre de T., living double + 2 chbres, 80 m², asc., tt conft, 540.000 F. Visite samedi 14-17 h.

TROCADERO Urgent départ
49, av. PAUL-DOUMER
Gd living + 2 chambres, environ 125 m2, parking.
Le 9, de 14 à 18 heures.

18e arrdt.

SACRÉ-CŒUR
emplacement exceptionnel :
2 Pces rénov., cuisine équipée, petit jardin privatif, calme.
Visite, tous les jours, 12-17 h., 6, RUE MAURICE-UTRILLO, ou Tél., pour R.-V. à : 359-01-49.

68, r. Vauvenargues, imm. 1959, 4 p., 95 m², 6 étg., S.-E., S.-O., tt cft. Vis. sam.-dim. 228-10-87.

RUE ETEX - STUDIO tout cft, 38 m², immeuble récent. Prix : 180.000 F - 229-44-61.

Mo JULES-JOFFRIN
PRIX EXCEPTIONNEL
Imm. PIERRE de T., balcon
2 PIECES entrée, cuisine, douche, w.-c.
83, rue ORDENER - Samedi, dimanche, lundi, de 14 à 17 h.

20e arrdt.

RARE 4.870 F le m2 tous frais compris
3 pièces, 69 m2 + balcon
Nouveau prêt conventionné
Immeuble 1976. Sur place ce sam. et dim. 11-13 h - 14-17 h :
29, rue de FONTARABIE

78 - Yvelines

CHATOU - 5' R.E.R. Magnifique appartem. très grand stdg, 5 pces, 115 m² environ, box + chbre de service. 685.000 F. H. LE CLAIR - 976-30-02.

VERSAILLES GRAND SIECLE
Duplex 4 P., 112 m² + 96 m², terrasse 6e-7e étg., vue, calme, soleil, cave, parking en sous-sol - SAVEG,
524-46-88 ou 951-48-70.

VERSAILLES Av. des Etat-Unis Gd standing
Séj. + 2 ch., 80 m2, sud, calme, garage, 475.000 F. - 955-86-41.

PARLY 2 5-6 PIECES 120 M2
Merveilleusement situé
DECORATION IMPECCABLE
Garage. 585.000 F. - 954-68-00

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE CENTRE VILLE
— 4 Pièces, 98 m2 + loggia sud, 3e étage, cave et parking : 450.000 F dont C.F. ;
— 5 Pièces, 114 m2 + loggia sud, 2e étage, cave et parking : 530.000 F dont C.F.
Agence Mode, Tél. : 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE
2 PIECES - PLEIN SUD
5e ETAGE : 216.000 FRANCS
+ 14.000 FRANCS C.F.
788-45-62.

BOULOGNE Métro Beau 2-3 pièces
5e étage, asc., loggia, boxe, 450.000 F, s/pl. sam. 9, 21, rue Carnot, de 13 h. 30 à 17 h. 30

St-CLOUD. Appt 4 pces, tt cft, 310.000 F. Samedi, dimanche, lundi - COUILLAUD, 8, rue du Camp-Canadien.

NEUILLY CHATEAU Exceptionnel
3 P. + jardin privatif, 700.000 F
3 P. + terrasse, 840.000 F, park. TEL. 266-16-65.

COURBEVOIE SEINE
Séjour + 3 chbres, cuis., 2 bains, w.-c., parking, 2 jardins privés.
Prix 540.000 F.
S/place samedi de 14 à 17 h :
234, BD SAINT-DENIS

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord, INVESTISS. SUR ET SOLIDE : petit immeuble à la mansart, construction haute qualité, appartement de 1 à 6 Pièces, quelques duplex, 4.200 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES, Téléphone : (4) 457-32-62.

Province

BRETAGNE SUD
ARZON-PORT-NAVALO (56640)
Les Remparts de Kerjouanno, directem. sur la mer à 1.500 m. DU PORT DU CROUESTY
Architecture exceptionnelle,
2 Pces, 191.000 F, park. couvert.
SACOGIM, place du Cirque, NANTES. Tél. (40) 48-22-90.

STRASBOURG
Banlieue élégante - Part. préférence, particulier, luxueux Appt 5 pièces dans petit immeuble dans cadre verdure, 117 m2, 3.500 F le M2. Cuisine équipée, 2 balcons. Grand garage privé. Grenier, Cave.
Ecr. : Mme MATHERN,
41, r. des Vosges, 67400 Ostwald

Etranger

A vendre, urgent,
ALICANTE
2 p.+loggia, équ., plage privée, 80.000 F. T. 477-49-00, poste 251.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 251

HORIZONTALEMENT

I. Qu'on ne risque pas de voir filer. — II. Noire quand elle est profonde ; En première audition ; Les grisons, par exemple. — III. Agir comme un maréchal ; Qui n'a donc rien à payer. — IV. Un homme qui connaissait la chanson ; Au bout de la ligne. — V. Bien fatigué ; Pouvait être une occasion de sortie ; Fruit (épelé). — VI. Qui voit donc juste ; Passa sous la domination d'Athènes. — VII. un drame, au Japon ; Endroit où l'on peut voir des grimpeurs. — VIII. Symbole ; Préposition ; Cassera le tronc. — IX. Le plus fort est appelé maître ; Accompagnement des dames. — X. Petite quand on n'est pas chaud ; Difficiles à gagner. — XI. Prénom (épelé) ; Un peu trop mou ; Loin d'être comblé ; Adverbe. — XII. Peut venir après le car ; Faire une mise au point. — XIII. N'ont pas l'habitude de discuter ; Le manche, par exemple ; Mettre en demeure. — XIV. Comme la République ; L'Alsace et la Lorraine ; Mot qui désigne un morceau. — XV. Un arbre, par exemple ; Qui n'a pas une très belle robe ; Prénom féminin.

VERTICALEMENT

1. Que l'on peut facilement retourner. — 2. Peut s'opposer au soupçon ; Passablement agité. — 3. C'est, pour les Marocains, ce qu'est le « sucre » en Equateur ; Dans l'alternative ; Peut qualifier une bonne partie. — 4. A l'avant d'une flûte ; Souvent associé à un postulat. — 5. Fit bonne mesure. — 6. On en prend volontiers un bol ; S'élève quand il est poussé ; Pronom ; Demi, pour du beurre. — 7. Dans le vent ; S'opposent aux noms ; Possessif ; Abréviation pour un grand. — 8. Certaine est coutumière ; Utile en cas d'embarras ; Qui a fait l'objet d'un partage. — 9. Observée par ceux qui veulent y voir clair ; Bien éclaircis. — 10. Comme ça ; Qui n'ont donc pas de barbes ; Expérience (épelé). — 11. Couvertes d'ombre, par exemple ; On peut donner cher de sa peau. — 12. Que l'on ne voit donc pas souvent ; Aime bien vivre quand il est gai. — 13. Prince troyen ; Endroit où l'on met le feu ; Unité d'accélération. — 14 Circule au Japon ; Crier comme un fauve ; Pas changeant. — 15. Monument ; Qui n'a donc pas besoin de compter ; Permet d'élever une somme.

Solution du problème nº 2 250

Horizontalement

I. Pompeuses. — II. Ecourtera. — III. Bruits. — IV. Sal ; Clé. — V. Loti ; Al. — VI. Ici ; Asile. — VII. Entamer. — VIII. Air ; Ibis. — IX. Clé ; Olten. — X. El ; Anée. — XI. Sens ; Sept.

Verticalement

1. Perspicaces. — 2. Oc ; Ilie. — 3. Mobilière. — 4. Pur ; As. — 5. Eructation. — 6. Utilisables. — 7. Sète ; Imitée. — 8. Ers ; Alésé. — 9. S.A. ; Fier ; Net.

GUY BROUTY.

LOTO — TIRAGE Nº49 — DU 6 DECEMBRE 1978

9 — 30 — 31 — 35 — 42 — 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 41

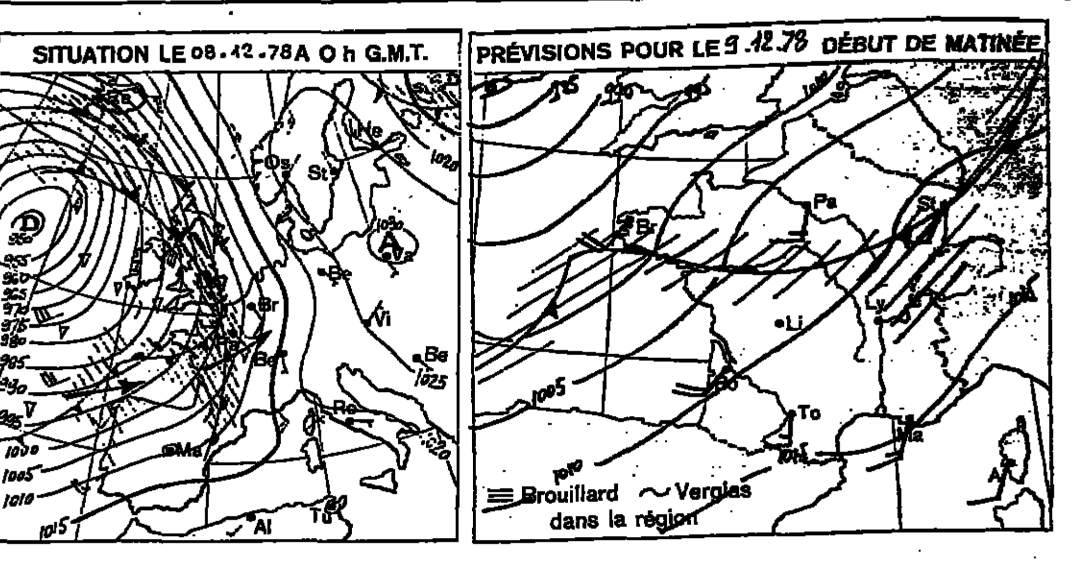
	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	3 380 234,40 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	281 686,20 F
5 BONS NUMEROS	16 251,10 F
4 BONS NUMEROS	190,50 F
3 BONS NUMEROS	13,10 F

PROCHAIN TIRAGE LE 13 DECEMBRE 1978

VALIDATION JUSQU'AU 12 DECEMBRE 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 8 décembre à 0 heure et le samedi 9 décembre à 24 heures.

Les masses d'air maritime qui ont pénétré en Europe occidentale circuleront encore samedi sur l'ensemble de la France.

Samedi 9 décembre, le temps sera doux en toutes régions et il ne gèlera plus, comme les jours précédents, dans le nord-est et l'est. *Les vents de secteur sud-ouest*, assez forts près de l'Atlantique et de la Manche, seront modérés et irréguliers dans l'intérieur. Les nuages resteront généralement abondants ; ils donneront quelques pluies intermittentes, mais ces pluies seront plus faibles que celles de vendredi.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 8 décembre, à 7 heures, de 998 millibars, soit 748,6 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 décembre ; *le second, le minimum de la nuit du 7 au 8*) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 16 et 15 ; Bordeaux, 12 et 10 ; Brest, 13 et 11 ; Caen, 9 et 7 ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 11 et 8 ; Dijon, 3 et — 1 ; Grenoble, 5 et 0 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 10 et 3 ; Marseille, 11 et 8 ; Nancy, 3 et — 6 ; Nantes, 12 et 10 ; *Nice, 12 et 6 ; Paris-le-Bourget*, 7 et 1 ; Pau, 14 et 10 ; Perpignan, 18 et 6 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, — 5 et — 6 ; Tours, 10 et 8 ; Toulouse, 12 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 degrés ; Amsterdam, — 1 et — 4 ; Athènes 9 et 6 ; Berlin, —5 et — 10 ; Bonn, 0 et — 5 ; Bruxelles, 4 et — 1 ; Iles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 1 et — 1 ; Genève, — 1 — 1 ; Lisbonne, 18 et 17 ; Londres, 8 et 7 ; Madrid, 11 et 12 ; Moscou, — 5 et — 7 ; New-York, 10 et 6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 15 ; Rome, 10 et 4 ; Stockholm, — 4 et — 4.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 décembre 1978 :

DES DECRETS

● Complétant le décret nº 78-348 du 17 mars 1978 prorogeant le décret nº 76-795 du 24 août 1976 relatif à l'aide spéciale rurale ;

● Instituant une prime de développement artisanal dans les départements de la Corse du Sud et de la Haute-Corse.

Circulation

« Gare aux cyclos »

Après la publication dans le Monde du 8 avril dernier d'un article intitulé « Gare aux cyclos », M. R. de la Poype nous a adressé la lettre suivante :

Sous ce titre, le journaliste M. B. met en cause les qualités de la Flipper, la plus maniable des petites « mini » de ville, construite, comme il le mentionne, par notre société S.E.A.B., 62, rue Pasteur, à *Villejuif, et vendue en réalité* nettement moins cher que la plus petite des voitures conventionnelles, puisque son prix est celui d'un motocyclette de moyenne cylindrée.

Jeter le discrédit sur son originalité, sa sécurité et, plus généralement, sur les avantages liés à son utilisation, traduit tout simplement une méconnaissance des qualités effectives de la Flipper, à quoi s'ajoute une égale méconnaissance des problèmes, pourtant évidents, de la circulation urbaine.

Il faut comparer la Flipper avec un véhicule conventionnel : 2,34 m2 de surface au sol contre 6 à 7 m2 en moyenne ; 3 litres aux 100 km contre 10 litres ; 250 francs d'assurance contre 900 francs en moyenne, etc.

Il faut aussi remarquer la transmission automatique, la remarquable maniabilité qui permet de sortir à 90° d'une place de parking ou de laisser la Flipper perpendiculaire au trottoir.

M. B. est bien exigeant, il ignore probablement que le progrès ne se fait pas à coups de miracles mais par une lente succession d'efforts qui ont permis de passer du char romain aux véhicules spatiaux.

Ce n'est pas en le dénigrant systématiquement que l'esprit inventif français pourra s'épanouir.

● *Nouvelles rues piétonnes à Paris.* — A l'occasion des fêtes de fin d'année, les artères voisines des gands magasins du boulevard Haussmann seront réservées aux piétons, du 8 au 31 décembre, vient d'annoncer le préfet de police. Cette mesure concerne notamment les rues Caumartin, de Provence, Joubert, Charras ainsi que la rue de la Chaussée-d'Antin.

Visites et conférences

SAMEDI 9 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Bouquet des Chaux : « *Musée Jacquemart-André* ».

15 h., 62, rue Saint Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « L'hôtel de Sully ».

15 h., 12 rue du Centre, à Neuilly, Mme Lagregeois : « Les automates au musée de Neuilly ». (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, Musée du Louvre, pavillon de Flore : « Les dessins de Claude Lorrain » (Académie internationale des arts et des lettres).

15 h. 15, 19, rue de Cléry : « De la rue d'Aboukir et la Cour des miracles, à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle » (Mme Barbier).

15 h., droite du parvis : « Notre-Dame » (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

15 h., 1, place Malesherbes : « Salons de la Banque de France et le fossé d'eau » (Mme Hager).

15 h., métro Arts-et-Métiers : « Coins mystérieux autour du Temple » (Paris inconnu).

14 h. 45, métro Gaité : « Chez un restaurateur de tableaux » (*Tourisme culturel*).

14 h. 30, Musée du Louvre, porte Denon : « Le meuble français du Moyen Age à Louis-XIV » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. R. Valensi : « Le marché de l'art » ; le duc de Castries : « La vieille dame du quai Conti » ; M. J.-R. Voeltzel : « Culture et démocratie » (Club du Faubourg).

15 h., Musée Guimet, 6, place d'Iéna, MM. G. Roville et P. Leroy : « Afghanistan » (Projection).

15 h., 147, avenue de Malakoff, M. Jean Phaure : « Les cathédrales rosaces du monde » (Nouvelle Acropole).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin - D. - Roosevelt, M. J.-M. Chaduc : « Nouveaux services rendus par les télécommunications ».

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 P. PARIS, avec ou sans travaux, prêt, rive gauche, près Facultés. Ecrire à Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Sté recherche appts même à rénov., secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour R.-vous, Gieri, 373-05-81.

constructions neuves

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES
SAINT-LAZARE
Chbres, Studios, 2, 3, 4 p. Nouv prêt PIC. S/pl. jeudi, vendredi, sam., *dimanche, lundi, 14-19 h.*, 359-63-63 - 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

(92) ASNIÈRES
18-20, avenue Henri-Barbusse
105 M. GARE ASNIERES
3 et 4 P. LOGGIAS
Très ensoleillé, vue très étendue, entièrement terminés Prêt nouveau PIC. S/pl. lundi, vendredi, samedi, dimanche. 14 h. à 19 h. Tous les jours : Renseignements, 359-63-63.
LIVRAISON EN COURS

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 4.000 maxi. - 283-57-02.

locations non meublées Offre

Région parisienne

PARC MAISONS-LAFFITTE
prox. centre, ds HOTEL PART. MOD. luxueux APPT 146 m2, séj., 4 ch., 4 bns, 3 wc. Cuisine équip. JDIN/TERRASSE 130m2. Garage. 6.000 F + CHARGES. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés PARIS, rech. du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades - 285-11-08.

hôtels-partic.

BUTTE MONTMARTRE ds voie privée site classé calme, verd. très belle maison d'art 180 m2 + 70 m2 de terrasses, VUE PARIS. Tél. : 076-02-63 le mat.

bureaux

Domicil., Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction D'actes Statuts. Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e. T. : 229-18-04 et 335-78-80.

Boutiques

PARIS-9e. Vend boutique MURS et FONDS, exploité pendant 37 ans + STUDIO 1er étage, 1er ordre POUR PLACEMENT, 150.000 F, LIBRE A LA VENTE. Tél. : 878-97-52.

locaux commerciaux

CENSIER 2.450 F le m2 murs libres
80 m2 rez-de-ch. Local mixte. Affaire RARE - 331-81-11.

fonds de commerce

Vends à Saint-Germain-en-Laye salon de coiffure ou ts commerc. av. ou sans les murs. Prix à déb. Tél. : M. Sulpice, 963-32-15

PARC MONTSOURIS
En direct à vendre
BOUTIQUE D'ANGLE
av. murs. Tous commerces ou bureaux 83 m2 avec sous-sol. 589-26-41 - 18, r. Nansouty, 75014

COTE D'AZUR
établissement conventionné neuro-psychiatrique.
Prix 4 500 000 F murs et fonds avec belle villa vue mer. Ecr. HAVAS référ. 92 138, MARSEILLE.

Cause retraite 56, r. St-Georges cède bail bout. et S/sol 40 m2, ts comm. poss. Loy. an. 5 676 F. Sur place. Tél. : 878-78-42 (du mardi au samedi).

URGENT. - Bail à céder tous commerces sauf café. Magasin r.-de-ch. envir. 65 m2, 1er étage (commercial ou appt.) 60 m2 env., tt cft. Sous-sol env. 60 m2. Plus 2 chbres domest. Très bien situé rue de Châteaudun, quart. Chaussée-d'Antin. Prix tr. intér. à débattre. Tél. 874-14-16.

domaines

Tr. beau domaine agricole dans le Var, 10 min. de DRAGUIGNAN 340 ha. dont 200 ha cultiv. et 140 ha. bois et chasse. Petite rivière. Viviers à truites. Nbrx bâtim. en exc. état. Bergeries, vieille chapelle classée, électr., eau à profusion.

Ecr. à 6.958, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

manoirs

ARLES. Porte de la Camargue Petit manoir sur 2 ha. parc, construit en P. de T. Comprend 27 pièces, plusieurs bains ou s. d'eau, chauf., tennis, 2 000 000 F. Conviendrait pour communauté.

pavillons

(77) 15' PARIS-EST A 4 résident.
magnif. pav., récent 6 p., gar. atelier, 1.000 m., superbe jard., gr. créd. poss. - 359-12-63 - 64

MONTREUIL CROIX DE CHAVAUX
58, R. COLMET-LEPINAY
4 PIECES + GARAGE
Vendredi, samedi, 15 à 19 h.

EAUBONNE
Pav. 1961, sous-sol, hall, séjour double, terrasse, 4 chambres, cuis., bains. Confort. Garage. Jardin 420 m2 - 500.000 F, facil. Samedi, dimanche, 14 à 19 h. : 2 bis, RUE DE L'EGLISE 989-40-60

BOURG-LA-REINE
Belle *maison calme* - Séjour plain-pied sur très beau jardin, salon/terrasse, 4 chambres, cuisine équipée, 2 bains. Garage 660-44-66

MAUREPAS (78)
Particul. vend Pavillon jumelé, s. de séj. 30 m2, 4 ch., 2 s. de bains, cuis. Gar. Patio. 125 m2 habitab. Libre immédiatement. Px 300.000 F + cr fonc. 28.000. Téléph. : 050-55-12

fermettes

Ferme, LOT-et-GARONNE. Tout *confort. Vue magnif. 2 vallées.* Très belle grange. 1 ha avec gds arbres fruitiers et noyer. Téléphoner : Château d'Entrecasteaux, VAR - (94) 04-43-95.

MONTARGIS (Loiret)
sur TERRAIN 4 HA BOISE FERMETTE CARACTERE 6 p. + sanitaire, nomb. dépendances Px 395.000 F, crédit possible. Tél. 16 (38) 85-22-92 ou après 19 heures : 16 (38) 92-32-33 24 h. sur 24.

LA FERTÉ
Anc. fermette briarde, gd séjour rust., pout., pte fenêtre donnant s/terr., salon, 2 ch., cab. toil., cuis., gren amén., log. gardiens 2 P., cuis., dépendances, caves, gar., terr. 3 600 m2. Px 320 000.
AVIS 26, bd Turenne, FERTE-S/JOUARRE : 022-00-05 ou Paris : 274-24-45

maisons de campagne

PARFAIT pour Retraité (e) Eure-et-Loir, DANS BOURG, ts cces, gare, médecin, charmante maison rurale G.O., bon état. Rez-chaussée : 3 p., wc, petite cour. 1er ét. : 1 chambre, beau grenier aménageable. Eau, élect. Tout-à-l'égout. Px total : 92.000. Crédit 80 %. 285-38-96 et week-end : (16) 37-22-05-00

Rech. maison rurale restaurée ou à restaurer dans village Nord/Ouest de Paris (48 km max), proxim. ligne S.N.C.F. Saint-Lazare ou R.E.R. Tél. : 603-35-75, soir week-end.

PART. VEND PRES DE LORIENT
maison récente, F. 5, tt conft. 320.000 F. M. Aubry Sanebret, *Cleguer, 56620 Pont-Scorff*

RARE EURE-ET-LOIR 100 km Paris
gros bourg, ts comm., 5' gare 5/700 m. clos et plant. maison neuve const. tradition. 105 m2 5 P. cuis. équip., gar., cellier, chff. 315.000 F. crédit 80 %. Tél. : 285-38-96 et le week-end : (16-37) 22-05-00

GERS
Belle Ferme ancienne
Toits et murs en bon état. Arbres centenaires, terrain protégé 50 ares, eau, électr., possibilité 4-8 pces : 185.000 F. Doc. s/demande. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac Cedex Téléph. : (53) 57-53-75

terrains

CROISSY-SUR-SEINE
300 m centre, proxim. écoles, PLUSIEURS LOTS de TERRAIN de 800 à 1.200 m2, fac. de 20 à 30 m entièrement viabilisés. PRIX TTES TAXES COMP. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

LE PERREUX 1.167 M2
DEJUST - 883-15-50

PÉRIGORD
Très beau terrain à bâtir, boisé, région Sarlat-Les Eyzies, poss. eau, électricité, environ 1 ha : 70.000 F. Plan sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33 24103 Bergerac Cedex Téléph. : (53) 57-53-75

villas

Près Montfort-l'Amaury (78) belle maison 1962, parfait état, 2.500 m2. Grand living, 3 chbres, bains, téléph. Chauff. central 600.000 F - Courtois : 261-80-02

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
A vendre très belle villa standg, située dans petite ville touristique de la Côte. Vue imprenable sur la mer. Terrain : 1.629 m2. Surf. au sol : 192 m2. Bâtim. : s/sol : 162 m2, dépend. et gar. Rez de jardin : 159 m2. Séj./loggias, cuis., 3 ch. Bains, wc. Débarras. - Etage : 135 m2. Séjour/loggia/balcons. Cuisine, 2 chbres avec balcons. Bains, wc.
Ecr. nº 6959, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

NESLES-LA-VALLÉE
Près L'ISLE-ADAM, jolie villa hall, gd salon, séjour, terrasse, 3 bel. chbres, spac. cuis., bains, s. eau, chff cl., sous-sol total, gar. 2 voit. 900 m2, terrain clos planté. 410.000 av. 82.000 F cpt.
ACB 25, r. Nationale, Beaumont-sur-Oise. 470-20-94 - 29-10

CHANTILLY-GOUVIEUX
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 500.000 à 700.000 F. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES *Tél. (4) 457-32-62*

NESLES-LA-VALLÉE
Résidentiel
Coquet plain-pied récent Entr., séjour dble av. cheminée, 3 chbres, dressing, s. bns, wc, combles aménageables. Garage, buanderie, chff. central mazout. Jardin décoré 1.200 m2 Tél. : *414-68-54*, après 21 heures

châteaux

SUD DE TOURS
BEAU CHATEAU ET DEPENDANCES. EXCELLENT *ETAT.* CONFORT MODERNE. PARC 14 HA. Très beaux arbres. PRIX : 2.100.000 F
Entièrement meublé et agencé (exploité actuellement en hôtel-restaurant) - S'adr. CARIMEX, B.P. 24, 51170 Fismes. Tél. : (26) 48-14-12.

propriétés propriétés

PARTICULIER VEND
RÉSIDENCE SECONDAIRE
AUTOROUTE SUD, sortie Courtenay à 12 km
8 pces tout confort s/4.000 m2 clos
avec Tennis quick et piscine chauffée, garage.
Prix 850.000 F - Tél. : 499-21-04.

CANNES RESIDENTIEL 110 m2,
liv., cuis. installée, office, 2 belles chbres, s. de bns, terrasse 22 m2, *cave, gar. double.*

CANNES - GRASSE PARC 5.000 m2
av. pisc., beau mas 170 m2 + dépend. + mais. anc. à restaur. 140 m2 prestat. de 1re qual. Px 1 800 000 F. Ecr. ou téléph. AGENCE MARTY 160, r. d'Antibes, 06400 Cannes Tél. (93) 38-33-03

ETUDE de Me J.-F. LEGRIS, Notaire à PATAY (Loiret, 45310) Téléph. : (38) 80-80-33
A VENDRE : 120 km PARIS, 25 km OUEST-ORLEANS : BELLE PROPRIETE
compr. r.-ch., gde entr., bureau, sal., séj., cuisine, arr.-cuis. Au 1er : 5 ch. dont *4 av. s.* bns et au 2e : 2 ch., wc et greniers. S/sol : 2 s. jeux, cell. et cave. *Jdin d'agrément.* Garages. Très bon état, sur 5.800 m2.

URGENT Départ étranger 100 km ouest
Paris, sortie bourg touristique. Agréable maison récente, grand séjour, cheminée, 4 chambres, 2 bains, garage, chauffage cent. Ensemble impeccable. Terrain *4.000 m2, partie boisée.* PRIX JUSTIFIE
MOUQUET (27) EVREUX
TEL. (16-32) 33-29-27 et 33-42-25

A VENDRE, CHER (18)
PROPRIETE 30 HA
Possibilité étang 8 ha. Digue construite NERAULT, 11, r. des Arènes, Bourges - (36) 24-73-09

REGION GISORS MAISON NORMANDE
colombages, beau séj., 2 chbr., S. d'eau, gren. aménag., chauff. centr., jard. 690 m2. Prix : 195.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg. Cappeville. GISORS. - Tél. (16-32) 55-06-28.

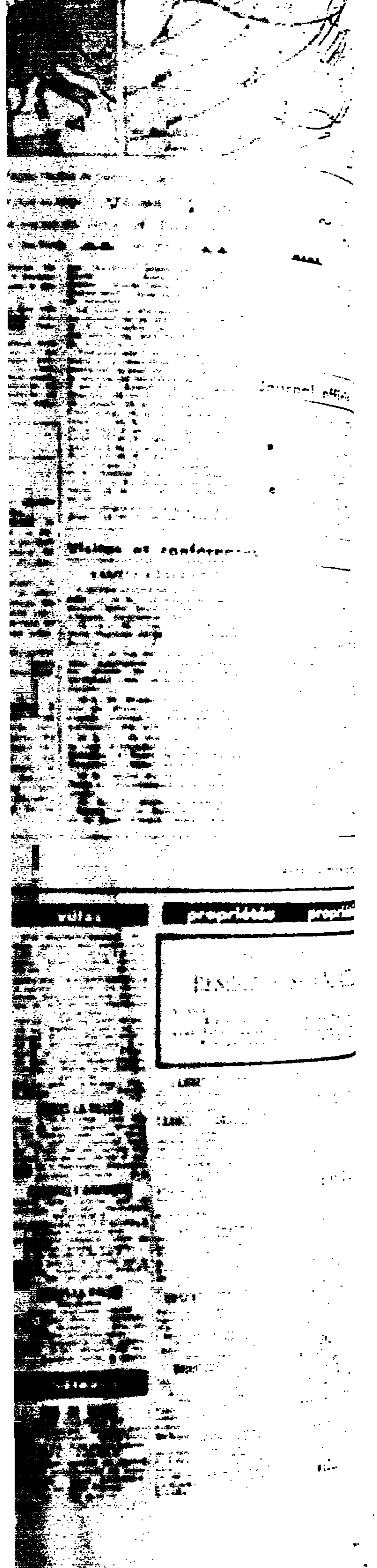
EXCEPTION., 40 km Sud Paris, magnifique chaumière récente 180 m2 au sol, 3 niveaux, remarquablement aménagée comp. *cuis., séj., salon-bar, 7 chbres* dont 3 avec s. d'eau, en tout 2 s. de bns et 2 s. d'eau, salle jeux, jdin. d'hiver, coins bibliothèque. Garage 2 voitures. Pisc. Chff. pièce d'eau 45 m berge sur rivière poissonn. Le tout sur 8.100 m2, demi-boisé, ent. clos. Prix : 1.250.000 F - 495-45-93

6 KM GISORS
Gentilhommière Louis XVI luxueusement aménagée, salon, salle à manger, bureau, billard, 5 chambres, 4 bains, w.-c., dépend. parc 5.500 m2, 950.000 F. S/place samedi 9, 10 h. 30 à 18 h. - 96, route de Gisors, BEZU-SAINT-ELOI Tél. (32) 55-06-71

RUEIL-MALMAISON, DANS DOMAINE RESIDENTIEL
Pple récente sur parc de 5.000 ou 7.000 m2 traversé par rivière. Rez-de-jard. : sal., s. à mang., biblioth., 1 chb., s. de bs, dress., cuis. équipée, office ; 1er étage : 5 chb., 4 s. de bs, ling. Sous-sol compl. Gar. 2 voit. Maison de gard. Après 18 h. - 926-21-45.

SENLIS (10 KM)
ROISSY (15 mn par A. 1) Dans village rural, VILLA GD STANDING sur 1.600 m2 Point de vue exceptionnel Très haut niveau de qualité Garage 2 voit. Prix 860.000 F. AGENCE ST-FRAMBOURG Tél. : (16-4) 453-10-51

120 km PARIS OUEST
VERNEUIL-SUR-AVRE
FERME AMENAGEE
séjour, 5 chambres, 2 bains. JARDIN 5.500 m2
A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-93



Le Monde

régions

A LA CONFÉRENCE NATIONALE DE VICHY

M. Giscard d'Estaing : les grands groupes industriels doivent prendre leurs responsabilités dans l'aménagement du territoire

En achevant les deux journées de la conférence nationale d'aménagement du territoire, réunie les 6 et 7 décembre à Vichy, M. Valéry Giscard d'Estaing a annoncé qu'un conseil de planification aurait à définir au début de 1979 les nouveaux choix de l'aménagement du territoire.

A propos de l'industrie, les premiers projets importants, aidés par le Fonds spécial d'adaptation industrielle (doté de 3 milliards de francs), seront annoncés le mois prochain pour le Nord, la Lorraine et les Pays de la Loire. « Les grands groupes industriels, à commencer par les entreprises nationales, doivent prendre conscience des responsabilités qui leur reviennent dans ce domaine. » Une agence nationale pour la création d'entreprises verra le jour avant la fin de l'année. La politique d'investissements publics de l'Etat sera concentrée davantage sur les régions insuffisamment équipées ou mal desservies. La régionalisation du budget 1980 devra en tenir compte. Les régions prioritaires sont : l'Ouest, le Massif Central, la Corse, les zones de reconversion industrielle (Lorraine, Nord), et le Grand Sud-Ouest.

L'effort de décentralisation des administrations publiques va être accentué et un échéancier rationnel sera élaboré.

La politique d'installation des jeunes agriculteurs devra être plus vigoureuse et le droit foncier agricole sera modernisé.

Enfin, au chapitre de la protection des espaces, le chef de l'Etat a annoncé que les crédits du conservatoire du littoral atteindront 100 millions de francs en 1980.

Après avoir rappelé les « trois grands changements » qui en vingt ans ont affecté la France (« la géographie a changé, l'économie a changé, les Français eux-mêmes ont changé ») et dont la politique d'aménagement du territoire doit désormais tenir compte, le président de la République indique quelles sont, selon lui, les « quatre grandes orientations nouvelles du développement régional.

Il s'agit, déclare-t-il, de : « donner aux régions en difficulté les moyens de s'adapter aux changements nécessaires ; redistribuer les pouvoirs d'aménagement du territoire entre l'Etat et les collectivités locales de base ; maintenir le niveau actuel de la population rurale ; préserver les grands équilibres naturels de la France et tirer parti de son espace, de son relief et de sa vocation maritime.

» L'élément nouveau, c'est que toutes les régions sont aujourd'hui concernées par le changement. Mais elles le sont d'une manière inégale. C'est pourquoi deux priorités doivent être affirmées : priorité aux régions défavorisées ; priorité à la création d'entreprises.

» Le premier aménagement du territoire s'est défini par la priorité des aides acordées à certaines régions : l'Ouest, le Massif Central, la Corse et les zones de reconversion industrielle, notamment en Lorraine et dans le Nord. Il s'y ajoute désormais le Grand Sud-Ouest, avec son plan décennal de développement. Ces priorités seront maintenues. Je le dis très clairement pour répondre à ceux qui ont cru observer un « affaidissement » de la politique de développement régional. Ces régions restent les plus concernées par l'adaptation de l'appareil industriel et par l'accentuation de la concurrence internationale. Elles conservent leur vocation prioritaire à l'aménagement.

» Le maintien de ces priorités a une double conséquence :

» D'abord la politique d'investissements publics de l'Etat, et notamment des équipements d'infrastructure et de communication, sera concentrée davantage sur ces régions insuffisamment équipées ou mal desservies. Je demande au premier ministre d'y veiller avec une attention particulière lors de la régionalisation du budget 1980.

» Ensuite, la politique de décentralisation doit être maintenue dans le secteur industriel, et sensiblement accélérée dans le secteur tertiaire.

» Les groupes industriels, à commencer par les entreprises nationales, doivent prendre conscience de la responsabilité qui leur revient dans l'aménagement du territoire. Les investissements créateurs d'emploi doivent être orientés vers les régions où il existe un main-d'œuvre nationale disponible.

» S'agissant de décentralisations tertiaires, c'est d'abord à l'Etat de donner l'exemple. Il n'a pas réussi à le faire suffisamment jusqu'à présent. La procédure des plans de décentralisation ne fonctionne pas de façon satisfaisante.

» Aussi, je demande au premier ministre d'élaborer un échéancier rationnel de décentralisation de certaines administrations publiques. Celles-ci devront être mises en œuvre à partir de 1979 et réalisées avant 1985.

» Dans le même esprit, une attention particulière sera portée à la localisation des moyens informatiques et des réseaux de traitement de l'information. Ces réseaux deviendront, pour le développement régional, aussi importants que les infrastructures de transport.

» La santé des régions passe par la naissance et le développement d'entreprises industrielles dynamiques.

» Cette règle fondamentale a été parfois perdue de vue. On a trop cru que l'aménagement du territoire se résumait à un problème financier et un problème d'infrastructures.

» Il se crée en France, chaque année, environ 1 500 entreprises industrielles. Ce chiffre correspond à un taux de natalité insuffisant par rapport à celui de nos principaux concurrents.

» Le gouvernement a adopté un dispositif juridique, financier et fiscal destiné à faciliter la création d'entreprises. Ce dispositif sera complété avant la fin de l'année par la mise en place d'une agence nationale pour la création d'entreprises. Il sera complété par une véritable décentralisation financière, nécessaire au développement des petites et moyennes entreprises.

LE ROLE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS RÉGIONAUX

» La deuxième orientation consiste dans la redistribution des pouvoirs d'aménagement entre l'Etat et les collectivités locales de bases.

» Il appartient à l'Etat de fixer les priorités régionales et la répartition des équipements nationaux. A l'Etat reviennent aussi les décisions qui ont une incidence directe sur le marché d'un produit ou la gestion d'une entreprise. La France ne peut avoir autant de politiques agricoles que de clochers, autant de politiques industrielles que de préfectures.

» Mais, une fois ce cadre général tracé, l'aménagement de l'espace doit devenir la responsabilité des 500 000 élus locaux de la base.

» Le rôle des établissements publics régionaux est d'assurer la concertation indispensable entre les différentes collectivités locales et de proposer les grandes orientations du développement de leur région. Il ne s'agit pas de créer un nou... étage d'administration dans un pays déjà sur-administré ni de créer un centralisme régional se substituant au centralisme étatique. Le problème n'est pas d'accroître les attributions que leur a conférées la loi de 1972, mais de leur permettre de les exercer complètement.

» La délimitation des zones défavorisées au niveau du canton ne peut plus, ne doit pas être arrêtée unilatéralement à Paris. Aussi, les assemblées régionales seront consultées sur la révision de la carte des aides qui interviendra à la fin du VII° Plan. D'autre part, les comités économiques et sociaux de région s'ouvriront aux représentants des consommateurs et des défenseurs de l'environnement, afin de mieux prendre en compte les exigences qualitatives de la croissance.

» Les départements constituent un cadre bien adapté à l'action en faveur des petites entreprises et de l'artisanat, ainsi que pour l'observation de l'emploi et la formation professionnelle.

» Quant aux communes, leur vocation n'est pas l'aide directe à l'emploi, mais la politique d'accueil de l'emploi et des travailleurs.

» Pour faciliter cette politique d'accueil, le plan de développement des responsabilités locales donnera pleine compétence aux communes ou à leurs groupements dans tous les domaines de l'aménagement urbain : rénovation des centres villes, espaces verts, équipements sportifs et culturels, aide à la construction sociale. Ces compétences nouvelles seront naturellement assorties de ressources équivalentes.

» En revanche, il faut rappeler le principe qu'il n'appartient pas aux collectivités locales de prendre, directement ou indirectement, les risques propres à l'entreprise. Dans une société décentralisée, chaque cellule doit exercer la responsabilité qui correspond à sa mission et à sa compétence.

» La troisième orientation concerne le maintien de la population rurale à son niveau actuel.

» Dans certaines régions, notamment en zone de montagne, le recul démographique atteint des proportions qui remettent en cause l'avenir de nombreux cantons ruraux : on estime que, dans un département comme l'Ariège, 2 000 hectares retournent chaque année à la friche, et 5 000 hectares dans les Alpes du Sud. Il faut enrayer cette évolution.

» Cette situation exige d'abord une politique vigoureuse d'installation de jeunes agriculteurs.

» Le problème majeur du jeune agriculteur est celui de l'accès à l'exploitation. C'est sur ce point que le dispositif actuel d'aide à l'installation devra être complété à la faveur de la loi-cadre d'orientation agricole. Le gouvernement proposera les moyens d'alléger la charge successorale qui pèse sur l'héritier exploitant. Les réformes porteront sur les modalités de calcul de la valeur des soultes versées aux frères et aux sœurs non exploitants, et sur les règles de constitution des groupements fonciers agricoles.

» Nous devons doter notre agriculture d'un droit foncier moderne qui facilitera l'installation, et évite le démembrement successoral de l'exploitation familiale.

» L'artisanat a un rôle important à jouer pour le maintien de la vie rurale : dans certains cantons ruraux, les artisans sont aujourd'hui plus nombreux que les agriculteurs. Le secteur des métiers est remarquablement dynamique puisqu'il crée chaque année trente mille emplois supplémentaires.

» En outre, conformément aux orientations que j'avais annoncées il y a dix-huit mois à Vallouise, l'Etat garantira aux petites communes défavorisées une dotation minimale pour assurer leur fonctionnement. Le projet de loi voté par le Sénat prévoit à cet effet la constitution d'un fonds de péréquation de 400 millions de francs.

» Qu'il s'agisse le pluri-activités, de services publics ou d'aides financières, il faut établir un régime particulier pour les zones rurales très fragiles. Le gouvernement recueillera sur ce point l'avis des élus locaux de la profession agricole et des organismes consulaires. Mais il faudra avoir le courage de définir des priorités géographiques précises, sous peine de diluer l'aide et de la priver de toute efficacité.

» Une meilleure maîtrise du marché foncier est indispensable pour limiter les coûts d'une telle évolution. La loi foncière de 1975 et la loi sur l'urbanisme de 1976, profondément novatrices, donnent désormais aux collectivités locales de nouveaux moyens, qui ne semblent pas avoir été pleinement exploités. Il faut donc faire un premier bilan de l'application de ces mécanismes, et les compléter par des dispositions relatives au marché foncier rural.

» La politique urbaine qui a été suivie jusqu'en 1974 a privilégié à l'excès les grandes agglomérations, dans des circonstances économiques, il est vrai, différentes.

» Les métroples régionales ont une fonction irremplaçable de grands ensembles d'emplois et de centres de rayonnement culturel. Mais l'évolution de l'économie et celle des mentalités donne aujourd'hui une nouvelle chance aux villes petites et moyennes. C'est là que se trouve la chance de bonheur des Françaises et des Français de l'an 2000...

» ... Cette évolution en faveur des villes moyennes ne doit pas faire oublier le développement préoccupant *du phénomène des banlieues*. Treize millions de Français vivent dans des banlieues urbaines. *La France compte presque autant de banlieusards que de ruraux*. Or les banlieues souffrent de tous les inconvénients de l'urbanisation inorganisée et de l'insuffisance du cadre de vie.

» Les problèmes de la banlieue devraient être traités au niveau de l'agglomération, en liaison avec la ville-centre mais aussi avec les communes voisines, et notamment celles de la zone rurale périphérique.

» *Les communautés urbaines ont apporté une première expérience très utile dont il faut tirer les enseignements. Des formes d'associations plus souples peuvent répondre aux problèmes de certaines agglomérations. La loi sur les communautés urbaines sera revue dans ce sens.*

» Il faut enfin préserver notre patrimoine naturel. La menace la plus grave porte aujourd'hui sur le littoral.

» Les quelques années à venir seront décisives pour savoir si nous sommes capables de maîtriser l'urbanisation diffuse, qui a déjà affecté la moitié de nos côtes.

» Afin de saisir les opportunités foncières qui se présentent sur plusieurs points très sensibles, le gouvernement a décidé de doubler les dotations du Conservatoire du littoral, qui passeront à 100 millions ed francs en 1980, pour le mettre en mesure de porter son rythme d'acquisition à 5 000 hectares par an.

» La conférence nationale a permis d'établir un certain nombre de propositions, qui seront soumises à l'examen attentif du gouvernement. Au cours du premier trimestre de 1979 un conseil de planification, réunissant à l'Elysée, avec le premier ministre, l'ensemble des ministres responsables, aura à définir les nouveaux choix de l'aménagement de la France. »

« BATIR UNE FRANCE FORTE ET PROTÉGER LA DOUCE FRANCE »

Pour répondre aux nouvelles aspirations des Français, il faut, à la fois, selon le président de la République :

— Organiser une France *juste*, où chaque homme et chaque région ait droit à l'égalité des chances ;

— Bâtir une France *forte*, prête à faire face à la compétition de la fin du siècle, autour d'entreprises compétitives, dans l'agriculture, le commerce et l'industrie ;

— Protéger pour les uns, redécouvrir pour les autres, la *« douce France »*, qui soit celle de l'art de vivre inscrit dans ses monuments, dans ses paysages dans son mode de vie et dans sa culture.

Des belles idées aux bonnes réalités

De notre envoyé spécial

Vichy. — Kermesse ; opération bien montée de relations publiques pour ressusciter le thème de la planification régionale mis à mal par l'idéologie néolibérale ; manœuvre de diversion pour masquer les drames de l'emploi et l'impuissance des pouvoirs publics à les résoudre ; *« fête folklorique et déluge de verbiage et autres fariboles, niagara d'encre et de salive où se noient les vraies questions »* (l'expression est de Philippe Lamo..). Quels épithètes et jugements n'ont pas été utilisés pour qualifier la conférence de Vichy ?

En réalité, cette rencontre, en dépit du décorum qui l'a entourée et de la longue préparation dont elle a été l'objet, n'aura rien été d'autre qu'un colloque. Un colloque dont l'assistance, certes, était particulièrement choisie, puisque des brassées de parlementaires, d'anciens ministres, de P.-D.G., de préfets de régions, de hauts fonctionnaires, de maires, de ministres en exercice (venus comme des météores prononcer leur allocution), de nombreuses personnalités étrangères avaient été mobilisées pour l'occasion. Le président de la République vint lui-même *« apporter sa contribution personnelle à un débat qui intéressa tous les Français »*.

Derrière cette parade, ce *« grand Barnum »*, a dit M. Pierre Sudreau, ce sont, en définitive, les fonctionnaires de la DATAR et le délégué, M. André Chadeau, qui eurent l'attitude la plus discrète — ce qui ne veut pas dire la moins efficace, — puisqu'ils sont parvenus à orienter les travaux des commissions ou à les relancer lorsqu'ils s'essoufflaient, sans jamais ni se mettre en avant ni prendre d'engagements qui auraient pu revêtir un caractère téléguidé ou officiel.

Comme dans tout forum d'idées *« sur un thème passablement usé »* selon le mot de M. Jacques Sourdille, président (R.P.R.) du conseil régional de Champagne-Ardenne, il fallut absorber l'habituel lot de banalités, d'incantations, de poncifs, d'appels vains ou de souhaits naïfs, de rêves tel celui d'une France *« qui ne retrouvera sa réalité et son génie que le jour où elle sera réconciliée avec la ruralite généralisée »*.

On a entendu abondamment des ministres au pouvoir depuis des années ou des chefs de cabinet dépêchés à la hâte proclamer : *« Il faut... », « on doit... », « il est urgent... »*. Des P.-D.G. et des industriels qui, habituellement, s'insurgent lorsqu'on leur explique que l'aménagement ne se conçoit pas sans une dose de dirigisme et de planification, souscrivaient cette fois à la formule de l'un d'eux : *« la décentralisation constitue un effort de bon sens et de mesure »*.

Conversion tardive ? Contradiction, confusion ? Tout à la fois, tant ont été tour à tour agitées les idées, réinventés les objectifs, comparées les expériences au-delà des frontières, redistribués les rôles lorsqu'il s'est agi de désigner les responsables des échecs ou les bénéficiaires des bonnes performances. *« Un important stock d'idées et de suggestions a été constitué et je veillerai à ce qu'il y ait une suite concrète donnée à certaines de ces propositions »*, a assuré M. Chadeau.

Relevons par exemple le jugement du doyen Vedel : *« L'aménagement du territoire n'est que résiduellement une affaire de l'Etat, le noyau essentiel devant être les échelons intermédiaires »* ; ou cette suggestion, au nom de la commission qu'elle présidait, de Mme Gilberte Beaux, P.-D.G. de la Banque occidentale pour l'industrie et le commerce : *« Nous demandons que les compétences de la DATAR soient élargies aux DOM »* ; ou enfin, cette exigence formulée par M. Marcel Lucotte, président (P.R.) du conseil régional de Bourgogne : *« La décentralisation, pour trouver toute sa valeur, doit être complétée par une politique contractuelle beaucoup plus systématique »*.

A côté des propositions concrètes et de bon sens (révision des schémas directeurs des grandes villes, plan d'aménagement culturel du territoire rural, rôle accru des régions pour établir la carte des aides à l'emploi, étude des grands projets communs franco-espagnols, décentralisation des procédures du crédit), combien de fois les quelque mille six cents participants n'ont-ils pas dû subir la logomachie technocratique composée d'un sens aigu de la métaphore, il *cation du paysage social »*, des *« thématiques »*, les *« grandes opérations structurantes »*, les *« structures polycentriques »*, *la formation de syndromes du refus (?) »*, le *« processus d'intantilisation des agents économiques devant l'Etat (!) »* ou même *« des femmes, nouvelle donnée de l'aménagement du territoire »*.

L'urbanisme de la planche à dessin

Il est vrai que, intelligemment conçu, l'aménagement du territoire ne doit négliger aucun aspect de l'action gouvernementale ou des aspirations des citoyens. Plus directement et plus finement, et si l'on estime que l'approche des problèmes ne doit pas être identique à Dunkerque et à Manosque, il faut que l'aménagement prenne en compte non seulement l'emploi, mais aussi l'urbanisme et l'écologie. M. Michel Crépeau, président du M.R.G., détendit l'atmosphère lorsque, faisant preuve au fil des discours par la *« modifi-* déclara : *« L'écologie ce doit être tout autre chose qu'un pédéraste, sous un arbre, qui se chauffe au soleil ! »* Le maire de La Rochelle apporta en outre, et cette fois avec plus de clarté, une contribution constructive au débat sur la ville en s'écriant : *« Mettons fin à l'urbanisme d'irresponsabilité, celui du règlement et de la planche à dessin ! Depuis 1919, dix-neuf plans d'urbanisme ont été faits dans ma ville, dont deux seulement sont parvenus au stade de l'approbation et un seul à celui de la réalisation. »*

A part le maire de La Rochelle et quelques rares personnalités (M. Quilliot, sénateur P.S. du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand), les partis de gauche ainsi que la C.F.D.T. et la C.G.T. avaient boycotté la conférence de Vichy, estimant ne pas devoir *« cautionner une politique dont les conséquences ont été désastreuses »*.

Constat sévère, certes, qui, en soi, ne justifie pourtant pas que l'opposition ait choisi la politique de la chaise vide, alors que derrière les flots de parole et de papier on eût aimé connaître un « contre-plan » précis, réaliste.

Mais constat que n'étaient pas loin de partager plusieurs responsables économiques ou politiques locaux et, en privé, plusieurs hauts fonctionnaires : *« Le clivage de la France passe entre celle qui risque — le salarié qui risque son emploi, le maire qui risque son écharpe le petit patron qui risque son patrimoine — et la France protégée, celle des hauts fonctionnaires, des universitaires, des banquiers, de la classe politique. On a trop entendu, à Vichy, la seconde France. »*

Comme on a parlé de tout (les transports, les nuisances, l'artisanat, la maison individuelle, les régions bâtardes, les maires bons à tout, donc propres à rien, la culture, la standardisation des réfrigérateurs, l'auto-stop, le bonheur des Français), on a rien décidé. C'était couru d'avance, ont ironisé les sceptiques, puisque dans un Etat où la bureaucratie et l'irresponsabilité dominent, selon la formule d'Alain Peyrefitte, *« ceux qui savent ne décident pas et ceux qui décident ne savent pas »*.

Accompagné de M. Raymond Barre, le chef de l'Etat affirma, à l'adresse de *« ceux qui ont cru observer un affadissement »* de la politique de développement régional : *« Au premier trimestre de 1979, un conseil de planification à l'Elysée aura à définir les nouveaux choix de l'aménagement de la France. »* C'était la preuve d'une volonté politique. Mais en dépit de formules littéraires soigneusement préparées, M. Giscard d'Estaing déçut ceux qui attendaient quelque ouverture vers la régionalisation, ainsi que ceux qui espéraient — deux jours après le conseil européen de Bruxelles — une relance par la France de la politique régionale des Neuf qui n'est restée jusqu'à ce jour qu'une politique d'assistance sociale.

Le chef de l'Etat n'eut pas un mot à cet égard, sauf pour saluer la présence discrète à Vichy de M. Giolitti, le commissaire européen chargé de ce dossier. C'est, en revanche, avec une vive satisfaction que le monde rural (c'est-à-dire ceux qui y vivent et ceux qui s'y réfugient) entendit parler *« d'un régime particulier pour les zones rurales fragiles, d'une politique vigoureuse d'installation des jeunes agriculteurs »* après que M. Giscard d'Estaing eut, sans complaisance, condamné l'urbanisation inorganisée et pernicieuse, puisque *« la France compte aujourd'hui presque autant de banlieusards que de ruraux »*.

Rompre cette hostilité sociologique et politique entre le citadin et l'agriculteur, entre les campagnes et les villes, surmonter l'opposition dépassée selon laquelle il existerait une technique d'aménagement et une politique propre pour les villes, et une autre pour les montagnes et le bocage : tel devrait être la nouvelle exigence, pour demain, de l'aménagement du territoire. Trop longtemps c'est en termes d'hostilité, de confrontation, de rivalité et d'exclusions qu'ont été posées les questions et faits les choix, source évidente de malentendus sociologiques et d'attitudes de refus politiques de principe. Malentendu qu'exprime si bien Robert Sabatier lorsque, dans *les Noisettes sauvages*, il dit au gamin parisien, Olivier, qui se rend en Auvergne : *Tu croyais trouver un village, tu as découvert un pays... Tu croyais seulement changer de lieu, or tu changeais de temps. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LE P.S. : un écran qui dissimule une politique désastreuse.

Expliquant les raisons pour lesquelles les socialistes avaient décidé de ne pas participer à la conférence de Vichy, M. Maurice Pourchon, député P.S., président du conseil régional d'Auvergne, a déclaré :

« Les conditions dans lesquelles cette conférence a été organisée sont contestables à plus d'un titre. Tout d'abord, parce qu'on la présente comme l'aboutissement d'une vaste consultation des élus, alors qu'en réalité il s'agissait seulement d'un sondage.

» Ensuite, parce que tout indique que cette conférence est une opération de prestige qui marque le coup d'envoi de la campagne européenne du pouvoir.

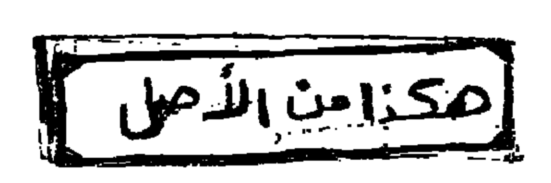
» Mais la critique fondamentale que les socialistes formulent à l'égard de cette conférence est qu'elle constitue un écran dissimulant à la fois les conséquences désastreuses de la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire et l'affirmation du libéralisme économique comme seul guide de l'action gouvernementale en ce domaine. »

« L'HUMANITE » : Déclin accentué.

Sous le titre « Déclin accentué », Jean Le Lagadec, dans *l'Humanité*, écrit :

« La conférence de Vichy confirme la volonté — dénoncée par André Lajoinie voici quatre jours — d'infléchir la politique d'aménagement du territoire. Mais dans le mauvais sens. L'éloge du profit, l'Etat au service des grandes entreprises, notamment pour mettre les équipements à leur disposition, la fatalité de l'exode rural, toutes les idées réactionnaires en vigueur ont été prônées au cours des travaux.

» Et pour couronner le tout, on y a avancé le concept de « ré- » gions européennes ». Tant il est vrai que le déclin régional va de pair avec l'abandon de la souveraineté nationale. Vichy, c'est le déclin accentué. »



Le Monde

économie

LOGEMENT

ENTRE PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES

Comment sortir du leurre de la concertation ?

« Il faut dédramatiser les rapports entre propriétaires et locataires, afin qu'ils ne se traduisent plus uniquement en termes d'affrontement », a déclaré M. Cavaillé, secrétaire d'État au logement, lors d'un déjeuner organisé par l'AJIBAT (1) sur les loyers, *en présence de représentants* de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI) et de la Confédération nationale du logement (C.N.L.), ainsi que de responsables d'associations locales.

Cette concertation semble avoir trouvé ses limites dans les résultats des recommandations formulées par la commission Delmon (2), puisque le secrétaire d'État au logement a demandé à cette commission de dégager ce qui, dans les accords signés, *« doit passer par la voie législative »*. Un projet de loi en la matière sera en effet soumis au Parlement en 1979.

Tout n'étant pas rose dans les relations entre propriétaires et locataires, M. Cavaillé *attend* beaucoup de la généralisation de « commissions départementales de conciliation », sortes d'antennes locales de la commission Delmon, qui auront à connaître des litiges : il existe une commission de ce genre dans le Val-d'Oise ; il devrait y en avoir prochainement dans chacune des vingt-deux villes chefs-lieux de région. Cette oscillation voulue entre les tentatives de concertation et le recours à la voie législative traduit les difficultés de l'application d'une économie de marché, dans le secteur libre du logement (plus de la moitié des 7,6 millions de logements locatifs en France).

« Si un contrat est librement débattu, la puissance publique n'a pas à intervenir », dit M. Cavaillé, qui ne veut pas entendre parler d'un droit au maintien dans les lieux réservé aux seuls locataires des logements sociaux, ceux des immeubles H.L.M. Peut-*on dire pour autant que les* baux locatifs sont des contrats « *librement débattus* », surtout dans les grandes agglomérations et dans la région parisienne où l'offre reste bien inférieure à la demande ? Il s'agit trop souvent de « contrats d'adhésion » pure et simple, quand cela ne va pas jusqu'à des contrats léonins. *« Des baux, apparemment rédigés en application des « accords Delmon », se révèlent, à l'analyse, être des cahiers recensant unilatéralement les droits du propriétaire et les devoirs du locataire »*, dit un responsable d'association.

Apparemment, la balance est égale entre les deux parties : lors d'un renouvellement de bail assorti d'une *proposition de nouveau loyer*, le locataire a théoriquement le droit de refuser la proposition et, symétriquement, le propriétaire celui de ne pas renouveler le bail si ses conditions ne sont pas acceptées... En fait, lorsque le quartier où est situé le logement est très recherché, les risques sont tous du même côté : le propriétaire n'aura que peu de difficultés à retrouver un locataire, tandis que le locataire, s'il refuse, devra subir la fatigue de la recherche d'un nouvel appartement et, s'il en trouve un, les frais d'un déménagement et les dépenses de remise en état ; sans parler des problèmes que posent la scolarisation de ses enfants ou l'allongement éventuel du trajet vers *son lieu de travail. Il y a pire :* si le propriétaire n'applique pas la loi (qu'il s'agisse de hausses de loyer ou de toute autre disposition légale), le seul recours du locataire sera d'engager une procédure judiciaire, la plupart du temps plus coûteuse que les sommes indûment perçues. Enfin, rien n'empêche le propriétaire, en application du contrat, de donner congé dans les formes à *un locataire récalcitrant.*

La création d'une association de locataires n'arrangera guère les choses, car il est rare que les associations de ce type soient considérées par les propriétaires comme des interlocuteurs valables. *Souvent, au contraire, les* responsables de tels groupements reçoivent congé dans les formes ; s'ils n'obtempèrent pas, ils se voient dotés du peu confortable statut d'« occupant sans titre »... Ils sont trente, rue du Docteur-Finlay, à Paris, dans cette situation, et combien d'autres en France ?

Pourtant, le président de la République souhaite le développement de la vie associative, qu'il a récemment qualifiée de *« forme moderne d'organisation de la société (...), une des directions d'avenir de notre pays »* (*le Monde* du 5 septembre). *« On ne peut pas être pour la vie associative et ne pas la protéger »*, dit un « responsable d'association occupant sans titre », que scandalise cette contradiction entre le discours et la réalité.

Il est vrai — de l'aveu même de M. Cavaillé — que les propriétaires institutionnels (banques, compagnies d'assurances), personnes morales, sont souvent plus « dures » avec leurs locataires que les petits propriétaires privés. Ceux-ci ne disposent que rarement d'un recours facile à un service contentieux ; leurs locataires sont en outre rarement assez nombreux pour créer une association capable de pénétrer les arcanes du droit et d'engager des actions efficaces. Les responsables de l'UNPI soulignent d'ailleurs que le propriétaire isolé est, lui aussi, désarmé devant le locataire indélicat qui déménage en laissant plusieurs mois de loyer impayés et après avoir dégradé l'appartement qu'il occupait.

Se battre à coups d'exemples vécus n'a pas de signification globale, aucun chiffre certain ne permettant de juger l'ampleur statistique de chaque aspect du problème. Ces faits prouvent cependant que l'équilibre n'est pas réalisé concrètement et en équité entre propriétaires et locataires. Dans l'immédiat, ceux qui ont engagé ce combat n'ont d'autres solutions que de le poursuivre obstinément, en espérant qu'un jour justice leur sera rendue.

Dans l'avenir, puisque le gouvernement envisage le recours à la voie législative pour fixer les règles indispensables des relations entre propriétaires et locataires, il faudra que cette loi soit assortie de sanctions suffisamment dissuasives et rapides pour que la faire respecter ne soit pas une tâche impossible. Jusque-là, le *retour complet du logement dans* l'univers de l'économie de marché restera un leurre et la concertation entre partenaires un piège.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Association des journalistes de l'urbanisme et de l'habitat, du bâtiment et des travaux publics.

(2) Présidée par M. Pierre Delmon, la commission permanente pour l'étude des charges locatives et des rapports entre propriétaires gestionnaires et usagers, qui regroupe des représentants de toutes les parties intéressées et des fonctionnaires, a été créée par un arrêté du 13 mai 1974 et a donné lieu à la signature d'accords, dit « accords Delmon ».

CONSEILS d'ADMINISTRATION
et DIRECTIONS GÉNÉRALES des SOCIÉTÉS

La 8e édition de cet Annuaire est parue. La publication rend compte de toutes les nominations intervenues à la suite des dernières assemblées *générales. L'ouvrage porte sur les six cent cinquante plus importantes* Sociétés : entreprises industrielles et commerciales ; les banques et compagnie d'assurances ; les entreprises publiques à caractère économique.

Il fournit la composition des conseils d'administration et des directions générales (Organigrammes).

L'actualisation de l'Annuaire est assurée mensuellement par des « Mises à Jour » adressées aux souscripteurs.

Une table des matières, par secteur d'activité, et un index de 8.000 noms cités facilitent les recherches.

Le prix de l'Annuaire est de 940,80 F. T.T.C., y compris l'envoi des mises à jour pendant une année. — Expéditions Franco.

A PARAITRE PROCHAINEMENT :

LA HAUTE ADMINISTRATION 158,76 F. T.T.C.
LA PRESSE DE PROVINCE 190,51 F. T.T.C.

ENCORE DISPONIBLES :

RÉGIONS - DÉPARTEMENTS - VILLES 170,52 F. T.T.C.
PARTIS POLITIQUES ET MOUVEMENTS 176,40 F. T.T.C.
SYNDICATS ET GROUPES DE DÉFENSE 176,40 F. T.T.C.
GRANDE PRESSE - TÉLÉVISION - RADIOS 194,04 F. T.T.C.
LES RELATIONS PUBLIQUES 190,51 F. T.T.C.

Annuaires Châteaudun - 22, rue de Châteaudun (9e) - Tél. : 280-27-17

SOCIAL

TROIS MESURES ENVISAGÉES POUR FOURNIR 17 MILLIARDS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

• Relèvement de 1,75 % des cotisations d'assurance-vieillesse
• Déplafonnement de 5 points des cotisations d'assurance-maladie
• Prélèvement de cotisations sur certains chômeurs et retraités

Le conseil des ministres de mercredi 13 décembre doit arrêter définitivement les mesures de financement de la Sécurité sociale. Bien que des correctifs de dernière minute soient toujours possibles, notamment sur la répartition des charges entre salariés et employeurs, les grandes lignes du plan de redressement financier sont pratiquement tracées.

Le premier objectif du gouvernement est de régler — pour espère-t-il, au moins trois ans, c'est-à-dire jusqu'aux élections présidentielles — le difficile problème du régime général des salariés. Ce qui nécessite la recherche de 17 milliards de F, afin de combler le déficit de 1978 (5 milliards de francs) et celui de 1979 (environ 9 milliards de F) et d'assurer la trésorerie quotidienne de la Sécurité sociale (trois jours d'avance de prestations, c'est-à-dire, 3 milliards de francs). Pour trouver ces 17 milliards, le gouvernement est décidé, comme l'a indiqué M. Raymond Barre, à frapper en priorité les salariés et cela pour trois raisons essentielles : morale, puisque si l'on s'engage à ne pas réduire les prestations sociales il paraît normal, au gouvernement, de faire participer les assurés aux dépenses supplémentaires ; juste, car depuis la naissance de la Sécurité sociale les augmentations de cotisation ont surtout concerné les chefs d'entreprise ; économique enfin, car il importe de ne pas pénaliser les firmes industrielles et commerciales en pleine période de redressement des finances du secteur privé.

Si le choix est confirmé les deux tiers des recettes nouvelles seront réclamées aux salariés.

● Afin de rétablir l'équilibre du régime de l'assurance-vieillesse (— 8,5 milliards de francs prévus pour 1979), le taux des cotisations serait relevé de 1,75 point (+ 9,4 milliards de F) : 1,25 à la charge des assurés (+ 6,7 milliards de F), portant le taux à 4,70 %, au lieu de 3,45 % actuellement (perçus sur le salaire-plafond), et 0,50 % à la charge du patronat (+ 2,7 milliards de F), soit 8,2 %, mettant le taux de sa cotisation à au lieu de 7,7 %. Une autre hypothèse n'est cependant pas écartée, qui reviendrait à n'augmenter la cotisation patronale que de 0,25 %. Cette majoration devrait en principe concerner les travailleurs indépendants, leur régime étant aligné sur celui des salariés, mais le gouvernement n'aurait pas encore arrêté sa position dans la mesure où la mise en place, en 1979, d'un régime de retraites complémentaires che les artisans doit déjà se traduire par une cotisation nouvelle de 4,4 %.

● Pour combler le déficit de *l'assurance-maladie* (— 5,6 milliards de francs en 1979), 5 points de cotisations actuellement calculées sur le salaire-plafond (4 000 F par mois) seraient désormais évalués sur la totalité des rémunérations selon la chef de répartition suivante : + 3 points pour les salariés (+ 3,9 milliards de francs), soit 4,5 % au lieu de 1,5 %, et + 2 points pour les employeurs (+ 2,6 milliards de francs), soit également 4,5 % au lieu de 2,5 %. Ce qui signifie, pour les *salaires*, la suppression du plafond. Les employeurs continuant à cotiser sans plafond pour 8,95 %, au lieu de 10,95 %.

A ces mesures — dont une grande partie concernera les salariés rémunérés au-dessous du salaire-plafond actuel de 4 000 F (9,4 milliards de francs des recettes attendues proviendront des prélèvements sur le salaire-plafond, contre 6,5 milliards sur la toualité des traitements) — le gouvernement ajoutera 700 millions de francs de recettes supplémentaires afin d'approcher les 17 milliards de francs recherchés. Il s'agirait tout d'abord de faire cotiser les chômeurs qui reçoivent l'allocation supplémentaire d'attente (ASA), égale à 90 % de l'ancien salaire : il s'agirait surtout d'instituer chez les retraités du régime général une cotisation, au départ minime (entre 1 à 2 %), pour l'assurance-maladie. Cette dernière formule, qui pourrait ne pas pénaliser les personnes âgées à faibles ressources (par l'institution d'un revenu plancher qui serait exonéré), tendrait à aligner les retraités du secteur privé sur ceux des autres régimes spéciaux ou autonomes, qui versent déjà des cotisations égales à 1 , 2 %, voire 2,75 %.

Enfin, le conseil des ministres devrait réaffirmer son souci de freiner l'accroissement des dépenses par une double action : la première sur les hôpitaux, en élargissant une expérience qui consiste à confier à chaque unité de soins un budget annuel à respecter; la seconde en incitant les caisses d'assurance-maladie et les médecins à mettre vraiment en place le système d'autodiscipline mis au réfrigérateur depuis des années.

Cette véritable opération bulldozer qui aura des répercussions sur le pouvoir d'achat des salariés et de certains retraités, suscite déjà des réactions : celles de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine (UNAM) qui conteste l'existence d'un déficit, celle des radicaux de gauche (M.R.G.) qui annonce qu'il *« s'opposera vigoureusement à toute tentative consistant à créer des cotisations déguisées que supporteraient les chômeurs ou retraités »*.

La ponction opérée sur les revenus des assurés (10,6 milliards de francs environ) par des mesures de rééquilibrages, aura en effet des conséquences restrictives sensibles, à la fois sur la consommation des ménages et sur la croissance économique. On peut estimer que l'amputation de plus de 10 milliards de francs du revenu des ménages accentuera le freinage de la hausse du pouvoir d'achat des salariés qui reviendrait ainsi de 2,5 % en 1978 à 1,5 % en 1979. Du coup la consommation des particuliers serait freinée, ce qui limiterait d'autant la croissance économique d'ensemble, sauf compensation partielle si les exportations progressaient plus que prévu. — J.-P. D.

Pour 13,50 francs de l'heure

Au 51, rue Dunois, à Paris-13e, est sise une petite entreprise de construction électromécanique et téléphonique, Pissis-Sauvadet, qui pourrait obtenir la palme de la vétusté si ce prix peu enviable existait. Les ateliers paraissent dater d'un autre siècle, et il faut vraiment avoir besoin de gagner impérativement sa vie pour y travailler. « Je me demande ce que je suis venue faire ici », *dit Joelle, vingt-deux ans.*

Dans ces locaux exigus, mal éclairés et mal aérés, les ouvrières sont soumises, affirment-elles, à des cadences « inhumaines ». Exemple : aux presses (emboutissage), il faut fabriquer quatorze mille douilles dans une journée. De plus, elles perçoivent un maigre salaire — une moyenne, selon la direction, d'environ 2 400 francs par mois toutes primes comprises — et elles accusent leur patron, M. Domette, de les rudoyer à longueur de journée.

C'est parce qu'elles cumulent, selon elles, tous ces inconvénients qu'une quinzaine d'entre elles — Pissis-Sauvadet emploie au total trente-quatre personnes — se sont mises en grève depuis le 31 octobre, soutenues par le syndicat C.G.T. des métaux. Les grévistes avaient convié, jeudi 7 décembre, quelques journalistes à venir se rendre compte de leurs conditions de travail.

Travaillant aux pièces, à la chaîne, et effectuant le même geste à longueur d'année, à raison de huit heures par jour, elles perçoivent actuellement un salaire horaire de 12,50 F. Ce taux, qui était plus bas auparavant, a été fixé le 1er mai, après un conflit de trois jours dans l'autre usine — moderne celle-là — de Pissis-Sauvadet à St-Ouen-l'Aumône. Mais, selon la direction, les cadences ont baissé depuis l'octroi de ce minimum garanti, et l'augmentation promise de 9 % au 1er novembre a été, de ce fait, refusée. Cette décision a immédiatement provoqué l'arrêt de travail de la moitié des O.S.

Aujourd'hui, les ouvrières grévistes réclament un salaire horaire de 13,50 F, sans notion de rendement. La direction répond : d'accord pour les 13,50 F, mais si vous retrouvez vos cadences d'avant le 1er mai. Dialogue de sourds..

Et puis, les O.S. de Pissis-Sauvadet se plaignent des conditions d'hygiène et de sécurité — elles manipulent parfois de l'amiante. « J'ai transporté, *dit l'une d'elles,* des caisses remplies de pièces, de plus de trente kilos, alors que la réglementation interdit que les femmes soulèvent des poids supérieurs à vingt-cinq kilos. »

Eludant ces problèmes, la direction, qui reconnaît pourtant la vétusté des installations, déclare : « Certaines voudraient reprendre le travail, mais elles n'osent pas vis-à-vis de celles qui sont syndiquées. » — *M. C.*

● *Grève à l'Aéroport de Paris ?* — L'intersyndicale des personnels de l'Aéroport de Paris (cinq mille salariés) a déposé, le 7 décembre, *auprès de la direction un préavis* de grève de vingt-quatre heures à dater du mardi 12 décembre pour protester contre « l'arrêt des négociations » sur la garantie de l'emploi.

L'OPÉRATION « VILLE MORTE » A BOULOGNE-SUR-MER SERA SUIVIE D'UNE MANIFESTATION LUNDI A PARIS

(De notre correspondant.)

Lille. — L'opération « ville morte » à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais),e organisé jeudi 7 décembre pour protester contre le chômage régional et les licenciements aux Aciéries de Paris et d'Outreau (*le Monde* du 8 décembre), a été marquée par une manifestation rassemblant environ quinze mille personnes. Cette participation, considérable pour l'agglomération, a incité les organisations syndicales et les élus à poursuivre une action très ferme. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., F.O., C.G.C., FEN et les partis de gauche P.C.F., P.S., M.R.G., P.S.U., ont décidé une manifestation à Paris lundi 11 décembre.

Jeudi, les municipalités environnantes, de gauche ou de la majorité : Samer, Desvres, Wimereux, Le Portel, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Léonard, Equihen, se sont associées au mouvement de protestation en fermant les édifices publics. Des écoles étaient aussi fermées. Pour la première fois, l'enseignement catholique du Boulonnais s'est associé à une telle protestation. Mgr Gérard Huyghe, évêque d'Arras, s'était fait représenter à la manifestation.

D'autres actions ont été menées : blocage des voitures sur les routes conduisant à Boulogne, blocage du train Paris-Londres en gare. Il s'agissait chaque fois d'une distribution de tracts, et il n'y a pas eu d'incidents.

En attendant, la grève se poursuit aux Aciéries de Paris et d'Outreau (A.P.O.), avec occupation des locaux et mise au ralenti des trois hauts fourneaux.

A l'autre extrémité de la région, à Hirson (Aisne), où la fermeture d'une *unité des Aciéries de Paris* et d'Outreau va aussi provoquer plus de quatre cents licenciements, une manifestation similaire était organisée vendredi 8 décembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,3920	4,3955	— 190	— 170	— 360	— 330	—1055	— 985
$ can. ...	3,7365	3,7410	— 130	— 95	— 240	— 200	— 695	— 615
Yen (100).	2,2120	2,2155	+ 95	+ 115	+ 215	+ 230	+ 470	+ 535
DM	2,2945	2,2990	+ 42	+ 58	+ 95	+ 125	+ 305	+ 365
Florin ...	2,1175	2,1215	— 68	— 55	— 140	— 110	— 290	— 245
F B. (100)	14,5105	14,5345	— 460	— 325	— 830	— 580	—2030	—1665
F S.	2,5705	2,5805	+ 123	+ 143	+ 275	+ 310	+ 785	+ 860
L. (1 000).	»		»		»		»	
£	8,5780	8,5885	— 530	— 450	—1090	— 975	—3000	—2815

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 3/8	3 3/4	3 11/16	4 3/16	3 3/4	4 1/8	3 7/8	4
$ E.-U. ..	9 11/16	10 1/16	11 1/8	11 1/2	10 15/16	11 5/16	11 5/8	11 15/16
Florin ...	8 5/8	9 3/8	9 5/8	10 3/8	9 5/8	10 3/8	9 1/4	9 3/4
F B. (100)	7 1/4	8 3/4	8 3/4	9 3/4	9 1/8	9 7/8	9 3/8	10 1/8
F S.	— 1/16	5/16	1/8	1/2	3/16	9/16	9/16	15/16
L. (1 000)..	9 3/4	12 1/4	14 5/8	15 5/8	14 5/8	15 3/4	15 1/2	16 5/8
£	11 3/4	12 3/4	13 1/8	14	13 1/2	14 1/4	13 15/16	14 11/16
Fr. franç..	8 3/8	9 1/8	9 1/8	9 3/4	9 1/8	9 3/4	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

AGRICULTURE

M. Albert Duchalais devient président de la Confédération française de la coopération

On s'étripe, on se compte, on se rabiboche et on attaque. Le congrès de la Confédération française de la coopération agricole qui s'est tenu à Paris les 6 et 7 décembre a été le terrain d'un affrontement à la fois sévère et discret, comme les organisations agricoles en ont le secret. Il s'agissait d'élire le président et le secrétaire général d'une organisation qui concerne quatre agriculteurs sur cinq.

M. Debatisse, le président de la fédération des exploitants, et ses amis, qui sont entrés en force dans le conseil d'administration, *ont essayé de prendre la présidence.* Leur candidat, M. Chevalier, président de la Fédération nationale des coopératives de bétail et viande n'a obtenu que vingt voix, contre vingt-deux au candidat des élus sortants, M. Albert Duchalais, président de l'Union nationale des coopératives bétail et viande, n'a obtenu que agricoles d'approvisionnement. Au clivage politique actuel — M. Duchalais passe aux yeux de M. Debatisse et de ses amis pour être le candidat de l'appareil socialiste du mouvement coopératif — s'ajoutaient les rivalités anciennes.

Mais on s'était compté, il fallait s'entendre : un poste de premier vice-président a été créé pour M. Chevalier. Ce compromis permettait d'élire sans nouveaux heurts le secrétaire général, M. René Raimbault, président de la coopérative agricole d'Ancenis. L'élection du bureau, le 11 janvier prochain, devrait en outre permettre d'achever cette œuvre d' « *œcuménisme politique* » avec peut-être l'entrée du communiste Jean Doumeng.

On s'était entendu, on pouvait attaquer : sans ambages, M. Duchalais a demandé au ministre de l'agriculture que soit renégociée la réforme des aides aux investissements pour les industries agro-alimentaires, réforme arrêtée « *à la sauvette en juillet dernier et sans aucune concertation préalable avec la profession* ». « *La coopération*, a déclaré le nouveau président de la C.F.C.A., *peut être le fer de lance du développement de l'agriculture et jouer un grand rôle dans la prochaine loi d'orientation, à condition qu'elle soit reconnue avec son originalité.* »

Ouvert à la concertation le ministre reproche en fait au mouvement coopératif d'étendre leurs actions à des activités telles que la comptabilité, l'informatique, le transport de marchandises, des garages ou des réparations d'automobiles, sans rapport direct avec l'agriculture, et d'empiéter ainsi sur des secteurs réservés normalement aux entreprises commerciales. S'il estime nécessaire que les entreprises coopératives bénéficient de subventions particulières, M. Mehaignerie a affirmé, non sans vigueur, que l'intérêt général de l'ensemble de la filière agro-alimentaire commandait le rapprochement des modes de financement des entreprises spécialisées en matière de prêts. eCla peut signifier qu'à l'avenir le secteur coopératif ne sera plus qu'interlocuteur privilégié du Crédit agricole...

JACQUES GRALL.

SOCIAL

Un entretien avec Mme Simone Veil

(Suite de la première page.)

— Ce déficit est-il un accident ou traduit-il une dégradation profonde qui risque de se poursuivre les années prochaines si aucune mesure n'est prise ?

— Je crains que l'assurance-vieillesse ne soit entrée, durablement, dans une période de difficultés financières. Le déficit prévisible pour 1979 est de l'ordre de 8 milliards de francs, et les projections pour 1985 ne sont pas meilleures. Pourquoi ? Contrairement à ce qu'on pense souvent, ce n'est pas — ou pas encore — à cause de la démographie : les classes d'âge qui arrivent actuellement à l'âge de la retraite sont encore les classes creuses nées pendant la guerre de 1914-1918 ; de ce point de vue, les difficultés sont pour plus tard. Le déséquilibre actuel est dû en réalité à trois causes : davantage de salariés partent à la retraite plus tôt — 50 % des ressortissants du régime général peuvent désormais prétendre à une pension à soixante ans ; plus de personnes bénéficient d'une pension à taux plein — c'est-à-dire ont cotisé pendant suffisamment longtemps pour voir leur pension calculées sur 37,5 annuités ; enfin, les pensions elles-mêmes ont été revalorisées nettement plus vite que la moyenne des salaires, sans même insister sur le fait qu'elles sont désormais calculées sur la moyenne des salaires des dix meilleures années.

— Et l'assurance-maladie ? L'accroissement des dépenses est-il inéluctable ?

— Il faut tout d'abord comprendre les raisons du fort accroissement des dépenses. Il s'explique par une transformation totale des méthodes de soins. Depuis vingt ans, de nombreuses techniques médicales nouvelles et très coûteuses sont apparues : par exemple, le rein artificiel ; l'assurance-maladie consacre chaque année 1 milliard de francs aux quelque huit mille malades traités par le rein artificiel ; c'est le cas aussi des lits de réanimation post-opératoire ou cardiologique à 2 000 francs par jour. Mais, par ces techniques, on sauve des personnes qui seraient mortes autrefois et qui peuvent reprendre leur activité avec une qualité de vie excellente. Il faut savoir aussi que, depuis trente ans, la part de la consommation de soins de santé remboursée par la Sécurité sociale est passée de 40 à 70 %.

» Cela dit, il est vrai que la prévision est difficile, car, à court terme, l'évolution des dépenses peut dépendre d'une épidémie de grippe et, à long terme, elle peut être ralentie par des découvertes médicales : supposez que l'on trouve de nouveaux traitements pour les maladies mentales ou pour le cancer, la courbe d'évolution peut en être sensiblement infléchie.

Des idées fausses sur les économies possibles

— Faut-il donc s'attendre à un nouvel accroissement des dépenses d'assurance-maladie ?

— Je ne crois pas qu'il soit possible de réduire le montant actuel de ces dépenses. Mais on peut et on doit ralentir leur croissance, car nous constatons pour l'avenir des facteurs d'augmentation. Il y a plusieurs raisons à cela. Une raison démographique tout d'abord : la population âgée qui exige des soins importants va s'accroître. Des raisons politiques et humaines ensuite : nous avons décidé de moderniser les vieux établissements hospitaliers, ce qui entraîne une forte augmentation des coûts de fonctionnement, et il n'est pas question d'arrêter ce programme. Des raisons techniques aussi : le progrès médical va se poursuivre, provoquant ainsi des dépenses nouvelles. Autre facteur de dépenses : l'augmentation considérable du nombre des médecins, qui nous placera très au-dessus de toutes les normes internationales, alors que l'expérience montre dans tous les pays que les dépenses s'accroissent quand l'offre de soins augmente.

» Il faut être conscient qu'en France nous bénéficions d'un système de santé assez exceptionnel : tout d'abord il met en œuvre intégralement le progrès médical alors que d'autres pays, même avancés, ne le font pas : par exemple, ils décident de ne pas traiter les jeunes enfants au rein artificiel ou ils acceptent un sous-équipement en hôpitaux, quittes à laisser les malades attendre une opération pendant un an, comme c'est le cas en Grande-Bretagne. Ensuite, il assure la prise en charge financière des frais médicaux de telle sorte que tous les Français, quel que soit leur revenu, peuvent bénéficier des soins les plus sophistiqués, ce qui, vous le savez, n'est pas le cas dans tous les pays. Prenons l'exemple de deux maladies coûteuses : une récente enquête a montré que pour l'infarctus du myocarde et le cancer du col de l'utérus la Sécurité sociale consacre les mêmes sommes pour tous les malades, quelle que soit leur origine géographique ou sociale.

— Certains estiment cependant qu'il y a des abus et des gaspillages : les uns dénoncent l'absentéisme, d'autres la mauvaise gestion des hôpitaux, d'autres, encore, les profits des laboratoires pharmaceutiques.

— Il est inexact d'imputer le déficit de la Sécurité sociale à telle ou telle cause bien précise et séparée des autres. D'abord, l'assurance-maladie ne représente qu'environ 40 % des dépenses de la Sécurité sociale, et le déficit résulte désormais aussi de l'assurance-vieillesse. Ensuite, il y a beaucoup d'idées fausses sur les économies possibles. J'entends évoquer les super-profits de l'industrie pharmaceutique ou l'absentéisme abusif : mais l'ensemble des remboursements pharmaceutiques, c'est-à-dire le chiffre d'affaires, représente moins de 5 % des dépenses du régime général ; les absences au travail de moins d'un mois — parmi lesquelles se situent les abus auxquels chacun pense — coûtent à la Sécurité sociale une somme qui correspond à trois jours de ses dépenses : en effet, celle-ci n'indemnise pas les premiers jours d'arrêt de travail et ne verse que 50 % d'un salaire plafonné, le complément étant très largement pris en charge par les entreprises.

» Cela ne signifie pas pour autant qu'une action énergique ne doit pas être menée pour réduire certaines dépenses : en agissant sur chacune des causes qui sont à l'origine des dépenses et en obtenant des économies même d'un faible pourcentage sur chaque poste, on peut aboutir au total à un freinage non négligeable de cette croissance.

» Mais surtout ce qui est important pour diminuer vraiment la croissance, c'est la maîtrise de l'offre de soins.

» Nous avons décidé, par exemple, de ne plus accroître la capacité d'accueil des hôpitaux : en août 1977, j'ai diffusé une circulaire très stricte à ce sujet. Avant d'accorder un financement, nous réexaminons les programmes, même déjà approuvés : en évitant la création de 10 000 lits supplémentaires, qui s'avéraient inutiles compte tenu de la diminution de la durée moyenne d'hospitalisation, nous avons économisé près de 2,5 milliards par an. Il s'agit là d'une action quotidienne que nous poursuivons par un examen des budgets des hôpitaux cas par cas, et même service par service. Nous nous efforcerons, par tous les moyens, de faire en sorte que le prélèvement sur les ressources de la collectivité soit utilisé au mieux. Cela suppose une politique énergique sur les profils médicaux, la démographie médicale, la consommation des médicaments, les analyses biologiques. Mais on ne peut pas espérer dépenser moins qu'actuellement. Notre objectif est que l'accroissement des prestations ne progresse pas plus vite, si possible, que le produit national brut. Il s'agit là d'un objectif difficile et très ambitieux.

Pour une cotisation des retraités aisés

— Avant de songer à un accroissement des cotisations, puisqu'il y a déficit, n'estimez-vous pas possible d'obtenir des recettes nouvelles ou supplémentaires liées aux risques encourus par ceux qui fument, boivent, etc. ?

— Il est très difficile de distinguer avec précision les dépenses de maladie dues à l'alcoolisme ou au tabagisme. Certes, nous savons que l'abus de ces produits provoque des maladies très coûteuses, mais chacune de ces maladies a plusieurs causes et on ne sait pas isoler l'effet financier de chacune de ces causes. En outre, notre conception de la sécurité sociale qui garantit le remboursement des soins de santé, quelles qu'en soient les causes, ne nous conduit pas à traiter à part des risques particuliers. Néanmoins, il faut y réfléchir : les risques encourus par les fumeurs ne doivent-ils pas, par exemple, être supportés en partie par le consommateur ? Personnellement, cela ne me choquerait pas, car cela irait dans le sens d'une meilleure responsabilité individuelle.

— Vous préparez actuellement un train de mesures qui, par des augmentations vraisemblables de cotisations, impliqueront un effort de solidarité. Qu'entendez-vous par solidarité ?

— En assurance-maladie, la première solidarité consiste à maintenir les droits aux prestations, ce qui signifie que les bien-portants doivent faire un effort financier en faveur des malades : certains proposent de recourir à des systèmes d'assurance individuelle pour couvrir certains risques ; c'est une solution que nous n'envisageons pas. La solidarité doit aussi s'étendre à la participation des assurés selon les revenus, et il est souhaitable que cette solidarité joue très largement.

— Vous êtes donc favorable à un accroissement des cotisations, au-delà du plafond, sur la totalité des salaires ?

— Oui, pour la maladie il est tout à fait normal que les assurés, salariés et travailleurs indépendants, participent au financement de la sécurité sociale en fonction de leurs revenus.

— Y compris les retraités qui actuellement, dans le régime général, ne payent pas de cotisation d'assurance-maladie ?

— Dès lors que des retraités ont un niveau de revenu amélioré, je pense qu'ils devraient participer au financement de l'assurance-maladie. Ils le font bien dans les régimes autres que le régime général. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par plusieurs des organisations que j'ai consultées.

— Et pour l'assurance-vieillesse, les cotisations devraient-elles, elles aussi, porter sur la totalité des salaires ?

— Le système de l'assurance-vieillesse pose un problème qui date des années 1945 puisque des régimes de retraites complémentaires ont été financés avec des cotisations perçues sur la part des salaires au-dessus du plafond. Je l'ai dit à plusieurs reprises, les mesures que nous préparons ne les mettront pas en cause. Il est vrai — mais cela est une autre sujet — que depuis leur création, ces régimes ont tellement évolué qu'on a du mal à s'y retrouver entre les retraites de base, les retraites complémentaires et parfois supplémentaires. On peut se demander si ce foisonnement de caisses de retraites n'a pas abouti à une situation trop complexe et parfois même incohérente. Aussi, je proposerai d'engager une étude pour dresser un inventaire des retraites. Ensuite, une réflexion sur l'avenir des régimes de retraites sera menée avec tous les partenaires sociaux. Dans cette réflexion, il faudra intégrer la perspective démographique, qui n'est pas rassurante.

— Pensez-vous qu'un effort d'information, voire de contrôle, des assurés sur l'importance des dépenses qu'ils provoquent serait efficace ?

— Il faut faire très attention : il est vrai que certains assurés — par exemple ceux qui consultent en série plusieurs médecins — abusent du système. Mais il ne faut pas oublier que ceux qui, de très loin, coûtent le plus cher à la Sécurité sociale sont les grands malades. Selon une enquête du CREDOC, les dépenses de santé pour 41 % sont consacrées à 1 % des malades. Il ne faut jamais raisonner, dans le secteur de la santé, en démarquant purement et simplement ce qui est valable pour d'autres branches de l'activité économique. La santé n'est pas une marchandise comme une autre ; la concurrence n'a pas la même valeur que dans l'industrie et le commerce. Le rapport malade-médecin n'a rien à voir avec celui du consommateur et du commerçant. Il faut être très attentif à tout ce qui porterait atteinte, sous prétexte de rationalisation, à la liberté individuelle.

— Pour quel but ? Une harmonisation des pensions ?

— L'harmonisation des différents régimes d'assurance-maladie est quasiment réalisée. Il faut essayer de s'en approcher en matière de retraite, mais cette évolution ne se fera pas en un jour. Dans un premier temps, il faut se fixer comme objectif une meilleure cohérence. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE DUMONT.

Un grand événement

PROCOM 78

le dimanche 17 décembre 1978,
à 17 h dans la salle bleue,
au Palais des Congrès, Porte Maillot, Paris.

Conférence de clôture par Marshall MacLuhan

professeur de l'université de Torento, spécialiste éminent dans le domaine de la communication, auteur de "La Galaxie Gutenberg", "Pour comprendre les média", "Le médium est le message".

Prix d'entrée : 30 F. (Étudiants 20 F).

Pour les conférences-débats et séminaires,

INSCRIVEZ-VOUS SANS PLUS TARDER EN TÉLÉPHONANT A PROCOM 78, 22 avenue de Friedland, 75008 PARIS, tél. 563.17.00 poste 63.

En cas de difficulté, les inscriptions tardives pourront être prises sur place à 8 h 30.

Technicom/R.C. Paris B 309 192.284

M

Ecole Nouvelle d'Organisation Economique et Sociale
Etablissement privé d'enseignement Technique et Supérieur

EXPERTISE COMPTABLE

Préparation sur place et à distance

CERTIFICATS SUPERIEURS
de Janvier à Juin 1979

- Révision comptable.
- Juridique et fiscal.
- Organisation et gestion des entreprises.

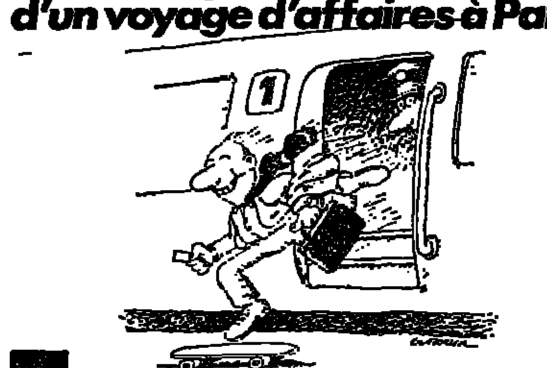
Dans un centre d'Etudes reconnu par l'Etat.

NIVEAU D.E.C.S. exigé.

ENOES

62 r. Miromesnil 75008 Paris
522.53.86 (lignes groupées)

Oui, on peut rentrer détendu d'un voyage d'affaires à Paris.



Hotel Club Méditerranée à Neuilly.
Le plus vert des 4 étoiles Parisiens.

58, bd Victor Hugo - 92200 Neuilly - Tél. 758.11.00 - Télex : Medhote : 610971

Un grand ordinateur peut être petit.

Parce que les professions libérales, les P.M.E. et les établissements décentralisés ont besoin d'outils modernes de gestion, IBM a créé toute une gamme d'ordinateurs à leur mesure. Simples à utiliser par un non spécialiste, faciles à loger, ces ordinateurs sont d'une mise en œuvre rapide. Leur puissance de travail est étonnante : ils gèrent vos commandes, tiennent vos stocks, traitent votre comptabilité, éditent vos factures, établissent vos prix de revient. Ils sont à l'aise aussi bien dans vos ateliers que dans vos bureaux. Leurs terminaux délivrent l'information sous la main. Le dialogue s'effectue simplement au moyen d'écrans qui guident constamment l'opérateur dans sa recherche.

Ils savent aussi traiter sans difficulté des problèmes sophistiqués. Comme des grands.

Avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, le haut niveau technologique d'IBM, sa capacité d'innovation et l'expérience acquise auprès de milliers de petites et moyennes entreprises profitent à tout le monde. Dans le sens de la simplicité. Et de l'économie.

Prenez contact avec la Division des Systèmes de Grande Diffusion, en envoyant votre carte de visite, en province, aux directions régionales ou, à Paris, au Service des Communications IBM, Tour Générale, 5 place de la Pyramide, 92800 Puteaux.

IBM. DIVISION DES SYSTEMES DE GRANDE DIFFUSION.
DES HOMMES. DES ORDINATEURS. POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES.



Dupuy-Compton et Ass. - IBM 3.7808

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Londres va consacrer 2,5 milliards de francs au développement des composants électroniques...

« Télématique » sur le continent, « révolution micro-électronique » outre-Manche : la France n'est pas la seule à se préoccuper de l'informatisation de la société. Au moment même où, à Paris, on met en place une panoplie de mesures assorties d'un crédit quinquennal de 2,25 milliards de francs pour le développement des applications de l'informatique, à Londres, le gouvernement s'apprête à investir près de 300 millions de livres (2,5 milliards de francs en trois ans) pour que l'industrie britannique ne rate pas la « révolution de la micro-électronique ». Ce « territoire inexploré », comme l'a qualifié M. James Callaghan, premier ministre, va faire l'objet d'une politique volontariste de la part des pouvoirs publics.

Les aides gouvernementales se ventileront de la façon suivante :

— 55 millions de livres seront distribués pour développer des applications et encourager l'utilisation de la micro-électronique dans l'industrie ;

— 60 millions seront consacrés à l'éducation et la formation des *cadres et des enseignants* aux techniques des micro-processeurs ;

— 70 millions seront versés sous forme de subvention à l'industrie spécialisée dans la fabrication des circuits intégrés et des micro-processeurs ;

— 60 millions iront à la nouvelle société nationale de production de circuits intégrés INMOS, constituée notamment à partir de l'ancienne équipe de direction du fabricant américain Mostek.

— 50 millions seront enfin attribués sous forme d'aides régionales pour favoriser l'implantation d'usines de production de matériel de micro-électronique. L'aide prévue pour la récente association entre la General Electric britannique et le groupe américain Fairchild serait prélevée sur cette enveloppe.

Sur ce total de près de 300 millions de livres, 100 millions vont être très rapidement débloqués *dans un premier temps par* les pouvoirs publics. Les industriels britanniques devraient faire de leur côté un effort en investissant 100 millions de livres pour la promotion de la micro-électronique. Au total, ce sont donc près de 400 millions de livres (3,4 milliards de francs) que les Britanniques s'apprêtent à dépenser au cours des trois prochaines années. Cette somme peut se comparer au plan circuits intégrés français (600 millions d'aides publiques en cinq ans) auxquels s'ajouteront quelques centaines de millions plus spécialement réservés aux applications de la micro-électronique qui seront prélevés sur l'enveloppe globale de l'informatisation de la société de 2,25 milliards de francs.

(Publicité)

Centre Parisien de Management de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

IFACE

Département Perfectionnement

PERFECTIONNEMENT DE FORMATEURS

3 modules de 4 jours et un jour de suivi
— Le formateur et son environnement ;
— Méthodologie de la Formation ;
— Approches relationnelles.

PERSONNES CONCERNÉES : Animateurs de formation et formateurs qui désirent accroître leur niveau de compétence.

Dates : 23, 24, 25, 26 janvier 1979, 13, 14, 15, 16 février 1979, 13, 14, 15, 16 mars 1979.

Renseignements et inscriptions : 108, bd Malesherbes, 75017 Paris. Tél. : 766-51-34, poste 454

...et renforce ses moyens d'intervention dans l'industrie

Le gouvernement britannique a également décidé d'accroître les moyens financiers du National Enterprise Board (1) et de ses antennes régionales. Globalement, le volume de crédits que ces organismes pourront allouer aux entreprises est quadruplé. Pour le N.E.B., il est porté à 4,5 milliards de livres (contre 1 milliard précédemment), à 800 millions de livres pour l'Agence de développement écossaise, à 400 millions pour la galloise. La part de l'Agence irlandaise reste à définir.

En fait, dans le montant de 4,5 milliards de livres, 1,5 milliard devrait être fourni par le secteur privé. Sur les 3,5 milliards de fonds purement publics, près de 1 milliard a d'ores et déjà été utilisé.

(1) Le National Enterprise Board est un organe public chargé de gérer les participations de l'Etat dans l'industrie et d'accorder des aides publiques (prêts et subventions aux entreprises).

CONJONCTURE

QUATRE PRÉVISIONS POUR LA FRANCE

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS : un optimisme relatif

« On peut raisonnablement faire état en ce début d'hiver d'appréciations plus favorables pour notre économie » a déclaré, le jeudi 7 décembre, M. Jean Thèves, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

La France, a-t-il dit, *« a échappé pour l'instant au scénario du dérapage inflationniste ; la situation de l'emploi semble ne plus se dégrader ; la valeur du franc a été* grosso modo *préservée et la balance extérieure est excédentaire depuis dix mois ».*

« Ce bilan n'est pas négligeable, a poursuivi le président de la chambre de commerce de Paris. *Reconnaissons toutefois que l'amélioration est précaire, puisqu'elle tient pour partie à des facteurs accidentels ou extérieurs : une bonne année agricole, qui a permis de modérer les coûts de l'alimentation, et, plus encore, une forte baisse relative des prix des produits importés, qu'on ne retrouvera sans doute pas l'an prochain. »*

M. Thèves a cité précisément les facteurs montrant que l'activité semblait assez nettement s'améliorer : *« Nette reprise du marché immobilier, très bonnes livraisons récentes pour un certain nombre de matériaux de construction, et notamment le ciment, activité très soutenue des professions du transport, résultats très remarquables à l'exportation des activités de luxe et du tourisme, reprise assez générale et récente de nos importations. »*

Pourtant, les conjoncturistes de la chambre de commerce de Paris restent réservés : *« L'amélioration des conjonctures européennes au cours des derniers mois n'est pas niable. On ne peut exclure cependant qu'elle soit en partie circonstantielle.*

» Les perspectives françaises pour 1979 en termes d'activité ne peuvent être que médiocres. La reprise européenne éventuelle aura moins pour effet de favoriser notre expansion que de limiter les sacrifices demandés à nos concitoyens. »

LE C.N.P.F. : nous entrons dans une phase d'activité plus soutenue.

« L'économie française paraît maintenant entrer dans une phase d'activité plus soutenue », estime le C.N.P.F. dans son analyse mensuelle de conjoncture. Cependant, précise l'organisation patronale, *« le raffermissement relatif de la conjoncture est plus manifeste au niveau des intentions de commandes et des perspectives personnelles des chefs d'entreprises qu'à celui de la production industrielle elle-même, qui continue de stagner. Toutefois, les indications concernant le mois de novembre laissent supposer que l'activité d'une partie des industries de base et des industries d'équipement commence à se redresser lentement, la production des biens de consommation continuant à bien se tenir. »*

LE PRÉSIDENT DU CRÉDIT NATIONAL : l'investissement productif ne devrait progresser que de 5 % en 1979

« La France n'investit pas tout à fait assez. Nous avons accumulé un retard de cinq ou six ans, ce qui n'est pas raisonnable. (...) Dans de nombreux domaines, comme, par exemple, les économies d'énergie, les entreprises ne font pas usage de toutes les possibilités qui leur sont offertes », a déclaré M. André De Lattre, président du Crédit national, le 5 décembre, au cours d'un débat organisé par l'Association française des directeurs et chefs de crédit (A.F.D.C.C.).

Après une progression très rapide de 1969 à 1973, a-t-il indiqué, l'investissement productif en France a nettement marqué le pas en 1974 (moins 0,4 %) et en 1975 (moins 6,4 %), puis, après une reprise éphémère en 1976 (plus 7,6 %), il a de nouveau régressé l'an passé (de 0,4 %). En 1978, l'augmentation de la masse des investissements productifs ne devrait pas dépasser 3 à 4 %, et en 1979 elle devrait se situer aux alentours de 5 %, a annoncé M. De Lattre, en soulignant que la formation de capital, *exprimée en indice,* devrait retrouver, à la fin de 1978, à peine son niveau de 1973.

En outre les chiffres moyens recouvrent des évolutions très contrastées entre, d'une part, les *« grandes entreprises nationales »* (E.D.F., Air France, P.T.T., S.N.C.F., etc.), qui n'ont cessé d'accroître leurs investissements et, d'autre part, les entreprises du secteur concurrentiel privé, dont le niveau d'investissement ne retrouvera son niveau de 1973 qu'à la fin de l'an prochain.

Ce recul de l'investissement, a noté d'autre part le président du Crédit national, s'est accompagné d'un recours accru à l'endettement. La part des frais financiers dans la valeur ajoutée des entreprises n'a cessé de croître depuis 1970 pour atteindre un maximum de 10 % en 1976 (sur un échantillon de mille suivies par la banque). Le mouvement s'est cependant inversé depuis peu. En 1978, la situation financière des entreprises s'est améliorée et on à assisté à une reconstitution des marges d'autofinancement, a encore indiqué M. De Lattre.

INSEE : croissance plus durable, début de désinflation pour 1979 ; mais la situation de l'emploi va continuer de s'aggraver

« Au début de l'année 1979, l'économie française sera plus proche qu'au cours des deux années précédentes d'une situation propre à lui permettre de retrouver une croissance plus durable », écrivent les experts de l'INSEE qui viennent de rendre publique leur étude sur « la situation et les perspectives de l'économie française en décembre 1978 ».

« *Mais un problème essentiel demeure* », ajoute l'INSEE ; « Le niveau d'inflation de l'économie française est sensiblement plus élevé que celui de la moyenne de ses partenaires. En 1976 déjà, la dépréciation de notre monnaie a pu retarder l'échéance, mais en aggravant l'intensité du problème. En 1978, la configuration favorable des changes dus à la baisse du dollar a permis de redresser le partage du revenu intérieur en faveur des entreprises, la valeur du franc se maintenant malgré l'aggravation de la différence d'inflation. »

Cette mise en garde faite, l'INSEE note « qu'en 1979, les conditions du début de la désinflation sont réunies, favorisées *par l'évolution modérée de la demande intérieure* ».

Après un repli au troisième trimestre, l'activité a repris à un rythme modéré, note l'INSEE. Ainsi, la croisance de la production de biens de *consommation reste modeste* en cette fin d'année, de l'ordre de 3 % l'an, mais elle apparaît *« assez sûre ».* Les experts de l'INSEE estiment que la croissance de la consommation doit se maintenir au premier semestre 1979 au rythme de 3,5 % l'an dans un contexte *« moins inflationniste ».* La décélération de l'inflation pourrait se faire en France au rythme de 1,5 % l'an *« la stabilité attendue sur les parités monétaires, les prévisions relativement modérées faites pour les tarifs publics au premier semestre 1979, enfin l'hypothèse que la libération des prix industriels n'aurait qu'un faible effet sur l'indice d'ensemble justifient la prévision de décélération d'environ trois quarts de point en rythme annuel qui serait atteint sur le premier semestre ».*

Le pouvoir d'achat des taux de salaires devrait continuer à progresser selon une tendance un peu supérieure à 2 % l'an. D'après l'INSEE, la croissance trimestrielle des taux de salaires atteindrait 3 % au premier semestre, dégageant un surcroît de pouvoir d'achat d'un peu plus de 2 % en rythme annuel. Comme dans le même temps serait *maintenue la progression des transferts sociaux* qui assure aux ménages une croissance de leur pouvoir d'achat supérieure à celle des salaires, le pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux s'accroîtrait au premier semestre au rythme d'un peu plus de 3 % l'an.

Pour les facteurs de production, l'INSEE pense que le taux de croissance de l'investissement restera faible, mais qu'il se redressera un peu en raison de la meilleure orientation de la situation financière des finances. Le rythme de la croissance *de l'ensemble du secteur industriel* serait légèrement supérieur à 4 % l'an.

Cependant, la situation apparaît toujours déprimée pour l'emploi. Les *prévisions des chefs d'entreprise ne* font apparaître aucune amélioration de l'embauche. On n'envisage une lente croissance des effectifs que dans le secteur tertiaire. Dans ces conditions, abstraction faite des fluctuations dues au pacte pour l'emploi, l'accroissement du nombre des demandeurs d'emploi enregistré par l'ANPE continuerait à progresser, mais à un rythme inférieur à celui *de 1978 : + 80 000 à 100 000 contre* + 150 000 à 200 000 cette année.

L'environnement international devrait être plus actif au premier semestre 1979. La croissance plus *ferme attendue en Europe de l'Ouest* et au Japon devrait compenser le ralentissement prévu aux Etats-Unis. Cependant, les produits français risquent de perdre leur compétitivité en raison des coûts salariaux élevés.

L'INSEE estime toutefois que l'on peut prévoir une situation équilibrée du solde *extérieur,* même si la hausse du prix du pétrole au début de 1979 devait atteindre 10 %.



Emprunt d'Etat
8,80%
TAUX ACTUARIEL BRUT
DUREE 8 ANS
EMISSION LE 12 DECEMBRE 1978

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Des solutions originales et variées
— Une gestion de patrimoine personnalisée

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez, au titre des seules valeurs mobilières, par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez, s'élevait, au 30 septembre 1978, à 1 milliard 583 millions de francs.

Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

Investissements en valeurs garanties par l'Etat

Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (valorisations globales : + 16,50 % en 1975, + 7,48 % en 1976, + 15,02 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements internationaux à caractère immobilier

Bénéficiant des avantages d'un « placement pierre » en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values exonérées d'impôt et des revenus équilibrés (valorisations globales : + 18 % en 1975, + 7,61 % en 1976, + 10,03 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels français

Dans des entreprises de moyenne importance choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values (valorisations globales : + 19,67 % en 1975, + 1,42 % en 1976, + 11,26 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Il est précisé que ces investissements bénéficient des dispositions fiscales de la loi du 13 juillet 1978 (déductibilité de 5 000 F pour les sommes nouvelles investies chaque année pendant la durée d'application de la loi).

Investissements industriels internationaux

Axés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales sans exclure l'éventualité de fluctuations sensibles à court terme (valorisations globales : + 30,19 % en 1975, + 16,97 % en 1976, + 7,1 % en 1977, comprenant les dividendes bruts dans les trois cas).

Investissements industriels américains

Axés principalement sur la recherche à long terme de la croissance en capital grâce à une sélection de grands titres américains (valorisation globale : + 9,84 % depuis sa création en mars 1977 jusqu'au 31 décembre 1977).

Eventuellement assortis de garanties d'assurance, de déductibilité et d'exonération fiscales, ces programmes permettent désormais d'offrir des solutions « sur mesure » adaptées à tous les problèmes d'épargne et de placement.

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur ces programmes, ainsi que sur toute autre forme de placement, sur rendez-vous ou par correspondance, auprès du Groupe Diffusion mobilière, programme d'investissement de la Banque de l'Indochine et de Suez, à Paris (8e), 5, rue de Tilsitt, tél. : 924-49-54, ou dans l'une de ses délégations régionales.

ACIER INVESTISSEMENT

Au 30 novembre 1978, la valeur liquidative globale d'Acier Investissement s'établissait à 212,69 millions de francs, soit 121,53 F par action.



facile, pas cher, ça peut rapporter gros

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 DÉCEMBRE

La hausse se ralentit

La hausse des cours à la Bourse de Paris, amorcée lundi, puis confirmée et amplifiée les jours suivants, s'est poursuivie jeudi, mais à une cadence moins rapide : l'indicateur instantané n'a progressé que de 0,7 % environ, contre 1,7 % la veille.

Comme les jours précédents, ce sont les valeurs de sidérurgie qui ont enregistré l'avance la plus importante : 9 % pour Usinor, entre 5 % et 6 % pour Sacilor. Les holding Marine-Wendel et C.G.I.P. ont également été favorisées. Au chapitre des hausses, figurent également : Laboratoires Bellon (+ 7 %), Europe n° 1, Galeries La Fayette, Carrefour, Générale des Eaux, Bic, Application des Gaz.

Au rayon des « grandes » valeurs, on a noté la poursuite du raffermissement de Michelin, Française des Pétroles, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, P.U.K., tandis que Rhône-Poulenc touchait son plus haut niveau de l'année à 126 F.

Parmi les baisses, peu importantes, citons Moulinex et la SIAS.

L'explication de ce mouvement qui se développe depuis quatre séances, et qui contraste avec le « gel » des semaines précédentes, est toujours la même : achats de SICAV « Monory » et d'investisseurs étrangers, notamment allemands, qui sont sûrs désormais que le franc restera stable par rapport au deutschemark, pour un certain temps du moins.

Aux valeurs étrangères, hausse générale des mines d'or, en liaison avec la hausse du métal à l'étranger. Sur le marché de l'or, et pour le même motif, le lingot a gagné 300 F à 28 500 F, tandis que le napoléon passait de 261,60 F à 265 F, sa « prime » sur le lingot s'élevant à 60 % environ. Les transactions ont atteint 9,4 millions de francs contre 7,6 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 12	8 12
1 dollars (en yens) ..	193 50	193 75

LONDRES

Repli

Le Stock Exchange accentue vendredi à l'ouverture son repli amorcé la veille. Les Fonds d'Etat sont inchangés. British Petroleum perd 6 pence. Bonne tenue des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 200 35 contre 198 80

VALEURS	CLOTURE 7 12	COURS 8 12
Beecham	632	630 ...
British Petroleum	946	940
Courtaulds	123	122 ...
De Beers	352	358 ..
Imperial Chemical	381	379 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	237	237 ...
Shell	587	586 ...
Vickers	197	198 ...
War Loan 3 1/2 %	29 3 4	29 3/4
*West Driefontein	28 ..	28 5 8
*Western Holding	20 7/8	21 ...

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. — Compte tenu d'une perte supérieure à 500 millions de francs pour Ugine-Aciers, mais compte non tenu des éventuelles provisions à constituer pour la mise en œuvre d'un plan d'assainissement des aciers spéciaux, le bénéfice consolidé, en part du groupe, serait d'environ 180 millions de francs en 1978 contre 377 millions en 1977 et 153 millions en 1976. La marge brute d'autofinancement consolidée pourrait être ramenée autour de 1 000 millions de francs contre 1 500 millions en 1977, la part des filiales étrangères passant de 48 % en 1976 et 52 % en 1977 à plus de 80 % en 1978. Malgré l'effet défavorable de la baisse du dollar, les filiales américaines, en particulier, ont développé leurs ventes et amélioré leurs résultats en France. Les sociétés productrices et transformatrices d'aluminium situées hors de France sont restées le point fort du groupe et les perspectives d'avenir demeurent très favorables. Les filiales françaises de même activité (Cégédur en particulier) apporteront également une importante contribution à la marge brute. La chimie de base a, en revanche, souffert de la mollesse de la demande et de l'aggravation de la compétition internationale. La transformation de cuivre a subi une faible aggravation de la baisse des résultats. Mais ce sont les aciers spéciaux qui restent au centre des préoccupations du groupe. « Des changements importants interviendront en 1979 dans le secteur de la sidérurgie fine. »

NEW-YORK

Baisse modérée

Les ventes bénéficiaires après la hausse récente et les dégagements de précaution en raison des inquiétudes concernant la situation en Iran ont pesé jeudi sur les cours des valeurs américaines. L'indice Dow Jones a cédé 5,81 points avant de s'établir à 816,09 et, sur 1 881 valeurs traitées, 818 ont reculé, tandis que 591 parvenaient à progresser. Le volume d'affaires a diminué, le nombre d'actions échangées revenant à 21,25 millions contre 29,83 millions la veille.

L'annonce par le département du commerce d'une hausse des prix de gros limitée à 0,8 % en octobre contre 0,9 % en septembre a été diversement accueillie autour du Big Board. Les boursiers espéraient une baisse plus sensible. En revanche, la troisième baisse hebdomadaire consécutive de la masse monétaire, annoncée juste après la séance, est de nature à favoriser les cours, les opérateurs espérant que ce phénomène aboutira à une détente des taux d'intérêt.

VALEURS	COURS 6 12	COURS 7 12
Alcoa	48 ...	48 3/8
A.T.T.	61 1 2	61 3 8
Boeing	73 1 2	71 1 2
Chase Manhattan Bank	30 1 4	30 1 4
Du Pont de Nemours	128 3 4	124 1 2
Eastman Kodak	60 5/8	60 1 2
Exxon	50 3/4	50 ...
Ford	41 3 4	41 3 8
General Electric	48 7 8	48 5 8
General Foods	32 5/8	32 3 8
General Motors	56	55 5 8
Goodyear	15 3 4	13 3/4
I.B.M.	277 3 4	275 1 2
I.T.T.	28 ...	27 3 8
Kennecott	22 7 8	22 3 4
Mobil Oil	70 3 8	69 7 8
Pfizer	35 1 8	34 3 4
Schlumberger	90 ..	89 3 4
Texaco	24 3 4	24 5 8
U.A.L. Inc.	33 7 8	33 1/4
Union Carbide	35 3 4	35 5 8
U.S. Steel	22 7 8	22 1/2
Westinghouse	18 3 8	18 ...
Xerox	54 3 8	55 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 déc.	7 déc.
Valeurs françaises ..	154,4	156,0
Valeurs étrangères ..	100,5	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	88,5	89,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 7 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
375	Tél. Ericsson	415	416	416	420 .
245	Thomson-Br	252 50	252 10	252	250 ..
300	— (obl.).	308	305 .	305 .	300 .
330	U.I.S.	332	334	334	331
220	U.C.B.	239 50	239 50	236 .	236 .
275	Un. F. Bques	291	300	301	300
171	U.T.A.	176 50	178 ..	177 80	175
18	Usinor	13 30	14 30	14 60	14 40
121	— (obl.).	130	131	131	130 20
103	Vallourec.	100	99 90	99 90	98 50
745	V. Clicquot-P	785	790	785 .	795
410	Viniprix	402	408	406 .	408 ..
485	Elf-Gabon	483 50	475	473 .	483
194	Amax	204 50	203 90	203 90	200 .
270	Amer Tel.	276	277 50	277 50	273
18 50	Ang. Am. C.	18 50	18 65	18 65	18 55
91	Amgold	87	88 .	88 ..	87 50
370	B. Ottomane	437	428 ..	427	420
310	BASF (Akt.).	308	314 ..	314	308
320	Bayer	318 90	318 60	318 60	318 60
47	Buffelsfont.	46 40	46 90	46 90	46 20
11	Charter	11 55	11 55	11 55	11 50
133	Chase Manh.	132 50	132 ..	131 90	132 ..
88	Cie Petr. Imp	89 .	87 50	88 70	87 .
350	C.F. F.-Can		.	.	..
22	De Beers (S.)	22 35	22 10	22 10	22 ..
730	Deuts Bank	729	724	726	732
310	Dome Mines	309	315	317	318 ..
550	Du Pont Nem	558	575	572	576
260	East Kodak	269	271 80	271	268 10
17	East Rand	16 50	16 40	16 40	16 15
121	Ericsson	123 20	125 ..	125 .	123
220	Exxon Corp	223 50	224	224	223 ..
183	Ford Motor	180 50	182 ..	182	180
84	Free State	86 ..	87 ..	87	87 50
215	Gen. Electric	217 .	22	219 90	216

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gen. Motors	258	257 50	257 50	255
15	Goldfields	15 65	15 60	15 65	15 50
17 50	Harmony	17 20	17 45	17 50	17 10
5 60	Hitachi	5 80	5 80	5 80	5 80
310	Hoechst Aktl	314 90	310	310	307 50
31	Imp. Chem.	32 10	32 50	32 50	32 20
67	Inco Limited	66 60	66 20	66	65 50
1160	I.B.M.	1231	1224	1224	1218
124	I.T.T.	127 80	125 30	125 30	125 30
260	Merck	287 50	284	284	279 80
265	Minnesota M	272	271 50	271 50	270 30
380	Mobil Corp.	309 90	310	310	310
8400	Nestlé	8470 .	8480	8480	8320
160	Norsk Hydro	154	155 10	155	155 10
485	Petrofina	486	467 50	454	465 ..
310	Philip Morris	317	321 50	321 50	320
51	Philips	51 90	51 25	51 25	51 05
52	Prés. Brand	50 30	51 90	51 90	52
350	Quilmès	317	323 50	323 50	329 50
176	Randfontein.	160	168 10	168 10	168 10
260	Royal Dutch	258 20	254 50	255 10	253 50
20	Rio Tinto Zin	20 35	20 35	20 20	20 35
44	St-Helena Co	43 10	44 40	44	43 40
380	Schlumberg.	395	393 60	393 10	391 80
49	Shell Tr (S)	50 20	50 10	50 10	49 80
630	Siemens A.G.	670	677	675	679
34	Sony	33 85	33 20	33 20	32 60
255	Unilever	260 30	260	260	258 50
16	Union Corp	15 40	15 45	15 45	15 20
102	U. Min. 1/10	101	101 60	102	101 60
121	West Deep.	121 80	125	124 50	122 60
43	West Driel	42 10	44 30	44 30	43 40
98	West Hold.	100	102 80	101 50	102
230	Xerox Corp.	248 10	243	243 10	241 20
0 77	Zambia Corp	0 78	0 78	0 78	0 76

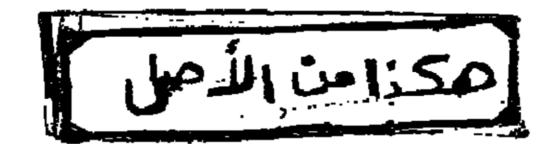
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 12	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 407	4 399	4 42
Allemagne (100 DM)	229 940	229 750	230
Belgique (100 F)	14 527	14 533	14 16
Pays-Bas (100 fl.)	212 190	211 900	211 50
Danemark (100 krd)	82 490	82 350	82
Norvège (100 k)	85 790	85 450	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 690	8 682	8 60
Italie (1 000 lires)	5 184	5 183	5 20
Suisse (100 fr.)	257 870	258	256 50
Suède (100 krs)	99 330	99 460	99 75
Autriche (100 sch.)	31 395	31 375	31 25
Espagne (100 pes.)	6 162	6 169	6
Portugal (100 esc.)	9 390	9 400	9
Canada ($ can 1)	3 755	3 751	3 755
Japon (100 yens)	2 234	2 228	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7 12
Or fin (kilo en barre)	28100	28400
Or fin (en lingot)	28200	28500
Pièce française (20 fr.)	261 60	265
Pièce française (10 fr.)	220	217
Pièce suisse (20 fr.)	250 50	252
Union latine (20 fr.)	223 20	226 10
Souverain	257 50	260 90
Pièce de 20 dollars	1228	1228
Pièce de 10 dollars	671	675
Pièce de 5 dollars	402 50	418
Pièce de 50 pesos	1114	1137
Pièce de 10 florins	235 90	248



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 décembre 1978 a été tiré à 595 936 exemplaires.

L'instauration du nouveau système monétaire européen

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S. : le prestige du chef de l'Etat est altéré.

M. François Mitterrand, hôte jeudi 7 décembre de l'Association de la presse étrangère à Paris, a indiqué qu'il ne refuserait pas de s'entretenir avec le président de la République de problèmes de politique étrangère. Il a précisé :

« Si le président de la République estime nécessaire, en temps utile, de telles consultations avant d'avoir déclenché les processus irréversibles, nous serons toujours prêts à le rencontrer, mais non s'il s'agit de mondanités ou de propagande. »

M. Mitterrand a indiqué que ce qui était important était de savoir si le président de la République avait « *bien servi les intérêts français et les intérêst de l'Europe à Bruxelles* », ajoutant : « *En fait cette grande action diplomatique se retourne de telle façon que le prestige du chef de l'Etat s'en trouve altéré et, pis encore, que l'intérêt de notre pays est compromis.* »

M. Mitterrand a alors expliqué pourquoi son parti est opposé à l'accord partiel intervenu à Bruxelles sur le système monétaire européen en faisant remarquer que le franc restait maintenant la monnaie la plus faible du système et que, dans ces conditions, le président de la République le gouvernement se préparent « *à renforcer l'austérité* » dans le pays.

« *En tout état de cause*, a-t-il conclu, *le P.S. , parti européen, sera le défenseur le plus déterminé et le plus redoutable des intérêts français.* »

« LE PROJET D'EXTENSION DU CAMP DU LARZAC SE POURSUIVRA NORMALEMENT » déclare M. Yvon Bourges

(De notre correspondant.)

Toulouse. — M. Yvon Bourges, ministre de la défense, qui célébrait, le 7 décembre à Toulouse, le deuxième anniversaire de l'installation à Toulouse de l'Ecole nationale supérieure aéronautique et de l'espace, a confirmé les propos qu'il avait tenus au Sénat lors de la discussion du budget. Il a déclaré : « *Le projet d'extension du camp militaire du Larzac se poursuivra normalement selon les procédures connues* ».

Répondant à des questions sur ce point précis au cours d'une conférence de presse, le ministre de la défense a précisé immédiatement : « *Dix exploitants agricoles sont concernés. Pour sept d'entre eux, nous leur avons proposé de déplacer leur exploitation de quelques kilomètres. Pour les autres, nous chercherons et nous trouverons des solutions. La constitution du camp tiendra compte des aspirations et des besoins des exploitants agricoles et ne compromettra pas l'existence des pâturages des troupeaux de brebis.* »

M. Bourges a regretté ensuite que « *le problème du Larzac ait été un abcès de fixation des antimilitaristes* », et il a ajouté : « *Beaucoup de gens qui n'étaient ni des agriculteurs ni des habitants du plateau du Larzac ont manifesté. Je regrette qu'il n'y ait pas eu de leur part une plus exacte mesure des réalités.* »

LA RÉUNION DU COMITÉ D'ENTREPRISE DE MANUFRANCE

Les syndicats refusent de se prononcer sur le nouveau plan de M. Gadot-Clet

De notre correspondant régional

Saint-Eteinne. — Les élus du comité d'entreprise et les représentants des organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et U.G.I.C.T.-C.G.T. de Manufrance, ont refusé, vendredi matin 8 décembre, de se prononcer sur le projet de licenciement de neuf cent vingt-neuf salariés du secteur production de la société. La réunion du comité n'a duré que vingt minutes, les représentants du personnel s'étant contentés de lire une lettre rédigée à l'attention du P.-D. G. qu'ils avaient fait préalablement approuvée par l'ensemble du personnel, rassemblé cour Fauriel, devant le siège social de l'entreprise. Ouvriers et employés se sont ensuite dirigés en cortège jusqu'à l'autoroute A 47, Lyon-Firminy, pour bloquer pendant quelque temps la circulation.

Dans la déclaration qu'ils ont lue au début de la réunion du comité d'entreprise, les représentants du personnel accusent M. Gadot-Clet de « *tentative de sabotage économique* ». Ils estiment, en effet, que, par ses déclarations « *mensongères* », il a cherché à « *donner le coup de grâce* » à une entreprise en difficulté. « *Votre annonce de mille trois cent soixante licenciments n'est qu'un leurre ; pour nous, elle aboutit à la liquidation de l'entreprise. (...) Est-ce dans un but politique ou pour votre profit personnel ?* » s'interrogent encore les représentants du personnel. — B. E.

LES BANQUES PRIVÉES DÉNONCENT A NOUVEAU LES « PRIVILÈGES » DU CRÉDIT AGRICOLE

C'est avec une particulière véhémence que M. Hervet, président de l'Office de coordination des banques privées, a critiqué l'accord conclu récemment entre les pouvoirs publics et les dirigeants du Crédit agricole. Au cours d'une conférence de presse, il a trouvé « *tout à fait choquant que le monde rural soit la chasse gardée d'un organisme quelconque (en l'occurrence le Crédit agricole).* ». Certes, a concédé M. Hervet, il est « *irréalisable* » de « *cantonner la banque verte à une clientèle exclusivement rurale, qui est quatre fois plus emprunteuse qu'épargnante, ce qui interdit, à l'évidence, pour toute banque spécialisée, mutualiste, l'équilibre de son exploitation* ». Mais, à ses yeux, il est injuste que la banque verte, « *dont la couleur pâlit chaque jour un peu plus* », conserve son monopole de distribution des prêts bonifiés à l'agriculture et « *déborde* » dans les cités. Pour lui, l'assujettissement du Crédit agricole à l'impôt sur les deux tiers de ses bénéfices ne fait que le « *banaliser* » fiscalement. M. Hervet a également critiqué le Crédit mutuel, coupable de concurrence déloyale avec son livret « *bleu* » d'épargne exonéré d'impôt. Enfin, M. Hervet a évoqué les difficultés des petites et *moyennes banques privées* face aux « *mastodontes* » mutualistes, et assuré qu'elles étaient à la « *limite du supportable* » en raison de charges croissantes qui pèsent sur leur exploitation. Il s'est demandé si « *les pouvoirs publics envisageaient avec sérénité le risque de disparition de ces établissements* », qui constituent « *un élément irremplaçable* » de l'appareil bancaire français.

[Le propos revêt toute sa signification au moment où un petit établissement, la Banque Lacaze, de Lourdes, se trouve subitement en difficulté, ce qui oblige l'ensemble de la profession à voler à son secours. M. Hervet a regretté que le « garde-fou » constitué par un organisme de garantie de dépôts n'ait pu être mis en place en raison d'un désaccord au sein de la profession.]

M. SANGUEDOLCE ADRESSE UNE LETTRE OUVERTE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.) de Saint-Etienne, a adressé, le 6 décembre, une lettre ouverte au président de la République pour attirer son attention sur la situation de Manufrance, et solliciter une aide importante de la puissance publique.

M. Sanguedolce écrit : « *Il est nécessaire que le gouvernement intervienne efficacement pour faciliter l'arrivée de partenaires économiques et financiers (IDI, investisseurs institutionnels...), mais il faut surtout que le gouvernement apporte au nom de l'intérêt national sa contribution financière au redressement de la situation de Manufrance. Un prêt de 8 millions a été accordé par le FDES ; cette somme est notoirement insuffisante et ne correspond pas aux 20 millions de francs que M. Monory, ministre de l'économie, avait décidé de débloquer comme première aide lorsqu'il avait adopté le plan de redressement de M. Gadot-Clet au mois de juin 1978 ; cela est loin aussi de l'aide de l'Etat de 100 millions de francs évoquée par MM. les curateurs et M. le juge-commissaire du tribunal de commerce de Lyon afin que soit élaboré le plan de redressement de Manufrance.*

» Dans la situation financière actuelle de l'entreprise, cette somme est indispensable pour que le plan d'apurement du passif puisse s'effectuer et que les créan-minimum d'investissements puissent être réalisés. Cette aide urgente est vitale pour Manufrance, mais aussi et surtout pour l'ensemble de l'économie stéphanoise. »

Selon la C.F.D.T.

SACILOR-SOLLAC PROCÉDERAIT A HUIT MILLE CINQ CENTS NOUVEAUX LICENCIEMENTS

Le syndicat C.F.D.T. de la sidérurgie lorraine a annoncé ce vendredi 8 décembre que huit mille cinq cents nouveaux licenciements seraient prévus dans le groupe sidérurgique Sacilor-Sollac. Selon ce syndicat, la nouvelle sera rendue publique au cours de la réunion du comité d'entreprise de la société Sollac, qui se tiendra le 15 décembre prochain à Paris.

PRINCIPAL PARTI DE L'OPPOSITION MAROCAINE

L'Union socialiste des forces populaires réunit un important congrès à Casablanca

De notre envoyé spécial

Casablanca. — Le troisième congrès national de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.) devait s'ouvrir ce vendredi après-midi 8 décembre à Casablanca, en présence de près de mille délégués, deux cent cinquante observateurs, et de nombreux invités étrangers, parmi lesquels M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais et MM. Claude Estier et Lionel Jospin, représentant le parti socialiste français.

L'U.S.F.P. entend faire le point au terme de trois années d'un processus de démocratisation qui, bien que conduit avec prudence *et même quelques réticences par* la monarchie chérifienne, a néanmoins permis aux héritiers spirituels de Mehdi Ben Barka de se réorganiser pour retrouver une activité politique presque « *normale* ». Les dirigeants en exil sont peu à peu rentrés au pays et le dernier revenu, M. Mehdi Alaoui, arrivé au Maroc voilà quarante-huit heures après treize ans de résidence à Paris, ne cachait pas sa joie... et son étonnement de voir s'affairer dans les locaux de la Foire de Casablanca, où se tiendront les assises, des fonctionnaires de l'Etat venus tout droit de leurs bureaux pour se consacrer au congrès du parti.

L'U.S.F.P. n'a pu obtenir du roi l'amnistie générale qu'elle réclamait mais, sur près de trois mille militants et responsables, poursuivis, arrêtés, condamnés ou disparus voilà quelques années, il *n'en resterait aujourd'hui qu'une* quarantaine en prison. Le parti peut débattre, se renforcer et se restructurer au grand jour, sa presse reparaît sans censure préalable.

Ce sont là autant d' « *acquis* » que ses dirigeants entendent consolider pour mieux favoriser et pousser à son terme la libéralisation amorcée en 1975. Me Bouabid, premier secrétaire de *l'U.S.F.P.* et ses amis estiment en effet que leur influence dans le pays dépasse de loin les résultats obtenus par leur parti aux élections législatives de juin 1977 : environ 15 % des voix et seize sièges à la *Chambre des représentants*. Ils avaient d'ailleurs contesté la « *sincérité* » du scrutin, mais loin de suivre ceux qui pouvaient être tentés de bouder un Parlement selon eux « mal élu », Me Bouabid a, au contraire, préconisé de « jouer le jeu » et de participer au travail parlementaire.

L'U.S.F.P. réunit ses assises quelques jours seulement après le congrès constitutif d'une nouvelle centrale syndicale, la Confédération démocratique du travail, dont la naissance traduit clairement la volonté, maintes fois affirmée par l'U.S.F.P. de « *reconstruire le mouvement ouvrier* » en échappant à « *l'appareil bureaucratisé et corrompu* » de la vieille Union marocaine du travail.

Me Bouabid et ses amis se félicitent aussi des clarifications intervenues ces derniers mois dans *la politique marocaine*. La création du Rassemblement national des indépendants contribue notamment, à leurs yeux, à lever nombre d'ambiguïtés, car il s'agit de « *partisans déclarés du libéralisme le plus classique* ».

Principale force d'opposition, l'U.S.F.P. n'a aucune divergence avec le pouvoir sur le problème des « *provinces sahariennes* ». Ses responsables déplorent « *l'erreur* » — *voire* « *l'aveuglement* » — de certains de leurs amis qui, à l'étranger, ont pris fait et cause pour le Front Polisario.

DOMINIQUE POUCHIN.

UNE CINQUANTAINE D'OPPOSANTS SONT ARRÊTÉS A TÉHÉRAN

Téhéran *(A.F.P.)*. — Plusieurs dizaines de personnes appartenant à l'opposition iranienne ont été arrêtées vendredi matin 8 décembre à Téhéran.

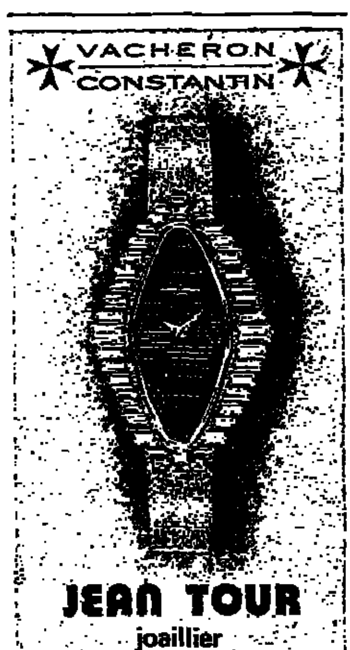
Ces personnes étaient réunies chez l'écrivain et polémiste Hadj Sayed Djavadi, que la presse américaine a surnommé le « *Sakharov iranien* ». Elles sont toutes membres ou proches du « comité pour la promotion des droits de l'homme en Iran ». Ces opposants, qui seraient au nombre d'une cinquantaine, auraient été arrêtés en vertu de la loi martiale, qui interdit tout rassemblement de plus de trois personnes.

VISITE DE TRAVAIL, A PARIS DE M. TRUDEAU

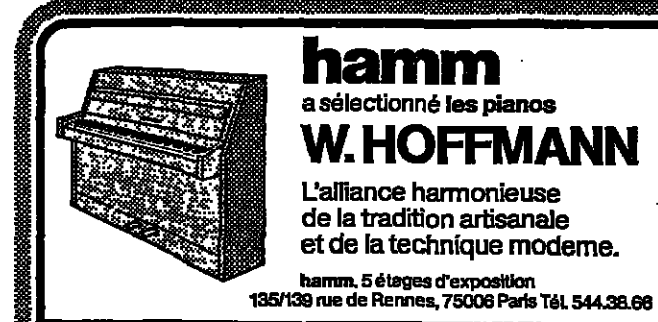
Le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliot Trudeau, venant de Londres, était attendu à Paris par avion militaire spécial en fin de matinée de ce vendredi 8 décembre. *Accueilli à l'aérodrome* d'Orly par un haut fonctionnaire du protocole, il se rend dès son arrivée au Palais de l'Elysée, où M. Giscard d'Estaing offre un déjeuner en son honneur. Les deux hommes d'Etat auront ensuite un entretien en tête-à-tête. Il s'agit d'une « visite de travail » sans ordre du jour précis, mais il est probable que les problèmes économiques internationaux seront au centre des conversations.

Tandis que son entourage regagnera Ottowa, dimanche prochain, M. Trudeau séjournera en France jusqu'à mardi à titre privé.

● *M. Dirk Hamer, le jeune Allemand qui avait été grièvement blessé d'un coup de fusil par le prince Victor-Emmanuel de Savoie*, dans l'île de Cavallo, au sud de la Corse, au mois d'août dernier *(le Monde* des 22 août et 20 septembre), est mort jeudi soir 7 décembre à l'hôpital de Heidelberg (R.F.A.) où il était soigné, indique Me Roland Dumas avocat au bareau de Marseille. M. Hamer avait dû être amputé de la jambe droite.




COPENHAGUE
Réveillon du Nouvel An
2 départs de Paris
▶ 26 décembre
retour } train 2 janvier / avion 1 janvier
tout compris
train : F. 1825
avion : F. 2150
▶ 29 décembre
retour : 1 janvier
F. 1570 (avion)
pension complète Hôtel Penta
Renseignements et inscriptions
DSB
CHEMINS DE FER DANOIS
Maison du Danemark
142, av. des Champs-Élysées, 75008 PARIS
Téléphone 359.20.06
ou à votre agent de voyages

hamm
a sélectionné les pianos
W. HOFFMANN

L'alliance harmonieuse de la tradition artisanale et de la technique moderne.
hamm, 5 étages d'exposition
135/139 rue de Rennes, 75006 Paris Tél. 544.38.66

PROTOTYPE
le nouveau magasin de sport
Des tenues de ski que vous serez les premiers à porter.
diffusion skimer
65, rue Saint-Honoré 75001 Paris, tél. 236.78.38
(près des Halles)

avec ou sans pneus cloutés
mais avec les nouveaux équipements conseillés par les techniciens de SELZ vous roulerez avec plus de sécurité sur n'importe quelle route d'hiver.
équipements et PNEUS HIVER
TOUS TYPES EN STOCK


PREMIER SPECIALISTE PARISIEN
24, rue de Picpus-Nation 628.90.00
2, place Barcelone - Pont Mirabeau (16e)
148, route de la Reine - Boulogne (92)
Place des 4 Chemins - La Varenne (94)

Votre BAIGNOIRE REMISE à neuf !
SAMOTEC vous permet de remettre à neuf, sur place, en un jour, en blanc ou en couleurs, vos baignoire, douche, lavabo, bidet, w.c., etc. Application par spécialistes.
— Réémaillage froid.
— Réparation locale d'éclats d'émail.
— Polissage de baignoire rugueuses ou entartrées.
NOS AVANTAGES : travail effectué dans la journée, pas de démontage ni de gravats. GARANTIE 3 ANS.
SUR SIMPLE APPEL.
DEVIS GRATUIT (sans engagem.)
DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE
SAMOTEC - 31, rue Froidevaux, 75014 PARIS - 322-71-45.

-20% sur tous les PARDESSUS HOMME
du 5 au 16 décembre
NICOLL
la tradition anglaise du vêtement
à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820.

A B C D E F G